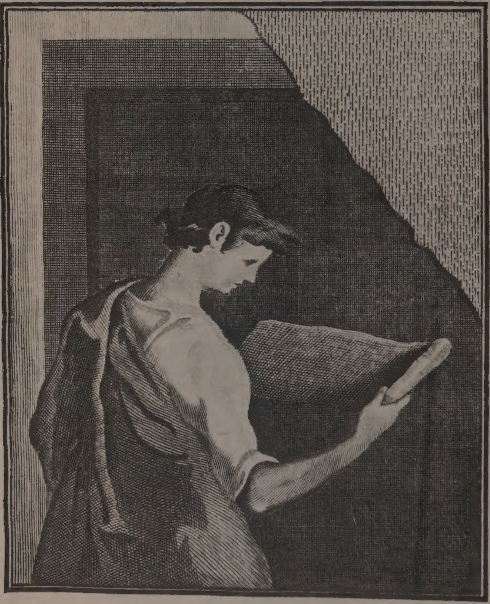

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

OCTOBRE, 1765. I. vol.

EX LIBRIS DOMUS
Bibliotheca
- artium -
R²9
SANCTI STANISLAI

AVIS.

Le prix de l'abonnement pour les ſeize Volumes de ces Memoires, année 1765, rendus chez les Abonnés, à Paris aux adreſſes indiquées, ſera à l'ordinaire de 12 liv. 16 ſ., & de 17 liv. 12 ſ dans la Province, où ils ſeront néceſſairement reçus francs de port; la modération du port de chaque Journal à ſix ſols n'ayant continué d'être accordée par Meſſieurs les Adminiſtrateurs généraux des Poſtes, que ſous la condition expreſſe qu'il n'en ſera expédié aucun ſans être affranchi à Paris.

Le Bureau d'adreſſe pour les abonnemens, eſt chez CHAUBERT, Libraire, rue du Hurpoix, à l'entrée du Quai des Auguſtins.

C'eſt auſſi chez le même Libraire, comme ſeul chargé de ce qui regarde ce Journal, que l'on voudra bien adreſſer tous les avis concernants cet Ouvrage, même les Livres qu'on ſouhaitera faire analyſer. On aura la bonté d'affranchir les ports des lettres.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701. à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

OCTOBRE, 1765. I. vol.

SE DISTRIBUENT A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins à la Renommée & à la Prudence. LE BRETON, premier Imprimeur Ordinaire du Roi, rue de la Harpe.

M DCC. LXV.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 849 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1734.	12.
1702.	12.	1735.	14.
1703.	12.	1736.	15.
1704.	13.	1737.	13.
1705.	12.	1738.	13.
1706.	12.	1739.	14.
1707.	12.	1740.	13.
1708.	12.	1741.	12.
1709.	12.	1742.	12.
1710.	12.	1743.	12.
1711.	12.	1744.	12.
1712.	12.	1745.	12.
1713.	12.	1746.	15.
1714.	12.	1747.	14.
1715.	12.	1748.	15.
1716.	12.	1749.	14.
1717.	12.	1750.	15.
1718.	12.	1751.	14.
1719.	12.	1752.	15.
1720.	5.	1753.	16.
1721.	12.	1754.	16.
1722.	12.	1755.	16.
1723.	12.	1756.	16.
1724.	12.	1757.	16.
1725.	12.	1758.	16.
1726.	13.	1759.	16.
1727.	12.	1760.	16.
1728.	12.	1761.	16.
1729.	12.	1762.	16.
1730.	12.	1763.	16.
1731.	12.	1764.	16.
1732.	12.	1765.	13.
1733.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Octobre, 1765. I. vol.

ARTICLE XXXII.

TRAITÉ HISTORIQUE DES Plantes qui croissent dans la Lorraine & les trois Evêchés, contenant leur description, leur figure, leur nom, l'endroit où elles croissent, leur culture, leur

analyse, leurs propriétés, tant pour la Médecine que pour les Arts & Métiers ; par Me P. J. Buchoz, Docteur en Médecine, Médecin ordinaire du Roi de Pologne, Aggrégé & Démonstrateur en Botanique au Collége Royal des Médecins de Nancy ; Membre de l'Académie Electorale de Mayence, & Associé-Correspondant de la Société Royale des Sciences & des Arts de Metz. Tom. III. de 302 pag. & Tom. IV. de 153 pag. in-12. *A Nancy, chez Claude-Sigisbert Lamort, Imprimeur-Libraire ; & se trouve à Paris, chez Durand, neveu, rue St. Jacques,* 1764.

DAns l'extrait des deux premiers volumes de cet Ouvrage (*a*), nous avons applaudi

(*a*) Octobre I. vol. 1764. pag. 815.

au travail de M. Buchoz, & nous continuerons de le faire avec la même sincérité. Ces deux volumes, le troisieme surtout, renferment quantité de détails intéressans, même pour les Lecteurs les moins versés dans l'art de guérir. Il est vrai qu'en les lisant nous nous sommes encore plus affermis dans la persuasion que le plan de son ouvrage n'offroit rien de neuf, & que beaucoup d'endroits pouvoient passer pour une compilation. Par exemple, il est certain que sa méthode de la distribution des Plantes ne differe pas, même dans l'expression, de celle de M. Chomel, dans son Traité des Plantes usuelles (*a*). On verra

(*a*) Nous parlons du Pere; mais ce nom nous rappelle une perte récente que les Lettres, la Médecine & la Patrie même ont dû presque également res-

par la ſuite que le plan de M. Buchoz plus reſſerré en apparence par le titre de ſon ouvrage eſt plus étendu dans le développement. La Chymie & la Médecine des Plantes ne ſont point ſon ſeul objet ; il y joint régulierement des obſervations ſur leur culture. C'eſt à ce dernier titre que ſon Traité peut exciter dans le Public un intérêt plus général.

Il nous ſeroit impoſſible de ſui-

ſentir. M. Chomel fils, que la mort a enlevé il y a peu de mois à cette Capitale, a eu, en entrant dans la Médecine, un nom célébre à ſoutenir ; il s'eſt montré dans l'étude & dans la pratique de cette ſcience, comme s'il eût eu une réputation à commencer. Il n'a point fait oublier ſon pere ; il a ſu même en rendre la mémoire plus précieuſe, en conſacrant par ſes talens perſonnels, par ſon ſavoir par ſes ouvrages, par la conduite de ſes malades & par les qualités du cœur, l'heureux effet des grands exemples dans une famille.

vre par ordre les vingt-neuf Dissertations qui composent le 3e. volume ; & les vingt Dissertations du suivant, quoique trois seules Dissertations remplissent la moitié du troisieme volume. Ce qu'il y a de mieux, sans contredit dans celles-ci, est ce que M. B. a écrit pour les curieux ; nous voulons dire la culture de ces Plantes & quelques anecdotes sur leur bon usage ou leurs abus.

Le troisieme volume traite des Plantes béchiques ou pectorales. On appelle ainsi toutes celles dont l'usage appaise la toux & facilite la sécrétion de l'humeur trachéale & bronchiale. Rien sans doute de mieux ordonné que cette humeur lymphatique que filtrent sans cesse les glandes ; lorsqu'elle conserve le degré de consistance qui lui convient. Mais aussi trop ou trop peu de fluidité cause un désordre dans l'expectoration. On oppose

à la trop grande fluidité des humeurs les béchiques froids ; & quand l'humeur n'a point aſſez de fluidité, on employe les béchiques chauds ou fondans. M. Buchoz explique d'une maniere fort intelligible l'action diverſe de ces deux ſortes de Béchiques.

Les Béchiques dont on parle dans ce volume ſont, l'Amandier, l'Aulnée, la Bourrache, la Bugloſſe, le Capillaire, le Cetéracs, le Condrille, le Choux, le Figuier, l'Herbe-à-coton, le Lierre terrreſtre, le Navet, l'Ornithogallum, le Pas-d'âne, le Pavot rouge ou le Coquelicot, le Pié-de-chat, le Polytrie, le Pommier, la Pulmonnaire, la Queue-de-pourceau, la Rave, la Regliſſe, la Rhue de muraille, la Roſée du Soleil, le Velar, la Vigne & enfin la Viperine.

Nous ſaiſirons plutôt quelques particularités moins connues, que

nous ne développerons les raisonnemens & la pratique de l'Auteur sur chacune de ces Plantes. La dissértation sur le Chou est des plus étendues de ce volume. « Les sentimens, dit l'Auteur, » sont partagés sur les bonnes & » mauvaises qualités de ce légu- » me... Les Romains en fai- » soient grand cas; non-seule- » ment il étoit leur mets favori, » mais aussi leur panacée dans » toutes les maladies : il se nom- » moit la médecine du grand Ca- » ton, parce qu'il s'en étoit servi » pour guérir sa famille de la » peste. » On ne doit pas être étonné si notre Auteur s'est si fort étendu sur ce légume. Pline assure qu'on a composé avant lui des volumes entiers sur cette Plante. Le Chou rouge entre dans un remede nouveau pour guérir la pulmonie & les rhumes opiniâtres, on en trouvera la prépara-

tion dans ce volume. La ville de Caen où ce reméde a été inventé par un Médecin célébre, y a trouvé tant de ſuccès, que pour le conſerver & lui donner plus d'authenticité, elle l'a fait inſcrire ſur ſes regîtres.

Dans la diſſertation ſur le Figuier, on trouvera tout ce que l'on peut deſirer ſur la culture & l'uſage de cette Plante. Galien faiſoit un grand cas des Figues. Notre Auteur rapporte que ce Pere de la Médecine n'a mangé d'autre fruit depuis vingt-huit ans que des figues bien mures & des raiſins. Cependant on convient que leur uſage trop fréquent eſt nuiſible, & qu'il faut boire abondamment lorſqu'on en mange, pour les empêcher de ſéjourner dans l'eſtomac & dans les inteſtins où elles peuvent occaſionner des fievres putrides. Les figues bouillies dans du lait & priſes en

gargarisme sont un excellent remède pour les maux de gorge. Il entroit deux figues dans ce fameux antidote que préparoit Mithridate.

Si l'étymologie de l'*Ornithogallum* est toute grecque, comme M. B. l'assure, en ce que ses feuilles ressemblent aux plumes d'un oiseau, & que sa couleur imite la blancheur du lait, il a raison de dire que cette Plante est mal nommée, puisqu'il y a des *Ornitho-gallum* de différentes couleurs, jaune, bleue & blanche. On lui attribue une vertu expectorante.

Le Pas-d'âne a cela de particulier dans l'ordre de sa végétation, que les fleurs naissent avant les Feuilles; ce qui lui a fait donner le nom de *Filius ante Patrem.*

On l'a appellé aussi Tussilage, pour désigner son effet contre la toux. L'usage de cette Plante est extrêmement répandu. On assure

que cette Plante fumée comme du tabac, peut être très-utile aux asthmatiques. Un Médecin du Marquis de Brandebourg l'a employé à la guérison de plusieurs enfans étiques en leur donnant pour toute nourriture des feuilles de Pas-d'âne cuites avec le beurre & la farine.

La Greffe, la Plantation, la Taille & la conservation des Pommiers, nous paroissent des hors-d'œuvres dans un pareil ouvrage ; & quelque curieuse que soit cette dissertation, quelle que soit d'ailleurs son utilité, elle figureroit beaucoup mieux dans un Traité d'Agriculture que dans celui-ci. Observons encore que M. Buchoz avoit une raison de plus pour ne point s'appesantir ici sur la culture des Pommiers, en ce qu'il nous prévient lui-même qu'il doit revenir fnr cet objet, & *démontrer* dans une dissertation préliminaire

d'une histoire des Plantes de toute la France, tous les phénomenes de la Greffe. A l'égard de cette nouvelle Histoire que prépare l'Auteur, nous croyons qu'il aura besoin de la plus grande précision pour ne pas donner deux fois la même chose au Public, & de beaucoup d'ordre pour que la multitude des renvois ne jette pas de la confusion ou de la bisarrerie dans l'ouvrage. Nous sommes assurés d'avance du succès, si la méthode y égale l'érudition.

La Dissertation XX sur la Pulmonaire est remplie d'excellentes recherches sur lesquelles nous nous arrêterons quelques instans. Il y a deux genres de Pulmonaire : elles ont à peu près les mêmes vertus ; dès-lors il y a moins de danger à les confondre ; mais il est facile de les distinguer par leur figure & leur conformation. La premiere est la Pulmonaire pro-

prement dire, qui comprend beaucoup d'espèces différentes. L'une est la Pulmonaire à feuilles tachetées: *Pulmonaria vulgaris maculoso folio*; elle croît aux lieux ombragés; sa racine est blanche, elle produit plusieurs feuilles oblongues, d'où s'éleve une tige ronde, velue, ornée de feuilles plus petites; ses fleurs sont bleues ou purpurines. La seconde espèce donne des fleurs rouges, tirant sur le bleu; ses feuilles ne sont point tachetées, elles sont plus ou moins larges; enfin on connoît encore la Pulmonaire des François, *Pulmonaria Gallica, sivè aurea latifolia*. Ce nom exprime la couleur de ses fleurs.

Les maladies des poumons auxquels on fait servir cette Plante lui ont donné son nom. Sur le premier genre de Pulmonie, M. Buchoz rapporte une expérience qui nous paroît mériter beaucoup

d'attention, elle eſt tirée de la Gazette Salutaire n°. VI, 1763; nous la copierons d'après lui en abrégeant. C'eſt la guériſon d'une fievre *étique*, (nous croyons qu'on devroit dire *hectique*, cauſée par l'exulcération des poumons, & opérée par la méthode de M. Muzel. Elle conſiſte à faire reſpirer, au moyen d'une machine conſtruite à deſſein, & dont on peut voir la deſcription dans l'ouvrage, un air chargé & impregné de vapeurs balſamiques & adouciſſantes provenant d'une décoction de feuilles de Pulmonaire, de Scabieuſe, de Véronique & d'Aigremoine, de racines de Guimauve & de regliſſe, des fleurs de Marguerite, auxquelles on ajoute à la colature douze gros d'huile de thérébenthine & un ſcrupule de baume pectoral de Meibom. Cette décoction remplit le tiers de la machine, le ma-

lade y applique ses lévres, & fermant le nez respire cette vapeur par la bouche pendant une demi-heure à chaque fois environ tout les quatre heures. Le sujet sur lequel on fit cette expérience garda dans le cours du reméde un régime conforme à son état. En peu de semaines il fut délivré de la toux violente qu'il éprouvoit, les crachats purulens diminuerent d'abord, & cesserent ensuite entierement; enfin le malade fut radicalement guéri. On lira la description plus étendue de la machine & de la décoction dans M. Buchoz, ou même dans l'original qu'il cite. On doit lui savoir gré d'avoir inséré ce morceau dans son ouvrage; il seroit bien à desirer qu'on pût introduire parmi nous cette méthode pour étendre les ressources de l'art à l'égard des malades phtisiques qu'on regarde la plûpart comme déseperés.

Le ſecond genre de Pulmonaire eſt celle de chêne ou l'hépatiqne des bois ; c'eſt une eſpèce de mouſſe qui vient ſur les troncs des vieux chênes, des hêtres, des ſapins & d'autres arbres ſauvages ; ſa figure eſt à peu près celle d'un poumon deſſéché, c'eſt celle que les Naturaliſtes appellent *Pulmonaria fungoſa*, ou *arborea* ou *vulgaris.* On l'appelle en Lorraine, le *Thé des Voſges*, parce qu'elle croît abondamment dans ces montagnes, & que les habitans s'en ſervent en guiſe de thé.

Le Tome IV. traite des Plantes Sternutatoires & Salivantes. Les Sternutatoires ſont celles qui en piquotant la membrane du nés, procurent une ample excretion de ſa muſcoſité. Les mêmes employées en forme de machicatoires s'appellent Salivantes. Ce nom exprime également leur vertu : les unes agiſſent ſur la mem-

brane pituitaire, & les autres sur les glandes salivaires, comme les émétiques sur la membrane de l'estomac. M. Buchoz disserte ici sur onze de ces Plantes qui sont : l'Arnica, la Coquelourde, l'Herbe à éternuer, l'Herbe aux poux, le Laurier-rose, le Lychnis, le Maronier d'Inde, la Moutarde, la Nicotiane, la Nielle & le Poivre d'Inde. L'Auteur traite ensuite de sept autres Plantes errhines ou sternutatoires rapportées en d'autres familles ; & l'on reconnoît dans toutes ces dissertations la bonne méthode & l'érudition de M. Buchoz. Il est difficile, par exemple, de mieux traiter l'article du Maronier d'Inde pour la partie Botanique, la Médecine, & pour la partie même du Jardinage ; il s'y trouve quantité de traits curieux. Nous en rapporterons quelques-uns.

Le Maron d'Inde est chez les

Latins le Chataignier de cheval, *Hippocastanum*, parce qu'on en fait manger aux chevaux poussifs. Cet arbre fut apporté, dit-on, du Levant en 1615, par un nommé Bachelier. C'est de tous les arbres étrangers celui qui s'est le mieux naturalisé parmi nous. Le Maron d'Inde a toutes sortes de propriétés. En le lessivant dans une eau de chaux, ou même en le faisant bouillir dans l'eau commune, selon la Gazette salutaire 1761, il donne un bon engrais pour les volailles. Trempé vingt-quatre heures dans l'huile, il peut servir de lampe au moyen d'une méche qu'on passe à travers; il fournit aux Parfumeurs une pâte pour les mains; on en peut faire aussi de l'amidon; il peut servir de savon pour le blanchissage des toiles. On conseille l'usage de son fruit en poudre dans les vertiges & les migraines.

Octobre, 1765. I. vol.

Avant de terminer cet extrait, nous ne pouvons nous refuser à quelques détails sur la Nicociane ou le Tabac, qui ne dispenseront pas nos Lecteurs de recourir au Traité de M B.; ce que nous en dirons leur fera desirer encore plus de lire l'ouvrage. Les différens noms que les Botanistes donnent au Tabac, se rapportent à presqu'autant d'anecdotes qui le concernent. On l'appelle *Nicocotiane* du nom d'un Ambassadeur de France en Portugal, M. Nicot qui après quelques épreuves de cette Plante, en envoya de la graine à François I. Le nom latin *petum* (petun) vient du Grec, & exprime l'étendue de ses feuilles; celui de *Tabac* de l'isle de Tabaco. On le connoît encore sous les noms de l'*Herbe du grand Prieur*, d'*Herbe à la Reine*, parce qu'il fut accrédité en France par Catherine de Médicis & par le grand Prieur;

d'*Herbe de Ste. Croix* & de *Tornabone* lui viennent du Cardinal de Ste. Croix, Nonce en Portugal, & de Nicolas Tornabon, Légat en France, qui la firent connoître en Italie. Les vertus prodigieuses du Tabac l'ont fait nommer aussi l'*Herbe sainte* ou *sacrée*, *la Buglosse* ou *Panacée Antarctique*; & sa vertu narcotique l'a fait appeller *Jusquiame du Pérou*. On cultive au Jardin Royal des Plantes de Nancy quatre sortes de Tabac, que l'Auteur distingue dans ses observations. Autrefois la culture de cette Plante étoit commune dans la Lorraine; elle y croissoit en plein champ. Les Lorrains disputent à M. Nicot l'avantage de l'avoir fait connoître en France. M. B. croit que les Plantes de Tabac qu'ils ont eu autrefois provenoient de la semence apportée par les vents d'Amérique en Europe. Ulcéres, Dartres,

Ecrouelles, plaies encore d'autre genre reſſortiſſent à la vertu du Tabac. L'Auteur cite des exemples qui ſembloient exiger qu'il nous fit voir dans ſa diſſertation comment cette Plante a dégénéré de tant de vertus. L'uſage exceſſif du Tabac en poudre eſt très-nuiſible & peut devenir mortel : c'eſt un très bon céphalique, mais dont l'effet eſt violent.

Il eſt dangereux de demeurer dans un lieu rempli de tabac; l'Auteur en cite quelques exemples funeſtes. Une petite fille de quatre à cinq ans couchant dans une chambre où ſe trouvoit beaucoup de tabac en poudre & en corde, eut des vomiſſemens & fut priſe de convulſions qui augmenterent au point de lui cauſer la mort. L'Auteur appelle cet enfant *petite victime de la bonté paternelle*; il a voulu dire ſans doute de l'imprudence. On cite ici un exemple

exemple d'une petite vérole rentrée par l'impreſſion du tabac qu'on rapoit auprès d'un malade ; d'un polype formé dans le ſinus & les ventricules du cœur d'un enfant qui avoit avalé du tabac. Il n'eſt pas étonnant que cette Plante ait trouvé des adverſaires comme des apologiſtes. M. Fagon, premier Médecin de Louis XIV, compoſa contre le Tabac pluſieurs ouvrages ; il fit même ſoutenir dans ſes principes une thèſe aux Ecoles de Médecine de Paris. Les avantages & les effets funeſtes du tabac y furent diſcutés très-vivement ; mais ce que notre Auteur pouvoit ajouter, c'eſt que l'argumentant s'appercevant que dans le feu de la diſpute, le Préſident de la thèſe prenoit de tems à autre du tabac, lui dit en l'apoſtrophant : *Vous plairoit il, Monſieur, pour donner plus de force à vos ré-*

ponses, mettre au moins dans ce moment votre nés d'accord avec votre bouche ?

M. B. annonce à la fin de chacun de ces volumes le nom des personnes qui ont contribué aux frais de ces Planches. La liste nombreuse & le rang de la plûpart de ceux qui s'intéressent à cet ouvrage suffiroient pour prévenir favorablement le Public, quand les talens de l'Auteur seroient moins connus. Nous avons vû plusieurs de ces Planches qui sont de très-bonne main, & qui nous ont paru répondre à la bonté de l'ouvrage & à la qualité des Mécenes qui le protegent.

ARTICLE XXXIII.

LETTRE AUX AUTEURS de ces Memoires sur le Traité des Plantes de Lorraine, par M. Buchoz. (a)

J'Applaudis avec vous, Meſſieurs, à l'entrepriſe de M. Buchoz ; ſon ouvrage annonce un laborieux Obſervateur, un eſprit clair & méthodique ; & à bien des égards un ſavant Naturaliſte ; je voudrois pouvoir également le regarder

(a) Cette Lettre nous eſt parvenue après la compoſition du ſecond extrait de l'Hiſtoire des Plantes de Lorraine. Comme le Médecin qui nous écrit embraſſe auſſi le troiſieme & le quatrieme volumes dans ſes obſervations critiques, nous croyons devoir la mettre à la ſuite ſous les yeux de nos Lecteurs.

comme un bon Botaniſte-Praticien ; mais il m'a ſemblé que ce mérite ne pouvoit ſe concilier avec le plan & l'exécution de l'ouvrage qu'il nous donne. M. Buchoz eſt Médecin, & la Médecine ſe trouve ſans contredit la plus foible partie de ſon ouvrage. Deux raiſons m'ont engagé à vous adreſſer quelques obſervations ſur ce Traité des Plantes. D'abord la plûpart des Ouvrages périodiques l'ont annoncé avec éloge ; il eſt vrai que dans l'extrait que vous avez donné des deux premiers volumes (*a*), au milieu des choſes honnêtes & bien méritées que vous dites à cet Auteur, vous laiſſez entrevoir ce que vous penſez du mérite de ſon plan & de ſon étendue (*a*), vous relevez même

(*a*) Octobre I. vol. 1764. pag. 815.
(*a*) Ibid. pag. 826.

dans l'ouvrage quelques erreurs de Botanique (*a*); ce qui peut être suffisant pour le commun de vos Lecteurs ne l'est pas pour donner à de jeunes Praticiens une connoissance détaillée de l'ouvrage, & pour les mettre en garde contre des erreurs qui se perpétuent par des recettes copiées, contre les méprises même que l'inadvertance de l'Ecrivain peut introduire dans ces copies.

Une seconde raison m'a déterminé à rendre mes observations publiques. Je ne pense pas que l'Auteur soit au dernier volume de son ouvrage; il est donc encore possible de donner à ce Traité des Plantes tous les degrés de perfection qu'on peut y desirer. Des lumieres, des connoissances éten-

(*a*) Ibid. pag. 819, 821 & 825.

dues, le goût du travail, l'amour du bien public, voilà dans M. Buchoz bien des ressources pour perfectionner un ouvrage. Qu'il me permette seulement quelques réflexions, d'abord sur son plan.

La distribution qu'il nous donne des Plantes dans son premier volume, n'est autre que celle qu'on trouve dans les Plantes usuelles de M. Chomel. Ainsi le plan de l'Auteur n'est point à lui. En copiant ce célébre Botaniste, il devoit au moins le citer, il ne l'a pas fait. Il est vrai qu'il le nomme dans la suite de l'ouvrage. Le plan qu'il nous promet pour son Histoire générale des Plantes de la France ne sera pas plus à lui. On sent bien que les Ecrivains antérieurs doivent le guider dans sa marche; mais lorsqu'il est question de travailler aux progrès des Sciences & des Arts, il me semble qu'on doit mettre à profit le

travail de ceux qui nous ont précédé, comme eux-mêmes se sont servi des découvertes de plus anciens qu'eux pour reculer les bornes & non pour les fixer. Qui ne fait que les copier n'ajoute rien ou presque rien à nos richesses.

Que sera-ce d'ailleurs qu'une Histoire générale des Plantes de la France dont la seule Introduction doit contenir vingt volumes? C'est à cette Introduction que l'Auteur renverra pour s'instruire des Plantes qu'il y aura traitées; & comme toutes les Plantes qui croissent dans la Lorraine se retrouvent en France, combien de renvois couperont la marche de son histoire, ou par combien de répétitions ne sera-t-elle pas appesantie? Si l'Auteur les évite aussi soigneusement qu'il se le propose, que lui restera-t-il pour composer sa grande & sa principale Histoire?

M. B. nous promet auſſi un *Veni mecum*. Ces livres de formules ne ſont-ils pas déja trop multipliés ? Il eſt certain qu'il s'en trouve beaucoup qui ne préſentent que des copies infideles de recettes données par de bons Auteurs. Si l'Auteur ne fait à cet égard le choix le plus ſcrupuleux, ce nouveau livret ſera plus qu'inutile ; ce ſera même une arme offenſive de plus qu'il mettra dans les mains de ces gens ſans caractere qui exercent la Médeciue envers & contre tous.

Voilà bien des plans à la fois, qu'il eût été plus à propos de réduire à un ſeul, où l'Auteur auroit pu développer avec ſuccès & avec plus de méthode ſes connoiſſances en hiſtoire naturelle.

On s'apperçoit à la maniere d'écrire de M. B. qu'il eſt naturellement diffus ; je n'en citerai que ce trait. Il n'eſt pas mal d'a-

voir observé sur chaque Plante le rang qu'elle tient dans la méthode de Tournefort & de Linnæus ; mais après avoir annoncé son propre plan, & avoir articulé les familles à la tête de chaque volume, il étoit inutile de le répéter à chaque article. La phrase suivante revient trente-huit fois dans le III^{e} & le IV^{e} volumes. » Tournefort a rangé cette Plante » dans telle classe, Linnæus dans » telle autre, & nous dans telle » famille de telle classe. » On pourroit faire d'autres observations sur le style de cet ouvrage & sur ses longueurs ; mais les Médecins ont quelques autres reproches à lui faire.

Dans beaucoup d'endroits M. B. adopte la méthode de M. le Camus pour l'infusion des Plantes, & néanmoins lorsqu'il copie les recettes des différens Auteurs, il oublie totalement ce systême,

& presque toutes les simples s'y trouvent préparées en décoction. A l'égard des Auteurs chez lesquels il va chercher ses analyses, je ne vois pas ce qui l'empêchoit de s'en tenir au célébre Geoffroy, qu'il a d'ailleurs copié mot à mot dans beaucoup d'endroits. La dissertation sur le Pommier présente deux recettes tirées de la *matiere médicale* de ce savant Botaniste (*a*); mais le copiste n'est pas aussi fidele qu'on a droit de l'attendre. Dans l'une il supprime le caractere d'*apéritif* que Geoffroy donne à un aposème composé de pommes coupées, de syrop de pommes &c. Il abandonne ensuite l'explication que donne cet Auteur pour copier très infidelement une recette qui se trouve deux

(*a*) Traduct. françoise, Tom. VII. pag. 388.

pages après ; *prenez une livre d'infusion de Gentiane*, Geoffroi ne marque qu'une *once* ; s'il s'est cru autorisé à faire ce changement, il devoit au moins en avertir ceux qui croiroient devoir faire usage du livre de Geoffroi, préférablement à son Traité historique des Plantes, ce qui pourroit n'être pas rare. Mais cette même recette présente une faute bien moins pardonnable en ce que M. B. la propose tout simplement *dans la cachéxie & le rachitis des enfans*, tandis que Geoffroi s'explique en ces termes, *pour guérir la cachéxie des enfans, & même pour détourner le rachitis qui commence*, ce qui devient fort différent. Cette infidélité peut induire en erreur de jeunes Praticiens.

Voici une découverte que le hazard a produite, selon M. B., & qui demandoit, ce semble, un peu plus de recherches de la part

d'un Médecin (*a*). « Un pauvre
» homme, habitant d'Udine en
» Frioul . . . ayant été mordu d'un
» chien enragé, au lieu de pren-
» dre le reméde qu'on lui avoit
» préparé pour cette maladie, but
» par mégarde une pareille dose
» de vinaigre de vin, & il fut
» parfaitement guéri. Sur le bruit
» de cette guérison, un Médecin
» de Padoue s'est transporté à
» Udine pour se *certiorer* du fait ;
» & sur la preuve qu'il en eut, il
» tenta plusieurs fois le même re-
» mede dont le succès fut tou-
» jours constant. » La recette est
une livre de vinaigre par jour,
en trois doses, le matin, à midi
& le soir. La singularité de ce re-
méde exigeoit que M. B. fît con-
noître le nom du Medecin de

(*a*) Dissertation sur la Vigne, pag. 280.

Padoue, & se *certiorât* lui-même par des épreuves réitérées de la vertu de ce remède à l'égard d'une maladie aussi peu commune.

Je ne dirai plus qu'un mot sur le troisieme volume pour faire voir que l'Auteur n'a pas plus de précision lorsqu'il prononce en Médecin, qu'il n'en met dans son style. Article *du Chou*, M. B. déclare que ce légume cause des vents, distend l'estomac, porte des fumées à la tête, émousse l'esprit, trouble le sommeil; & néanmoins il ajoute que *chacun doit se décider selon son tempérament*. Il dit ensuite que plusieurs s'en nourrissent & n'en sont point incommodés; que d'autres n'en peuvent user sans beaucoup souffrir; qu'il y a des choux plus sains les uns que les autres, & qu'il faut se *diriger suivant l'expérience*. Voilà ce qu'on peut appeller la

Médecine à la portée de tout le monde; mais est-ce bien le langage d'un Maître de l'Art?

Tout abrégé qu'est le quatrieme volume, il n'est pas exempt de fautes; par exemple, à l'article du Laurier-Rose, M. B. déclare que cet arbuste renferme un poison corrosif & mortel aux hommes ainsi qu'aux animaux, & qu'ainsi l'on n'en doit point prendre intérieurement; il assigne pour antidote l'huile d'olive, l'huile d'amandes douces, le lait & le beurre frais *bouillis ensemble.* Ce n'est point la pratique de les faire bouillir. Les articles du Maron d'Inde & de la Nicotiane sont traités avec beaucoup de soin, & renferment des observations curieuses. Mais voici une recette que je ne puis lui passer: » Prenez des racines d'Iris de Flo» rence trois gros, des feuilles » séches de Bétoine, de Marjo-

» laine & de Muguet de chacun
» trois gros, du tabac deux gros ;
» mettez le tout en poudre pour
» *un sternutatoire.* » On convien-
dra qu'un pareil sternutatoire se-
roit un peu violent. Il étoit donc
à propos de faire ici la répartition
des prises. M. B. observe avec
fondement que le tabac en pou-
dre est mortel aux Lezards & aux
Sangsues ; il devoit ajouter aux
Limaçons, aux Vers & aux au-
tres reptiles.

Les vertus de la Nielle sont
très bien détaillées dans la disser-
tation qui la concerne. La Nielle
machée, dit l'Auteur, arrête les
hémorragies. Cette assertion est
trop générale ; il convient de spé-
cifier à quelles hémorragies elle
doit être employée.

La Dissertation XIII traite en
abrégé de quelques Plantes sternu-
tatoires qui ont d'autres propriétés
plus connues, & que par cette

raiſon l'Auteur a cru devoir ranger dans d'autres familles. Nous y trouvons entr'autres la Bétoine, l'Ellébore & le Muguet. Il me ſemble que ces Plantes tiennent un rang principal dans les Sternutatoires; leur vertu à cet égard eſt beaucoup plus connue que celle de quelques autres Plantes dont l'Auteur a traité forr au long. C'eſt encore un petit défaut de méthode.

Quant aux Plantes dont la vertu n'eſt point connue, l'Auteur en traite à la fin de ce volume, & les réduit à ſept. Cette claſſe pouvoit être beaucoup plus nombreuſe.

L'article du *Tribuloides* eſt copié du continuateur de M. Geoffroy, troiſieme & dernier volume; mais il eſt croqué, & M. B. en a retranché beaucoup de choſes utiles.

Je ne déſaprouve point la mé-

thode de l'Auteur d'inſcrire une épigraphe à la tête de chaque diſſertation en la tirant des Poëtes ou des Auteurs claſſiques dans la Médecine; mais je voudrois que chacune de ces ſentences eût trait à la vertu ou à la culture ou même à la configuration de la Plante. Quelques-unes des épigraphes ſont placées heureuſement dans cet ouvrage; mais d'autres n'offrent aucun ſens que l'on puiſſe rapporter á la Plante. Par exemple, l'inſcription du Navet : *Trahit ſua quemque voluptas ;* celle du Velar : *In magnis voluiſſe ſat eſt ;* celle de la Chenille : *Omne tulit punctam qui miſcuit utile dulci.*

Les talens & les connoiſſances de M. Buchoz méritent qu'on s'occupe ſérieuſement de ſon ouvrage; mais en cherchant à perfectionner ſes vues, je ſerai tou-

jours flatté de concourir à sa célébrité.

Je vous prie, Messieurs, d'insérer cette Lettre dans vos prochains Mémoires, & d'être persuadés &c.

Paris, ce premier Août 1765.

** D. M. P.

ARTICLE XXXIV.

LA PHYSIQUE DE L'HISTOIRE, ou Considérations générales sur les Principes élémentaires du tempérament & du caractere naturel des Peuples, in-12 de 360 pages, *avec un court avertissement. A La Haye; & se trouve à Paris, chez Vente, Libraire, au bas de la Montagne Ste. Genevieve*, 1765.

LA Politique, la Philosophie morale, l'Astronomie & la Géographie paroissent avoir dirigé la composition de cet ouvrage que nous pourrions appeller le *Thermomètre de l'Histoire.* Une idée à peu près semblable a déja fait la base fondamentale de l'ouvrage d'un célébre Philosophe. La *Physique de l'Histoire* que nous annonçons, offre une différence totale dans le plan & dans l'exécution. D'ailleurs l'Ecrivain fait y rendre hommage à la Religion & à l'autorité civile. Nous lui trouvons le double mérite d'avoir connu & évité les écueils de son sujet, & de n'avoir négligé aucun de ses avantages. Quelques dégrés de méthode de plus de la part de l'Auteur, nous eussent facilité l'analyse de sa composition; nous aurons occasion de le faire observer plus d'une fois à nos Lec-

teurs. Il y a néanmoins des choses très-bien liées ; & dans cette chaîne d'observations & de raisonnemens, nous trouverons presque partout une imagination brillante, des connoissances, une Métaphysique très-réflechie, & une morale honnête & sage.

C'est dans le grand livre de la Nature que l'Auteur se propose d'étudier l'Histoire ; c'est dans la variété prodigieuse que celle là présente, qu'il nous découvre la source des vicissitudes que celle-ci nous décrit. Les âges de la vie humaine, les périodes des états, & les différens climats qui divisent notre globe composent ici un systême uniforme ; enfin l'ordre physique, l'ordre moral & l'ordre politique se réunissent dans un seul tableau pour y former une véritable harmonie. A l'appui de ce systême viennent plus de probabilités que de certitudes, plus

de raisons de convenance que de démonstrations rigoureuses.

Qu'on ne croye point cependant que l'Auteur n'ait prétendu faire qu'un ouvrage d'amusement, il veut instruire ; son but est de porter le flambeau de la critique dans les nuages que les contradictions ou les récits superficiels des Historiens nous laissent sur le caractere des Peuples & sur les vraies causes de leurs révolutions.

Beaucoup d'Historiens ont excellé dans le détail des Batailles, des Traités de Paix, des Alliances & des Fêtes ; leur Histoire n'est jamais qu'un tableau théatral qui développe au spectateur tout le jeu des machines, mais leur en cache les ressorts. Quelques Ecrivains, mais en plus petit nombre, se sont attachés à saisir les mœurs des Peuples, d'autres ont pénétré jusques dans le sanctuaire de la politique pour lui dérober son se-

cret ; quelqu'ait été le ſuccès de ceux-ci, nous croyons que ceux-là ſe ſont plus aidés dans leurs découvertes par le caractere des Nations. Le Deſtin qui chez les Poëtes commandoit à Jupiter, n'étoit pas plus deſpotique que ne l'eſt le génie national ſur les opérations les plus relevées de la politique.

Or ce génie, ſelon notre Auteur, a la liaiſon la plus intime avec la Phyſique des climats, ſans diminuer toutefois la force de la Religion & des puiſſances légales, auxquelles il appartient de corriger ou de mettre à profit les influences des climats.

C'eſt en quoi notre Philoſophe ſe montre ſupérieur à ceux qui l'ont précédé dans l'application du Phyſique au Moral. Gallien, Polype & Platon lui-même ont donné à ce principe une étendue toute propre à le décréditer. Ana-

charſis ſe montra plus réſervé en tempérant les dégrés de cette influence, en aſſujettiſſant la puiſſance de l'atmoſphere à l'empire de la raiſon & aux puiſſances qui doivent elles-mêmes la gouverner. C'eſt cette bonne Philoſophie que ſuit notre Auteur.

Il part d'un fait. On ſait quelle eſt la vigueur des Septentrionaux, quelle eſt la foibleſſe & en même-tems la pénétration & la délicateſſe des Peuples du Midi. S'agit-il d'aſſigner ici à quel dégré, d'un pôle à l'autre, ces caracteres de vigueur ou de foibleſſe viennent ſe confondre? Eſt-il poſſible de ſaiſir toutes les nuances par leſquelles ils ſe rapprochent? Non ſans doute. Mais en articulant d'une maniere décidée le caractere des Peuples entierement Méridionaux & celui des hommes du Septentrion, en ſoutenant le raiſonnement par les

faits historiques, on peût esperer de caractériser par progression d'idées la plus grande partie de l'espèce humaine.

Il est nécessaire pour cet effet de fixer une division de la sphere; l'Auteur laissant disputer entre eux les Astronomes & les Géographes, place le point du Midi dans le cercle de l'Equateur, le point du Septentrion au sommet du Pôle, celui de l'Orient dans les isles Moluques, & celui du Couchant au Cap-verd. La Physique des anciens, jusqu'aux progrès dont nous sommes redevables à la navigation, est mêlée de beaucoup d'incertitudes. Dans les premiers siecles de l'enfance du Monde, tout a dû paroître merveilleux; beaucoup de préjugés alors & peu d'explications raisonnables; aujourd'hui tout paroît encore problême aux enfans.

Combien, par exemple, n'a-t-on

t-on pas varié ſur les cauſes de la différence de couleurs dans les hommes ? Les uns ont vû dans la couleur noire le ſigne imprimé ſur le front de Caïn, d'autres l'effet de la malédiction ſur les enfans de Chanaan. C'eſt donner aux couleurs un prix abſolu qu'elles n'ont certainement point par elles-mêmes. C'eſt confondre le beau de pure convention avec le beau eſſentiel. D'autres avec Hérodote ont trouvé la diverſité des couleurs dans celle des principes génératifs. Quelques-uns avec l'Auteur de *Vénus phyſique*, ont imaginé, pour peupler le Monde, une ſuite d'œufs de couleur différente, qui devoient ſe développer avec ordre, en donnant naiſſance aux différentes Nations; ſyſtême auquel il faut autant de principes pour ſe ſoutenir, qu'il y a de nuances dans toutes les couleurs de l'eſpèce humaine. Le cli-

mat & la vertu des productions du sol offrent une raison plus plausible, en attendant que nous soyons plus éclairés sur les vraies causes.

Après avoir assigné les points du Midi & du Nord, il convient de marquer les climats. A cet effet, l'Auteur partage en trois parties égales les 90 degrés qui se trouvent entre le Pôle & l'Equateur. Les trente premiers sont le *climat froid*, ceux qui touchent l'Equateur sont le *climat chaud*. Les trente qui se trouvent entre ces deux extrémités forment *le climat tempéré*. L'Auteur admet ensuite des sous-divisions en coupant en deux parties chacun de ces climats. Ces sous-divisions ne suffiroient pas pour rendre compte de toutes les vicissitudes qu'éprouvent les différens habitans du Monde. Chaque degré forme comme une nuance particuliere

dans le plus ou moins de température. Des chaînes de montagnes, des prairies, des rivieres corrigent le climat. Ces différences ne gênent point le principe de l'Auteur, elles serviront seulement à en déterminer les applications.

Les cheveux & les yeux servoient aux anciens à distinguer les différentes Nations; les yeux surtout exercerent beaucoup Aristote. Il prétendoit que le noir dominoit dans les yeux des Méridionaux, le verd dans les yeux des Peuples du Nord, & que les habitans de la moyenne région avoient les yeux bleus ou de couleur jaune-dorée, qu'on appelle *yeux de chévre.* Cette observation le conduisoit à des applications morales. Les yeux verds prognostiquoient, selon lui, un cœur dur & farouche, parce qu'ils annonçoient dans l'animal une cha-

leur violente. Le bleu ou même le noir prouvoit beaucoup de ſenſibilité dans les Méridionaux. Le jaune doré ſignifioit l'activité & l'intelligence des habitans de la moyenne région. On ne peut nier l'exiſtence de ces caracteres généraux, quoique ſujets à beaucoup d'exceptions. Ce n'eſt pas néanmoins le principal fondement de la thèſe de notre Philoſophe. C'eſt dans le ſang même des Nations différentes qu'il doit rechercher & qu'il recherche en effet les différences caractériſtiques des paſſions qu'on peut appeller paſſions meres.

Ce ſont d'abord les Anatomiſtes qu'il lui convient d'interroger. Il eſt conſtant d'après leur rapport que la chilification du ſang des Septentrionaux n'eſt point à quelques égards celle qui forme le ſang des Peuples du Midi. Ceux-là ont dans leur ſang beau-

coup de rapport avec le Sanglier & le Taureau ; ceux-ci ſemblent ſe rapprocher du Cerf & du Lievre. Quel peut-être dans la nature le principe d'une modification ſi différente & ſi oppoſée en apparence à la nature du climat ? Comment le ſang le plus chaud ſe forme-t-il ſous un climat glacé ? Ce problême s'explique, comme on ſait, par la contraction des pores ; & l'expérience de l'effet des ſaiſons différentes dans les régions témpérées, confirme le raiſonnement phyſique que donne ici l'Auteur.

Delà les Peuples du Nord ſe trouvent avantagés ſur tous les autres du côté de la vigueur ; & dans les terres où la ſupériorité des forces décidoit du ſort des Etats, les Septentrionaux dûrent ſe rendre redoutables au reſte de la Terre. Les Annales du Monde, dans leurs différentes époques,

fortifient cette conféquence. Cette puiffance originelle dans le Nord a dû former la deftinée des Empires avant que les puiffances acquifes des Peuples du Midi fuffent capables de quelque réaction. Ce n'eft qu'après un long développement de l'art de la guerre & de la politique, qu'on voit les Méridionaux balancer ou même repouffer la force des autres Peuples; mais jufques là c'eft du Nord que les Armées fondent comme un torrent fur les Nations Méridionales; les Affyriens fubjuguent la Chaldée, les Medes l'Affyrie, les Grecs la Perfe, les Parthes la Gréce. Ainfi Carthage eft la proie des Romains, les Romains cédent à la puiffance des Goths; les Arabes font domptés par les Turcs, les Turcs eux mêmes par les Tartares. C'eft encore ainfi que les parties méridionales de l'Europe & de l'Afie cédent au

choc impétueux des Scythes, des Tartares, des Huns, des Gots & des Vandales; & que quand Dieu menace son Peuple par la bouche des Prophetes, c'est toujours de l'Aquilon que doivent venir les fléaux; presque dans toute révolution on voit le Nord fondre sur le Midi, & ce n'est que par dégrés presqu'insensibles, que se forme le reflux des Peuples Méridionaux.

De ces faits il résulte une regle sûre pour apprécier le mérite d'une nation guerriere & la valeur d'un Peuple conquérant. Ce seroit prendre le change, que de confondre avec un véritable héroïsme une force, une ardeur, une impétuosité que le guerrier tient de la Nature, & que de faire honneur au génie des attributs du sang. C'est à cette idée que revient la réflexion judicieuse que fait notre Auteur.

Cette impétuosité du sang, cette vigueur de nerfs que produit un climat froid, s'altérent beaucoup par un froid excessif; ainsi ce que nous venons de dire des Peuples du Nord, ne peut s'entendre de ceux qui habitent les extrémités septentrionales.

Ce dégré de chaleur interne & cette force de nerfs reconnus dans les habitans du Nord, un Historien saisit facilement le caractere des passions qui leur sont naturelles. Avec une complexion aussi chaude, ils doivent sentir plus souvent & plus vivement la soif, cet appétit de l'humide qui doit contrebalancer l'ardeur qui les consume. Aussi, dit Tacite, personne en Germanie n'est deshonoré pour passer les journées entieres à boire; personne aussi ne supporte plus patiemment la faim & le froid que les Germains. C'est l'effet de la fermentation

continuelle de leurs humeurs.

Avec ce principe il ſera tout auſſi facile de rendre compte de la diverſité du ſon de la voix dans les différens Peuples. Cette chaleur exceſſive qui conſume intérieurement l'habitant du Nord, en diminuant l'élaſticité des organes, ne peut former qu'une voix dure & enrouée, tandis que le froid intérieur doit donner aux Peuples Méridionaux une articulation aiſée, une voix délicate & agréable. Delà même encore le génie des langues du Nord & du Midi, & la différence entre cette multitude de conſonnes qui ſe heurtent rudement, & cette diſtribution de voyelles qui ſe ſuccédent avec douceur.

Avec ces diſpoſitions, chaque Peuple doit habiter, autant qu'il eſt poſſible, ſon climat. Comme les ſaiſons qui ſe ſuccédent nous font paſſer périodiquement d'un

état de force à celui de l'affaissement, on voit tout ce que les Peuples du Nord ont à perdre, lorsqu'ils passent dans les Régions Méridionales. César le savoit, & il dut principalement à cette science la rapidité de ses conquêtes dans les Gaules. C'est aussi le jugement qu'en porte Tacite. *La valeur des Cimbres*, dit Plutarque dans la vie de Marius, *diminuoit à mesure que les chaleurs s'augmentoient*. Chaque fois que les Allemands viendront combattre en Espagne ou en Italie, ils donneront une preuve de plus à cette assertion. L'Auteur qui remonte volontiers aux grands principes, fait sentir dans un autre endroit que cet abattement d'un Peuple qui dégénére de sa force sous un Ciel brûlant, étoit le contrepoids nécessaire pour balancer cette vigueur à laquelle rien n'eût pu résister, soit dans les climats méri-

dionaux, ſoit même dans les climats tempérés.

A l'égard de ceux ci, notre Philoſophe fait ſentir toute l'irrégularité que doivent donner aux habitans de la moyenne région les diverſes influences des climats extrêmes. Selon que les Peuples ſe rapprochent du Nord ou du Midi, leur complexion doit s'en reſſentir; & le climat tempéré n'étant que le mélange des deux autres, leurs paſſions & leurs qualités doivent offrir le ſpectacle d'une viciſſitude continuelle, ſelon que le froid ou le chaud dominent. Il n'en eſt que plus difficile de ſaiſir leurs traits caractériſtiques. « Tantôt, dit l'Au-
» teur, la bile jaune ſurmonte en
» degrés d'efferveſcence la bile
» noire, & tantôt celle-ci domine
» ſouverainement ſur l'autre. De
» cette inſtabilité, ſoit dans la

» qualité, ſoit dans la quantité des » humeurs radicales, ſe forme un » composé mixte qui varie lui-» même, ſuivant la ſucceſſion des » circonſtances. Delà ce change-» ment ſi ſubit dans les conſtitu-» tions, ces ſentimens ſi équi-» voques, ces appétits momenta-» nés » &c.

Dans la ſuite de ce chapitre, qui devroit ne traiter que des habitans de la moyenne région dans leur rapport avec les climats extrêmes, on trouve un morceau bien fait ſur les contradictions apparentes que quelques Hiſtoriens ont apperçues dans les Peuples du Nord & du Midi, & qu'il eſt aiſé de réſoudre, quand on fait attention que le Scythe n'a gueres perdu ſa bravoure qu'en approchant des terres Auſtrales, & ainſi des ſoldats Méridionaux. Il nous ſemble que tout ce détail appartenoit au chapitre précédent. Il

ſuffiſoit d'obſerver dans celui-ci que les hommes qui habitent ſous la Zône tempérée, peuvent s'expatrier plus facilement que les habitans des climats extrêmes, les viciſſitudes des ſaiſons leur faiſant éprouver ſucceſſivement un état approchant ou du froid de la Laponie, ou des chaleurs dévorantes de la Guinée. Il leur eſt donc plus aiſé de faire la guerre avec ſuccès dans les divers climats.

Les climats ayant ſur les corps une auſſi grande influence, les loix de l'union de l'ame & du corps établiſſant entre ces deux ſubſtances la relation la plus intime, on demandera quelle variation la diverſité des climats peut apporter dans les eſprits? Les obſervateurs de la Nature ont décidé que les ames & les corps étoient dans des relations contraires; & dès-lors les qualités in-

tellectuelles seront en raison inverse des qualités animales. Ainsi les Méridionaux se vengeront par la délicatesse & la pénétration de l'esprit de la force du corps qui leur manque, & les Peuples du Nord se verront dédommagés par une complexion robuste & par une impétuosité naturelle qui rendront toujours leur choc redoutable.

Des qualités aussi extrêmes dans l'esprit que le sont eux mêmes les climats, sont trop éloignées d'un juste milieu pour former un bon esprit de gouvernement. C'est, selon notre Auteur, chez les Citoyens de la moyenne région qu'il faut rechercher ce précieux avantage. « Moins ingénieux à certains égards que les habitans du » Midi, ils les surpassent du côté » du jugement... Plus spirituels » & moins audacieux que les Septentrionaux, ils savent prévoir

» & réprimer à propos l'ardeur » de leur courage. » C'eſt la prudence qui ſe joint à la force, & dans ces deux qualités ſe trouvent les grands reſſorts de toute puiſſance politique.

Avec des paſſions moins tumultueuſes, avec un heureux concours de qualités qui ſont abſolument oppoſées, lorſqu'elles ſont extrêmes, les Romains jetterent les fondemens de cette grandeur qui étonna l'Univers, & qui ſe fait admirer encore après ſa chûte. « Ils ſurent allier à pro» pos les exercices du corps avec » ceux de l'eſprit, & ſe familia» riſer avec la Lutte & la Mu» ſique, ſuivant le conſeil de » Platon. »

L'Auteur traite dans le chapitre ſuivant de la diſtribution des qualités naturelles relativement aux divers climats, & en particulier de celles des Septentrio-

naux. Il résulte de ce partage inégal des dons de la Nature une harmonie réguliere qui ne cesse d'attester la sagesse de son Auteur. A l'égard des habitans du Nord, on ne peut nier qu'ils n'ayent eu dans l'idée de la plûpart des Historiens une réputation de justice & d'innocence, tandis qu'on n'a cessé de déclamer contre l'artifice & la perfidie des Peuples du Midi. Notre Philosophe en juge différemment, & trouve beaucoup à rabattre d'une vertu à laquelle, selon lui, la réflexion a peu de part. Cependant, comme il le dit après, les Peuples du Nord ont moins de moyens de modérer leurs appétits & de refréner la fougue de leurs passions, il nous semble que ces obstacles doivent diminuer l'horreur des vices qu'il leur reproche, & donner un prix aux vertus que leur ont accordé les anciens Historiens.

Cet endroit présente une petite contradiction.

Pour développer son sentiment, l'Auteur a recours au physique des passions des Peuples Septentrionaux. Nous croyons que ce morceau pouvoit être plus lumineux. On sera plus satisfait de la partie morale, où il caractérise les passions extrêmes de ces Peuples. « Ils ne sont gueres courageux sans » entrer en fureur, prudens sans » être saisis de crainte, économes » sans être avares, généreux sans » être prodigues, séveres sans » être durs, agréables sans être » libertins. Leurs goûts excessifs » se montrent à découvert dans » toutes les occasions .... De » semblables mœurs dans un Peu- » ple prouvent avec évidence la » vérité de cette maxime, savoir » qu'il y a plus de défauts dans » l'humeur que dans l'esprit de » l'homme. » L'Auteur nous sem-

ble donner un peu trop d'étendue à ce principe, lorsqu'il dit plus hant *que les passions dans les autres climats ne sont que des vertus naissantes.*

Cela devient encore plus sensible quand on voit l'Ecrivain débuter, dans le chapitre qui concerne les Méridionaux, par ce caractere : « la jalousie, l'amour de » la vengeance, l'ambition & le » goût des voluptés, telles sont » les passions qui agitent communément l'ame des Peuples du » Midi. » L'œil le plus indulgent pourra t-il appercevoir dans ces passions *des vertus naïssantes ?*

Un mot de Platon sur les qualités des Phéniciens donne occasion de relever dans cet ouvrage la profession du Commerce, contre une Dissertation imprimée dans le VIII^e volume *de l'Histoire critique de la République des Lettres*, contre l'opinion même

de l'Auteur de l'*Esprit des Loix*. Platon ſans doute avoit trop dit en attribuant au génie commerçant des Phéniciens la fourberie & la cruauté de ces Peuples. Nous croyons cependant que la réputation des Phéniciens, ainſi que des Carthaginois, ne peut pas être miſe entierement ſur le compte de leur climat. Nous ne demandons ici à l'Auteur que de rappeller ſes principes. L'intérêt qu'il reconnoît ailleurs pour le grand mobile des actions humaines, & auquel la force du climat ſe trouve elle-même ſubordonnée, ne doit il pas agir vivement ſur un Peuple dont l'eſprit eſt livré entierement à la ſcience des comptoirs, ſurtout lorſqu'il eſt ſecondé par l'humeur radicale qui circule dans les veines des Méridionaux? Cette humeur a, dans le ſyſtême de notre Auteur, d'étranges effets. C'eſt « une bile noire qui s'al-

» lume aiſément, s'aigrit auſſitôt, » fermente avec vivacité, & pro» duit un déſordre dans l'organi» ſation naturelle..... Delà un » aſſemblage irrégulier de poli» teſſe & de groſſiereté, de fiévre » & de ſang froid, de lenteur & » d'activité, de prudence & de dé» lire, d'avarice & de prodigalité, » d'audace & de timidité &c &c.» Voilà des maladies réelles ; mais l'Auteur de la Nature a pourvu au reméde, en donnant à ces Peuples une intelligence ſupérieure & une très-vive pénétration, qui les mettent en état de ſoumettre aux préceptes moraux toute la force de leur atmoſphere. Alors dans un même climat les hommes préſentent entre eux le contraſte le plus ſenſible entre les mœurs primitives & les vertus acquiſes, ſelon que les loix de la Religion ou celles du gouvernement acquierent plus de force. Cette do-

cilité de la Nature paroît appartenir davantage au climat méridional.

Après avoir discuté les propriétés des différens climats & l'influence de l'atmosphere sur les esprits & les cœurs, l'Auteur fait voir que les vices doivent, en suivant l'ordre physique, être aussi extrêmes que les climats. Nous avons dans le chapitre XIII les causes naturelles de la fureur & de la folie. Le germe de la premiere est dans cette bile noire, dont l'acrimonie venant se joindre à l'ardeur du climat, fait évaporer l'humide radical, durcit les visceres, & donne aux fibres un ton plus rude; cette bile allumée qui agite les sens avec véhémence, suffit pour inspirer la fureur. Tel étoit le caractere impétueux d'Ajax, telle étoit la fureur d'Achille.

Au Nord, ce n'est point la bile

noire, mais l'exceſſive abondance du ſang & ſa chaleur qui altérent la raiſon ; la folie doit y dominer comme la fureur au Midi. La bile noire & la bile jaune paroiſſent les deux agens principaux des paſſions les plus fortes, quand aucune cauſe étrangere ne contrebalance leur effet. L'Auteur revient plus d'une fois à ce principe, dont le développement étendu auroit dû ſervir d'introduction à ſon ouvrage ; les applications ſe fuſſent préſentées enſuite avec plus d'ordre, & n'auroient point rompu le fil des raiſonnemens de la morale & de la politique. Au lieu de cette méthode, nous trouvons pluſieurs chapitres qui euſſent beaucoup mieux figuré à l'entrée de *la Phyſique de l'Hiſtoire*, que dans l'ordre où l'Auteur les place. Tel eſt, par exemple, le chapitre XVI. dont le titre eſt preſque auſſi gé-

néral que celui de l'ouvrage entier. On y traite *de la Nature & des qualités particulieres des différentes Régions relativement aux habitudes tant physiques que morales des Peuples.* Ce défaut nous a frappé dès la premiere lecture. C'est encore ainsi qu'au Chapitre XX. l'Auteur revient à faire valoir les avantages des climats tempérés pour la bonté du Gouvernement & le maintien d'une bonne Magistrature que nous avons observé ci-dessus. Il est vrai que quelquefois ces idées se présentent par maniere d'additions & de supplément ; mais on conviendra qu'un Ecrivain, maître de sa matiere, peut mettre ses Lecteurs à portée de s'en passer, & donner par là un mérite de plus à son ouvrage.

Si l'imagination est une des premieres facultés de l'homme, elle

eſt auſſi une des premieres qui ſoient frappées de l'influence des climats. « Sa puiſſance répond à » la variété de ſes fonctions .... » elle joint ce qui étoit ſéparé, & » ſépare ce qui étoit uni; elle » mêle les images enſemble, les » diſpoſe, les arrange, deſſine » de nouvelles Ordonnances, & » forme à ſon gré des monſtres » hideux ou des perſonnages ac- » complis. » L'Auteur nous pa- roît enſuite ſaiſir aſſez bien la Phyſique de cette faculté; & des principes d'Anatomie qu'il établit, il conclut que l'imagination doit être plus vive & plus brillante au midi qu'au Nord. Son organe eſt dans les eſprits vitaux dont l'acti- vité doit ſouffrir beaucoup de l'hu- midité des têtes ſeptentrionales. Ce n'eſt pas que tout autre Peuple que celui de la Zône brulante ne puiſſe avoir au moins quelque

portion

portion de cette belle faculté, selon qu'ils savent en ménager les ressources ; mais il est constant que le Midi peut revendiquer les bienfaits les plus signalés de cette puissance, & que les autres Peuples ne les ressentent qu'à proportion qu'ils ont plus de rapport avec le tempérament des Méridionaux. On lira avec plaisir dans le dix septieme chapitre un morceau bien écrit sur les avantages de l'imagination, quoiqu'à la réflexion il puisse paroître un hors d'œuvre, eu égard à l'objet principal ; en voici quelques traits:
» Comme l'imagination a, de l'aveu de tous les Naturalistes, un pouvoir singulier sur tous les organes des passions, il suffit qu'elle se joue un instant pour créer au dedans de nous-mêmes mille petits plaisirs qui dédom-

» magent assez bien des joies plus » vives que nous pourrions re» gretter... Ce qui donne en» core à l'imagination bien réglée » un avantage supérieur aux autres » facultés de l'esprit, c'est qu'elle » a la puissance de faire sur les » ames à peu près les mêmes im» pressions que fait le régime sur » les tempéramens. Elle peut, » comme lui, en développer les » vertus, en corriger les vices na» turels. » Ceci nous sembleroit appartenir bien moins à l'imagination qu'à la faculté qui doit la régler. Ce qui suit est véritablement du ressort de l'imagination. » Par la rapidité singuliere de » son action, elle est capable d'é» veiller un esprit languissant; » par la magnificence des por» traits qu'elle dessine, elle per» fectionne le goût, & éleve par » degrés le génie. Habile à don-

» ner de la figure & de la cou-
» leur à des êtres qui n'en sont
» pas eux-mêmes susceptibles,
» elle soumet à la curiosité du
» Philosophe & à l'examen du
» Sage un certain monde tout
» nouveau qui les charme, les
» instruit & les remplit d'admi-
» ration » . . . . . L'imagination écoute les sens, mais c'est pour leur dicter ensuite sa loi. « C'est
» elle qui les diversifie, qui les
» travestit à son gré, qui les cap-
» tive & qui leur détermine la
» route qu'ils doivent tenir; sans
» elle les sensations n'ont presque
» rien de piquant; les objets les
» plus parfaits perdent une partie
» de leurs graces &c. »

Après avoir établi l'influence des différens climats sur le génie des différens Peuples, l'Auteur nous paroît donner une idée fort juste & fort élevée de l'harmonie

générale qui résulte de cet ordre de relations, qui embraſſe tous les êtres du Monde. D'abord c'eſt un enchaînement de rapports de Nations à Nations auſſi facile à appercevoir, que l'eſt dans la ſociété celui d'hommes à hommes. Ici les claſſes ſont différentes, les emplois ſont variés, & là les goûts ſe partagent, & cette répartition ſemble déterminer une correſpondance auſſi néceſſaire. Il y a trois climats diſtingués, comme trois ordres de Citoyens. Cette précieuſe inégalité n'annonceroit-elle pas, dit l'Auteur, que la premiere fin de la création étoit de ne faire de toutes les parties de la Terre qu'un même Etat, & de tous les hommes qu'une ſeule famille?

Autre aſpect de cette économie générale qu'on peut enviſager comme une Monarchie univerſelle. L'Habitant du Midi dont

l'intelligence eſt plus raffinée, pourra ſe comparer à cette claſſe d'hommes qui dans un Etat ſe dévoue à la ſcience & au gouvernement ſpirituels. Le Nord figurera cet ordre de Citoyens qui s'occupent des travaux les plus pénibles; les Politiques, les Magiſtrats ſeront repréſentés par ces Peuples de la moyenne région, dont les paſſions ſont plus en équilibre. Le corps humain lui-même, dans les parties principales qui travaillent ſans ceſſe au ſoutien & à l'accroiſſement de toute la machine, laiſſe entrevoir des rapports ſenſibles avec la diſtribution des climats.

Ainſi les trois âges de l'homme comparés aux trois ordres principaux des habitans de la Terre, peuvent accréditer encore l'hypotheſe d'une uniformité de rapports dans la compoſition du Monde

entier. Tous ces morceaux d'imagination, embellis par la plume de notre Philoſophe, ſont une preuve de plus du pouvoir & de la richeſſe de cette belle faculté. Quoique l'Auteur de la *Phyſique de l'Hiſtoire* ait manqué quelquefois de méthode dans ſa compoſition, & que ſon ſtyle en pluſieurs endroits ſente un peu trop le Rhéteur, le Lecteur trouvera dans cet ouvrage tant de choſes agréables & bien réfléchies, qu'il en oubliera facilement les defauts. La table alphabétique n'a pas été aſſez ſoignée, il s'y ttouve même des renvois biſarres.

ARTICLE XXXV.

MÉMOIRES DE LITTÉRATURE, tirés des Registres de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, depuis l'année 1758, jusques & compris l'année 1760. Tom. XXX. in-4°. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1764.

I. LE premier Mémoire de ce Recueil a pour Auteur M. de Burigny, & pour sujet *la Vie d'Hérode Atticus*. C'est l'Histoire d'un Rhéteur fort célébre dans son tems, que son mérite éleva à une grande fortune qu'il consacra à l'utilité publique. Il paroît que ce sentiment patriotique étoit héréditaire, par un trait que cite M. de Burigny de Julius Atticus,

Pere d'Hérode. Il trouva un trésor dans sa maison. La crainte d'être poursuivi par les Officiers du fisc, le lui fit déclarer à l'Empereur Nerva. Le Prince lui en laissa la pleine disposition; & sur ce qu'Atticus insistoit pour se décharger d'un trésor trop considérable pour un particulier, Nerva lui répondit *que Mercure lui ayant fait ce présent, il étoit le maître d'en user & même d'en abuser.* Atticus ne s'en servit que pour prodiguer aux Athéniens les plus grandes libéralités en les régalant splendidement, & en se rendant la ressource continuelle des familles malheureuses. Livré aveuglément à ses affranchis, il alla jusqu'à dépouiller en grande partie son propre fils pour donner à chaque Athénien une mine d'argent par chaque année. Après la mort de son Pere, Hérode Atticus parvint

à réformer des dispositions si préjudiciables à ses intérêts.

Hérode naquit à Marathon, lieu si célébre par la victoire de Miltiade. Il s'annonça de bonne heure par des dispositions avantageuses pour le genre de mérite qui alors faisoit presque seul le grand-homme. Tout bel esprit, tout savant, tout homme d'Etat même vouloit être Rhéteur. Le genre oratoire avoit eu au siecle d'Auguste un si grand éclat, que l'impression qui en restoit pouvoit faire regarder cette carriere comme la route des honneurs & de la plus grande célébrité. Hérode Atticus eut pour se former au talent de la parole les plus grands maîtres d'alors. Ils enseignoient à Smyrne; un des plus connus étoit Favorin, natif d'Arles dans les Gaules; dont Aulugelle nous a conservé quelques ouvrages. L'éloge de Thersite & celui de la

fievre-quarte, prouvent que ce Rhéteur ne cherchoit point ses ressources dans les sujets qu'il vouloit traiter. On cite de lui un bon mot au sujet de l'Empereur Adrien qui le chicannoit sur la Latinité d'une expression, & auquel il céda fort paisiblement *Est-ce que vous ne voulez pas*, répondit-il à ceux qui s'étonnoient de cette modestie, *que je croie qu'un homme qui a trente légions est plus habile que moi ?*

M. D. B. passe ici en revue plusieurs Savans qui contribuerent à former les premieres années d'Hérode Atticus. Son premier essai en fait de harangues ne fut pas heureux ; il resta court devant l'Empereur Adrien. Il falloit que le préjugé sur le mérite de la mémoire fût déja bien établi, puisqu'Hérode voulut de dépit aller se jetter dans le Danube. Hérode enseigna à Marathon, & eut un

grand concours de disciples. Ayant appris qu'Alexandre, autre Rhéteur, étoit à Athenes; il s'y rendit pour lui donner une espèce de défi. Son éloquence fit beaucoup d'impression sur Alexandre qui le combla d'éloges. Hérode en revanche l'accabla de présens. On auroit dit que ces actions publiques, où l'on faisoit assaut d'éloquence, avoient toute l'importance d'une bataille.

On assure qu'Hérode forma des disciples d'un mérite reconnu. Celui dont le nom a passé jusqu'à nous avec plus de célébrité est Aulugelle qui, dans ses *récits Attiques*, nous a conservé plusieurs anecdotes de la vie & des leçons d'Hérode.

Nous ne rapporterons que celle-ci. « Un homme vêtu d'un » manteau se présenta devant Hé» rode & ses disciples avec une » barbe qui lui descendoit jusqu'à

» la moitié du corps. Hérode voulut savoir qui il étoit. Le mendiant répondit d'un ton grondeur, *qu'il étoit Philosophe*, & » qu'il s'étonnoit de la question, » puisque cela sautoit *aux yeux*. » *Je vois bien*, répliqua Hérode, » *la barbe & le manteau*, *mais je* » *ne vois pas encore le Philosophe.* » *Prouvez-nous que vous l'êtes.* » Quelqu'un de la compagnie » ayant dit que c'étoit un homme » qui étoit dans l'habitude de » mendier & d'insulter ceux qui » le refusoient ; alors, dit Hé- » rode, *donnons lui, parce que* » *nous sommes des hommes*, *quoique peut-être il ne le soit pas.* » *Tanquam homines, non tanquam homini.* »

Hérode eut l'honneur d'élever les deux fils de Tite-Antonin. L'éducation d'un homme tel que Marc-Aurele, est le plus grand éloge de son maître. Ce fut là

caufe de fa fortune qui l'éleva juf-qu'au Confulat, l'an de J. C. 143. Il fut nommé enfuite Préfet des villes libres de l'Afie, Préfident des Panellènes & des Panathé-nées, (*a*) où il fut couronné. Hérode fe montra très-magnifique dans ces différens poftes. Il s'il-luftra par beaucoup d'ouvrages pu-blics, tels que le Théatre d'A-thenes, celui de Corinthe. Phi-loftrate détaille beaucoup d'autres monumens dont on lui eft rede-vable, tels que les Statues de l'If-thme, le coloffe de l'Ifthme & d'Amphitrite, le Dauphin de Melicerte, le Stade de Delphes en l'honneur d'Apollon, &c. Tant de bienfaits devoient trou-ver de la reconnoiffance dans les Peuples. Hérode, comme il ar-

(*a*) Les Panathénées étoient des fê-tes en l'honneur de Minerve, qui fe cé-lébroient tous les ans à Athenes.

rive assez ordinairement, se vit louer par des inscriptions publiques, & déchirer par des ennemis secrets. Il fut obligé de venir se justifier à la Cour de Marc-Aurele qui n'étoit pas disposé en sa faveur, mais qui eut assez d'équité pour ne pas le laisser succomber à l'acharnement de ses ennemis. Dégouté des grandes Places & de la vie orageuse à laquelle elles exposent, Hérode se retira dans l'Attique où il éprouva le retour des bontés de Marc-Aurele. La mort de sa femme Regille le trouva très-sensible; cette douleur n'empêcha point qu'il n'essuiât à cette occasion un chagrin très-vif en se voyant accuser juridiquement d'avoir été l'auteur de sa mort. Il fut renvoyé absous. Jusqu'à l'âge de soixante & seize ans qu'il mourut à Marathon, il ne cessa d'avoir dans la Grece de grands admirateurs & des enne-

mais très-puissans. On put lui reprocher une bonté excessive pour ses affranchis ; il paroît, comme nous avons vû plus haut, que c'étoit une défaut de famille. Les ouvrages d'Hérode Atticus ne nous ont point été conservés. La déclamation περὶ πολιτείας, qu'on trouve sous son nom, ne répond point à l'idée qu'Aulugelle, Philostrate & Suidas nous donnent de ce célébre Rhéteur. C'est des traits épars dans ces Auteurs que M. de Burigny a composé avec beaucoup d'ordre la Vie d'Hérode Atticus, & a su la rendre intéressante.

Cet Académicien discute ensuite deux Inscriptions découvertes il y a cent-cinquante ans, sous le nom d'Hérode & sous celui de Regille son épouse.

II. M. le Beau le cadet, examine ensuite dans son Mémoire le dessein d'Aristophane dans la

Comédie intitulée : Ἐκκλησιάζουσαι, *Concionatrices*. On avoit cru que ce Comique n'avoit eu en vue dans cette pièce que de tourner en ridicule le gouvernement d'Athènes. Il est certain qu'en général Aristophane ne manquoit aucun des traits qui pouvoient amuser le Peuple aux dépens de la République. Mais chaque pièce a un dessein particulier, & la Comédie en question paroît en avoir un très-caractérisé, & tout autre que la censure du gouvernement d'Athènes. Un argument ancien de cette Comédie où il est dit assez clairement qu'Aristophane s'y propose de jetter du ridicule sur la République de Platon, a donné occasion à notre Auteur de comparer avec les principes de ce Philosophe le dessein & les saillies du Poëte comique. Ce parallele est traité avec beaucoup de justesse & d'intelligence. Voici

le plan de la Pièce. Les Athéniennes à l'instigation d'une d'entre elles nommée *Praxagora*, femme ambitieuse & éloquente, entreprennent de se soustraire à la domination des hommes; elles projettent une République dont un principe fondamental est la communauté des biens, des femmes & des enfans, à condition cependant qu'à l'égard des femmes, les vieilles & les laides seront toujours préférées aux jeunes & aux belles. Cette condition peut passer pour une *charge*, imaginée par le Poëte pour donner plus de sel à la plaisanterie. La conduite de la pièce est très-bien liée & pleine d'agrément. Aristophane place sur la scène un homme d'un caractere vrai & naïf, dont les objections jettent beaucoup de ridicule sur la République féminine & sur le systême de la Communauté. Cependant,

en exécution de ces nouvelles loix, plusieurs Citoyens s'empressent d'apporter leurs effets ; mais trouvent dans la réflexion encore plus de raison pour retenir leur bien que pour le laisser. Un jeune homme qui survient au milieu de toutes ces femmes, met en joie leur jalousie, & fait une scène très-plaisante, mais que la décence de nos mœurs ou de notre langage ne permet point à l'Auteur de décrire. C'est par cette scène que se termine la Pièce.

Il s'agit maintenant de comparer toute cette Ordonnance théatrale & ce nouveau Code des graves Athéniennes avec les principes de la République de Platon. La Politique de ce Philosophe, ainsi que le badinage d'Aristophane peuvent se réduire à trois points, savoir : que les Citoyens vivent en commun, de maniere que l'un ne posséde pas plus que

l'autre ; que les femmes ſoient communes, & que les enfans regardent comme leurs peres ceux qui ſeront plus avancés en âge. Cette communauté de biens eſt établie par Platon dès ſon troiſieme Livre ; il y revient enſuite pluſieurs fois dans les autres. Cette légiſlation ne ſemble regarder d'abord que les Magiſtrats ; mais l'intention du Philoſophe ſe décéle dans mille endroits, & l'on s'apperçoit qu'il veut rendre cette communauté générale entre tous les Citoyens. C'eſt dans le cinquieme Livre que chez Platon, Socrate déclare plus nettement ſon idée ſur la communauté des femmes & des enfans, quoiqu'avec pluſieurs reſtrictions.

Ce qu'Ariſtote avoit cenſuré dans ce ſyſtême par de ſolides raiſonnemens, Ariſtophane le releve avec encore plus de ſuccès par d'ingénieuſes plaiſanteries. Il faut

lire dans ce Mémoire les Scènes que notre Auteur a traduites, & qui rapprochées des loix de Platon, servent à fortifier le raisonnement de M. le Beau, & à donner une idée juste du dessein principal d'Aristophane dans sa pièce des *Orateurs femelles.*

III. Le Mémoire suivant est du même Auteur. M. le B. y disserte sur le *Plutus* d'Aristophane, & sur les caracteres assignés par les Grecs à la Comédie moyenne.

Les Savans qui ont traité du genre dramatique, ont distingué trois âges dans la Comédie: la Comédie ancienne qui se termine à la fin de la guerre du Peloponese, ou à l'établissement des trente Tyrans; la Comédie moyenne qui s'étend jusqu'au regne d'Alexandre; enfin la Comédie nouvelle qui commença avec les exploits de ce Conquérant. L'ancienne Comédie & la

nouvelle ont des caractères trop distingués pour qu'on puisse les confondre. Il n'en est pas de même de la Comédie moyenne dont il est bien plus difficile de saisir la nuance. C'est à celle-ci que s'attache notre Académicien : son objet est d'établir ce qu'elle peut avoir de commun avec les deux autres, & les changemens qui la distinguent. Il cherche dans Aristophane une pièce qu'il puisse rapporter au moyen âge de la Comédie. *Plutus* lui semble le plus propre à remplir son objet. Pour y réussir il est nécessaire qu'il se trouve chez les anciens Auteurs au moins quelques regles fixes qui appartiennent à la Comédie moyenne. Le Grammairien Platonius est le seul qui ait jetté quelques idées sur cette matière. M. le Beau les développe. Son Mémoire a trois parties : dans la premiere il examine les changemens

que Platonius assigne à la Comédie moyenne ; il compare dans la seconde le *Plutus* d'Aristophane, avec une pièce de la vieille Comédie ; & dans la troisieme il expose les rapports du Timon de Lucien avec le Plutus d'Aristophane.

L'époque de la moyenne Comédie tient à la révolution qui se fit alors dans l'ordre politique. Les Athéniens naturellement satyriques & jaloux de leur liberté, avoient donné jusqu'alors aux Poëtes la licence de les venger publiquement & par les personnalités les plus odieuses de tout Magistrat ou de tout Citoyen dont ils croyoient avoir à se plaindre. Une pareille liberté parut importune aux trente Tyrans ; ils sentirent tout ce qu'ils perdroient de leur autorité, quand les ressorts de leur gouvernement seroient à la discrétion du premier

farceur auquel il prendroit fantaiſie de les décréditer dans l'eſprit du Peuple.

Cette licence que ſembloit autoriſer le Gouvernement républicain, paroîtra toujours un vice eſſentiel, lorſqu'elle mettra à la portée du Peuple la manœuvre intérieure des affaires, qu'il ne peut jamais bien apprécier. Le Peuple, n'eût-il d'autre paſſion que l'envie, ne ſera jamais le Juge de ſes Maîtres ſans en être le Cenſeur. D'ailleurs quand on ſent la force du ridicule, on ſait qu'il n'eſt rien de ſi ſacré qu'il ne puiſſe affoiblir.

Les trente Tyrans ſe ſentirent aſſez forts pour réprimer cette licence; ils le firent, mais par degrés. On peut réduire à quatre les premiers changemens qu'ils opérerent dans la Comédie, & qui conſtituent la Comédie moyenne; ce ſont, la défenſe des perſon-

nalités, le retranchement des chœurs de Musique, le choix du sujet & les Masques. Excepté la réforme des Chœurs de Musique qui n'étoit que de pure économie puisque les Chœurs subsisterent, comme partie dramatique; les trois autres points parurent nécessaires aux Magistrats pour le maintien & le respect de leur autorité.

En effet, les personnalités allerent si loin qu'elles dégouterent les Athéniens eux-mêmes, parce que le Poëte n'épargnoit pas plus le simple Citoyen que le Magistrat. La premiere loi contre les personnalités fut portée par Antimachus qui avoit à s'en plaindre, & qui trouva dans les trente Tyrans un intérêt très-réel à autoriser sa loi. Il fut donc défendu de nommer personne dans les Comédies. Nous avons parlé du changement dans les Chœurs, qui ne

réformoit que la Muſique, comme diſpendieuſe. Le troiſieme changement fut dans le choix du ſujet. Il ne fut plus permis, ſelon Platonius, que de parodier les anciens Poëtes, ou tout au plus, comme nous le dirons, de traiter quelque apologue. Le changement des Maſques n'étoit point indifférent. Avant cette loi un Maſque étoit le portrait reſſemblant de celui qu'on vouloit tourner en ridicule, auquel on aſſocioit quelquefois d'autres Maſques biſarres. On ne conſerva que ceux-ci qui devinrent de plus en plus groteſques par la crainte de reſſembler à quelque viſage Macédonien.

Or en appliquant ces regles au Plutus d'Ariſtophanes, non à la premiere Comédie qu'il donna ſous ce nom, la quatrieme année de la XCII^e Olympiade, & qui n'exiſte plus, mais à la ſeconde

qui fut jouée vingt ans après, on retrouve dans cette pièce pluſieurs des changemens qui appartiennent à la Comédie moyenne. 1°. Dans le *Plutus* tous les noms ſont feints; ils expriment ou le rolle de l'Acteur, ou un caractere générique; d'ailleurs la ſatyre s'y trouve très-enveloppée. 2°. Il ſe trouve dans les Chœurs du *Plutus* peu de vers ſuſceptibles de muſique. D'ailleurs ces Chœurs n'ont dans cette pièce ni la même fonction ni les avantages qu'ils avoient dans la vieille Comédie. Dans celle-ci, le Chœur reſtoit quelquefois ſeul; au lieu que dans celle-là il s'entretient toujours avec un perſonnage de la pièce. Le Chœur de la vieille Comédie étoit compoſé de perſonnages burleſques, qui par leurs bouffonneries faiſoient diverſion à l'action principale du Drame; or c'étoit cette action même que dans la Comédie

moyenne le Chœur étoit chargé de continuer. C'est alors que prit naissance cette regle, que déve-loppe si bien dans la suite le plus grand maître de la Poësie :

..... Neu quid medios intercinat actus
Quod non proposito conducat & hæreat aptè (a).

Cette regle se trouve fidèlement observée dans *Plutus* ; le Chœur y fait partie de l'action, & y soutient l'intérêt du Drame.

Quant au choix du sujet, ce n'est plus un Magistrat, un Citoyen connu, qu'on produit sur la scène; *Plutus* est une pure fiction dont le Poëte se sert pour censurer l'injuste répartition des richesses. C'est un apologue dont la morale tend à prouver que si

(a) Horat. *de Arte Poëticâ.*

Plutus qu'on repréſente aveugle, recouvroit un jour la vue, les richeſſes n'abandonneroient jamais la vertu. On peut ajouter encore que tous les perſonnages de cette Pièce ſont également de fiction, ainſi que l'obſerve M. le Beau.

Ceci prouvé, ce qui regarde les Maſques ſemble n'avoir pas beſoin d'autre preuve ; dès-là qu'on avoit ſupprimé les perſonnalités, les Maſques reſſemblans devoient être également retranchés. Néanmoins on pourroit dire qu'après la réforme des perſonnalités & des ſujets réels, le Poëte Comique pouvoit bien s'être réſervé la reſſource des Maſques reſſemblans, pour déſigner au moins ceux qu'il n'auroit oſé attaquer de front ; Nous croyons que voilà ce qui a pû tromper quelques Commentateurs latins qui prétendent que dans la Comédie moyenne, les Maſques devinrent

plus ressemblans que jamais. Leur opinion pourroit être fondée, si, comme dans *Plutus*, on eût traité ordinairement des Apologues ; mais comme la loi étoit de s'attacher aux anciens Poëtes & à leurs ouvrages, on dut naturellement préferer sur le théatre des Masques grotesques qui pouvoient faire rire le Peuple, à des portraits de personnages un peu antiques, qui l'auroient médiocrement intéressé. Ce raisonnement nous semble pouvoir encore fortifier l'opinion de M. le Beau.

En comparant le *Plutus* avec la Comédie des *Grenouilles* du même Poëte, mais beaucoup antérieure, on sent encore mieux tous les progrès qu'avoit fait la réforme du Théatre, soit pour la décence de la satyre, soit pour la conduite de la pièce. Dans la

vieille Comédie, le titre de la Pièce ne regardoit quelquefois qu'un simple incident. En effet, les Grenouilles ne sont autre chose dans la Comédie qui porte ce nom, qu'un Chœur qui croasse sur les bords du Styx, lorsque Bacchus passe ce fleuve dans la barque de Caron, pour aller chercher aux Enfers Eschyle. On ne saisit pas d'abord ce qu'elles ont de commun avec Euripide qui est l'objet principal de toute cette satyre. Au lieu que dans *Plutus* le titre de la Pièce en donne l'idée; la satyre est plus ménagée que dans *les Grenouilles*. Il est vrai que les Dieux y sont encore très-mal traités; parce qu'il falloit de la satyre aux Athéniens, & que leurs Magistrats ne s'étoient pas mis fort en peine de celle qui n'attaquoit que les Dieux. Ce reste de licence joint à cette retenue

qui modere la satyre dans *Plutus*, & à l'ordonnance de cette Pièce, est précisément ce milieu qui caractérise la Comédie moyenne, & la distingue sensiblement de la vieille & de la nouvelle.

M. le B. termine son Mémoire en comparant le *Plutus* d'Aristophane avec le *Timon* de Lucien qui est une imitation très-ingénieuse de cette Piéce. On voit qu'en imitant, Lucien sait non-seulement prendre les goûts & le génie de ses modeles, mais qu'il qu'il a l'art & le mérite de les surpasser.

IV. Dans le Mémoire suivant, M. d'Anville détermine la position du païs d'Ophir, où les flottes de Salomon alloient chercher de l'or. La distinction des deux & le tems qu'employoient les flottes de Salomon à ce voyage, sont les principales difficultés que

rencontre cet habile Géographe, & qu'il résout avec sa clarté & son érudition ordinaires, en établissant la situation d'Ophir par une communication réelle entre l'Ophir de l'Arabie & celui de la Côte Africaine.

V. Après le Mémoire où M. de la Nauze recherche la position de quelques anciennes villes Romaines vers le détroit appellé aujourd'hui le détroit de Gibraltar, nous trouvons encore quatre Mémoires Géographiques & Historiques de M. d'Anville, 1°. sur la situation de Tartessus, ville maritime de la Bétique, & sur la largeur du *Fretum Gaditanum*; 2°. des recherches sur le Golphe Persique & sur les bouches de l'Euphrate & du Tigre; 3°. un Mémoire sur l'étendue de l'ancienne Rome, & sur les grandes voies qui sortoient de cette ville; 4°. sur les Peuples qui habitent

aujourd'hui la Dace de Trajan. Tous ces Mémoires sont importans pour assurer la marche de l'Histoire ancienne. On a varié, par exemple, sur les distances, en traitant des Voies Romaines & des Villes qui avoisinoient la Capitale du Monde; les uns prenant ces distances des portes de Rome, les autres du centre de cette ville. C'est ce dernier sentiment que M. d'Anville établit d'une maniere très positive. L'éxactitude dans ces différens points ne peut être indifférente, & le travail de M. D. doit être regardé comme très-intéressant pour éclaircir les Monumens de l'Antiquité.

ARTICLE XXXVI.

PANEGYRIQUE DE S. LOUIS, Roi de France, prononcé dans la Chapelle du Louvre, le 25 d'Août 1765, en présence de MM. de l'Acadamie Françoise ; par M. l'Abbé le Cren, Licentié en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine & Grand Chantre de la Sainte Chapelle Royale de Mortain. in-12. de 77 pages. A Paris, chez Regnard, Imprimeur de l'Académie Françoise, grande Salle du Palais, & rue Basse des Ursins, 1765.

UN Panégyriste de S. Louis trouve aujourd'hui deux préjugés à vaincre en composant l'éloge de ce Prince. Le moins im-

portant regarde le mérite de cette composition qu'il semble difficile de rendre intéressante, après le grand nombre d'Orateurs qui ont traité cette matiere, & qui peuvent paroître l'avoir épuisée. L'autre préjugé est l'effet de cet esprit d'irréligion qui dans un des plus grands Princes de notre Monarchie ne veut voir qu'un Roi foible & superstitieux. Le Discours de M. l'Abbé le Cren donne une idée très-avantageuse de ses talens, & il nous paroît très propre à ranimer, à l'égard du saint Monarque, ces sentimens de vénération & de reconnoissance, qu'il mérite de trouver parmi des Chrétiens & des François. Ce Panégyrique est traité dans plusieurs points d'une maniere neuve; l'Auteur s'y montre par de beaux traits, & S. Louis y paroît un grand homme.

Sa gloire intéresse le Ciel & la

Terre. » S. Louis s'est couvert de » gloire en procurant celle du » Dieu qui le faisoit regner; il » s'est couvert de gloire en pro- » curant le bonheur des hommes » sur lesquels il regnoit. » *Regnavit, decorem indutus est.* C'est ainsi que le S. Roi fait voir dans lui la vive image d'un Dieu qui n'a rien fait que pour sa gloire ou le bonheur de ses ouvrages. C'est tout le fond de ce Panégyrique; & ce sont les deux points de vue sous lesquels M. l'Abbé le Cren considére son Héros. Donnons à nos Lecteurs une idée du développement; ce sera les engager à le rechercher dans l'ouvrage même.

Si la grandeur du Chrétien est dans sa vocation au christianisme, elle est aussi dans sa fidelité à en remplir les engagemens. Si Dieu ne s'est jamais montré plus grand aux hommes que dans les œuvres

qu'il a dirigés à l'établissement ou à la gloire de la Religion, le Chrétien doit participer à cette grandeur, à proportion qu'il continue sur la terre l'ouvrage de son Dieu. « C'est ainsi que Louis pro-
» curoit la gloire de Dieu par
» toutes les vertus du Christia-
» nisme, par toutes les entreprises
» du zele. »

Louis trouva dans son cœur le principe de toutes les vertus. Cet heureux germe mûrit par les soins de Blanche de Castille. On sait que cette sage Régente n'a point échappé aux traits de la calomnie. Avec moins de Religion, elle auroit pu trouver grace pour une politique criminelle aux yeux des Historiens qui l'ont attaquée, & de ceux qui peuvent encore aujourd'hui renouveller ces calomnies; mais ils n'ont pu lui pardonner une politique prudente sur laquelle la Religion avoit à

leur gré trop d'influence. La conduite de Blanche honora le fils ainsi que la mere. « La docilité » d'un fils tel que Louis, fut trop » constante pour être une foiblesse; » & un joug qu'il ne chercha ja» mais à secouer, ne pouvoit être » que l'empire de la Nature, l'as» cendant de la raison & le pou» voir de la vertu. »

La jeunesse de Louis, l'adulation, le faste & les autres écueils de la Cour n'arrêterent point les progrès de sa vertu. Tout s'agite parmi les courtisans, tout s'empresse de relever l'éclat de son Sacre; le jeune Prince « plus effrayé » du poids de son Sceptre, que » touché de l'éclat du Diadème, » s'occupe de la difficulté d'être » Roi & Chrétien, même séparé» ment; de la difficulté plus gran» de encore d'être tout à la fois » l'un & l'autre. » Il sent quelles vertus exige un accord aussi glor-

rieux, mais auſſi pénible, & bientôt il les montre. Quatre tableaux développent ici l'ame & le chriſtianiſme de S. Louis.

D'abord vertus ſimples & naturelles : elles ſont dans le cœur de ce Prince, & il les produit ſans effort ; elles n'ont pas beſoin de la repréſentation pour naître ou pour ſe ſoutenir ; elles ne languiſſent ni ne s'épuiſent dans l'uniformité. « Toujours d'accord » avec lui-même, ſimple de bon- » ne foi, égal ſans affectation & » ſans apprêt, tranquille avec in- » génuité, Louis eſt exempt de » s'épier & de s'obſerver, parce » qu'il n'a point à craindre de ſe » démentir. » Louis a beſoin de connoître la vérité ; c'eſt l'appui qu'il ne ceſſe de rechercher pour ſa vertu. La vérité paroît à ſa Cour, & s'y fait chérir ; la franchiſe devient l'ame de la ſo-

ciété qui se forme entre Louis & ses Courtisans.

Vertus fermes & inébranlables : il triomphe des passions diverses qui conspirent contre lui, de celles même qui pour se faire obéir, se couvrent du voile le plus respectable. Louis triomphe de son propre zele, qu'il soumet aux épreuves de son Dieu. » Il a » échoué ce projet si cher à son » cœur de rendre la liberté aux » malheureux Chrétiens de l'Asie, » il a échoué, & quelque rude » que soit cette épreuve pour un » Chrétien tendre & compatissant, » elle n'arrache ni plainte ni mur- » mure à un Roi soumis & rési- » gné. » Cette ame si grande est encore moins affectée de tout ce que les Barbares déployent de férocité & de mauvaise foi.

Vertus réflechies & éclairées. La Religion ne dégénére en foiblesse & en superstition que dans

les petites ames. Elle conserve dans Louis toute sa grandeur & toute sa sagesse. On peut en juger par ce combat qu'il soutient contre une tentation d'autant plus délicate, qu'au premier moment il lui semble plutôt entendre la voix du Ciel que le langage des passions. Louis découvre l'illusion qui l'appelle à la vie du Cloître & la rejette. « Cesser de regner » pour être heureux, ce peut être » un conseil de la raison; mais » ce peut être un sacrifice fait à » l'orgueil ou à la paresse; cesser » de regner pour être saint, ce » peut être un asyle où la vertu se » met à l'abri; mais ce peut être » un écueil caché où elle se brise; » consentir de regner, quoique » ce soit un obstacle de plus pour » être heureux & saint, c'est l'ef- « fort d'une grande ame qui sent » sa supériorité. » La conduite de Louis dans la démêlé de Grégoire

& de Frédéric fera à jamais l'éloge de sa sagesse & de son discernement. Comme il sait que toute puissance vient de Dieu, qui lui-même a marqué les bornes de celle qu'il a voulu confier aux hommes, Louis cesse de reconnoitre l'autorité du Pontife au-delà de son exercice légitime.

Vertus actives & animées : c'est à cette activité qu'on dut tant de loix si sages & si séveres pour la réforme des mœurs, pour le maintien de la Religion, pour réprimer les injustices, même dans le plus haut rang ; c'est à cette vertu agissante que céda la licence des armes ; c'est par elle que le Dieu des Armées reçut dans le camp ou dans le vaisseau du Prince un culte capable d'intéresser le Ciel au succès des guerres saintes, si la conduite des croisés eût été aussi sainte que pouvoit l'être le motif de leur entreprise.

Notre Orateur se trouve ici transporté naturellement aux projets que le zele le plus religieux dicta à ce S. Monarque. Nous n'obferverons qu'une fois, mais le Lecteur remarquera souvent que dans la composition de tout ce Panégyrique, les différens morceaux sont liés avec beaucoup d'art; que la morale & les faits s'enchaînent avec ordre ; que M. l'Abbé le Cren n'omet aucun trait propre à caractériser son Héros, & que tout s'y présente sans confusion. Nous en citerons quelques uns.

L'Héréfie des Albigeois fut un des premiers objets du zele de S. Louis, & la matiere d'un de ses premiers triomphes; cette Secte est ici représentée avec ses vraies couleurs.

Quelque puissant que soit un Prince, ce qu'il peut faire en fa-

veur de la Religion demande à être ſoutenu par le zele & l'exemple des Miniſtres du Sanctuaire ; mais à cet égard même, quel ſervice important ne rend point à l'Egliſe un Monarque qui ferme l'entrée du ſanctuaire à l'ambition, à l'intérêt, à la molleſſe & à la cupidité ! ce choix ſi délicat, & cependant ſi déciſif pour l'honneur du Chriſtianiſme, fut un objet principal du zele de S. Louis, & l'adminiſtration qu'il établit pour y réuſſir ſera toujours regardée comme un des beaux traits de ſon éloge ; par là « il excite l'é-
» mulation & fait taire l'envie, il
» encourage les talens par l'eſ-
» poir du ſuccès & de la récom-
» penſe, confie le dépôt le plus
» ſacré aux mains les mieux con-
» nues & les plus éprouvées, dé-
» couvre plus ſurement le mérite
» par la multiplicité des yeux qui
» l'obſervent, & n'admet que le

» plus légitime des titres, la plu-
» ralité des suffrages. »

Mais tandis que Louis fait refleurir le Christianisme dans ses Etats, il apprend les désastres des Chrétiens de Jérusalem. Son cœur est plongé dans la plus vive douleur, au récit des maux de la Religion & de ses membres; il arme pour les réparer. Ici l'Orateur ne dissimule point tout ce que la politique & l'humanité même ont opposé pour décréditer les guerres de la Terre Sainte, que la politique eût consacrées dans ses fastes, que l'humanité eût peut être excusées, si leurs succès eussent été aussi éclatans que l'ont été leurs malheurs. Après tout qu'est-ce que ces Censeurs reprochent à Louis? Une entreprise dont il partagea l'exécution & les projets avec tous les grands hommes de son siècle; on lui reproche d'avoir consacré à venger la Religion

une portion de sa vie qui sembloit ne lui avoir été laissée que par miracle; d'avoir fait pour les intérêts du Ciel ce qu'on a toujours fait pour des intérêts humains; d'avoir entrepris pour des freres malheureux, ce que tant de Héros du monde ont fait pour leurs passions.

Au lieu de ne vouloir trouver dans Louis qu'une foible victime du préjugé, la politique elle-même ne doit-elle pas louer dans ce Prince un Monarque qui, au milieu de voisins dangereux & entreprenans, de Vassaux turbulens & factieux, « trouve & saisit le » moyen de transporter sur un ob» jet étranger les haines particu» lieres les plus opposées; qui par » l'appas du zele, de l'ambition, » de la rivalité, détourne contre » un ennemi éloigné, des enne» mis personnels & domestiques » qu'il falloit sans cesse concilier

» ou combattre ; qui . . . par le dé-
» vouement volontaire d'une par-
» tie de ſes Etats, diſpoſée à ſe
» faire une gloire & un mérite de
» ſe ſacrifier, procure à tout le
» reſte la ſubordination la plus
» parfaite & le repos le plus pro-
» fond? » A ce dernier motif, qui ſi ſouvent a déterminé les Princes à quitter leurs Etats pour porter la guerre chez l'étranger, *per fas & nefas*, ne peut-on pas ajouter que l'Europe étoit autoriſée par droit de repréſailles, à ſe liguer contre des Barbares, dont les hoſtilités ne s'exerçoient pas ſeulement contre les Chrétiens de l'Aſie ; mais qui avoient oſé menacer la Bohême & toute l'Allemagne d'une prochaine invaſion? C'eſt un moyen qu'a fait valoir avec force un Hiſtorien moderne, très-inſtruit, & qui n'eſt rien moins que ſuperſtitieux, lorſqu'il

traite les affaires de la Religion (*a*). Au reſte Louis n'a-t-il pas eu juſques dans les déſaſtres de cette entrepriſe, un ſuccès digne de ſa grandeur & de la gloire de ſon Dieu? « Louis vainqueur n'étoit » que le modele des talens & de » la valeur, la terreur des Aſiatiques, l'inſtrument du Dieu » des combats, & l'admiration » de l'Univers. Captif, il eſt l'oracle de la ſageſſe, l'étonnement, & s'il vouloit le maître » des Infidéles, l'image & l'organe du Dieu des vertus, & le » ſpectacle du Ciel. » Le parallele de ces deux genres de gloire eſt traité avec beaucoup de juſteſſe & de Chriſtianiſme dans la premiere partie de ce Diſcours.

(*a*) Hiſt. de Fr. de M. l'Abbé Velly; Tom. V. & continuée avec ſuccès par M. Villaret.

Louis

»Louis s'eſt couvert de gloire en procurant le bonheur des hommes ſur leſquels il regnoit. C'eſt la ſeconde partie de cet éloge dans lequel on trouvera de vraies beautés, & l'on ſentira l'intérêt s'accroître par la nature des faits, & par les reſſources de l'Orateur. Ce n'eſt pas ſeulement un Prince vraiment grand aux yeux de la Religion & de la Politique ; c'eſt un Roi cher à ſon Peuple, & qui met ſa gloire à le rendre heureux ; ce n'eſt plus ſeulement l'admiration, c'eſt l'amour qu'il excite ; c'eſt pour la poſtérité l'objet reſpectable de l'une & de l'autre.

L'ordre moral a ſon harmonie comme l'ordre phyſique. Ici elle produit la régularité, là le bonheur. Le bonheur dans la ſociété eſt le réſultat d'une juſte combinaiſon des intérêts & des droits, de cette adreſſe avec laquelle on emploie & on dirige les « talens,

» les goûts, les paſſions même. «
Les fruits d'une pareille adminiſtration ſont le bon ordre, la paix, la force & l'abondance. Voilà quel fut le gouvernement de S. Louis.

Louis trouva au dehors & au dedans de ſon Royaume les plus grands obſtacles à procurer le bonheur de ſes Peuples. L'Orateur caractériſe ici trois principales puiſſances que ce Prince eut à combattre ou à concilier ; Henri Roi d'Angleterre, Frédéric & Grégoire IX. « Entre ces trois » Princes, comment être neutre » ſans danger, comment ne pas » l'être ſans injuſtice, comment ne » pas devenir remuant par intérêt » & intriguant par néceſſité ? » Combien à ſa place euſſent adroitement profité de la diviſion de l'Empereur & de Grégoire, euſſent fait valoir contre Henri d'anciennes prétentions que la force fait ſi ſouvent ériger en droits.

Mais Louis qui ne sépara jamais la gloire de ses Etats du bonheur de ses Peuples, ne combat que par nécessité, & fait la paix par goût. Louis ne veut point d'une célébrité que ternit l'injustice, ou que déshonorent les ravages.
» Il n'imagine point un ennemi
» où il n'existe pas; il attend celui
» qui se déclare; il combat celui
» qui se présente; il désarme celui
» qui s'obstine; il épargne celui
» qui se rend. » Guerrier plein de bravoure & de prudence, autant il montre d'ardeur & d'intrépidité pour voler à la défense de ses Etats, autant il fait voir de prudence & d'activité pour fixer la victoire, de désintéressement & d'équité pour se concilier le respect, la confiance même de ses ennemis. Cette confiance va jusqu'à rendre le Monarque François arbitre des différends du Roi d'Angleterre, & de ses vassaux

révoltés, de leurs droits respectifs, & des destinées d'une Nation ennemie irréconciliable de l'Autorité Monarchique.

Quelquefois, c'est au sein même de l'Etat que se trouvent ses plus redoutables ennemis; le Tableau des abus du Gouvernement féodal, des guerres intestines, des orages que renouvelloient presque chaque année le choc & la fermentation des grands Vassaux du Royaume, enfin des ténébres de l'ignorance & de la servitude de la barbarie, qu'on n'avoit point encore secouée dans ce regne, intéressera par la vérité des caracteres, par la chaleur & la rapidité du style.

Quel remede Louis oppose-t-il à tant de maux compliqués? Ses Loix, & le grand art de les faire exécuter. Ici l'Orateur développe cette belle Législation, digne instrument de l'intelligence souverai-

nement ſage, *qui atteint avec force depuis une extrémité juſqu'à l'autre, & diſpoſe tout avec douceur.* La baſe de toute cette légiſlation, » c'eſt que tout pouvoir exceſſif & arbitraire ne s'établit que ſur des ruines, & s'enſevelit à la fin ſous les débris qu'il a formés. Il faut que, par une juſte compenſation, ceux de qui tout le monde dépend, dépendent eux-mêmes des regles, & par cette chaîne de dépendance, rentrent dans une ſorte d'égalité conforme à la raiſon. » Les Loix ſont donc faites pour attacher le Souverain lui-même, comme ſes vaſſaux, au bien général.

» Loix claires & ſolides dans » leurs principes; tout reſpire dans » le Code de Louis la ſageſſe de l'ancienne Rome, & la ſainteté de la nouvelle. » Tout ce morceau eſt un précis bien fait de cette partie *des établiſſemens de St. Louis*,

qui concerne l'administration de la justice, que nous ne pouvons citer en entier, & qui perdroit à l'analyse.

» Loix uniformes & générales dans leur exécution. » On voit que Louis avoit saisi parfaitement ce principe invariable de toute bonne législation, d'après lequel les Romains crurent devoir conduire les hommes; nous voulons dire cette sorte d'unité indivisible du vrai & du faux, du juste & de l'injuste, du vice & de la vertu, qui doit donner aux Loix une constante uniformité, susceptible sans doute de bien des modifications, mais incompatible avec tant de contradictions bizarres des différentes Coutumes. Louis eût voulu les détruire; & l'on voit par les dispositions qu'il nous a laissées, qu'il n'a rien épargné pour réaliser ce projet, dont s'est occupé sérieusement de nos jours l'un des

génies les plus propres à le consommer, un des plus grands Magistrats qu'ait vu la France à la tête de la Justice. (*a*)

» Loix établies dans leur durée : » L'œil de Louis veille sans cesse sur ses Peuples, & maintient l'équité dans tous les Tribunaux. Son exemple est pour les Juges une loi animée, & le juste retour de sentiment qu'il trouve dans ses Peuples, est le nerf principal de la puissance exécutrice. Dans cet endroit, l'Orateur rassemble dans une image noble & touchante les devoirs du Trône. » Il envisage une Nation comme une grande famille, le Souverain comme un pere adoptif, placé sur un Trône élevé, comme dans un lieu d'observation, pour découvrir ce qui

(*a*) M. le Chancelier d'Aguesseau.

manque à ses Sujets, & le leur procurer, ce qui peut leur nuire, & les en garantir, &c. » Louis est ce pere tendre, sage & vigilant, qui a placé sa gloire dans le bonheur de ses Sujets. » Heureux le peuple, dont la destinée est confiée à des mains habiles, qui le conduisent sans le fatiguer, qui l'exercent sans l'épuiser, qui l'em»ploient sans l'accabler, & lui ren»dent par l'aisance, ce qu'ils en retirent par le travail. » L'éloge de l'Académie qui termine ce discours, est amené naturellement, & tracé avec autant de délicatesse que de vérité.

La critique pourra peut-être reprocher à M. l'Abbé le Cren quelques périodes un peu longues, trois ou quatre expressions trop figurées pour ce genre d'éloquence, ce qui n'empêchera point qu'on ne regarde ce Panégyrique comme un des meilleurs qu'on nous ait

donnés ſur ce ſujet. On y trouvera du nerf dans le raiſonnement, de la juſteſſe dans les réflexions, de la grandeur & du neuf dans les idées, de belles images, mais ſans profuſion de Rhétorique.

ARTICLE XXXVII.

ESSAI SUR LE SENAT Romain, traduit de l'Anglois de M. Chapman, Principal du Collége de la Magdelaine à Cambrige, 1 Vol. in-12, d'environ 450 *pages. A Paris, chez L. E. Ganeau, rue Saint Severin,* 1765.

De pareils Ouvrages tranſportés dans notre langue honorent également la Nation qui les fournit, & celle qui les adopte. Celui-ci réunit l'avantage d'éclair-

cir plusieurs points historiques, & le mérite de creuser les sources de la Jurisprudence Romaine, qu'il est nécessaire d'approfondir, si l'on veut prendre une idée juste de la grandeur des Romains, & de la sagesse de leur législation. Le Peuple ne dut à ses conquêtes qu'un éclat passager, qu'une grandeur pour ainsi dire colossale, qui s'écroula, parce que dans ses accroissemens, elle avoit perdu toute proportion & toute mesure. (a) La vraie gloire du Peuple Romain est celle qui survit aujourd'hui à la durée de son empire; les Loix Romaines ont plus soumis d'hommes que n'ont fait les armes de la République. Si Romulus n'eût suivi que son génie conquérant, & ce goût de dé-

(a) *Eò crevit*, dit Tite-Live, *ut jam magnitudine laboret suâ.*

prédations qui animoit ces Peuples qu'il renferma dans la premiere enceinte de Rome, sa colonie n'eût pu passer que pour une de ces hordes de Sauvages, qui se rendent redoutables à leurs voisins par des excursions & des ravages. Mais en établissant le Senat, il sut donner un frein à cette multitude, un lien à tous ces membres épars, & poser la base la plus solide de la grandeur future des Romains.

C'est ce Corps auguste que présente M. Chapman, non point dans un simple *essai*, comme l'Auteur l'annonce modestement, mais dans un traité qui ne laisse rien à désirer pour connoître l'origine, les progrès, les prérogatives, le pouvoir & la grandeur du Senat Romain, & les vraies causes de sa décadence.

Avant lui, Hotman Zamoski, Manuce, Sigonius & l'Abbé de Vertot avoient écrit sur cette ma-

tiere. Zamoſki & M. de Vertot s'étoient attachés ſur-tout à traiter de l'élection des Senateurs.

M. Chapman n'eſt pas même le premier Anglois célébre qui ait travaillé ſur le Senat Romain. Environ ſept ans avant que ſon ouvrage parût, un Savant bien connu dans la République des Lettres, le Dr. Middleton, donna au Public un Traité ſur le même ſujet. Il renferme deux parties, dont la premiere eſt un extrait de pluſieurs Lettres écrites par M. Middleton à Mylord Hervey, ſur la maniere de créer les Senateurs, & de remplir les places vacantes dans le Senat. Ce Seigneur peu ſatisfait des réponſes qu'avoit données ſur cet objet l'Abbé de Vertot au Comte Stanhope, voulut tirer de nouveaux éclairciſſemens du Docteur Middleton. Ce Savant traite dans la ſeconde partie de ſon ouvrage de tout ce qui concerne les préro-

gatives, usages & pouvoir du Senat. Le Traité parut en 1755, imprimé à Amsterdam, (*a*) de la traduction de M .... qui annonce avec éloge l'*essai sur le Senat Romain* de M. Chapman, qui paroissoit depuis peu de tems, & qu'on nous donne aujourd'hui dans notre langue.

L'ouvrage de M. Chapman differe beaucoup de celui du Docteur Middleton, pour l'ordre des matieres, & sur tout pour le développement auquel il a donné bien plus d'étendue. Comme M. Middleton, il s'attache d'abord à traiter de l'élection des Senateurs. La question est de savoir si le choix & la nomination des Senateurs dépendoient entierement de la volonté des Rois, ensuite des Con-

(*a*) C'est l'Edition que nous connoissons; nous n'avons point vu celle de Montauban, dont parle le Traducteur.

ſuls, des Cenſeurs, ſans que le Peuple y eût aucun droit, ni directement, ni indirectement. L'Abbé de Vertot s'étoit déclaré pour l'affirmative ; le Docteur Middleton prouve contre lui que les Rois, les Conſuls & les Cenſeurs n'agiſſoient en cette occaſion qu'au nom du Peuple. C'eſt auſſi la Theſe de M. Chapman, & la matiere du premier Chapitre de ſon ouvrage.

Le ſecond traite des qualités néceſſaires pour être Senateur ; le troiſiéme des ornemens, honneurs & priviléges ſpécialement attachés aux Senateurs ; le quatriéme de la maniere de convoquer le Senat, des lieux & des tems réglés pour ſes Aſſemblées, & du nombre des Sénateurs requis pour les rendre complettes ; le cinquiéme de l'ordre obſervé dans les délibérations du Senat, des différentes méthodes en uſage pour

paſſer un Décret, ou pour s'y oppoſer ; le ſixiéme enfin du pouvoir du Senat, & des changemens qu'il éprouva en différens tems. Nous ferons connoître en détail ces différens objets.

Nous croyons devoir citer la premiere phraſe du premier Chapitre : « l'autorité dont Romulus » étoit revêtu, expirant après la » fondation de Rome, il ſe vit » obligé d'aſſembler le Peuple, » pour délibérer ſur la forme de » gouvernement qu'alloit prendre » la nouvelle Ville. » Nous pourrions demander ici à M. Chapman comment & par qui l'autorité de Romulus ſe trouvoit bornée à ce qu'il appelle la fondation de Rome ; ſi c'étoit pour ſe faire remplacer, ou ſimplement pour ſe faire aſſiſter dans le gouvernement d'un Peuple, qui s'étendoit conſidérablement, que Romulus ſe vit obligé de créer un Senat, enfin ſi

l'on pouvoit regarder la fondation de Rome comme consommée avant la création des cent Senateurs, c'est-à-dire, avant qu'on eût vu s'établir une forme de gouvernement, & avant que l'enlevement des Sabines eût assuré par l'espérance de la population la durée de ce nouvel Etat. Au lieu de faire ces questions à l'Auteur lui-même, peut-être que si nous avions sous les yeux l'original anglois, nous serions obligés de les faire au Traducteur.

Quoiqu'il en soit, revenons au fond de la question. On peut assurer qu'à cet égard M. Chapman n'omet rien de toutes les circonstances qui peuvent mettre au fait le Lecteur, & que les autorités des différens Ecrivains se trouvent ici discutées avec beaucoup de critique & avec une scrupuleuse exactitude.

Pour savoir si les Senateurs fu-

rent créés par le Roi, ſans aucune influence du Peuple, il eſt bon d'établir quel étoit le pouvoir du Prince lui-même. Si l'on prend à la rigueur quelques mots du texte de Tite-Live, il paroîtra que le pouvoir légiſlatif réſidoit abſolument dans Romulus. C'eſt ce que ſignifie l'expreſſion *jura dedit.* Mais quand on fait réflexion que ces Loix n'étoient portées que dans des aſſemblées du peuple, régulierement convoqué, diſtribué par Comices, préparé par des cérémonies religieuſes, on voit clairement que le ſuffrage du peuple étoit dès-lors néceſſaire pour donner à ces Loix leur force & leur exécution. Quelle étoit donc l'autorité du Roi ? » Il eut pour ſa » part, dit M. C., la ſuprematie » dans toutes les affaires de la re» ligion, le ſoin de faire obſerver » les Loix tant naturelles que ci» viles, & le commandement des

» Armées, le droit de connoître
» des crimes les plus énormes, &
» l'on abandonna les moindres à
» la décision des Senateurs, qu'il
» pouvoit néanmoins revoir &
» corriger. Il avoit aussi le droit
» d'assembler le Peuple, de con-
» voquer le Senat, de dire son
» avis le premier; mais on déclara
» expressément qu'il seroit obligé
» de conclure à la pluralité des
» voix, & de se soumettre à ce
» qui auroit été décidé. »

Tite-Live (*a*) cite une formule de déclaration de guerre, où il n'est pas même fait mention du Roi; ce qui prouvé qu'il n'avoit point le droit de conclure la guerre ou la paix. Or n'est-il pas contre la vraisemblance qu'une autorité aussi bornée dans des cas très importans, renfermât le pouvoir lé-

(*a*) *Tite-Live*, *lib.* I. N° 32.

giſlatif, & celui de créer des Senateurs, indépendamment du peuple.

A l'égard de l'autorité de Tite-Live ſur l'élection des Senateurs, M. Chapman fait deux obſervations, l'une ſur l'Auteur lui-même, l'autre ſur le ſens du texte qui favoriſe l'autorité des Rois. » Tite Live, » dit notre Diſſertateur dans une de ſes Notes, » écrit bien, mais il manque » quelquefois d'exactitude. » Son génie propre à compoſer une hiſtoire agréable, n'étoit point de nature à s'appéſantir ſur la diſcuſſion critique des faits. Plus livré à la partie militaire qu'à la partie civile de ſon hiſtoire, il croyoit intéreſſer davantage ſes Compatriotes par le récit des exploits guerriers. Denis d'Halicarnaſſe, auquel M. Chapman l'oppoſe, plus Philoſophe que Tite Live, étudioit ſoigneuſement la nature des gou-

vernemens. Auſſi a-t-il porté dans l'hiſtoire de celui de Rome cet eſprit de rechetche & de critique, auquel rien ne paroît indifférent de tout ce qui peut faire connoître à fond une Nation. Son autorité en ce genre fait donc plus que balancer celle de l'Hiſtorien latin.

Après avoir oppoſé un Hiſtorien à l'autre, M. Chapman fait voir qu'il n'eſt point impoſſible de les concilier. *Romulus*, dit Tite-Live, *créa cent Senateurs*. Ailleurs cet Hiſtorien nous dit que le Préfet de la Ville *créa* deux Conſuls; que les Conſuls Caius Portelius & Lucius-Papirius Mugilanus furent *créés* par l'Interrex. Pourquoi donner plus de force au mot *créer*, lorſqu'il s'agit des Senateurs du tems de Romulus, que lorſqu'il eſt queſtion des Conſuls, qui, bien que *créés* par les Magiſtrats, étoient toujours choiſis par le Peuple? Rien n'empêche

donc que la *création* des cent cent Senateurs faite par Romulus, ne ſuppoſe également le choix du Peuple Romain.

Manuce, ſe rendant au ſentiment de Denis d'Halicarnaſſe, convient que les premiers Senateurs propoſés par Romulus furent choiſis par le Peuple ; mais il ajoute que juſqu'à l'établiſſement de la République, le ſuffrage du Peuple n'eut plus aucune influence ſur la création des Senateurs. Pour accréditer cette opinion, il faudroit prouver que le droit que le Peuple s'arrogea ſous Romulus, ne fut qu'nne conceſſion paſſagere de ce Prince, & trouver dans la création des cent autres Senateurs qui furent élus après la jonction des Sabins, un titre excluſif pour les ſuffrages du Peuple. Tite-Live ne parle point de cette nouvelle élection ; Denis d'Halicarnaſſe annonce qu'elle ſe fit par le choix

du Peuple, & aucun Historien ne le contredit. C'est ainsi que M. Chapman sait tirer avantage de l'opinion de Manuce sur les premiers Senateurs, quoiqu'il le combatte sur la création des nouveaux, & de ceux qui remplacerent les anciens.

Sous le regne du vieux Tarquin, il se fit une nouvelle promotion de cent Senateurs. Le texte de Tite-Live qui la raconte donne à entendre que Tarquin influa beaucoup dans ce choix, & que ceux qui furent élevés à cette dignité, lui furent redevables de leur élection. Nous pensons, comme M. Chapman, que l'expression dont se sert l'Historien, n'exclud pas le suffrage du Peuple. Bien plus, nous trouvons que ce passage offre une preuve indirecte de l'autorité du Peuple dans cette élection. (*a*) *On ne put*

(*a*) *Tarquinius . . . . centum in patres*

douter, dit Tite-Live, *que le choix de ces nouveaux Senateurs ne fût l'effet du crédit de Tarquin, dont la faveur leur avoit ouvert l'entrée dans ces places*. Ce crédit suppose une autre puissance qui décide dans cette élection.

Après l'expulsion des Rois, Manuce rétablit le Peuple dans le droit de nommer les Senateurs, avec aussi peu de fondement qu'il l'en avoit dépouillé; il borne cette autorité au tems de la création des Censeurs. Il est vrai qu'alors les Consuls qui avoient succédé aux prérogatives des Rois, perdirent dans cette innovation plusieurs droits attachés à leur dignité, qu'ils sacrifierent eux-mêmes, en établissant des Censeurs, pour les soulager dans beaucoup de fonctions attachées au Consulat. L'oc-

---

legit factio haud dubia *Regis*, *cujus beneficio in Curiam venerant*. T. Liv. l. 10.

casion de l'érection de ces charges fût la surcharge d'occupations que donnoient aux Consuls les guerres continuelles de la République. Le titre de Censeur vint du *Cens* ou dénombrement qu'avoit commencé Servius Tullius, que continuerent les Consuls, & dont les Censeurs se trouverent chargés spécialement. A la faveur de cette fonction, qui n'annonçoit d'abord aucune influence marquée dans le gouvernement de la République, les Censeurs devinrent des hommes très-importans dans l'Etat. L'usage étoit de réciter à la fin du dénombrement le nom des Senateurs, d'en admettre de nouveaux, de déplacer les anciens. Ce droit transféré aux Censeurs, leur donna une grande autorité dans le Senat; elle s'accrut prodigieusement dans la suite par l'inspection des mœurs & de la discipline des Romains, par la surin-

tendance

tendance du Senat & des Chevaliers, par la distribution des marques d'honneur & d'ignominie.

Nous avons beaucoup insisté sur l'autorité des Rois dans l'élection des Senateurs, à l'exemple & d'après les preuves de M. Chapman; parce qu'en distinguant l'effet du crédit de quelques-uns d'entr'eux, de celui du pouvoir absolu, en établissant que les Rois depuis Romulus, jusqu'au dernier des Tarquins, n'eurent dans les Comices du Peuple assemblés pour élire les Senateurs, que le droit de proposer les Sujets propres à remplir ces places, il est facile de prouver ensuite que les Consuls & les Censeurs eux-mêmes qui succéderent aux fonctions de la Royauté, n'eurent jamais à cet égard plus d'autorité que n'en avoient eu les Rois.

Les accroissemens que la charge des Censeurs reçut par dégrés,

pourroient faire penſer peut-être qu'à la ſurintendance ſur le Senat, on ajouta le droit abſolu d'en choiſir les membres ; mais on voit dans l'Hiſtoire que le Peuple Romain, loin de penſer dans la ſuite à augmenter le pouvoir des Cenſeurs, loin de vouloir leur conférer une nouvelle autorité, s'empreſſa bientôt d'abréger la durée de l'ancienne, dont le poids lui devenoit inſupportable. Ainſi quand Manuce dit qu'on accorda aux Cenſeurs, peu après leur premiere inſtitution, le droit de nommer le Senat, M. Chapman ſe croit autoriſé à regarder cette ſuppoſition comme gratuite. Manuce n'aſſigne aucun fait qui prouve cette innovation, qui ſe trouve d'ailleurs contredite par beaucoup d'Hiſtoriens.

Il eſt vrai qu'Aulu-Gelle ſemble réſerver le droit d'élection aux Cenſeurs ; mais en expliquant le

paſſage de cet Auteur, on voit qu'avant l'intervention des Cenſeurs, les Magiſtrats dont parle Aulu-Gelle entroient dans le Senat, & qu'ils y jouiſſoient de toutes les prérogatives des Senateurs, mais qu'ils n'en avoient point le nom ; ce qui ne peut prouver contre le ſentiment de M. Chapman.

Autre preuve de l'autorité du Peuple dans ces élections, par la plainte que rendirent devant lui les Conſuls contre le Cenſeur Claudius, qui avoit cru pouvoir compoſer arbitrairement la liſte des Senateurs ; & la nouvelle élection qu'il avoit faite fut déclarée nulle.

Il réſulte de cette eſpéce de diſſertation que Romulus compoſa le premier Senat de Rome par les ſuffrages du peuple, que les Rois en uſerent ainſi juſqu'à leur extinction, que les Conſuls n'ayant exercé que l'autorité des Rois, les

Censeurs qu'une partie de l'autorité des Consuls, on ne peut alléguer aucun fait, ni aucune loi nouvelle, qui prouvent que le peuple ait été dépossédé de ce droit, l'un des plus beaux appanages de sa puissance. Cicéron le reconnoît en termes formels; (*a*) & regarde cette prérogative (*b*) du peuple comme un des plus sages Réglemens de la République Romaine. Le Partisan le plus décidé de l'Aristocratie, Sylla prouva bien par sa conduite qu'il reconnoissoit dans le peuple un droit incontestable de pourvoir aux places vacantes dans le Senat, lorsqu'après la fameuse proscription, ce Dictateur appella le Peuple pour nommer concurremment avec lui trois

(*a*) Cic. in Verrem, 4, 11.

(*b*) Le Traducteur employe ici le terme de *privilége*, nous croyons qu'il n'est pas exact.

cents nouveaux Senateurs. Sylla n'étoit point homme à favoriser ou à étendre la Démocratie. Il est vrai que la corruption des mœurs qui énervoit l'esprit républicain, accrut à cet égard l'autorité du Magistrat, qui présidoit aux élections. Quand l'esprit patriotique se vit remplacer par l'intérêt particulier, quand la sévérité des mœurs eut disparu pour ne laisser voir que les tristes fruits de la licence, alors les passions les plus basses trouverent dans le peuple des Ministres dignes de les seconder, & le choix des Senateurs répondit à l'indignité des motifs de leur élection. Alors le Peuple Romain créa de son autorité ce qu'il crut nécessaire pour fermer les yeux du Magistrat sur la corruption générale; alors le Magistrat prostitua aux hommes les plus viles ce qui n'étoit auparavant que l'appanage de la no-

bleſſe, ou la récompenſe de la vertu. Alors s'éteignit la vertu romaine, & l'eſprit primitif de la République. La dégradation de ce que nous pouvons appeller le nouveau Peuple Romain, ne peut preſcrire contre ce que nous avons établi d'après M. Chapman, ſur les droits du Peuple de l'ancienne République.

Pour faire connoître le Senat Romain, il étoit eſſentiel d'aſſigner l'origine, de ſaiſir avec juſteſſe la formation & d'établir la conſiſtance de ce corps reſpectables, qui dépoſitaire d'une grande partie du gouvernement étoit le ſoutien du Peuple, mais n'étoit jamais que ſon Miniſtre. S'il étoit vrai que le Peuple eût laiſſé uſurper ſa Souveraineté par les Magiſtrats, toute l'hiſtoire de la République changeroit de face; & le Peuple Romain dans cette Ariſtocratie ne ſeroit pas plus le Héros

principal de l'hiſtoire qu'il ne l'eſt dans un gouvernement Monarchique. Auſſi nous avons cru que cette queſtion qui a fixé particulierement le travail de M. Chapman demandoit beaucoup plus d'étendue que les ſuivantes, dont la plûpart ont été abondamment développées dans les ouvrages anciens & modernes qui traitent de la République.

M. Chapman examine dans le chap II. les qualités néceſſaires pour être Sénateur. La premiere étoit celle de Patricien; la diſtinction de Patricien & de Plebeien étoit unanimement reconnue dès le tems de Romulus; & il eſt conſtant que ce ne fut que de ce premier ordre qu'on tira les Sénateurs, ſous le gouvernement des Rois. Tite-Live en racontant l'élection qui ſe fit pour remplacer les victimes de la cruauté de Tarquin rapporte à cette époque la diſtinction des Peres

& des Conſcripts. Ceux-ci étoient les Chevaliers qu'on avoit fait entrer dans le Sénat ; mais comme les jeunes Patriciens étoient la plûpart Chevaliers, cela ne prouve point que ces Conſcripts fuſſent Plebeiens ; & Tite-Live ne détruit point le ſentiment de Denys auquel notre Auteur l'oppoſe également dans ce chapitre. Celui-ci prétend qn'on créoit Patriciens, lorſqu'ils ne l'étoient pas, ceux qu'on vouloit faire élire Sénateurs. Ainſi Menenius Agrippa fut tiré de l'ordre Plebeien, bien avant qu'il eût entrée dans le Sénat.

Ce fut d'abord pour les Tribuns du Peuple, qu'on dérogea à cette conſtitution du Sénat Romain. Ils n'y furent appellés au commencement que pour s'oppoſer aux Décrets qu'ils croyoient avoir raiſon de contredire ; mais dans la ſuite, ce corps ſe trouva compoſé de Patriciens & de Ple-

beiens, si l'on en excepte les affranchis & leurs enfans. Sylla pendant sa Dictature en exclut pareillement les enfans des proscrits ; mais on les rétablit après dans leur droit.

L'âge est la seconde question que se propose M. C. le nom de Sénat indique par son étymologie que les membres de cette Compagnie étoient originairement pris parmi les vieillards ; mais au rapport d'Aulu-Gelle, il suffisoit selon C. Tubero, d'avoir plus de quarante-six ans, pour être réputé ancien. On se relâcha d'abord en faveur des Questeurs que l'importance de leurs charges fit appeller dans le Conseil supérieur de l'Etat. Or on pouvoit être Questeur à 27 ans : Il paroît que l'âge de trente ans fut dans la suite l'âge fixé pour pouvoir être élu Sénateur.

Les Magistrats supérieurs en-

troient de droit au Sénat, au sortir de leurs charges. Les Magistrats inférieurs avoient droit d'être proposés à la premiere élection. Les exploits Militaires dans une République telle que celle de Rome, devoient être un titre & l'étoient en effet pour parvenir au rang de Sénateur. Il n'en étoit pas de même du Sacerdoce. Cet état ne conduisoit jamais par lui-même à cette haute dignité. Le Flamen Dialis ou Prêtre de Jupiter fut le seul qu'on excepta de cette disposition générale; il étoit Sénateur né & marchoit avec tous les attributs de la haute Magistrature.

Une autre qualité requise dans la suite pour être admis au rang des Sénateurs fut le bien, non qu'au tems de Romulus cette condition fût nécessaire, puisqu'on ne peut pas même la supposer dans l'égalité de fortune, où se trouvoient alors les Romains. Cette

belle ſimplicité ſe conſerva aſſez long-tems dans la République, & l'on compta beaucoup d'illuſtres Sénateurs d'une fortune médiocre, qui remplacerent par de grandes qualités les grands biens qui leur manquoient. Les beaux jours de la République furent exempts de cette tache qu'imprima dans la ſuite la proſpérité à ſon gouvernement & à ſes vertus; de cet eſprit d'intérêt qui regarda les richeſſes comme un véhicule pour arriver aux premieres places de l'Etat. Les contributions qu'on exigea des Citoyens dans la ſeconde guerre Punique, ſuppoſent un revenu conſidérable dans les Sénateurs. Il eſt cependant vrai que pluſieurs membres du Sénat ſe trouvoient alors beaucoup au-deſſus de cette fortune. La République n'avoit point encore aſſez étendu ſes conquêtes, pour voir germer dans ſon ſein cette cupidité qui devoit

être si meurtriere pour sa gloire & sa vertu. L'esprit des Fabricius, des Curius & des Camille (*a*) lutta long-tems contre les assauts du luxe & de la corruption qu'il menoit à sa suite. Jusqu'au regne d'Auguste on n'a point d'époque d'aucun réglement fait pour déterminer le bien fixe du Citoyen qui se présentoit pour entrer dans le Sénat. Suétone nous apprend que ce Prince fixa le bien que devoit avoir chaque Sénateur, & fit monter cette somme très-haut ; il paroît même par une Lettre de Cicéron, (*b*) que lorsque ce bien venoit à diminuer & qu'il se trouvoit au-dessous de la somme prescrite, le Sénateur perdoit sa place. Selon Dion Cassius, ce bien néceffaire pour entrer dans le Sénat, fut

(*a*) Horat. Od. L. I.

(*b*) Ep. famil. 13, 5.

porté par Auguste, jusqu'à deux cinquante mille drachmes.

Ce qu'il y a de plus certain c'est qu'un pareil calcul donna aux richesses une valeur qu'elles n'avoient point eue jusqu'alors, & ne laissa presque plus de prix aux vertus.

Hoc fonte derivata clades
In patriam populum que fluxit. (a)

Outre les qualités que nous venons d'établir, on exigeoit » dit M. » Chapman, qu'un Sénateur se » distinguât par sa sagesse & son » intégrité, & que par sa vie » exemplaire & la pratique des » vertus morales & civiles, il s'at» tirât l'estime de tous les Con» citoyens. « Leur conduite étoit soumise à l'inspection des Censeurs; & une faute avérée suffisoit

(a) Horat. Od. L. III. Od. 16.

pour déplacer un Sénateur. Il est vrai que les décisions des Censeurs n'étoient point à proprement parler de l'ordre judiciaire ; elles n'imprimoient aucun caractere d'infamie ; & lorsqu'il ne s'agissoit point des grands crimes, elles ne dégradoient que pour un tems le Sénateur, auquel il étoit libre de se représenter, pour rentrer dans le Sénat. Cette Sentence même du Censeur pouvoit être infirmée par le Peuple, quand il étoit notoire que ce Magistrat avoit outre passé les bornes de son autorité, ou déplacé injustement un sujet. Cette voie d'appel au Peuple montre assez de quel poids étoit son suffrage dans le Sénat.

Les membres d'un Corps qui avoit sous sa protection des Villes, des Rois & des Nations entieres, devoient être distingués des autres Citoyens par des priviléges & des honneurs particuliers.

Cet objet est celui du troisiéme chapitre de l'Ouvrage de M. Chapman. Si, comme il le prouve, la gloire & l'infamie étoient ses deux grands mobiles de la politique Romaine, que devient ce systême d'un Philosophe moderne, qui écrivoit à peu près dans le même tems que M. Chapman; & qui releguant l'honneur & les distinctions dans les Monarchies ne donne au gouvernement Républicain d'autre ressort que les vertus? On a mille traits de la vanité des Romains, même dans les beaux jours de la République; & cette vanité mise habilement à profit pour la grandeur de l'Etat, fut le secret de la politique de ses Chefs. Ainsi la couronne de Chêne, le privilége d'assister aux spectacles avec une robe bordée de pourpre, &c. étoient de ces récompenses dont un Sénateur s'énorgueillissoit autant qu'Ho-

race de sa couronne de Lierre. (*a*)

Outre ces distinctions accidentelles l'habillement des Sénateurs differoit en deux choses de celui des autres Citoyens : savoir, le *Laticlave*, ou tunique avec un large galon de pourpre sur la poitrine, comme les Chevaliers avoient l'*Angusticlave* ou petit galon. Quelques-uns cependant, comme Ovide, furent décorés du Laticlave ; mais n'ayant point été admis au Sénat à l'âge requis, Ovide reprit son habit de Chevalier (*b*) les Sénateurs portoient sur la tunique une robe unie ; celle des Magistrats avoit une bordure de pourpre. Les souliers des Sénateurs différoient des autres par les quatre

(*a*) Horat. Od. L. 1. Od. 1.

(*b*) *Curia restabat : clavi mensura coacta est.*
Majus erat nostris viribus illud onus.
Ovid. Trist. l. 10.

courroies qui les attachoient. Les autres Citoyens n'avoient qu'une courroie. Les membres de Sénat portoient sur le haut de leurs souliers la lettre C. signe numératif de la premiere institution des *cent* Sénateurs. La forme de ces souliers ressembloit à nos brodequins & leur couleur étoit noire. Leur place aux piéces de Théâtre, étoit dans l'Orquestre.

La légation libre fut une des distinctions qui flatta le plus les membres du Sénat. Quelque fut le motif d'intérêt ou de plaisir qui les fit voyager, on leur accordoit le droit de légation libre qui les autorisoit à se faire deffrayer dans leurs voyages, & à être traités avec autant de distinction que les Ambassadeurs. Les Gouverneurs des Provinces étoient tenus de leur donner des Licteurs qui les précédoient comme les Magistrats de Rome. Mais Ciceron, dit M.

Chapman, pensant qu'il n'y avoit rien de plus scandaleux qu'un Sé-
» nateur sans emploi ; & qu'un
» Ambassadeur sans instruction &
» sans caractere publics, essaya de
» mettre fin à ces légations, & il
» réussit au point que le Sénat con-
» courut avec lui à abandonner
» cette prérogative. « On en borna du moins la durée. Il étoit sage de réformer un privilége qui devenoit pour les Provinces une surcharge considérable & dans l'usage duquel il entroit plus d'ostentation que de zèle pour l'honneur de la République.

Dans le quatriéme chapitre M. Chapman traite du droit de convoquer le Sénat, des lieux & des tems réglés pour ses Assemblées, & du nombre des Sénateurs requis pour le rendre complet.

Le droit de convoquer le Sénat appartint aux Rois dès les commencemens de Rome; en leur ab-

ſence ils ſe faiſoient ſuppléer à ce qu'il paroît par le Préfet de la Ville. Ce fut en cette qualité que le pere de Lucrece ayant convoqué le Sénat, créa les deux Conſuls L. Junius Brutus & L. Tarquinius Collatinus qui éleverent leur autorité ſur les débris du trône qu'ils renverſoient. Les Conſuls ſuprêmes Magiſtrats de la République jouirent à l'égard de la convocation du droit qu'avoient exercé les Rois, juſqu'à ce qu'ils s'en virent dépouillés volontairement par le Dictateur & enſuite contre leur gré par les Tribuns du Peuple qui uſurperent le droit de convoquer l'aſſemblée concurremment avec eux.

Dans les affaires majeures la convocation ſe faiſoit par un Edit qu'on publioit quelques jours avant le tems de l'Aſſemblée. Cet uſage n'avoit point lieu dans les premiers tems de la République.

Octobre 1765. I vol.

On croiroit qu'alors, à entendre Properce, l'Assemblée se formoit au bruit d'un cornet; (a) ce qui n'eut lieu que pour le Peuple; car nous apprennons des Historiens que chacun des Sénateurs étoit appellé nommément, par un Crieur ou Appariteur public. Le zèle de ces Magistrats pour remplir leur fonction, ne leur permettant pas même d'attendre une convocation juridique, ils se rendoient près le Palais du Sénat; dans les dangers de la République, ils se trouvoient au *Forum*, pour être à portée de former l'Assemblée au gré du Magistrat. C'étoit par ce service empressé & volontaire qu'ils vouloient prouver leur amour pour la Patrie.

(a) » *Buccina cogebat priscos ad*
» *verba Quirites*,
» *Centum illi in prato sæpè senatus erat.* »
Propert. El. 1.

La convocation faite, il falloit des raiſons graves pour s'excuſer de ſe rendre au Sénat, telles qu'un emploi dans le civil ou dans le militaire, une légation libre ; l'obligation pour les Juges de ſe rendre à une Cour de juſtice, une maladie ; enfin l'âge de ſoixante ans, auquel on ne pouvoit plus forcer un Sénateur de ſe rendre à l'Aſſemblée. Hors de ces cas, on contraignoit le Sénateur abſent à payer une amende ; il y en avoit même une pour le ſimple retard ; l'une & l'autre ſe payoient en argent.

Le Sénat ne s'aſſembloit que dans un lieu conſacré, pour relever le zèle & l'amour du bien public par l'impreſſion de la préſence d'une puiſſance ſupérieure. Auguſte même ordonna dans la ſuite que chaque Sénateur avant d'entrer à l'Aſſemblée, adreſſeroit ſa priere à la Divinité du Tem-

ple, & lui offriroit de l'encens & du vin. Les Romains étoient si scrupuleux sur le lieu de l'assemblée des Sénateurs que non-seulement ils faisoient consacrer à cet effet par les Augures le lieu qui ne l'étoit pas, mais qu'ils auroient regardé même comme nul & sans force un Décret porté dans un lieu profane.

A l'égard de l'Audience que le Sénat donnoit aux Ambassadeurs & au Généraux d'Armée, on observera que l'Assemblée se tenoit alors hors des murailles de Rome, dans le Temple d'Apollon ou dans celui de Bellone.

Le Sénat s'assembloit ordinairement les jours des Calendes, des Nones & des Ides. Auguste réduisit ces jours d'assemblée aux Calendes & aux Ides; mais les Sénateurs furent plus rigoureusement obligés de s'y rendre. On ne leur permit alors de s'absenter, que dans

lès mois de Septembre & d'Octobre, pourvu qu'il en reſtât aſſez pour les délibérations. Les Calendes de Janvier étoit le plus grand jour des aſſemblées, non-ſeulement comme le dit M. Chapman, parce que ce jour & les ſuivans étoient conſacrés aux affaires d'Etat; mais auſſi, comme le remarque M. Middleton, (*a*) d'après Tite-Live, (*b*) parce que l'inauguration des Conſuls ſe faiſoit au premier de Janvier; ce qui à la vérité ne fut réglé que l'an de Rome 598; car auparavant les Conſuls entroient dans leurs charges aux Calendes de Mars.

Quant au nombre des Sénateurs néceſſaire pour donner force de loi aux Décrets qui émanoient de

(*a*) Traité du Senat Romain, II partie, 1e ſection.
(*b*) Cic. *Catilin.* 4.

ce Tribunal suprême, il paroît certain qu'il varia selon les accroissemens que reçut le Sénat, de sorte qu'on pourroit dire qu'il falloit environ cents Sénateurs sur deux ou trois cents; il est constant que quand ce nombre fut doublé dans la suite, on exigea la présence de deux cents Sénateurs, mais Auguste réduisit ce nombre. Quand Auguste se prêtoit avec cette facilité à soulager les Sénateurs du poids de leurs charges, ce Prince ne les favorisoit avec autant de complaisance, que pour les détruire en les avilissant en habile politique.

Le Sénat assemblé, celui des deux Consuls devant lequel on portoit les faisceaux portoit la parole & demandoit aux Sénateurs leur opinion, en commençant par le Prince du Sénat, appellant ensuite les Consulaires suivant l'ordre du tableau, & ainsi des autres.

On

On répondoit avec la plus grande liberté. Un Sénateur donnant son avis n'étoit point interrompu, quelque long que fût son discours & quelque étranger qu'il parût à la question proposée. On le voit par la VII^e Philippique, où Ciceron abandonne les matieres mises en délibération, pour une déclamation continuelle contre Antoine. Le Sénateur adressoit d'ordinaire son avis aux Peres Conscripts. Lorsqu'il se trouvoit des opinions contraires, un Sénateur faisoit pour ainsi dire les fonctions d'Avocat Général, discutoit les motifs qu'on avoit allégués de part & d'autre, & donnoit ses conclusions. Quand les objets se trouvoient trop compliqués, on appointoit en quelque sorte l'affaire en la soumettant à un examen particulier. Hors de ce cas, aucun Sénateur n'étoit dispensé de donner son avis; quelquefois même on exigeoit qu'il fût

appuyé de la Religion du serment ; comme dans l'affaire de Coriolan. Tous les Sénateurs ne manifestoient pas leur avis en parlant ; l'usage étoit que les jeunes, ou ceux qui se défioient de leur capacité ou de leur expérience, déclarassent leur opinion en passant du côté de la division dont ils adoptoient l'avis. Cette maniere d'opiner des piés, les fit nommer *Pédaires*. Ce nom ne leur fut donc point donné parce qu'ils venoient à pié au Sénat, ainsi que l'a cru Gabius Bassus que réfute M. Chapman. Le Traducteur du *Sénat Romain* de Middleton, a suivi dans une de ses notes cette erreur qui n'est point dans l'Auteur Anglois. A la suite de ce cinquiéme chapitre, M. Chapman transcrit d'une Epître de Ciceron, un Décret du Sénat, pour en donner à ses Lecteurs une idée précise.

Le chapitre sixiéme concerne le

pouvoir du Sénat & les changemens qu'il éprouva en différens tems. Jusqu'à la création des Tribuns du Peuple, l'an de Rome 261, il n'émanoit des Comices du Peuple aucune loi qui ne fût ratifiée par le Sénat. La foiblesse des Consuls & la puissance des Tribuns, enhardit le Peuple dans ses prétentions; le Sénat en fut la victime, & n'exerça que concurremment avec le peuple les droits de législation, d'election des Magistrats, de faire la guerre ou la paix. Les Sénateurs furent plus absolus sur d'autres points qui n'intéressoient pas aussi directement cette souveraineté à l'égard de laquelle chaque Romain se regardoit comme solidaire, tels que la Religion, la direction des revenus de l'Etat, la levée des troupes, &c. La Dictature fut la ressource du Sénat pour modérer les entreprises du Peuple; on eut aussi recours

à un Décret qui, dans les tems orageux, transferoit à un Consul l'autorité supérieure en lui enjoignant de *prendre soin à ce que la République ne reçût aucun détriment.* Le dernier sort de ces deux Puissances, qui ne cesserent d'être en butte l'une à l'autre, ne fut gueres plus avantageux au Sénat qu'au Peuple Romain. Le premier ne conserva qu'une ombre d'autorité, une pure décoration. Le second s'affaissa sous le poids d'une grandeur énorme & trop peu proportionnée à ses fondemens. L'une & l'autre se ruinerent par leurs divisions & la maîtresse du monde ne fut plus que l'esclave des Empereurs.

Il y a plus de précision dans le Traité de M. Middleton que dans l'ouvrage que nous venons d'analyser. Le style du Traducteur de ce premier ouvrage est plus noble & plus épuré. Mais l'*Essai* de M. Chapman est plus abondant en re-

cherches, plus développé dans ses raisonnemens, plus sur même dans ses opinions. Le Traducteur montre lui même de l'érudition dans ses notes & beaucoup de clarté dans son style.

ARTICLE XXXVIII.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

De Metz.

PROSPECTUS. Histoire naturelle des Végétaux de la France, contenant leurs descriptions génériques & physiques, leurs noms synonimes latins & françois, leurs figures, les insectes qu'ils nourrissent, l'endroit où on les trouve, leurs différentes cultures, suivant les divers climats de chaque Province, leur analyse chimique & leurs propriétés, non seu-

lement pour la nourriture & la Médecine, mais encore pour l'embelliſſement des Jardins, & les Arts & Métiers; ou la Botanique, la Médecine, l'Agriculture, le Jardinage & les Arts réunis dans le Regne végétal de la France. Par M. P. J. Buchoz, Docteur en Médecine, Médecin ordinaire du Roi de Pologne, &c. &c, in-12 de 28 pages. A Metz, chez J. Antoine, Imprimeur du Roi. 1765.

Ce Proſpectus que nous n'avions pas reçu quand nous avons analyſé le III & le IV volumes des Plantes de Lorraine, n'annonce point encore les conditions de la ſouſcription pour cet ouvrage, mais ſimplement le deſſein de l'Auteur. Cependant on invite les Amateurs à contribuer aux dépenſes qu'exige un plan auſſi vaſte qu'il peut être utile pour la ſociété. Nous ne doutons point que l'Auteur n'éprouve à l'égard de cet

ouvrage encore plus de facilités qu'il n'en a trouvé pour les Plantes de Lorraine. Un Auteur aussi laborieux & aussi dévoué au bien de l'humanité, mérite de trouver les plus généreux Mécénes. Ce cours d'histoire naturelle s'ouvrira par des notions préliminaites sur les Plantes ; cette notice générale expliquera les phénomenes qu'on remarque dans les Végétaux, tels que la circulation de la séve, la réproduction, la mutation des espéces, la greffe, la sympathie & l'antipathie des Plantes. Ce morceau sera suivi de l'Histoire de la Botanique en France, jusqu'à nos jours. Cet article doit intéresser les Savans. M. Tournefort, M. Linnæus & M. Adanson fourniront les matériaux de cette partie de l'ouvrage. On sait combien la Botanique est redevable à ces trois célébres Naturalistes. D'autres Auteurs bien

accrédités parmi nous se sont empressés de concourir au travail de M. Buchoz. Leurs noms que l'on trouve dans ce Prospectus, sont faits pour donner l'exemple aux Savans & aux Amateurs, sur l'encouragement & les secours que mérite notre Auteur.

Son ouvrage sera divisé en deux classes, en celle des Plantes & celle des Arbrisseaux. La premiere comprendra dix-sept familles, & la seconde seulement cinq. Les deux ensemble forment les vingt-deux classes du systême de Tournefort. Sur chaque plante, M. B. rapportera la description générique, les différens noms, leurs espéces, les endroits de la France où elles se trouvent, la notice des insectes qui se nourrissent sur ces Plantes, & les moyens pour les faire périr, enfin la culture de ces Plantes, & leur analyse chimique. La partie médecinale à la-

quelle ce travail doit être dirigé, comprendra non-seulement les remédes propres aux maladies de l'homme, mais encore à celles des bestiaux, & sera divisée en interne & en externe. On joindra à cet ouvrage des planches en taille-douce, qui représenteront au naturel les principales Plantes qui n'auront pas paru dans le Traité des Plantes de Lorraine, avec les armes & qualités de ceux qui voudront bien en faire les frais. *Chaque planche revient à un louis & demi.*

Nous invitons M. B. à profiter d'une Lettre insérée dans le présent Volume, concernant ses Plantes de Lorraine, pour donner un dégré de perfection à sa méthode, & d'exactitude à ses descriptions. C'est tout ce qu'a eu en vûe le critique qui nous a adressé cette Lettre, homme de l'Art lui même, & Praticien fort accrédité.

A l'égard des Planees de Lorraine, dont nous avons annoncé le cinquiéme volume, M. Buchoz avertit le Pnblic que paſſé le premier Jauvier 1766, le prix de la ſouſcription ſera de 72 liv. de France, parce que le nombre des ſouſcriptions s'eſt beaucoup accru. Il prie ceux qui ont déjà *ſouſcrit, de lui faire tenir le ſecond quartisr de la ſouſcription, dont il enverra la Quittance, avec les cent planches des cinq premiers volumes. Ceux qui voudront avoir toutes les planches enluminées d'après nature, donneront en ſus de la ſouſcription cent vingt-cinq livres en quatre termes.*

De Montauban.

L'Académie des Belles Lettres propoſe pour ſujet du prix d'Eloquence qu'elle diſtribuera le 25 Août prochain la queſtion ſuivante : *Eſt-il utile à la Société que le*

cœur de l'homme soit un Mystere ? Conformément à ces paroles de l'Ecriture : *Pravum est cor omnium & inscrutabile ; quis cognoscet illud ?* JEREM. XVIII. 6. Le prix est une Médaille d'or de la valeur de 250 liv. les Discours qui seront tout au plus d'une demie heure de lecture & finiront par une courte Priere à Jesus-Christ, doivent être signés de deux Docteurs en Théologie, & adressés (francs de Port) dans le courant du mois de Mai prochain *à* M. DE BERNOI *Secrétaire perpétuel rue Montmurat*, ou en son absence *à M. l'Abbé* BELLET, *rue Cour de Toulouse.*

DE PARIS

Elémens & Traité de Géométrie par M. de Puisieux, Architecte-Experr Juré du Roi, & Membre de la Société Académique des Arts &

des Sciences. A Paris chez Jombert rue Dauphine, & Robin rue des Cordeliers 1765 in-8°. avec figures. Ces Elémens sont divisés en trois Livres; le premier considère la Théorie, & le second la pratique de la Géométrie; le troisieme a pour objet la Trigonométrie rectiligne. Nous avons trouvé beaucoup d'ordre & de clarté dans cet Ouvrage; on n'y a point oublié ce qui concerne la rencontre des plans, soit par d'autres plans, soit par des lignes droites, partie plus utile que ne se le sont imaginé plusieurs Auteurs Géometres, qui l'ont passée absolument sous silence; on a enfin fondu dans ce Livre plusieurs Théorêmes & plusieurs Problêmes, qui peuvent être d'usage, mais que l'on ne trouvoit que comme isolés dans les Ouvrages Périodiques, où ils avoient été proposés & résolus.

Octobre, 1765. I. vol.

En annonçant dans nos Mémoires du mois d'Août dernier (pag. 564.) un livret contre la nouvelle Eglise de Sainte Genevieve, nous avons déclaré hautement notre mauiere de penser sur cette critique qui dans le tems nous parut très-déplacée. Il est très-flatteur pour nos Mémoires que l'Académie Royale d'Architecture ait eu sur ce point les mêmes sentiments que nous; par cette raison nous donnons ici la délibération de cette Compagnie savante qu'il paroît juste de consigner dans un ouvrage tel que le nôtre.

EXTRAIT DES REGISTRES de l'Académie Royale d'Architecture. Conférence du 19 Août 1765.

» Elle a aussi (l'Académie) examiné une Critique contre l'Eglise

de Sainte Genevieve, publiée par le nommé Des-Boeufs qui a été au nombre de ses Eleves & qui en prend le titre dans cette Brochure, quoiqu'il ne le soit plus; & ayant reconnu que cette Brochure dont le titre est: *Mémoire contenant des Observations, sur la disposition de la nouvelle Eglise de Sainte Genevieve*; & dont la plûpart des exemplaires sont signés *Des-Bœufs*, étoit *indécente, peu reflechie & remplie de faussetés*: pour marquer comme elle ressent ce procédé malhonnête par rapport à un de ses membres, elle a décidé que doresnavant le nommé Des-bœufs ne pourroit plus rentrer au nombre de ses Eleves, & jouir des avantages qui leur sont accordés & que son nom seroit rayé des registres de l'Académie. «

Plaidoyers & Mémoires, contenant des questions intéressantes, Octobre, 1765. l. vol.

tant en matieres civiles, canoniques & criminelles, que de Police & de Commerce, avec les jugemens & leurs motifs sommaires, & plusieurs discours sur différentes matieres, soit de Droit public, soit d'Histoire ; par M. Mannory, ancien Avocat au Parlement. Tom. XIV. & Tom. XV. in-12, d'environ 500 pages. Paris, chez Claude Herissant, Libraire-Imprimeur, rue Neuve Notre-Dame. 1765.

Ces volumes nous occuperont dans nos Mémoires, & nous continuerons avec plaisir nos observations sur la richesse & l'utilité du travail de cet habile Jurisconsulte. Le XV volume dédié à MM. les Curés de Paris, renferme plusieurs questions importantes sur les matieres Ecclésiastiques, auxquelles nous donnerons une attention particuliere.

AVIS.

Les rapports des Pſeaumes avec Jeſus-Chriſt. Cet ouvrage que l'on propoſe par ſouſcription, nous paroît mériter l'attention des Fideles & très-propre à contribuer à leur édification. Voici la méthode de ce Commentaire. On annoncera d'abord le Pſeaume par les premiers mots du texte Latin, on indiquera enſuite le Myſtere ou l'événement qui en eſt le ſujet, après quoi l'on donnera la Traduction de M. de Sacy; on expliquera le ſujet & l'on établira par une expoſirion ſimple & littérale du Pſeaume l'harmonie entre le ſujet & les parties de la Pièce. Ceci n'eſt point un ouvrage Polémique, mais il n'en doit pas être moins exact; & comme nous ne doutons point que l'Auteur ne s'attache dans ſes interprétations,

à l'esprit & aux regles de l'Eglise, nous croyons que cet ouvrage peut faire beaucoup de fruit, & qu'il se trouvera facilement des Souscripteurs; si l'on est étonné qu'un ouvrage de piété en un seul Volume in-12 se propose par souscription, ce sera signe au moins que l'estime pour les Livres qui concernent la Religion n'est pas universellement refroidie.

On souscrira pour ce Livre des rapports des Pseaumes à Jesus-Christ, chez le Sieur Després, Imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue Saint Jacques, moyennant 2 liv. pour le Volume relié, jusqa'au dernier du mois d'Octobre de la présente année.

Autre Avis. On nous prie d'annoncer dans nos Mémoires l'arrivée de M. le Chevalier de Taylord à Paris, où ce célebre Oculiste doit se rendre

au commencement de l'Hyver. Il est actuellement à Turin. Les succès de ce grand Oculiste, consignés dans les Gazettes, prouvés par les guérisons les plus frappantes lui ont mérité la bienveillance de plusieurs têtes couronnées & l'accueil le plus distingué des savans Médecins qui ont été les témoins de ses opérations. Elles se font avec autant de célérité que de bonheur, puisque les yeux de ses Malades sont libres, vingt-quatre heures après l'opération. Nous annonçons toujours volontiers des talens & des succès aussi chers à l'humanité.

Troisieme Avis. Musier Pere, Libraire, Quai des Augustins, avertit qu'il a un certain nombre d'exemplaires d'un ouvrage intitulé : *Mémoires pour l'Histoire Ecclésiastique des Diocèses de Ge-*

neve, Tarantaise, Aoste & Maurienne, & du Décanat de Savoye, par M. BESSON, *Curé de Chapeiry, Diocèse de Geneve*. A Nancy, chez Hénault, 1759. in-4°. de 506 pages. Ce Livre qui a été peu répandu à Paris, mérite une place dans les grandes Bibliothéques. Il est plein de recherches savantes sur les Antiquités de quatre Diocèses dont l'Histoire Ecclésiastique est intéressante. L'Auteur a eu soin de faire imprimer à la fin de son ouvrage un grand nombre de Bulles, Chartres, transactions & autres titres de toute espece qu'il a ainsi sauvés de l'injure des tems. Le premier de ces titres est l'acte de donation du Comté de Tarantaise en faveur de l'Archevêque *Amizo*, par Raoul, Roi de Bourgogne en l'année 996. Ce Recueil seul d'anciens titres rend l'ouvrage de M. Besson précieux; l'on fait com-

bien les pièces de ce genre ſont utiles pour les Généalogies, la Diplomatique, l'Hiſtoire civile &c. Muſier offre ce volume pour 4 liv. 10 ſ. broché juſqu'à la fin de Mars prochain. Ce terme paſſé on ne le payera pas moins de 6 liv.

Fautes à corriger dans le Journal d'Août 1765.

Pag. 398, lig. derniere, *Hexérédé*, lisez *Exhérédé*. Pag. 475, lig. 10, *sur toute la nature*, lisez *sur la nature du tout*. Pag. 485, lig. 6, Lithurgie, *lisez* Liturgie. Pag. 536, lig. 18, Prigné, *lisez* Phryné.

Dans le Journal de Septembre, pag. 748, lig. 4, par l'Académie, *lisez* par l'Académie de Petersbourg. Pag. 759, lig. 12, l'Auteur, *sans être trop*, effacez ces trois derniers mots.

TABLE

DES ARTICLES

Du Journal d'Octobre I. volume 1765.

ARTICLE XXXII. *Traité historique des Plantes qui croissent dans la Lorraine, &c. par* M. Buchoz, Tomes III & IV, pag. 769

ART. XXXIII. *Lettre aux Auteurs de ces Mémoires, sur le Traité des Plantes de Lorraine, par M. Buchoz,* 791

ART. XXXIV. *La Physique de l'Histoire.* 806

ART. XXXV. *Mémoires de Littérature, tirés des Registres de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, &c.* Tome XXX. 843

ART. XXXVI. *Panégyrique de St. Louis, par M. l'Abbé le Cren.* 870

ART. XXXVII. *Essai sur le Sénat Romain, rraduit de l'Anglois de M.* Chapman. 893

ART. XXXVIII. *Nouvelles Littéraires.* 938.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 20 Septembre 1765.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Imprimerie de D'HOURY.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

OCTOBRE, 1765. II. vol.

AVIS.

Le prix de l'abonnement pour les ſeize Volumes de ces Memoires, année 1765, rendus chez les Abonnés, à Paris aux adreſſes indiquées, ſera à l'ordinaire de 12 liv. 16 ſ., & de 17 liv. 12 ſ. dans la Province, où ils ſeront néceſſairement reçus francs de port; la modération du port de chaque Journal à ſix ſols n'ayant continué d'être accordée par Meſſieurs les Adminiſtrateurs généraux des Poſtes, que ſous la condition expreſſe qu'il n'en ſera expédié aucun ſans être affranchi à Paris.

Le Bureau d'adreſſe pour les abonnemens, eſt chez CHAUBERT, Libraire, rue du Hurpoix, à l'entrée du Quai des Auguſtins.

C'eſt auſſi chez le même Libraire, comme ſeul chargé de ce qui regarde ce Journal, que l'on voudra bien adreſſer tous les avis concernants cet Ouvrage, même les Livres qu'on ſouhaitera faire analyſer. On aura la bonté d'affranchir les ports des lettres.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701. à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

OCTOBRE, 1765. II. vol.

SE *DISTRIBUENT A PARIS,*

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins à la Renommée & à la Prudence.
LE BRETON, premier Imprimeur Ordinaire du Roi, rue de la Harpe.

M DCC. LXV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 850 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1734.	12.
1702.	12.	1735.	14.
1703.	12.	1736.	15.
1704.	13.	1737.	13.
1705.	12.	1738.	13.
1706.	12.	1739.	14.
1707.	12.	1740.	13.
1708.	12.	1741.	12.
1709.	12.	1742.	12.
1710.	12.	1743.	12.
1711.	12.	1744.	12.
1712.	12.	1745.	12.
1713.	12.	1746.	15.
1714.	12.	1747.	14.
1715.	12.	1748.	15.
1716.	12.	1749.	14.
1717.	12.	1750.	15.
1718.	12.	1751.	14.
1719.	12.	1752.	15.
1720.	5.	1753.	16.
1721.	12.	1754.	16.
1722.	12.	1755.	16.
1723.	12.	1756.	16.
1724.	12.	1757.	16.
1725.	12.	1758.	16.
1726.	13.	1759.	16.
1727.	12.	1760.	16.
1728.	12.	1761.	16.
1729.	12.	1762.	16.
1730.	12.	1763.	16.
1731.	12.	1764.	16.
1732.	12.	1765.	14.
1733.	12.		

Chaçun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

OCTOBRE, 1765. II. vol.

ARTICLE XXXIX.

SOpra un' opera inedita di un antico Teologo Lettera di Gio-Luigi MINGARELLI *Canonico regolare di S. Salvatore*, &c. c'est-à dire : *Lettre de M.* MINGARELLI *Chanoi-*

ne Régulier de S. Sauveur & Consulteur de la Congrégation de l'Index, sur un Ouvrage anecdocte d'un ancien Théologien. Brochure in-12 de 143 pages.

Veterum testimonia de Didymo Alexandrino Cœco, ex quibus tres Libri DE TRINITATE *nuper detecti eidem afferuntur*, &c. c'est-à-dire : *Témoignages des anciens Ecrivains qui servent à prouver que Didyme l'aveugle est Auteur des trois Livres* DE LA TRINITE' *nouvellement découverts &c, par le P. Ferdinand* MINGARELLI, *Moine Camaldule.* A Rome 1764 in-4°. de 108 pages, sans y comprendre un Supplément qui en a 20.

LES deux Ecrits dont on vient de lire les titres roulent sur un ancien ouvrage écrit en Grec qui mérite d'être connu. Cet ouvrage traite *de la Trinité* ou de la Consubstantialité des Personnes divines, & il est partagé en trois Li-

vres. Dans le premier on demontre la Divinité & la Consubstantialité du Verbe, & dans le second la Divinité & la Consubstantialité du S. Esprit; le troisiéme est consacré à la solution des objections faites par les Hérétiques contre ces Dogmes précieux de la foi Chrétienne. Le Manuscrit qui contient cet ouvrage paroît avoir été écrit vers le XI siécle; il y manque dix-huit feuillets au commencement, quelques uns vers le milieu & à la fin du Volume; ce qui fait qu'on ne peut pas dire précisément quel titre l'Auteur avoit donné à son ouvrage. M. Mingarelli Chanoine Régulier de Saint Sauveur ayant rencontré ce manuscrit, le trouva assez important pour en faire une Traduction Latine; plusieurs personnes à qui il en parla depuis & particulierement M. Archinto vice-Légat de Boulogne, paroissant desirer avoir

une notice détaillée de l'ouvrage & de l'Auteur, le docte Chanoine Régulier s'occupa de cet objet dans une Lettre qui fut insérée dans le Tome XI du nouveau Recueil du P. Calogera & dont on tira quelques Exemplaires à part. Cette Lettre (le premier des deux écrits qui vont nous occuper,) étant tombée depuis entre les mains du frere de l'Auteur, Moine Camaldule, celui-ci crut avoir de bonnes raisons pour croire que l'ouvrage Grec étoit précisément celui que d'anciens Historiens assurent avoir été composé sur la Trinité par Didyme l'Aveugle, l'une des plus grandes lumieres de son siécle. Plein de cette idée le P. Mingarelli s'appliqua à ramasser tous les passages des anciens Ecrivains qui parlent de Didyme & de ses Ouvrages, il joignit à cette collection des Dissertations tendantes à prouver son objet, & la

réunion de ces paſſages & des Diſſertations faites pour les éclaircir a formé le ſecond écrit annoncé à la tête de cet article. Ce ſont donc ici deux productions critiques roulant ſur le même Ouvrage & compoſées par deux Freres, mais dans des vues différentes. Le premier, (le Chanoine Régulier,) ſe borne à donner une notice très-détaillée de l'Ouvrage Grec dont il expoſe le plan, la marche & les endroits les plus remarquables ; & par rapport à l'Auteur, il ſe contente de fixer à peu près le tems où il a vécu, & de fournir des moyens de le reconnoître, ſans oſer décider rien de précis ſur ſa perſonne. Le ſecond moins réſervé, (le Religieux Camaldule) fait un pas de plus que ſon frere ; non-ſeulement il aſſigne le tems de la compoſition de l'Ouvrage, mais il l'attribue ſans héſiter à Didyme l'aveugle, & il prétend que c'eſt là le

Livre *de Trinitate* de cet ancien Auteur que l'on croyoit perdu. Ces deux Ecrits de deux freres très-versés dans la connoissance des Antiquités Ecclésiastiques, méritent l'attention des Gens de Lettres ; le premier à cause des détails importans qu'il présente sur un Ouvrage antique très précieux à la Religion, l'autre, parce qu'il résout une question des plus épineuses de l'Histoire littéraire. Nous commençons par la Lettre du Chanoine Régulier.

Elle est partagée en quatre Chapitres. L'Auteur expose dans le premier les dogmes reconnus par l'Ecrivain Grec. Dans le second, il rapporte les endroits de cet ancien Ouvrage qui pourroient faire naître quelques doutes sur l'orthodoxie de celui qui l'a composé. Le troisiéme renferme les choses les plus dignes de remarque

qui ſe trouvent dans le même Livre, & le quatriéme pluſieurs endroits qui peuvent ſervir à faire connoître la perſonne de l'Auteur que M. Mingarelli croit avoir vécu au commencement du cinquiéme ſiécle.

CHAP. premier, *Dogmes reconnus par l'Ecrivain Grec.* Ces dogmes concernent *l'Ecriture Ste*, le *Pape*, les *Sacremens*, l'*unité de Dieu & ſes attributs*, la *Trinité*, l'*Incarnation*, les *Anges* & le *premier homme*, &c. Nous nous bornerons à l'Ecriture Sainte & aux Sacremens.

1°. Tout le monde ſait combien les hérétiques modernes ſe ſont élevés contre quelques parties des Livres ſaints dont ils ont retranché ſans façon tout ce qui pouvoit être un obſtacle à leurs opinions. Quelle conſolation pour les Catholiques de voir leurs ennemis terraſſés par le témoignage

des Ecrivains les plus anciens! L'Auteur inconnu de l'Ouvrage sur la Trinité est du nombre de ceux auxquels les Protestans ont encore à répondre. Le Livre de Baruch, l'Hymne des trois enfans dans la fournaise, l'histoire de Suzanne, la Sagesse, l'Ecclésiastique, l'endroit du chapitre V de S. Jean où il est fait mention de la piscine probatique, tous ces morceaux regardés par les prétendus réformés comme apocriphes, suspects ou ajoûtés après coup au texte, notre ancien Auteur les cite comme authentiques & d'une autorité égale à celle du reste des Livres saints. Veut-il par exemple prouver la divinité du Verbe? Il s'exprime ainsi, (Lib. 1. cap. 27.) » Jeremias autem quoque, » aut Baruch, (nam unus est am» borum liber) de illo (de Verbo) » magnificè loquitur in hunc mo» dum: *hic est Deus noster, & non*

» *æstimabitur alter præ illo*, *&c.*
» Nisi ergo ut Deum decet, sic
» intelligatur, ut ob identitatem
» deitatis ambarum ineffabilium
» personarum locus scriptus modo
» allatus ita expressus fuerit, re-
» liquum est ut, &c. » passage
qui prouve que dans l'idée de l'ancien Ecrivain, le livre de Baruch a autant d'autorité que celui de Jérémie. A l'égard des enfans dans la fournaise, il en parle deux fois, savoir au livre premier, chap 32, & au livre 2, chap. 6. & ces textes prouvent manifestement qu'il tenoit pour authentique cette partie du chapitre 3 de Daniel. (*a*) Il en est de mê-

(*a*) Nous rapporterons ici ces textes selon la traduction de M. Mingarelli, qui a soin de les donner aussi dans la langue originale. Cela servira à faire reconnoître l'Ouvrage par ceux qui pourroient l'avoir. Voici le premier : » Sic

me des Livres de la Sagesse & de l'Ecclésiastique, que l'Auteur a

---

» etiam tres pueri non Babylonicâ
» flammâ, sed desiderio quo in Creato-
» rem ac benefactorem ferebantur in-
» censi, & præparatam creaturarum
» adoratoribus gehennam potius quàm
» fornacem quâ circumdabantur atten-
» dentes, creaturam jubebant glorifi-
» care eum qui in fornace cum ipsis ap-
» paruit, de quo scriptum est (*Daniel*,
» *cap. III, v. 92*) *& species quarti si-*
» *milis filio Dei*, dicentes (*ibid. ver. 57*)
» *Benedicite omnia opera Domini Domi-*
» *num, laudate & superexaltate*, &c.
» L'autre texte n'est pas moins formel;
» Omnis creatura visibilis & invisibilis,
» dit l'Auteur, nominatim jubetur a tri-
» bus pueris Anania, Azaria & Misaele
» in Babylonica fornace depositis,
» laudare & superexaltare Deum in sæ-
» cula. Quin etiam Cherubimi & divi-
» nus Thronus qui hoc in loco significat
» Seraphinos, gloriam (Deo) dicunt,
» ut pote qui sunt & ipsi pars creationis.
» Dixerunt enim iidem, (*Daniel, cap.*
» *III, vers. 55:*) *Benedictus es qui*
» *sedes super Cherubim* .... Similiter
» etiam a Davide. &c. » C'est au Livre 2, chap. 11, qu'il parle de l'Histoire de Suzanne; au Livre 3, chap 3, qu'il fait mention de l'Ecclésiastique, & ce qu'il dit de la piscine probatique, se trouve au chapitre 14 du second Livre.

évidemment connus, & qu'il a regardés comme faisant partie du Canon de l'Ecriture, d'où les Novateurs ont essayé de les tirer. Il cite trois fois la Sagesse dans son second livre, sçavoir, aux chap. 3e, 20e & 26e, sans parler du chapitre second, paragraphe 49 du troisiéme livre, où il s'exprime ainsi : » Si orbem ter- » rarum implet (Spiritus Sanc- » tus) & omnia continet, juxta Sapientiam hoc dicentem, &c. »

2o. Les Sacremens sur lesquels l'ancien Ecrivain s'étend le plus sont le Baptême & l'Eucharistie. Il prouve très-bien la nécessité du premier dans le chap. 12 du second Livre, (& chapitre. 14 du même Livre) après avoir attesté que c'est avec l'eau naturelle, même avec l'eau de mer, que l'on doit con-

férer le Baptême (*a*); il réfute d'une maniere victorieuse (*cap.* 15. *ejusd. libri*) les Anabaptistes & les anciens Rébaptisans. A l'égard de l'Eucharistie, notre Auteur donne à la Sainte Messe le nom de *Sacrifice* (liv. 2, chap. 7. parag. 8) & en quatre endroits différens (*b*) il établit clairement le Dogme de la Transsubstantiation, ce qui doit fort embarrasser les Prétendus réformés qui, comme per-

---

(*a*) « Unde promiscue omni aquâ, » etiam in mari, si necessitas superve- » nerit, Baptismus fit, cùm una sit na- » tura aquarum & tota fuerit sanctifica- » ta. Quomodo autem marina aqua » salsa unius aquarum generis esse inve- » niatur, alia elucubratio, Deo opem » ferente, demonstrabit. » Ces derniers mots sont très-remarquables; ils annoncent un autre ouvrage du même Auteur qui paroît être perdu.

(*b*) Aux chapitres 3, 6 & 14 du second Livre, aussi bien qu'au chapitre 21 du troisieme.

ſonne ne l'ignore, n'ont pas craint de ſoutenir que l'Egliſe avoit innové ſur ces deux points importans.

CHAP. II. *Erreurs enſeignées en apparence par l'Auteur.* Ces erreurs peuvent ſe reduire à trois chefs, la viſibilité de Dieu, la proceſſion du S. Eſprit & la néceſſité de la grace. Sur chacun de ces points l'ancien Ecrivain paroît avoir des ſentimens erronés; mais l'erreur n'eſt qu'apparente ſelon M. M. & il eſt aiſé, dit-il, de juſtifier les paſſages qui paroiſſent faire difficulté. On peut voir dans ſa Lettre comment il interprete (pag. 54 & ſuiv.) le texte du chapitre 27 du premier Livre concernant la viſibilité de Dieu, auſſibien que l'explication très *bénigne* qu'il donne (pag. 61 & ſuiv.) tant du premier chapitre du ſecond Livre que du 31e du premier, où il eſt queſtion de la proceſſion du S. Eſprit.

A l'occasion de ce dernier dogme M. M. observe lui-même que sans parler de plusieurs anciens Docteurs, Saint Jean Damascene nie très positivement (*de fide orthod. Lib.* 1.) la procession du S. Esprit *ex filio*, & qu'il admet seulement celle du Pere par le Fils, *per filium*: ce qui n'empêche pas que ce S. Docteur n'ait toujours passé pour Catholique, parce que le langage de l'Eglise n'ayant été fixé d'une maniere précise que depuis Photius le premier moteur de cette question, on a pu avant ce tems-là se servir dans un sens Catholique d'expressions devenues vicieuses ou du moins très-suspectes depuis.

M. Mingarelli interpréte encore de cette maniere plusieurs passages de son Auteur qui paroissent exclurre la nécessité de la grace. Ainsi quoique l'ancien Ecrivain ait dit au chap. 14 du second Livre que *la foi commence par nous*, &

ailleurs que *c'est par notre propre choix que nous sommes bons ou mauvais* (*a*), notre Critique ne l'en croit pas moins très-orthodoxe, tant parce que les passages suspects doivent être expliqués par d'autres où il parle en bon Catholique, que parce que plusieurs autres Peres Grecs ont employé de

(*a*) « Nostrum autem est quædam » quidem ex Dei operatione, quædam » verò ex nostra voluntate habere : nec » enim nostra voluntate sed Dei, ha- » bemus ut constemus ex anima & cor- » pore & ut rationales simus : qui enim » necdum ullo modo existebamus, quo- » modo poteramus velle aut nolle ? *Pro-* » *priâ* autem *electione habemus ut boni* » *simus aut mali* & docti ex studio, aut » indocti ex ignavia. » Cap. 9. Lib. I. Mais au Livre second, Chap. Ier. il dit expressément que l'Esprit Saint est *omnis bonæ mentis veluti præcursor*, & au Chapitre 7 du même Livre, il s'exprime ainsi : « Sicut ergo difficile est, ut » aiunt, ut gubernacula teneat is qui » gubernandi arte caret, ita difficile est » ut doceat is cui divini spiritûs *gratia*, » *quæ hominum salutem cum Patre & Fi-* » *lio operatur*, non adest. »

ſemblables expreſſions que le P. Thomaſſin, & récemment le Pere Rubéis dans la Diſſertation qu'il a miſe à la tête de la derniere Edition des Œuvres de Théophylacte ont entendues dans un ſens très Catholique. Il nous ſemble que ſi cette maniere d'interpréter les anciens Auteurs eſt au premier coup d'œil ſujette à quelques inconvéniens, au moins on ne peut nier qu'elle ſoit très-conforme à la charité Chrétienne. Il ſeroit même à ſouhaiter qu'on l'eût adoptée plus ſouvent qu'on ne l'a fait, il y auroit eu moins de diſputes & conſéquemment moins de ſcandales dans l'Egliſe Chrétienne.

CHAP. III. *Choſes dignes d'être remarquées dans l'ancien Ouvrage.* Ici le Critique raſſemble 1°. Les expreſſions particulieres ou employées dans un ſens ſingulier par l'ancien Ecrivain, 2°. quelques-

unes de ses opinions, 3o. sa maniere de citer l'Ecriture Sainte, 4o. quelques points concernant la Discipline, 5o. certains faits dignes de remarque, 6o. les Auteurs qu'il cite, 7o. enfin les Hérétiques qu'il réfute. Tous ces objets doivent être suivis avec attention dans la Lettre de M. *M*; mais dans l'impossibilité où nous sommes de tout dire, nous nous arrêtons à un ou deux.

Les expressions singulieres de notre Auteur, ou celles qu'il emploie dans un sens peu usité, notre Critique les range en forme de Dictionnaire alphabétique, ce qui est très-commode pour le Lecteur. Il en donne seulement 84 qui lui ont paru devoir être remarquées. Sous la Lettre A on trouve Ἀγαθοειδὲς appliqué au Fils de Dieu; Αγιοτρισσολογῆσαι pour signifier *chanter le Trisagium*, c'est à-dire, *trois fois sanctus*; Αἱρεσιομαχεῖν, pour

dire, *combattre en faveur de l'héréſie* &c. Sous la lettre Γ, on voit Γραφείων, των θειων Γραφείων, *divinorum ſcriptorum*; mais peut-être eſt ce une faute de Copiſte, pour Γραφέων. Sous la lettre Π on lit Παγγενεῖ qui ſignifie *cum tota familia*, auſſi bien que Παμφιλεῖ, *cum omnibus amicis* &c. &c.

L'ancien Ecrivain adopte pluſieurs opinions que notre Critique fait auſſi remarquer. Ainſi il regarde (*lib.* 2, *cap. ultimo*) la venue de l'Antechriſt comme très-prochaine; il affirme que Dieu a pardonné à Salomon (*lib.* 3. *cap.* 3.); il paroît admettre la corporéité des Anges lorſqu'il les appelle (*lib.* 2, *cap.* 4.) des *Corps céleſtes, incorporels par rapport à nous*, quoiqu'ailleurs il les diſe *inviſibles, privés de chair* & même *incorporels*; il explique en Rabin plutôt qu'en Théologien ſenſé ces mots de la Geneſe *Spiritus Do-*

mini ferebatur super aquas (*a*). Mais une idée plus singuliere encore de cet Ecrivain est celle qui concerne les femmes auxquelles il ne veut

---

(*a*) Cette explication bisarre se trouve dans le Livre second, Chap. 14. Après avoir dit que le St. Esprit parut sur le Jourdain Ἐν εἴδει περιστερᾶς *en forme de Colombe*, l'Auteur observe que le mot περιστερὰ, *Colombe*, désigne l'immensité du St. Esprit, parce que la réunion de chaque lettre de ce mot produit dans l'Arithmétique Grecque le nombre 801, & que ce nombre s'exprime par les deux lettres Α & Ω qui dans le Nouveau Testament sont employées pour le symbole de la Divinité : voici le passage : « Si » verò etiam ex numero qui colligitur » ex nomine commemoratæ volucris » adjumentum aliquod orationi nostræ » oportet comparare, is quoque quo» dam modo subindicat Spiritum sanc» tum esse incircumscriptum : nam » vox περιστερὰ (quæ *Columbam* desig» nat) est octingentorum & unius : qui » numerus significatur per *α* & *ω* Hæc » autem elementa sunt initium & finis » omnium elementorum &c. » Il y a dans S. Jerôme (*Comment. in Zachar.*

pas que l'on permette de composer des Livres, ce que M. M. pense qu'il faut seulement entendre de ceux qui concernent la Religion. Après avoir parlé de Priscille & de Maximille, ces deux Héroïnes des Montanistes qui en firent presque des Prophetesses, l'Auteur s'exprime ainsi, lib. 3, cap. 42,

---

Lib. 2. *cap.* 8.) une explication semblable du mot Χριστιανοι, *Christiani*, dans lequel le St. Docteur trouve le nombre 1946; & cette ressemblance, pour le dire en passant, ne seroit pas déplacée parmi les probabilités qu'on peut employer pour attribuer à Didyme les trois Livres sur la Trinité. En effet S. Jerôme ayant demeuré quelque tems avec Didyme pour profiter de ses lumieres, dès que l'on trouve dans S. Jerôme & dans un autre ouvrage fort ancien deux explications de la même espèce, il est naturel de penser que cet autre ouvrage est de Didyme qui aura inspiré son idée à son disciple. Ceci au reste n'est qu'une légere probabilité qui peut encore être très-raisonnablement contestée.

paragr.

paragr. 3. » Prophetiſſas novit » Scriptura quatuor Philippi filias, » Deboram, Mariam ſororem Aa- » ronis & Deiparam Mariam . . . . » Libros verò conſcriptos & ea- » rum nominibus inſcriptos non » novit. Quin etiam id vetuit A- » poſtolus in primâ ad Timotheum » Epiſtolâ ſcribens. *Mulieribus do-* » *cere non permitto ;* & rurſus in » primâ ad Cor : *Omnis mulier* » *orans & prophetans non velato* » *capite*, *deturpat caput* : Quod » ſignificat non licere mulieri ex » propriâ compoſitione libros fi- » denter conſcribere & in Eccle- » ſia docere , & hac ratione inju- » riam capiti inferre , id eſt viro ; » caput enim mulieris eſt vir. « Ainſi dans le ſentiment de l'Auteur les femmes qui compoſent des Livres feroient injure à leurs maris. Quelque mauvais plaiſant dira que ceux-ci conſentiroient volontiers à ce deshonneur prétendu , ſi

leurs épouses ne leur en faisoient jamais de plus réels.

Nous omettons les citations singulieres de l'Ecriture Sainte qui se trouvent dans l'ancien Ecrivain, les points de discipline dont il fait mention, aussi bien que les faits qu'il atteste, & après avoir remarqué que les Auteurs qu'il cite sont *Mercure Trismegiste*, *Orphée*, *Pindare*, *Sophocle*, *Diagoras* Philosophe accusé d'Athéisme, les deux *Platons*, *Aratus* de Tarse, *Aquila*, *Porphyre* & S. *Basile*, nous passons au dernier chapitre de la Lettre de M. M. qui n'est pas le moins curieux.

CHAP. IV. *En quel siecle a vécu cet Ecrivain, & qui est-il?* S'il falloit s'en rapporter à une note qui se trouve à la premiere page du manuscrit défectueux qu'a vû M. M., la question seroit absolument superflue. Cette note

écrite dans le XV^e. siecle porte que l'ouvrage est de S. Cyrille; mais, comme le remarque fort judicieusement notre Critique, cette note n'étant appuyée sur aucune preuve, il y a apparence que celui qui l'a écrite n'a eu d'autre motif que la ressemblance de l'ouvrage dont il s'agit, avec les neuf Dialogues & le Trésor de S. Cyrille d'Alexandrie; or une raison pareille peut-elle être de quelque poids? Aussi M. M. cherche-t-il d'autres moyens pour résoudre la question. Et d'abord il paroît incontestable que l'ouvrage en question a été composé depuis la mort de S. Basile qui quitta ce monde le premier de Janvier 379. En effet non seulement l'ancien Ecrivain cite ce Pere; mais il le qualifie *Saint*, ce qu'il n'a pû faire manifestement qu'après sa mort. Il est clair,

d'après cet endroit, que l'ouvrage eſt poſtérieur à S. Baſile; mais en quel tems préciſément a-t-il été compoſé ? C'eſt ſur quoi M. M. ne croit pouvoir donner que des conjectures dont il renvoye modeſtement l'examen aux ſavans qui ſur ce point comme ſur tant d'autres ſe feroient gloire de ſuivre ſes avis. Il penſe donc que l'Auteur de l'ouvrage dont il s'agit vivoit vers le commencement du 5e. ſiecle, & voici ſes raiſons :

1°. Dans la moitié de ſon ouvrage cet Auteur ne parle que du Verbe Incarné; cependant il ne fait aucune mention des Héréſies des Neſtoriens, des Eutychiens & des Monothélites; n'avoit-il donc point d'occaſion de parler dans un ouvrage ſur la Trinité de l'unité de perſonne & de la dualité de Natures en Jeſus-Chriſt, ſi dans le tems qu'il écrivoit les

Hérétiques avoient attaqué ces dogmes? Il garde de même un ſilence profond ſur la controverſe élevée entre les Grecs & les Latins à l'occaſion de la Proceſſion du St. Eſprit, quoiqu'une très-grande partie de ſon Livre roule ſur cette troiſieme perſonne de la Trinité. En général il ne dit rien du tout des héréſies qui ont pris naiſſance depuis celles des Ariens & des Macédoniens, quoiqu'il parle preſque de toutes celles qui ſont antérieures.

2°. Quand il veut démontrer la conſubſtantialité des Perſonnes Divines, il ſe ſert de tous les textes qu'il peut trouver dans la Bible, il appuye même ſur quelques uns, & jamais il n'oppoſe aux Hérétiques le fameux Verſet de S. Jean, *Tres ſunt qui teſtimonium dant in Cœlo, Pater, Verbum &c.* Or pourquoi n'emploie-t-il pas ce Verſet ſi déciſif? C'eſt qu'il écrivoit

dans un tems où ce Verſet manquoit dans la très-grande partie des Manuſcrits, & que dès-lors, quelque beſoin qu'il en eût, il étoit (auſſi bien que les Peres de l'Egliſe qui écrivirent dans les IV^e^. & V^e^. ſiecles contre les Ariens) dans l'impuiſſance de le citer.

3°. Il reptoche (*Chap.* 10. *Liv.* 2*d*) aux Ariens qu'ils avoient élevé Marathon à l'Epiſcopat, & il ne paroît pas vraiſemblable qu'un pareil reproche ſe fût jamais préſenté à ſon eſprit, s'il eût écrit deux ou trois cents ans après l'ordination de ce Marathon.

4°. Enfin lorſque notre Auteur écrivoit, les Phrygiens & les Eunomiens qui ne conféroient pas validement le Baptême, & que l'on rebaptiſoit lorſqu'ils rentroient dans le ſein de l'Egliſe, exiſtoient encore auſſi bien que les Manichéens. L'uſage de ſe

tourner vers l'Orient pour prier, duroit encore parmi les Fideles; ils gardoient le ſecret ſur ce qui appartenoit aux SS. Myſteres (*a*) &c. Si l'on ajoute ces différentes circonſtances & pluſieurs autres aux raiſons précédentes, on conviendra certainement que ſi elles ne ſervent pas à démontrer que l'Auteur vivoit au commencement du V^e^. ſiecle au moins favoriſent-elles extrêmement cette opinion.

Il paroît donc très-probable que l'Auteur de l'ouvrage vivoit dans le 5^e^. ſiecle; mais quel eſt-il, & comment le nomme-t-on? Ici M. M. avoue ingénument qu'il ne peut répondre d'une maniere bien

(*a*) Après avoir dit dans le 21 chap. du 3^e^. Livre: « Participes facti corporis » & ſanguinis ipſius (Chriſti) » il ajoute tout de ſuite: « Qui autem ſupremo ac » ſempiterno ſacramento digni facti » ſunt, *ſciunt quid dicam.* »

ſatisfaiſante , & qu'il n'a pas de raiſons d'attribuer l'Ouvrage à tel Pere du 5^e. ſiecle plutôt qu'à tel autre. Il ſe contente donc de faire les obſervations ſuivantes qui doivent ſervir à faire connoître l'Auteur. 1°. C'étoit un Catholique très-zélé, & ſon adverſaire,au moins celui qu'il combat dans le chapitre 8 du ſecond Livre, étoit un Macédonien qui avoit composé un petit ouvrage infecté d'héréſie , & qui après avoir été Diacre d'une Egliſe Catholique , fut ordonné Evêque par les Ariens. 2°. Pluſieurs endroits de ſon Ouvrage, mais notamment les chapitres 7 & 27 du ſecond Livre ſemblent prouver qu'il eut pluſieurs enfans ; non ſelon l'eſprit, mais ſelon la chair. 3°. On peut conclure qu'il habitoit un païs voiſin du Nil, de ce que dans la priere qu'il fait à la Ste. Trinité (*chap. 26 du ſecond*

Livre) il lui demande entr'autres choſes l'abondance des eaux de ce fleuve, *Nili fluenta plena.* Tous ces points de lumiere doivent encore une fois contribuer beaucoup à faire connoître la perſonne de l'Auteur de cet ouvrage prétieux dont il ſeroit fort à deſirer que l'on déterrât dans quelque Bibliothéque un manuſcrit plus entier que celui de M. Mingarelli. C'eſt pour en faciliter la recherche & pour aider les Savans à le reconnoître que nous en avons tranſcrit pluſieurs paſſages traduits par notre ſavant Critique, afin que notre volume pût tenir lieu de ſa lettre à ceux qui n'ayant pas cette pièce ſavante, ſeroient pourtant jaloux de découvrir un nouveau manuſcrit. On a déja vû que celui d'après lequel a travaillé M. M. eſt défectueux des premiers feuillets; ainſi on ne peut pas indiquer comment l'ou-

vrage commence ; mais il ſuffit de dire que le premier Livre qui a 36 chapitres finit par ces mots : ως τὰ των ανθρωπων. Le ſecond Livre commence ainſi : οἱ σπουδαζοντες εἶναι καὸς κἂν ποσῶς αξιος, & il a 27 chapitres. Enfin les premiers mots du troiſieme Livre, composé de 42 chapitres, ſont ceux-ci : ψυχη καθ' αὑτὴν ἐν τῷ νοητῷ ἀπαθὴς υπάρχουσα.

Cet article s'étant étendu au-delà des bornes ordinaires, nous renvoyons à un autre l'analyſe du ſecond Ouvrage donné ſur le même ſujet par le P. Mingarelli, Camaldule ; mais afin que l'on ait dans un ſeul volume tout ce qui a trait au même objet, nous donnerons dès ce mois-ci ce ſecond Extrait.

ARTICLE XLI.

FABLES CHOISIES MISES en vers par Jean de LA FONTAINE, nouvelle édition gravée en taille douce, les figures par le sieur Fessard, le texte par le sieur Montuley. Tome Ier. in 8o.

CEtte belle entreprise a été annoncée dans nos Mémoires aussitôt que le Prospectus a paru, & nous voyons avec une satisfaction réelle que, quelque bien que nous en ayions dit, le succès a passé nos espérances. Tout concourt à la beauté de l'édition nouvelle des Fables de La Fontaine : le papier est de la plus grande beauté; le texte n'est pas imprimé mais gravé au burin d'après les

caracteres du célébre *Fournier* le jeune ; chaque Fable renfermée dans une petite bordure est accompagnée d'une estampe aussi bien que d'un cul de lampe & d'une vignette relatifs au sujet. Les desseins sont de la plus grande correction, d'un goût singulier, d'un bel effet, & ils sont gravés par le sieur *Fessard* avec toute la finesse & toute l'intelligence dont il est capable.

Cet Artiste n'a épargné ni soins, ni peines, ni dépense pour conduire cette belle collection au point de perfection où elle est. Il a recommencé plusieurs fois son ouvrage, & pour mériter le suffrage des amateurs éclairés, il a sacrifié à sa gloire, à celle de son entreprise & à l'honneur de la Nation un très-grand nombre de desseins qui étoient achevés & entierement gravés, ainsi qu'une

partie du texte qui étoit déja tirée.

M. *Feſſard* n'a pas été trompé dans ſes eſpérances, & il a reçu pour ſon travail la ſeule recompenſe qu'il ambitionnoit; la Famille Royale à qui il a eu l'honneur de préſenter ſon premier volume, lui a donné les éloges qu'il méritoit; le Public entier lui a accordé ſon ſuffrage, & les Artiſtes eux-mêmes juſtes eſtimateurs de ſes talens ont à l'envi applaudi à la beauté du premier volume qu'il vient ſeulement de publier.

Le prix modique de l'ouvrage entier en 6 volumes in-8°. tous de même format, & qui feront de la même richeſſe que le premier, eſt une preuve nouvelle des véritables motifs qui animent le ſieur *Feſſard*. Ces ſix volumes

ne couteront que 48 liv. en papier d'Hollande pour les souscripteurs.

M. Feſſard touché de l'empreſſement que le Public a bien voulu montrer pour ſon ouvrage, croît devoir par reconnoiſſance ouvrir une ſeconde ſouſcription en faveur de ceux qui n'ont pas profité de la premiere : il n'en coutera pour cette ſeconde ſouſcription que 12 liv. de plus que pour la précédente ; mais ceux qui ſans avoir profité du bénéfice de la ſouſcription, voudront enſuite ſe procurer l'ouvrage, le payeront un louis de plus. Nous ne doutons pas qu'on ne s'empreſſe de remplir cette ſeconde ſouſcription, tant pour jouir d'une auſſi jolie ſuite, que pour donner de l'encouragement à un Artiſte qui a des droits ſi légitimes à la bienveillance du Public.

Voici la proportion des deux ſouſcriptions.

Pour les premiers ſouſcripteurs.

I. Payement fait de . . .	12 liv.
En recevant le premier volume	12
En recevant le ſecond . .	8
En recevant le 3, 4, 5 & 6ᵉ. vol. à chaque livraiſon, 4 liv.	16
Total . . .	48

Pour les ſeconds ſouſcripteurs.

En recevant le premier vol.	30 liv.
En recevant le ſecond . .	10
En recevant le 3, 4, 5, 6e. & dern. vol. à chaque livraiſon, 5 liv. . . .	20
Total . . .	60.

ARTICLE XLII.

ESSAI SUR LA RAISON, ou nouvelle maniere de réſoudre une des plus difficiles & des plus belles queſtions de la Philoſophie moderne. Par M. de KERANFLECH. A Paris, chez Vatar, Libraire, rue de la Barillerie; à Rennes, chez Vatar, 1765. in-12. de 387 pages.

DE tous tems on a oppoſé les yeux de l'ame aux yeux du corps & on a diſtingué deux eſpeces de vue, celle de l'eſprit & celle du corps, deux ſortes de lumiere, une lumiere intellectuelle qui ſert à la viſion mentale & une lumiere ſenſible qui ſert à celle des corps. » Mais, dit M. de » *Keranflech*, ſi l'on en vient au

» détail & au particulier, quel eſt
» le myſtere caché de ces deux
» manieres de voir ? En quoi con-
» ſiſte la viſion ſoit intellectuelle,
» ſoit ſenſible? Qu'elle eſt la na-
» ture de la lumiere ſoit intellec-
» tuelle ſoit ſenſible? « C'eſt ce que
l'Auteur ſe propoſe d'examiner
dans cet *Eſſai* qui eſt proprement
une analyſe des lumieres de l'hom-
me. L'Ouvrage eſt partagé en trois
Livres dont le premier explique
l'*Uſage* & le ſecond la *Nature* de
la Raiſon. Dans le troiſieme on
continue l'explication de la Natu-
re du principe qui raiſonne, puis
on donne la connoiſſance de
l'homme. Suivons avec quelque
attention ce Traité dont l'objet ne
ſauroit être indifférent à perſon-
ne, puiſque l'Auteur y raiſonne
ſur ce qui nous intéreſſe davanta-
ge, c'eſt-à-dire ſur la cauſe de nos
lumieres, de nos mouvemens, &

de toutes nos modalités, auſſi-bien que ſur les rapports principaux de notre ame à tous les Etres qui l'environnent ou dont elle dépend.

Pour expliquer l'*Uſage* de la Raiſon ; il faut ſavoir ce que l'on entend ou plutôt ce que l'on doit entendre par ce mot *Raiſon*. Quand on penſe à une choſe abſente ou purement poſſible, ce n'eſt pas cette choſe elle-même qui ſe préſente à l'ame, mais quelque autre s'y préſente pour elle, & ſert à l'ame de *milieu* pour la voir. Ce *milieu*, cet objet repréſentatif de la choſe abſente ou purement poſſible, cet objet immédiat de l'ame eſt ce que l'on nomme une *idée*. L'idée eſt abſolument différente du *ſentiment* ; celui-ci eſt confus & obſcur, l'autre eſt auſſi diſtincte que lumineuſe & on la définit : *Ce par quoi nous voyons une choſe ſans qu'elle ſoit préſente par elle-même & qu'elle exiſte dans le monde.* L'i-

dée ainſi définie exiſte réellement, ce qui ſignifie que notre eſprit a véritablement des *milieux* ou des images pour voir tout ce qu'il voit. La raiſon en eſt ſimple : toutes les choſes que l'ame voit, lui ſont viſibles quoiqu'elles n'exiſtent pas ; puiſque, ſans qu'elles exiſtent, l'ame les voit, & que dès-lors elle ne peut voir les choſes immédiatement en elles-même. Mais les *milieux* ou les images ſi commodes pour tout voir ſont-elles abſolument & toujours néceſſaires ? Eſt-il abſolument impoſſible, ſans l'entremiſe des idées, de rien voir de tout ce que l'on voit ? Oui ſans doute. Les objets ſont ou ſimplement poſſibles ou ils exiſtent réellement. Pour les objets purement poſſibles il eſt clair qu'étant inviſibles par eux-mêmes il faut des idées pour les voir. A l'égard des objets exiſtans,

ils ont encore beſoin des idées pour être apperçus. Suppoſons en effet un ſolide en préſence de notre ame : pour qu'elle apperçût ce ſolide immédiatement en lui-même & ſans le ſecours d'aucune idée, il faudroit ou que le ſolide agît ſur l'ame immédiatement par lui-même, qu'il ſe manifeſtât à elle & la modifiât de quelque ſorte, ou que l'ame allât s'étendre ſur la ſuperficie de ce corps, qu'elle s'y appliquât immédiatement, qu'elle pénetrât ſes différentes parties & s'y plongeât dans tous les ſens. Or ces deux ſuppoſitions ſont d'une abſurdité ſenſible. Donc pour appercevoir les objets exiſtans, l'ame a beſoin de l'entremiſe des idées. Mais comment s'opere cette entremiſe des idées, ou ce qui eſt la même choſe, comment s'exécute la viſion intellectuelle par le moyen des idées? C'eſt ce qu'il faut expliquer.

L'idée eſt le premier objet, l'objet immédiat de l'ame, *l'objet repréſentant.* Tous les Etres extérieurs ſont des *objets repréſentés*, des objets ſecondaires & médiats. » L'idée, dit M. de K. reſſemble à ces images qui ſont tracées au fond de l'œil pendant la viſion ſenſible; & les objets repréſentés, à ce que l'on regarde hors de ſoi, par le moyen de ces images. On ne peut voir les objets ſenſibles que quand on en a les images ſur la rétine, au fond de l'œil; & quand ces images y ſont peintes, peu importe que ces mêmes objets ſoient au dehors ou n'y ſoient pas: on ne peut s'empêcher de les voir. Les idées font le même effet dans la viſion dont on parle. Si pour un moment la rétine étoit douée d'intelligence & voyoit les objets, elle pourroit appeller *idées* objets immédiats, objets *repréſen-*

taus, ces images qui ſont ſur elle ; & les corps ſenſibles, au contraire, ſeroient des objets médiats, ſecondaires & *repréſentés.* Concevons que ce ſoit un fait, & que la rétine apperçoive tout ce qui l'affecte & la touche... Qu'il ſe trouve par exemple, un cercle repréſenté au fond de l'œil : ſoit que cette image du cercle ſoit diſtinguée de l'œil & appliquée ſur la rétine, ſoit que ce ne ſoit que l'endroit même de la rétine où elle s'eſt faite, la rétine affectée d'un cercle devient attentive à un cercle & s'occupe d'un cercle, c'eſt-à-dire qu'elle le *voit.* Voilà une peinture très-groſſiere de ce qui ſe paſſe dans l'ame. L'ame apperçoit ce qui la touche : elle eſt en cela différente des corps qui ne s'apperçoivent jamais, pas même lorſqu'ils ſe touchent. L'ame eſt affectée de l'idée & de toutes les réalités, propriétés & qualités que renferme

l'idée, & auſſitôt elle s'en occupe elle y donne ſon attention, elle les connoît, c'eſt-à-dire elle les *voit.* »

Mais une choſe qu'il eſt bien néceſſaire de remarquer, c'eſt que l'objet dont l'ame s'occupe & ſe repaît, n'eſt pas l'*objet repréſentant* qui affecte l'ame & qui la touche. Quoique affectée de l'idée, l'ame ne ſonge pas à l'idée, mais elle s'occupe directement de ce que repréſente l'idée, ſans pouvoir jamais arrêter ſon attention ſur l'idée même. Je compte vingt hommes, vingt maiſons, vingt arbres & je ne ſonge qu'aux hommes, aux arbres, aux maiſons; je m'occupe des choſes *nombrées*, j'oublie les choſes *nombrantes* ou les idées de ces objets par leſquelles ſeules je les compte. En un mot l'ame voit par les idées, elle ſe ſert tous les jours des idées pour voir, & jamais elle ne ſau-

roit voir l'inſtrument dont elle ſe ſert pour voir ; à peu près comme le vieillard qui liſant avec des lunettes voit le papier, l'écriture & les mots ſans appercevoir ſes lunettes quoiqu'elles ſoient plus près de ſes yeux. Et voilà ce qui rend ſi difficiles les queſtions ſur la nature de l'*idée* : on demande *qu'eſt-ce qu'une idée? Qu'elle eſt ſa nature* ? Pour répondre pertinemment, il faudroit regarder en face l'idée, il faudroit que l'eſprit pût s'arrêter ſur la ſubſtance même de l'idée, comme il s'arrête ſur un triangle. Or comme il eſt impoſſible que l'eſprit s'arrête ainſi à l'idée elle-même, il ne peut jamais la définir ; il eſt dans le cas de l'œil qui ne voit jamais bien les objets trop voiſins de lui, qui ne les voit pas même du tout quand ils ſont dans lui-même.

Cette impoſſibilité où eſt l'ame d'arrêter la vue ſur l'idée même, fournit

fournit, selon M. de K, une réponse péremptoire aux Adversaires de Mallebranche & prouve qu'ils essayoient de donner du ridicule à une opinion qu'ils n'entendoient même pas. En effet reprocher à Mallebranche qu'en soutenant que nous voyons toutes choses en Dieu, il nous attribue la vision *intuitive*, & nous fait *voir Dieu* dès ce monde, c'est dire une fausseté & n'avoir aucune notion de la vision intuitive. Car quoique nous voyions tout en Dieu, il ne s'ensuit pas que nous voyons Dieu pour cela; autrement on pourroit dire que pour voir les choses dans leurs idées, il faut aussi voir les idées des choses; supposition absurde puisque pour le répéter encore, on ne se sert des idées que pour voir les objets par elles & non pas pour les voir elles-mêmes; ainsi la pensée de Mallebranche est que Dieu est l'objet immédiat dont

nous nous servons pour voir tout en lui, mais non pas pour le voir lui-même, ce qui est aussi impossible qu'il l'est de se servir de ses yeux pour voir ces mêmes yeux en eux-mêmes.

Après avoir ainsi développé la maniere dont s'opere la vision intellectuelle, M. de *K.* passe à la vision *sensible*. Il dit donc que nous n'appercevons pas les corps immédiatement en eux mêmes, mais par l'entremise de quelque *objet représentatif* qui a ici le même usage que l'*idée* dans la vision *intellectuelle*. Pour découvrir ce nouveau *milieu*, il distingue entre *sensation* & *vision* : on *voit* les trois dimensions, les rapports de distance, les figures des objets, mais on *sent* l'éclat des couleurs & du jour, la blancheur des astres &c. De même on ne voit pas les corps dans les couleurs ni par elles, mais on les voit par leurs idées,

& ce que l'on nomme *vision sensible* n'est que la *vision mentale*, accompagnée de sentimens qu'on appelle des *couleurs* &c. Il faut voir tous les développemens de cette Doctrine dans l'Auteur qui en conclut que ce que l'on nomme *lumiere de la raison* n'est que la lumiere des idées & qu'ainsi la *Raison* c'est-à-dire la *raison éclairante* n'est autre chose que les idées elles-mêmes ; au lieu que la *raison éclairee* c'est notre ame qui, au moyen de ses idées, voit, discerne, arrange, décide & raisonne. Nous omettons à regret les observations importantes que fait M. de *K.* sur les différens usages des idées, sur les services essentiels & multipliés qu'elles nous rendent ; & nous passons au Livre second de cet Essai qui, comme on l'a vu plus haut, traite *de la nature des idées*.

Chercher la nature des *idées*,

c'eſt chercher la nature de la *Raiſon*, car la *Raiſon* & les *idées* ſont abſolument ſynonimes dans tout cet ouvrage. Et quelle eſt donc la nature de cette *Raiſon* dont on parle tant ſans la connoître ? Ici nous tranſcrirons le précis que donne lui-même de ſa Doctrine M. de *K.* dans une Préface qui mérite d'être lue avec attention.

» Si avec de la cire colorée on imite exactement une grappe de raiſin, & ſi, ſans prévenir perſonne, on expoſe la grappe en plein marché ; *Brutus* qui n'a aucune raiſon pour s'attendre à cette cire & qui en a même pour s'attendre à du raiſin réel, voit du raiſin en regardant la cire. Il n'arrête en aucune maniere ſon attention à la cire. Appliquons ceci aux idées.

1°. Les hommes ne ſont point prevenus, d'une prévention naturelle, qu'il exiſte des idées. Ils ſont faits comme s'il n'exiſtoit que les

objets & eux. Ils ne s'attendent qu'aux objets. Premiere raiſon pour que l'attention ne s'arrête jamais aux idées.

2°. Les idées reſſemblent aux objets bien plus parfaitement encore que la cire colorée ne reſſemble au raiſin ; & c'eſt même en cela que conſiſte leur perfection, comme idées. Seconde raiſon pour que l'attention ne s'arrête pas ſur les idées. On croit voir des objets & non pas des idées. Les Philoſophes s'y méprennent comme les autres : l'eau ne courbe-t-elle pas un bâton pour les Phyſiciens comme pour le Peuple ?

3°. Ce ſont donc les propriétés & les réalités des idées, qu'on méconnoît pour idéales, que l'on attribue aux objets; & ceux ci n'ont ainſi que ce qu'on leur attribue ; ils ne ſont que ce qu'on les fait. Donc en voyant ce qu'on attribue

aux objets qu'on croit voir, on connoît par refléxion ce que renferment les idées, & on a ainsi des miroirs pour connoître ses idées comme on en a pour voir ses yeux. «

» Selon la grande régle de Descartes, continue l'Auteur, pour juger des objets, *on peut assurer d'un objet ce qui est contenu dans son idée :* ici pour juger des idées, je prens la converse & je dis : *On peut assurer d'une idée ce qu'on apperçoit de positif & de réel dans son objet.* Je pars de là, aussitôt je découvre des objets infinis en étendue & en tout sens. Je vois des objets immuables, des objets éternels, des objets nécessaires, des objets increées. Donc nous avons des *idées infinies, independantes, nécessaires, éternelles, increées* &c.

» Qu'on voie de tels objets d'une vision mentale (c'est toujours M. de *K.* qui parle) c'est ce qui est

indubitable : on y penſe. On penſe aux eſpaces prétendus imaginaires & on voit qu'ils n'ont pas de fin ; à des eſpaces aſymptotiques, dont on démontre l'infinité ; à des maſſes infinies provenues des révolutions de ces eſpaces ; & on entend ce que l'on en dit. On ſe ſert du fameux ſyſtême de la Géométrie de l'infini, & on ne s'en ſert pas à l'aveugle. Donc on voit toutes ces choſes, d'une viſion mentale. «

»On penſe à l'infini en tous ſens, à l'Etre infiniment parfait. On penſe aux eſſences métaphyſiques & originales des choſes créées ; eſſences réelles, puiſqu'elles diffèrent entr'elles ; eſſences néceſſaires, immuables & indépendantes de Dieu même, car elles ne tiennent pas leur exiſtence des volontés divines ; Dieu les ſuppoſe, il ne les fait pas. Si elles n'avoient

préexisté, Dieu n'auroit sçu rien faire. On pense à des objets éternels, à des vérités éternelles, qui sont des *rapports éternels* qui n'éxistent pas sans *choses*. On pense aux genres & aux especes, à divers objets généraux qui sont autant d'objets incréés. » On ne doit donc pas confondre la *perception* & l'*idée*. Nos perceptions sont en nous : nos idées sont en Dieu.

Cette Divinité des idées l'Auteur (qui craint sans doute qu'on ait beaucoup de peine à l'admettre) la prouve encore de cette autre maniere : » De ce qu'il faut que l'*idée* renferme le *positif* & le *réel* de tout ce qu'on voit par elle, il suit qu'il y a certains objets irreprésentables par idées. Il n'y a point, par exemple, d'idée de Dieu rigoureusement parlant : car ce seroit un second Dieu. Donc il n'y a pas non plus d'idées des attributs ni des idées de Dieu.

Donc si on voyoit ces idées, ce seroit sans aucun milieu, immédiatement en elles-mêmes. Cela posé, voici ce que je dis.

Dieu ne juge & ne peut agir que selon ses idées : donc on ne peut voir ce qu'il doit juger ni comment il se doit comporter en telle & telle occasion, à moins qu'on ne voie ses idées. Or nous savons en mille occasions, & indépendamment de la foi, de quelle maniere Dieu juge. Si nos idées étoient semblables aux idées de Dieu, & rien de plus ; nous penserions comme lui, mais sans le savoir, au lieu que nous savons que nous pensons comme lui. Ainsi nous voyons ses idées & les siennes même sont les notres. «

Le même raisonnement servant à prouver que nous voyons les idées des autres hommes, celles des Démons, des Anges & de

tous les Etres penſans ; on doit conclure qu'il y a une *Raiſon commune*, un ſeul *ſens commun*, une ſeule *ſageſſe*, un ſeul *ordre* ; & comme on traite de bon ou de mauvais, abſolument & en ſoi-même, ce qui eſt ou ce qui n'eſt pas conforme à la Raiſon qui nous éclaire, il s'en ſuit que cette Raiſon on l'apperçoit comme *unique* & comme *commune* à tout ce qui penſe.

Si cette Doctrine eſt claire, elle a un avantage bien plus précieux encore, celui de mener à des conſéquences infiniment avantageuſes à la Religion; car il en réſulte évidemment qu'il y a (indépendamment de toute opinion) un *Juſte* & un *injuſte*; qu'il exiſte une morale, une Vertu, un Droit, une racine primitive du bien & du mal, qu'en un mot *tout* ce que la Raiſon ordonne eſt obligatoire, parce que la Raiſon eſt une & que

considérée sous ce point de vue, elle ne sauroit nous tromper.

Les idées sont donc dans Dieu : mais comment y sont-elles ? Comment l'ame est-elle unie avec Dieu ? Comment enfin s'exécute ce systême que *nous voyons tout dans Dieu ?* Pour répondre à ces questions M. de K, emprunte de la Physique les petits tourbillons composés de Tourbillons encore plus petits lesquels forment l'air, la matière éthérée & toutes les liqueurs ; après quoi il raisonne ainsi : » Je resous la matiere éthérée en autant d'ordres de tourbillons & de différens véhicules qu'il est nécessaire de distinguer de couleurs primitives. Chaque ordre de petits tourbillons occupe tout le Ciel, & tous ces différens milieux ont leur fonction particulière, sans se nuire, sans s'embarrasser, & sans plus se mêler en-

ſemble que la *lumiere* ne ſe mêle dans le *ſon*. Donc ſi ſept perſonnes avoient les yeux tellement affectés qu'une d'elles vît ſeulement le *rouge*, une autre le *jaune*, une autre le *bleu* &c. chacune de ces perſonnes appercevroit un monde (ſi une ſeule couleur ſuffiſoit pour la diſtinction des objets) auſſi complet & auſſi continu que les meilleurs yeux le peuvent faire. Car chaque véhicule eſt un monde & ſept mondes ainſi compliqués ne compoſent qu'un monde, ſept milieux n'en font qu'un. On peut croire enfin que les fibres qui compoſent la totalité du nerf optique ſont elles-mêmes compoſées d'autres fibres correſpondantes aux véhicules des différentes couleurs comme à différens mondes & qu'ainſi chaque ſorte de vibration nous arrive par ſon monde .... Mais ſi on peut ſuppoſer qu'à différens organes il réponde

différens milieux, à diverses fibres, différens véhicules, & à divers points du cerveau, différens mondes; pourquoi s'arrêteroit-on là, & ne feroit-on rien correspondre à l'esprit même, aux facultés de l'ame? Pourquoi les Etres intelligens, qui différent beaucoup plus des corps que différens filets d'un nerf ou différens organes ne sauroient différer entr'eux, n'auroient-ils point leur élément & leur *milieu* propre? Pourquoi seroit-il impossible que les intelligences eussent leur monde & qu'il y eût un *milieu* pour elles qui n'embarrassât nullement le *milieu* ou le monde des corps? » Dans cette supposition les esprits habitent leur monde & leur air, dans lequel ils reçoivent leurs mouvemens, leurs affections, leurs idées; ils agissent & ils se trouvent modifiés dans leur *milieu* comme les

corps dans le leur. Ainſi, dans l'idée de l'Auteur, l'ame n'eſt point dans le corps, mais dans l'élément ou le monde des ames qui eſt Dieu lui-même; & à l'occaſion des changemens & des modalités de ſon corps, cette ame eſt éclairée, affectée, par certaines parties de ſon monde, qui répondent ou à ſon propre corps ou à diverſes parties du monde où ſont les corps. Dans ce ſyſtême qui met en poudre toutes les abſurdités débitées par les Philoſophes pour expliquer comment l'ame eſt dans le corps, & qui ne reſſemble point du tout à l'Atheiſme de Spinoſa, tout eſt clair ſelon M. de K. & par rapport à Dieu & par rapport aux Etres doués de raiſon. Dieu eſt ſimple, il eſt la *lumiere* des eſprits, leur *raiſon* & leur *monde*, & ce n'eſt que par leur union avec Dieu que les eſprits ſont *raiſonnables*, qu'ils *vivent* & ſe *nourriſſent* des lumie-

res, des mouvemens & des modalités qu'ils reçoivent de cette union. Et voila comment les idées ſont dans Dieu, ou, ce qui eſt la même choſe, comment nous voyons tout en Dieu.

Cette preuve de l'exiſtence de nos idées dans Dieu, quelque forte qu'elle paroiſſe à M. de K. n'eſt pas la ſeule qu'il employe. Il en préſente encore une autre dans ſon troiſieme Livre qui eſt partagé en deux ſections dont la premiere eſt conſacrée à établir la preuve dont il s'agit, & la ſeconde traite de *l'homme*, tel que l'enviſage l'Auteur.

Cette nouvelle preuve porte ſur l'*impuiſſance des Cauſes ſecondes.* M. de K. ſoutient que l'*efficace* ou la *puiſſance* appartient à Dieu ſeul & qu'elle ne ſe peut même communiquer aux Etres créés; que les cauſes ſecondes ne ſont exactement parlant que des *cauſes occa-*

ſionnelles, & tout cela n'eſt point contraire ſelon lui à la *liberté* de l'homme. Il faut ſuivre cette diſcuſſion très-fine dans l'ouvrage même & nous borner à en prendre le réſultat que voici : Nous ne ſommes affectés & ne pouvons l'être que de Dieu ſeul ; ainſi nous ſommes unis immédiatement à Dieu ſeul ; lui ſeul nous éclaire par des idées ; il eſt le *lieu* propre des eſprits ; en un mot les idées qui nous éclairent, qui agiſſent en nous, qui nous rendent heureux & malheureux ſont dans Dieu même & dans Dieu ſeul.

Dans la ſeconde ſection M. de K. préſente tous les réſultats de ſon ſyſtême par rapport à l'homme. Dans ce ſyſtême Dieu ou l'être infiniment parfait qui exiſte nécéſſairement & qui repréſente tous les autres Etres, Dieu, diſons nous, ne ſauroit être repréſenté par rien de diſtingué de lui.

Il s'ensuit que dès que nous pensons à Dieu, notre pensée même prouve son existence. En effet rien de créé, de fini, de distingué de Dieu n'étant capable de représenter Dieu, nous ne pouvons donc penser à Dieu, que parce que Dieu lui-même est représenté à notre ame, ou ce qui est la même chose parce qu'il existe? Ce raisonnement *je pense à Dieu*, DONC IL EST, est donc une démonstration aussi réelle qu'elle est simple.

Mêmes éclaircissemens de la part de M. de K. sur l'*étendue* qu'il soutient être une *substance*; sur la distinction de l'ame & du corps; sur l'immortalité de l'ame, sur son essence, sa dépendance du corps & son union avec lui &c; éclaircissemens qui résultent toujours de son systême & qui sappent, selon lui, les fondemens du Matérialisme en nous éclairant sur la connoissance qui nous

intéreſſe davantage, ſur celle de nous même. Nous voudrions ſuivre tous ces objets qui attachent & qui plaiſent par la maniere neuve dont les enviſage M. de K; mais outre que cet article excéde déja les bornes qui nous ſont préſcrites il ſeroit difficile d'abréger la doctrine de l'Auteur ſans la défigurer & la rendre méconnoiſſable. Nous craignons même de l'avoir fait, quoique nous ayions moins donné une analyſe de l'ouvrage qu'une Table des matieres qui y ſont traitées. » Un Extrait, dit lui-même » M. de K. dans ſa Préface, de» mande qu'on ſoit court: mais » ce qu'il s'agit de détailler de» manderoit qu'on fût fort long. » On ne peut gueres reſſerrer un » Livre déja extrêmement ſerré, » ſans le défigurer beaucoup & » ſans lui faire perdre ſa force. « Cette obſervation qui eſt très juſte n'empêche pas, ce ſemble, que

nous n'ayons dû parler de l'*Essai sur la Raison* ne fût-ce que pour ceux qui n'auront pas le Livre. A l'égard des Métaphysiciens de profession, ils doivent lire l'ouvrage même, le méditer & goûter la maniere de M. K. lors même qu'ils penseroient autrement que lui. Nous les invitons en particulier à examiner avec attention l'explication qui se trouve à la page 367 & suiv. des difficultés concernant la présence du Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie. Cette explication qui est neuve pourroit bien être sujette à contestation; mais au moins ne niera-t-on pas qu'elle est ingénieuse, & qu'on peut lui appliquer aussi-bien qu'à tout l'ouvrage le mot Italien : *Se non è vero, è ben trovato.*

ARTICLE XLII.

VETERUM TESTIMONIA de Didymo Alexandrino &c. c'eſt-à-dire, *Témoignages des anciens Ecrivains qui ſervent à prouver que Didyme l'Aveugle eſt Auteur des trois Livres* DE LA TRINITÉ &c. *Par le P. Ferdinand* MINGARELLI, *Moine Camaldule*, vol. in-4°. de 128 p. *Suite de l'Article XXXIX, premier de ce volume.*

POur parvenir à ſon but qui, comme nous l'avons déja dit, eſt de prouver que les trois Livres de la Trinité ſont l'ouvrage de Didyme l'Aveugle, le P. Mingarelli fait deux choſes. Il raſſemble d'abord tous les paſſages des anciens Ecrivains Grecs & Latins qui ont fait mention de Didyme

& de ſes Ouvrages ; puis dans cinq Diſſertations particulieres, il diſcute différens points concernant la perſonne, l'âge, la profeſſion & les différens Ouvrages du même Didyme, en s'attachant particulierement à celui des Ecrits de cet ancien Docteur qui traitoit de la Trinité. On trouve donc dans ce Volume du P. M. tous ces Extraits des Ecrivains qui ont parlé de Didyme ; & cette collection étoit d'autant plus néceſſaire que pour entendre notre Diſſertateur il eſt eſſentiel d'avoir perpétuellement ſous les yeux ces différens textes, qui par là ſe trouvent réunis & enrichis de notes ſavantes ſur quelques endroits obſcurs. Viennent enſuite les cinq Diſſertations du P. M. qui forment proprement ſon Ouvrage. La plus importante de ces Diſſertations, celle pour laquelle les

quatre autres paroiſſent avoir été faites, eſt la quatrieme deſtinée à prouver que Didyme eſt Auteur de l'Ouvrage ſur la Trinité nouvellement découvert. C'eſt donc à cétte quatriéme Diſſertation que nous devons particulierement nous attacher, mais après avoir parlé des quatre autres le plus ſuccinctement qu'il ſera poſſible, parce que nous devons auſſi nous étendre ſur le *Supplément* dans lequel le P. M. répond à un Critique qui a attaqué ſon ſentiment.

Dans la premiere Diſſertation on examine ſi Didyme a été Moine, ſur quoi on ſe déclare pour l'affirmative. La raiſon en eſt que ſelon Nicephore, cet ancien Ecrivain fut *Celeberrimus in utrâque Philoſophiâ*, & que Socrate, Theodoret & d'autres Auteurs ont déſigné la profeſſion Monaſtique par ce mot *Philoſophia.*

Le P. M. paroît très convaincu de la force de cette preuve qu'il expose dans toute son étendue; néanmoins dans la crainte qu'elle ne frappe pas également tout le monde, il finit par assurer qu'au moins ne pourra-t-on nier que Didyme a gardé le célibat, puisque le nom de *Philosophes* a été donné aux Célibataires par S. Jerôme, Pallade, & Sozomene dont on trouve ici les textes.

Il est question dans la seconde Dissertation d'assigner l'année où Didyme fut nommé Docteur de l'Ecole Ecléfiastique d'Alexandrie. M. de Tillemont se contente de dire vaguement que ce Savant brilla dans l'Ecole dont il est question *avant l'année* 350. Mais le Pere *M.* donne quelque chose de plus certain. 1°. Cedrenus dit expressément que Didyme fut connu dès la sixieme année du

regne de Constance; or cette année répond à l'an 342; voilà donc déja huit années antérieures à l'époque incertaine de Tillemont; le Critique va plus loin, car 2°. Didyme, au rapport d'un ancien Auteur publié par Dodwel, succéda dans cette Ecole à un Macaire surnommé *Urbicus* & *Politicus*, pour le distinguer de Macaire d'Egypte : or il paroît constant par plusieurs textes de Pallade que ce Macaire *Urbicus*, quitta l'Ecole en 335 pour embrasser le Monachat. Ce fut donc en cette année 335 que Didyme le remplaça dans ce poste où il eut plusieurs Disciples tels qu'Ambroise d'Alexandrie, Ruffin d'Aquilée &c. Saint Jerôme rapporte qu'il alla aussi le consulter sur des difficultés relatives à différens endroits de l'Ecriture, & qu'il profita pendant un mois de ses conversations savantes.

La

La troisieme Dissertation est destinée à fixer d'une maniere précise l'âge de Didyme. On y prouve par la comparaison de différens textes de Pallade, de Sigebert & de Saint Jerôme que ce Docteur célebre mourut à l'âge de 85 ans en l'année 395. Cette assertion est très-contraire à ce qu'ont avancé Fabricius, Vallarsi & M. de Tillemont, mais elle n'en est pas moins juste comme le prouve la discussion exacte des textes de ces Ecrivains, du dernier en particulier qui en reculant jusqu'en 399 la mort de Didyme, paroît avoir été trompé par la traduction vicieuse d'un mot de Pallade donnée par Gentian Hervet.

C'est dans la quatrieme Dissertation la plus savante & la plus étendue de toutes les autres que le P. M. s'occupe de l'objet principal, c'est à dire des preuves sur

lesquelles il est fondé à penser que les trois Livres de la Trinité nouvellement découverts sont précisément l'Ouvrage composé sur le même sujet par Didyme & que l'on croyoit perdu. C'est aussi à cette quatrième Dissertation qu'il convient de nous arrêter plus particulierement qu'aux autres, en nous bornant à dire de la cinquiéme qu'elle contient un Catalogue fort exact de tous les Ouvrages de Didyme indiqués par les différens Ecrivains Ecclésiastiques.

On peut se rappeller ce que nous avons dit p. 965 & 988 que ne sachant précisément à qui attribuer les trois Livres de la Trinité, M. *Mingarelli* s'étoit borné dans sa Lettre à extraire de l'Ouvrage quelques passages qui pouvoient servir à faire reconnoître l'Auteur. Le P. *M.* son frere saisit tous ces traits différens & joignant d'autres

moyens qu'il a lui-même apperçus, il s'en sert pour établir son sentiment.

Il est prouvé (*a*) par les trois Livres même de la Trinité que celui qui les a composés, n'a écrit que depuis Saint Basile mort en 379 ; qu'il parle de toutes les hérésies antérieures à celles de Macédonius & d'Arius sans dire un mot de celles qui sont plus récentes que ces dernieres, quoiqu'il entrât dans son plan d'en parler, de celles surtout qui ont trait à l'unité de personne & à la dualité de natures en Jesus-Christ ; que de son tems l'hérésie des Manichéens étoit fort répandue ; qu'il habitoit un Pays voisin du Nil &c. Tous ces caracteres conviennent parfaitement à Didyme l'Aveu-

(*a*) Voyez l'article premier de ce volume, pag. 983 & suiv.

gle, comme les détails précédens le montrent : il a vécu jusqu'en 395 ; de son tems Macédonius & Arius avoient répandu leurs erreurs, le Manichéisme infectoit tout l'Orient, & dans un Livre que nous avons encore en partie & qui est incontestablement de lui, Didyme réfute avec beaucoup de force cette hérésie monstrueuse ; il vivoit très près du Nil &c. C'est donc à ce Didyme qu'il faut attribuer l'ouvrage en question, & cet Ouvrage est précisément le même dont lui font honneur Socrate & Cassiodore. (*a*)

Il est encore prouvé (voyez ci-dessus pag. 988) par les Livres de la Trinité que celui qui les a laiss-

(*a*) Le premier dit expressément dans son Hist. Eccléf. (*Lib. IV. Cap. 23.*) que Didyme *tres libros de Trinitate dictavit*, & l'autre (*Hist. Tripart. Lib. 8. Cap. 8.* que *de Trinitate tres libros fecit.*

ſés, étoit un zelé Catholique, & que dans un endroit de cet Ouvrage il attaque en particulier un Macédonien qui après avoir été Diacre dans une Egliſe Catholique fut fait Evêque par les Ariens. Or qui fut plus zélé pour la foi Catholique, qui la défendit avec plus de vigueur ſur la fin du quatrieme ſiécle que Didyme appellé par Ruffin le flambeau dont Dieu ſe ſervit alors pour diſſiper les ténebres de l'erreur (*a*)? A l'égard du Macédonien d'abord Diacre Catholique, puis Evêque de la

---

(*a*) « Cùm apud Alexandriam populos & urbem nebuloſi doctoris (Lucii Epiſcopi Ariani in ſedem Alexandrinam, Athanaſio mortuo, ab Arianis intruſi) tetra perfidiæ caligo ſuffunderet, velut lampadem quamdam divinâ luce fulgentem Didymum Dominus accendit. » (*Hiſt. Eccleſ. Lib. II, aliàs XI. Cap.* 7.)

façon des Ariens, le P. *M.* avoue qu'il ne peut rien donner de décisif là-dessus; néanmoins il lui semble que ce Macedonien pourroit être un Lucius faux Evêque d'Alexandrie, ou Eunome Evêque de Cyzique, contre lesquels on peut dire également que Didyme a invectivé. En effet nous voyons dans l'histoire que Lucius embrassa l'Arianisme; qu'après la mort de S. Athanase en 372, les Ariens firent tous leurs efforts pour le faire succéder au St. Docteur dans le Siége d'Alexandrie, & que pour en venir à bout ils employerent même la force des armes; Saint Jerôme nous apprend d'ailleurs qu'outre ses *Lettres Paschales*, très légitimement suspectes d'héréfies, ce même Lucius laissa un petit ouvrage &ç: ainsi tout paroît assez bien convenir à ce faux Evêque sinon pourtant la qualification de *Macédonien*. Néanmoins cette

qualification même paroîtra assez justement employée vis-à-vis de lui, si l'on fait attention qu'au rapport de Socrate (*hist. lib.* 1. *cap.* 6.) les erreurs de Macédonius sur le S. Esprit étoient communes aux Ariens & aux Eunomiens, & que de plus Macédonius ayant été abandonné par les siens pour avoir avancé que dans la Sainte Trinité le Pere étoit semblable au Fils, plusieurs Evêques notables ne laisserent pas selon Ruffin (*hist. lib.* 1. *cap.* 25.) de rester encore attachés à cet Héréfiarque. Il faut voir tout ceci discuté avec beaucoup de sagacité (pag. 47. & suiv.) dans l'ouvrage même du P. *M.* qui donne des raisons tout aussi vraisemblables pour établir la possibilité que le Macédonien combattu par Didyme soit encore Eunome Evêque de Cyzique, vrai Arien à qui tous les reproches

faits dans ces trois Livres de la Trinité conviennent à merveille.

Telles sont les preuves du premier genre apportées par le P. *M.* pour revendiquer à Didyme l'ouvrage récemment découvert; preuves qui, comme on l'a vu, ne consistent que dans l'application qu'il fait à cet ancien Docteur des caracteres indiqués par son frere d'après l'ouvrage même & propres à en faire découvrir le véritable Auteur. Mais le savant Camaldule ne se borne pas à cette espece de preuves, & pour achever de convaincre ceux qui hésiteroient encore à embrasser son opinion, il en présente encore d'autres, sans oublier de répondre à une objection forte qu'on avoit à lui faire.

Ces nouvelles preuves le P. *M.* les tire des trois Livres mêmes sur la Trinité ou plutôt des Extraits que son frere a donnés de ces Li-

vres ; car il n'a pas vû lui-même le Manuſcrit, ce qui l'empêche ſouvent de donner à ſes raiſons toute la force qu'elles auroient ſans doute s'il eût pu conſulter l'ouvrage. Il dit donc que le ſtyle des *Livres ſur la Trinité*, auſſi bien que les opinions qui s'y trouvent, prouvent également qu'ils appartiennent à Didyme. Abregeons tout ceci.

1o. S. Jerôme a dit de Didyme qu'il étoit *imperitus Sermone ſed non ſcientiâ*, ce qui doit s'entendre non de la ſimplicité mais des défauts réels de ſon ſtyle ; ce qui eſt reconnu par Didyme lui-même dans ſon Ouvrage *de Spiritu Sancto* & dont convient Baſnage avec tous ceux qui ont lû avec quelque attention les autres productions de cet ancien Docteur. Or, reprend le P. *M.* quoi de plus défectueux pour le ſtyle que les trois Livres

de la Trinité dans lesquels on remarque non-seulement une multitude d'expressions ou nouvelles, ou peu usitées, mais encore une infinité de constructions si vicieuses qu'à peine peut on en saisir le sens ? De plus à qui conviendroit mieux l'*imperitus Sermone* de Saint Jerôme qu'à un Auteur qui trouve dans le mot grec περιστερα, *Columba*, l'immensité du S. Esprit, parce que dans ce mot se trouve la valeur des Lettres A & Ω. (*a*)

2°. L'Auteur de l'Ouvrage sur la Trinité paroît avoir eu sur les mauvais Anges l'opinion d'Origène qui pensoit qu'ils pourroient faire pénitence s'ils le vouloient; nouveau trait de ressemblance avec Didyme qui fit toujours le plus grand cas d'Origène

(*a*) Voyez ci-dessus, pag. 979.

& de ses sentimens ; qui, selon S. Jerôme, inspira secrettement l'Origenisme à ses Eléves ; qui enfin dans plusieurs Livres qu'on reconnoît lui appartenir ne dissimule point sa façon de penser à cet égard.

3°. Il nous reste de Didyme plusieurs ouvrages qui sont incontestablement de lui, tels qu'un Livre sur le S. Esprit traduit en Latin par S. Jerôme, des Enarrations sur les Epîtres Canoniques &c. Comparez plusieurs morceaux de ces Ouvrages avec quelques-uns des Livres de la Trinité, ce qu'il est aisé de faire dans le Livre du P. *M.* qui les présente à deux colonnes, & vous vous convaincrez que l'Auteur de l'ouvrage sur la Trinité ne doit pas être distingué de l'Auteur de ces autres productions.

4°. Dans le Livre *de Spiritu*

Sancto, Didyme cite un endroit du Livre de la Sagesse, & il dit un mot de l'Histoire de Susanne ; ainsi, dit le P. *M.*, on retrouve entre lui & celui qui a composé les Livres de la Trinité les traits les plus fins de la ressemblance la plus frappante (Voyez ci-dessus pag. 970).

Chacun de ces moyens pris en particulier pourroit bien n'avoir pas beaucoup de force sur tous les esprits, mais en les réunissant les uns & les autres, en les combinant ensemble, & les discutant dans le Livre même du P. *M.* qui les présente avec tout l'appareil de l'érudition la plus vaste, il semble que cette réunion, & les combinaisons différentes des textes doivent opérer une sorte de conviction sur les Critiques qui, par éloignement pour la dispute, se laissent volontiers entraîner à un sentiment probable, & défen-

du avec autant de dextérité que de lumieres.

Il reste pourtant une difficulté qui pourroit arrêter tout court ceux qui feroient d'ailleurs portés à croire Didyme auteur des trois Livres sur la Trinité. Ce Didyme, au jugement de M. *M.* Chanoine régulier qui se fonde sur plusieurs textes de cet ouvrage, eut des enfans non spirituels, mais selon la chair. Le P. Camaldule prétend de son côté que ce même Didyme fut certainement Moine, ou au moins qu'il garda le célibat: or la procréation légitime des enfans ne sauroit s'allier avec le Monachisme & la vie célibataire. Didyme n'est donc point l'Auteur de l'ouvrage en question? Le P. *M.* a donc son propre frere pour Adversaire.

L'objection est facile à résoudre: Non-seulement, dit le P. *M.* je

ne me repents pas d'avoir soutenu que Didyme a été Moine, mais j'ai de son Monachat une preuve incontestable. Victor de Tunne en parlant de lui dans la partie de sa Chronique qui nous reste (*antiq. Lect. Canis. ex Edit. Basnag.* Tom. 1. pag. 335.) le dit expressément Moine & Confesseur d'Alexandrie. Or, quoique ce Chroniqueur n'ait habité Alexandrie que cent soixante ans environ après la mort de Didyme, son autorité est du plus grand poids, parce qu'il est évident qu'il a dû savoir à Alexandrie tout ce qui concernoit Didyme. Celui-ci étoit donc Moine. Mais l'Auteur des Livres de la Trinité eut des enfans proprement dits? C'est là surquoi le P. *M.* ne s'accorde point avec son frere, Le Chanoine régulier ne peut se persuader que telles & telles expressions signifient simplement des enfans spirituels, le Camal-

dule au contraire entend ces mêmes expressions dans ce sens, il cite des autorités, il rapporte des exemples, & il soutient que dans les endroits cités par son frere il s'agit de fils spirituels, d'enfants dans la Religion, rien n'étant plus probable, selon lui, que Didyme dans les tems malheureux où il se trouvoit, prie Dieu pour lui & pour sa famille, c'est-à-dire pour ceux qu'il avoit donnés à la Religion Enfin il termine sa solution en disant que même en admettant l'opinion de son frere, il restera toujours certain que Didyme est auteur des trois Livres de la Trinité, parce que rien n'empêche de penser que si ce Docteur eut des enfans selon la chair, il les eut avant que d'embrasser le Monachisme.

Ainsi l'opinion du P. *M* ne souffre aucune atteinte de l'objection proposée. Pour convaincre ses Lecteurs du desir qu'il a de décou-

vrir la vérité ſans envie de diſputer pour le plaiſir de la diſpute, ce Pere tire des Paralleles de S. Jean Damaſcene pluſieurs fragmens de Didyme dont quelques-uns ſont partie des ouvrages qui lui appartiennent inconteſtablement, & d'autres ſont peut être tirés des trois Livres ſur la Trinité; ces Extraits en faiſant connoître le ſtyle & l'eſprit de Didyme, pourront encore ſervir à ceux qui auroient des MSS. de l'ouvrage pour le reconnoître & le reſtituer à ſon Auteur. Car c'eſt-là le but du P. *M.* qui en terminant ſon Ecrit fait des vœux pour que l'on en trouve de nouveaux Manuſcrits & avertit que l'ouvrage peut indifféremment porter les titres ſuivans. *De Trinitate libri tres, Sectarum volumen, Dogmatum volumen.*

Il eſt aſſez ordinaire que les ſentimens nouveaux rencontrent des

Adverſaires : ſoit amour de la vérité, ſoit envie de mortifier un Littérateur dont on voudroit rendre les travaux inutiles, la critique eſt toujours prête à éguiſer ſes traits : c'eſt ce qu'a éprouvé le P. *M.* de la part d'un Ecrivain qui a manifeſté ſes ſentimens dans un de nos ouvrages Périodiques (*a*) avant même que le Livre du R. Pere fût parvenu en France. L'Auteur répond à ſon Critique dans un *Supplément* de 20 pages in-4o. auquel nous nous arrêtons quelques inſtans.

Faiſons d'abord abſtraction des termes peu meſurés & des expreſſions offenſantes qui peuvent avoir échappé aux Adverſaires, & ne ſaiſiſſons dans cette controverſe que ce qui a trait à l'objet eſſentiel. Ainſi que le Critique Fran-

(*a*) *Supplément à la Gazette Littéraire de l'Europe*, du premier Août 1764. N°. v.

çois (*a*) ait confondu les deux freres Mingárelli attribuant à l'un ce qui appartient à l'autre; qu'il ait dit que Didyme a eu *le savant Origene pour Maître*, expression qui a pu être employée dans un sens très-vrai, peu importe; attachons nous à la question même. Les trois Livres de la Trinité sont-ils, comme le prétend le P. *M*, de Didyme l'Aveugle? *Nous osons en douter*, répond le Censeur. Les trois Livres abondent en barbarisme, en expressions vicieuses, en tournures embarrassées, obscures & bizarres. Cependant Socrate cité par le P. *M.* lui-même appelle Didyme *Eloquent*; Socrate & d'après lui le Pere *M.* se trompent

(*a*) Ce Critique n'est point le Gazettier Littéraire, mais un Religieux François qui demeure à Rome depuis longtems, & dont le Gazettier a adopté les Réflexions.

donc, ou bien ces trois Livres ne ſont pas de Didyme. Il y a plus, continue ce critique; on trouve dans ces trois Livres des mots *qui n'appartiennent pas au ſtyle du quatrieme ſiécle, mais bien à cette Scholaſtique qui ne fut inventée que pluſieurs ſiécles après*, une erreur groſſiere en Géographie, des citations continuelles de Mercure Triſmégiſte, d'Orphée, Pindare &c. dans un Traité qui roule ſur des objets reſpectables. Ces trois Livres ne peuvent donc pas appartenir à Didyme, homme ſavant, & verſé *dans toute ſorte de doctrine*, au rapport de Socrate & qui vivoit dans le IV^e ſiecle. Auſſi, car telle eſt la concluſion du Critique, *ſommes-nous très-portés à croire que ce Manuſcrit eſt de quelque Moine du moyen âge.*

Telles ſont les objections, écoutons maintenant les réponſes.

1°. Il eſt vrai, dit le P. M., que Didyme étoit éloquent ſelon Socrate qui l'appelle ἐλλόγιμος; mais il n'eſt pas moins certain que S. Jerôme l'a appelé *imperitus ſermone, Apoſtolicum virum exprimens ſimplicitate verborum*. Le mot ἐλλόγιμος ne doit donc pas être entendu de l'éloquence des mots, mais de celle des choſes, de cette éloquence propre aux premiers Peres de l'Egliſe qui dédaignoient le choix des mots pour ne s'appliquer qu'à remuer l'ame. D'ailleurs où a donc vû le Cenſeur que parce qu'un Auteur employe des mots inuſités, ou ſe ſert dans un ſens particulier de mots connus, ne peut dès-lors avoir le titre d'homme *éloquent* ? Aſſurément cette prétention eſt au moins extraordinaire.

2°. Quels ſont ces mots qui n'appartiennent pas au ſtyle du IV^e^ ſiecle, mais au tems de la

Scholaſtique bien plus récente? Le Critique en cite trois employés par l'Auteur du Traité de la Trinité ; & il prétend que tant ἀμεγεθὲς ϰ ἀνείδεος, *ſans grandeur & ſans forme* qu'ἀνεθέλησια, la *non volonté*, ſont des expreſſions de Pierre Lombard ou de quelque Théologien de ſon tems. Rien n'eſt moins juſte que cette obſervation, répond le P. M., puiſqu'elle ſuppoſe que les premiers Peres de l'Egliſe ont manqué des mots néceſſaires pour exprimer les notions abſtraites qui ont une liaiſon néceſſaire avec les Dogmes de la Foi Chrétienne ; ſuppoſition également fauſſe & démentie par Denis l'Aréopagite, par Théodoret, St. Baſile, St. Chryſoſtome &c. dont le ſavant Camaldule cite ou indique les textes. Mais pour répondre plus directement à l'objection, il eſt encore faux, continue toujours le P. M., que les

expreſſions citées ſoient beaucoup plus récente que Didyme. ἀνείδεος & ἀνεθελησία ſe trouvent le premier dans Theodoret, le ſecond dans St. Cyrille nommé Evêque d'Alexandrie, ſeize ans environ après la mort de Didyme. A l'égard du mot ἀμέγεθες, il n'eſt peut-être pas expreſſément dans les Ecrivains de cet âge, mais Héſychius preſque contemporain de Didyme, Nicephore de Conſtantinople & autres ſe ſont ſervi de termes très-équivalens (*a*). Il faut ſuivre cette

---

(*a*) Nous ſavons que depuis la publication de ſon *Supplément*, le P. M. a trouvé le mot ἀμέγεθες dans S. Cyrille d'Alexandrie. Voici le paſſage : ἔστι τὸ Θεῖον ἀσώματον, ἄποσόν τε καὶ ἈΜΕΓΕΘΕΣ, καὶ οὐκ ἐν εἴδει περιγράπτῳ, mots que Vulcanius explique ainſi : *Eſt Divinitas incorporea, quantitatis magnitudiniſque expers, neque formâ circumſcripta continetur.* (Cyrill. Alexand. adv. Anthropomorph. cap. I. Tom. VI.

discussion dans le Livre même du P. M. qui cite exactement tous

---

Pag. 366. D, ex Edit. Jo. Auberti anni 1638.) Ce passage résout sans replique la question faite au P. M. dans une Réponse à son *Supplément* insérée dans la *Gazette Littér.* (mois de Février 1765, pag. 245); « ne pourroit-on pas demander, a dit le Critique, pag. 248, si le mot ἀμέγεθες convient à l'Etre suprême, & s'il lui a jamais été appliqué? Il signifie proprement *petitesse*, *sans grandeur*, ces significations SONT INDIGNES de l'immensité divine. » Dans la phrase citée de S. Cyrille le mot Grec a précisément le sens que lui donne le Critique; il est appliqué à l'Etre suprême, & le S. Docteur ne croit pas cette expression *indigne* de l'immensité divine. Au reste il se pourroit faire que le Critique eût raison en trouvant le mot ἀμέγεθες *indigne de l'immensité divine*, & néanmoins le P. M. n'auroit pas tort. Voici comment: il suffiroit de conjecturer, ce qui est assez vraisemblable, que tant dans S. Cyrille que dans l'Ouvrage sur la Trinité le mot ἀμέγεθες est une faute de Copiste au lieu d'ἀμέτρητον, *expers mensuræ*.

les textes, & à qui le Lecteur judicieux & impartial ne pourra refuſer la juſtice qu'il répond ici d'une maniere très ſatisfaiſante.

3°. La prétendue erreur géographique commiſe par l'Auteur des Livres de la Trinité n'a pas plus de fondement que les difficultés précédentes. Cet Auteur n'a pas fait du mont Golgotha le centre de la Terre, comme l'a-

---

qui va très-bien avec ἄποσον, *expers quantitatis*, employé par S. Cyrille. Il eſt aiſé de concevoir qu'une mauvaiſe ligature du T avec le P dans ἀμέτρητον, a pu être priſe pour un γ, ce qui aura produit ἀμέγητον, mot défiguré que quelque Copiſte poſtérieur aura prétendu corriger depuis en écrivant ἀμέγεθες. Cela ſuppoſé ce dernier mot ſera auſſi déplacé dans S. Cyrille que dans les Livres de la Trinité; mais auſſi n'en pourra-t-on rien conclurre contre le P. Mingarelli, parce que dans l'un & dans l'autre Ecrivain ce ſeroit une faute de Copiſte.

vance

vance le Censeur ; il a seulement insinué que ce mont étoit presque le centre (*veluti centrum*) de la Terre alors connue & habitée ; en quoi il ne s'éloigne point du tout de la doctrine des anciens Peres Grecs & Latins. Pour plus grand éclaircissement le P. M. renvoye son Adversaire aux *Critici sacri*, à Lorin & & à Calmet ; puis il lui applique un mot très-dur de l'Historien Thucydide.

4°. Enfin les Citations empruntées des Auteurs profanes ne prouvent rien du tout contre l'antiquité des Livres de la Trinité ; ces citations ne sont pas aussi fréquentes qu'on le dit, & il est évident que par-tout où elles se trouvent, elles sont amenées fort à propos. D'ailleurs, & ceci est péremptoire, S. Paul lui-même n'a-t-il pas emprunté d'Aratus & d'Epiménide des sentences entieres ? L'Apôtre n'a-t-il pas

donné le nom de *Prophete* à cet Epiménide si peu digne d'un pareil nom ? Plusieurs Peres de l'Eglise, mais notamment St. Cyrille d'Alexandrie n'ont-ils pas fait souvent de pareils emprunts ? C'est donc une injustice que d'employer contre l'antiquité de l'ouvrage sur la Trinité de prétendues regles de critique, des raisonnemens vicieux qui auroient une égale force contre l'authenticité des Ecrits des plus anciens Peres.

Nous ne suivrons pas plus longtems cette contestation des deux Adversaires entre lesquels il est désormais aisé de juger. Si les Réflexions du Censeur frappent au premier coup d'œil, elles s'évanouissent & se réduisent à rien quand on entend les Réponses du P. M. Ainsi l'opinion de ce dernier reste toujours ce qu'elle étoit avant l'attaque ; nous croyons

même qu'il seroit difficile de la combattre avec avantage avant que l'ouvrage sur la Trinité soit rendu public, & sans être également versé dans la critique, la Théologie & la connoissance des anciens Ecrivains Ecclésiastiques.

ARTICLE XLIV.

EPITRE SUR LES VOYAGES, Piece qui a remporté le prix de l'Académie de Marseille en 1765. Par M. l'Abbé DE LILLE, Professeur de Seconde au Collége d'Amiens. Paris, veuve Duchesne, 1765. in-4°. de 28 pages.

IL n'y a guères d'Académies de Province qui ne soient dans l'usage de proposer des Prix pour exciter l'émulation, & faire éclor-

re les talens par l'attrait de la récompenſe : mais ces Prix ne ſont-ils pas trop multipliés ? Sont-ils toujours accordés à de bons ouvrages ? Les Auteurs couronnés peuvent-ils toujours ſe flatter de mériter les couronnes qu'on leur préſente ? Le véritable intérêt des Lettres ne demanderoit-il pas qu'il y eût moins de récompenſes & plus d'Ecrivains qui en méritaſſent ? Ne pourroit-on pas exiger de ceux à qui on accorde les lauriers académiques qu'ils fuſſent plus réſervés dans la publication d'Ecrits qui ſouvent n'ont remporté des Prix que parce qu'il y avoit des Prix à donner &c. &c. ? On pourroit faire bien d'autres queſtions ſur les avantages & les déſavantages des Prix fondés dans différentes Académies ; mais elles ne ſeroient point de notre reſſort, & nous craindrions d'ailleurs de ne les pas réſoudre au gré

de la multitude. Renfermons-nous donc dans notre fonction, & faisons connoître l'*Epître sur les Voyages* de M. De Lille.

Tout ce qui a été dit en faveur des Voyages entrepris dans la vue de s'instruire & de devenir meilleur, se trouve à peu près dans ce morceau. L'Auteur présente d'abord l'utilité des Voyages; viennent ensuite les objections, puis les réponses; le tout d'un style assez simple, & peut-être trop didactique, trop peu analogue à celui de la Poësie qui doit toujours peindre, émouvoir, embellir, échauffer : donnons quelques détails. Il faut voyager, & pourquoi?

Le premier des plaisirs est celui de connoître;
C'est pour lui qu'un mortel, noblement curieux,
S'arrache aux *doux* pays où vivoient ses ayeux;
Et loin d'un tendre ami, d'une épouse adorée,

Même loin des regards d'une Mere éplorée,
Tantôt chez des humains plus cruels que les Ours,
Va *chercher la Nature* au péril de ses jours;
Tantôt *parmi* des feux & des torrens de souffre,
Approchant de l'Etna le redoutable gouffre,
Pour sonder les secrets de ses feux consumans,
Marche d'un pas hardi sur ses rochers fumans &c.

Quelle satisfaction après des courses longues & pénibles de se rappeller ce que l'on a vû, d'en faire le récit à une famille attentive aux moindres détails, d'instruire la société de toutes les singularités que l'on a remarquées dans les différens pays! Mais ne peut-on pas sans les Voyages acquérir les connoissances nécessaires dans les différentes circonstances de la vie? Les Livres semblent fournir des secours aussi prompts que faciles à obtenir. Notre Poëte ne le croit pas.

Oui, tes livres ſont bons, mais moins que la Nature ;
Rarement on l'y voit peinte ſans impoſture.
Pourquoi donc la juger ſur leurs fauſſes couleurs ?
A mes propres défauts pourquoi joindre *les leurs* ?
Et, quand ils m'offriroient une image fidele,
Que me fait le tableau, lorſque j'ai le modele ?
Celle dont je puis voir les véritables traits,
Je ne la cherche point dans de *vagues* portraits :
L'objet me frappe plus qu'une froide peinture ;
Un coup d'œil quelquefois vaut un an de lecture.

Mais ſi les hommes ſont partout les mêmes, ſi dans tous les pays ils ſe laiſſent conduire par les paſſions, ſi les préjugés gouvernent le Monde entier ; on ne fera en voyageant que des échanges déſavantageux. M. de Lille convient

.... que de nos cœurs impérieuſes reines ;

Les mêmes passions sont partout souveraines.
Mais (ajoute-t-il) de l'esprit humain despotes orgueilleux,
Les préjugés . . . . changent avec les lieux.
Concentrés dans nos murs comment guérir les nôtres ?
Le mal est parmi nous, le remede chez d'autres.
Qu'ils nous prêtent ces dons loin de nous écartés
Qu'eux mêmes à leur tour empruntent nos *clartés*.
Qu'ainsi de toutes parts le vrai se réfléchisse &c.

On dira peut-être que la Réponse n'est pas trop solide. Car si les mêmes passions triomphent partout, *si les préjugés changent avec les lieux*, comme dit le Poëte, il n'est donc pas certain que le mal soit seulement chez nous, & le remede seulement chez d'autres. Préjugés pour préjugés, passions pour passions, les uns valent les autres, au moins les nôtres ne nous coutent ni

peines ni fatigues. A cela M. de Lille répond :

Le vrai du Monde entier est le commun partage.
Mais le Ciel, en cent lieux, sema cet *héritage.*
C'est peu que pour unir toutes les Nations
Entr'elles de la Terre il partage les dons.
Pour mieux favoriser cette utile harmonie,
Il leur partage encor les talens du génie,
Et fait ainsi servir aux plus heureux accords
Et les besoins de l'ame & les besoins du corps.

. . . .

D'ailleurs, puisqu'éprouvant diverses influences
L'homme, selon les lieux, prend diverses nuances;
Pourquoi n'examiner qu'un seul coin du tableau?
Ce fleuve dont l'aspect semble toujours nouveau,
Suffit-il pour juger ce qu'il est dans sa course
De voir son embouchure ou d'observer sa source?
Non, il faudroit le suivre en son cours tortueux,

Le voir rapide ou lent, humble ou majestueux.

Ainsi l'homme varie, ainsi de toutes parts
Il faut de son portrait chercher les traits épars;
Chez les Républicains admirer sa noblesse,
Aux pieds d'un fier Despote observer sa foiblesse,
Voir comment son esprit, dépendant des climats,
Est bouillant au midi, froid parmi les frimats;
Remarquer tantôt l'art & tantôt la Nature;
Voir ici le défaut, là l'excès de culture &c.

L'exemple des Nations chez lesquelles l'usage de voyager a prévalu, est une nouvelle preuve de l'utilité des Voyages. Le Poëte cite les Anglois :

Vois du superbe Anglois l'humeur indépendante;
D'esprits forts & nerveux quelle foule abondante!
Chez eux le naturel s'élance en liberté.
On sent avec vigueur, on pense avec fierté.

D'où vient dans les esprits cette séve
féconde ?
C'est qu'ils sont moins Anglois que Citoyens du Monde.
Tels des vastes forêts les chênes vigoureux
Cherchent au loin les sucs qui circulent
pour eux.

On pourroit observer que nous n'avons pas besoin de voyager pour acquérir *l'humeur indépendante, l'esprit fort & nerveux* &c des Anglois à qui nous n'avons malheureusement rien à envier à cet égard. Mais ce qui suit est peut-être plus déplacé.

Si plus amis des Arts, plus enchantés
du Beau
Au mâle Crebillon nous dressons un
tombeau,
Si le sang de Corneille a reçu notre
hommage,
Si du divin Rameau nous conservons
l'image,
Si *tout redit* le nom des Héros de Calais,
Nous en devons l'exemple à ces mêmes
Anglois,
Qui plus reconnoissans encore que nous
ne sommes,
A côté de leurs Rois inhument leurs
grands hommes.

Toute cette tirade, encore une fois, ne ſeroit-elle pas déplacée ? 1°. Eſt-il bien vrai que nous devions aux Anglois plus qu'aux autres Nations l'exemple des récompenſes accordées aux grands hommes ? 2°. Il eſt évidemment faux que le bruit du nom des défenſeurs de Calais, diſons mieux, que l'admiration générale pour la vertu de ces braves Patriotes ſoit une imitation des ſentimens Anglois pour leurs Héros ? 3°. Quoique nous n'enterrions pas nos grands hommes auprès de nos Rois comme les Anglois, peut-on dire avec équité que ceux-ci ſont plus *reconnoiſſans* que nous ? Y a-t-il un ſeul pays en Europe où les talens ſoient plus honorés & mieux récompenſés qu'en France ? Les Anglois élevent des Statues à leurs grands hommes, ils les enterrent auprès de leurs Rois. En France on les eſtime, on les ho-

nore pendant leur vie, & après leur mort l'Etat sert de Pere à leurs Parens A peine M. Clairaut est-il mort que Mlle sa sœur est gratifiée d'une pension du Roi. Pourquoi s'obstiner à ne pas voir le bien qui se fait chez nous, & ne trouver des vertus que chez nos voisins ? Mais continuons : M. de Lille n'est pas si absolument convaincu de l'utilité des Voyages qu'il n'avoue qu'ils seroient pernicieux à quelques Peuples ; laissons-le parler lui-même.

Un Peuple vertueux, qui vit sous des loix sages,
Mais qui par l'indigence au travail excité,
Doit ses apres vertus à la nécessité,
Qui graces aux rigueurs de sa sage Nature,
A des antiques mœurs conservé la droiture ;
Que lui peuvent offrir des Peuples étrangers ?
Des écueils séduisans & de *brillans* dangers.
Dans leur luxe trompeur il croit voir l'abondance,

Et, pour monter trop haut, il tombe
en décadence.
Tel, de nos grands Seigneurs rival préſomptueux,
Se ruine un Bourgeois ſottement faſtueux.
Que ce Peuple aime donc ſon modeſte
héritage.
Puiſqu'il a des vertus que veut-il davantage ?

Application de ce principe à Spartes qui, pour s'en être écartée, devint la proye du luxe, & aux Suiſſes que l'Auteur engage à fuir nos contrées pour ſe retirer chez eux, y pratiquer leurs *vertus antiques* inconnues chez nous. Retournez dans votre patrie, leur dit M. De L.

. . . . Allez dans vos campagnes,
Revoir vos ſimples toits & vos chaſtes
compagnes;
Vous n'y trouverez pas nos eſprits pétillans,
Nos ennuyeux plaiſirs, nos ſpectacles
brillans;
Mais des Epoux conſtans, des Epouſes
fideles,
Mais des fils dignes d'eux, des filles
dignes d'elles,

Des hommes dont les bras savent encor
agir,
Des femmes dont les fronts savent encor rougir.
Ah! bien loin de venir chercher notre
licence,
C'est nous que doit chez vous appeller
l'innocence.

En revanche les Voyages sont nécessaires à tous les Peuples qui gémissent sous le fer du despotisme, à ceux qui ne connoissant plus d'autorité ne savent ni obéir ni commander, à ceux enfin qui commençant à former un Etat ont besoin d'emprunter des institutions étrangeres ce qu'ils ne trouveroient point par eux-mêmes. Ainsi le Czar Pierre le Grand voulant tirer son Empire de la léthargie où il sembloit enseveli, crut devoir parcourir toute l'Europe avant que de faire briller dans ses Etats le flambeau des loix, des arts & des Sciences. Quel changement merveilleux ont opé-

ré ſur la Ruſſie les Voyages de ce grand Prince !

. . . Dans ces lieux embellis à ſa voix,
La Nature a ſouri pour la premiere fois.
Il ſubjugue les champs, les ondes, les rivages,
Et ſes propres ſujets mille fois plus ſauvages :
Je vois creuſer des Ports, bâtir des Arſenaux ;
Les fleuves étonnés ſont joints par des canaux ;
Les marais ſont couverts de moiſſons jauniſſantes,
Les déſerts ſont peuplés de villes floriſſantes ;
Des talens cultivés la fleur s'épanouit,
Et des vieilles erreurs l'amas s'évanouit.

Ce morceau eſt bien rendu, & ce n'eſt pas le ſeul de la Piece. Il ſeroit ſeulement à deſirer que M. de L. chatiât davantage ſon ſtyle qui n'eſt pas à beaucoup près toujours correct. Ce que nous avons cité de ſon Epître ſuffit pour juſtifier cette légere critique, & pour faire apprétier la Piece : elle n'eſt certainement point ſans beautés ;

mais on n'y apperçoit gueres d'idées neuves, ou du moins frappantes par la maniere de les présenter; le sujet prêtoit néanmoins beaucoup, & il nous semble qu'un Ecrivain qui avec des talens décidés pour la Poësie l'auroit envisagée par tous les côtés, en auroit tiré un très-bon parti. Quoiqu'il en soit voici comment M. de L. termine son Epître :

Des voyages, Ami, tel est sur nous l'empire,
C'est l'air du monde entier que par eux on respire,
Si tous ces grands objets ont des charmes pour toi,
Si l'ardeur de savoir t'entraîne loin de moi,
Sans doute tes adieux me couteront des larmes;
Mais un motif bien noble adoucit mes allarmes :
Quoique perde dans toi ton ami désolé,
Tu vas former ton cœur, le mien est consolé.

ARTICLE XLV.

DIE BEOBACHTUGEN der Sonnen-Finsternis &c. c'est-à dire, *Observations de l'Eclipse de Soleil du premier Avril* 1764, *& de l'Eclipse de Lune du* 17 *Mars de la même année*, par M. Reccard. A Berlin, 1764. in-4°. avec figures.

CE n'est pas ici une observation nue & décharnée de deux Phénomenes célestes ; M. Reccard joint à son observation de l'Eclipse du premier Avril tout ce qui est nécessaire pour qu'on puisse en apprétier le mérite, & en tirer des conséquences utiles au progrès de l'Astronomie. Il fait une description détaillée des instruments dont il s'est servi ; il

rapporte toutes ses observations au nombre de plus de 60 ; il donne une idée juste des Méthodes qu'on peut employer pour conclure de ces observations les différentes phases de l'Eclipse, l'erreur des Tables Astronomiques, & la différence des Méridiens sous lesquels les mêmes phases auront été observées ; enfin il communique au Public toutes les observations des deux Eclipses qui ont pu parvenir à sa connoissance. Les observations de M. R. nous paroissent faites avec beaucoup de soin & d'intelligence ; nous avons remarqué toute la justesse possible dans ses raisonnemens & dans les Méthodes qu'il propose : mais dans les calculs qu'il a faits pour éclaircir ces méthodes par des exemples, il lui est échappé une faute que nous nous croyons obligés d'indiquer, pour n'être pas soupçonnés d'en avoir voulu im-

poſer au Public. Nous relevions dans le dernier Volume de ces Mémoires (pag. 749, note *a*) une faute qui s'étoit gliſſée dans le Journal des Savans au ſujet de l'erreur des Tables de Mayer en latitude au tems de l'Eclipſe du premier Avril 1764. Elle étoit ſelon ce Journal d'une demie-minute ou de 30 ſecondes, elle n'étoit ſelon nous que de deux ſecondes & demie ; ſelon M. Reccard elle ſe trouve de 44 ſecondes. Ceux qui donnent de tels calculs au Public doivent ſans doute faire tous leurs efforts pour y mettre toute la préciſion poſſible : autrement, au lieu de nous inſtruire, ils deviennent pour nous des Maîtres d'erreur. Si cependant malgré toute leur bonne volonté & leur application, il leur échappe quelque mépriſe, nous croyons que ceux qui s'en apperçoivent doivent détromper le Public,

mais sans aigreur, & en excusant même une erreur dont ils sont également susceptibles. La plûpart des calculs Astronomiques sont si compliqués, surtout lorsqu'on y veut employer les Tables & les méthodes les plus parfaites, qu'il n'est pas étonnant que dans la multiplicité des équations on prenne quelquefois un signe pour un autre. En revisant le calcul, on fait plus d'attention aux chiffres mêmes qu'aux signes qui les précédent, & la faute n'est ni reconnue, ni corrigée. C'est ce qui est arrivé au sujet de l'Eclipse du premier Avril 1764 à des Calculateurs François, qui croyant trouver que les Tables de Mayer donnoient la latitude de la Lune d'environ une demie-minute plus boréale qu'elles ne la donnoient réellement, avoient décidé que selon ces Tables l'Eclipse ne seroit pas

annulaire à Paris. M. Reccard au contraire décide que l'erreur des mêmes Tables est de 44 secondes, mais en sens contraire ; c'est-à-dire, du côté du Midi. Ainsi le résultat des calculs de cet Astronome différe de 74 secondes de celui des Calculateurs François : selon lui la trace de l'anneau se seroit étendue jusques vers Lion. Nous avons calculé cette Eclipse sur les mêmes Tables, & nous n'y avons trouvé sur la latitude que 2 secondes & demie d'erreur au Nord. M. R. a calculé le lieu du Soleil sur les Tables de M. l'Abbé de la Caille ; nous y avons employé les Tables mêmes de Mayer : cette différence ne peut influer sensiblement sur la latitude. M. R. a fait entrer dans son calcul l'applatissement de la Terre ; nous en avons fait autant. Il paroît que M. R. a supposé l'axe moindre que le Diametre de l'Equateur

d'une 178^{e} partie ; nous avons établi ce rapport comme de 214 à 215 ; ceci a du produire quelque différence dans nos résultats. Mais la cause principale de leur contrariété vient de la contrariété même des signes que nous avons employés pour la correction de la longitude & de la latitude, c'est-à-dire, pour reduire les longitudes & les latitudes vraies de la Lune, aux longitudes & aux latitudes qui auroient été observées du point où l'axe de la Terre rencontre la verticale tirée du lieu de l'observation. Cette correction, ou plutôt cette réduction en longitude est nécessairement additive dans les signes ascendants, & par conséquent dans celui du Belier où la Lune étoit alors : M. R. la fait soustractive. En latitude, cette réduction est soustractive de la latitude Australe ; additive à la

latitude Boréale; en général elle doit rapprocher la Lune du pole élevé sur l'horizon : M. R. a suivi cette régle pour le commencement de l'Eclipse; il a pratiqué tout le contraire pour la fin. Telle est l'origine de la différence qu'on auroit pu remarquer entre la détermination de M. R. & la nôtre. Cette erreur au reste ne prouve autre chose sinon que M. R. est homme : mais il n'en est pas moins homme d'un esprit véritablement solide, très-versé dans le calcul, Astronome intelligent, & estimable à tous égards.

M. R. a observé le commencement de l'Eclipse du premier Avril, à $10^h\ 14'\ 01''$ du matin, la plus grande phase de 10 doigts 10 min. vers $11^h\ 43'\ 50''$, la fin à $1^h\ 12'\ 01''$. Il se servoit d'une très-bonne lunette de 15 pieds.

M. Euler fils avec une lunette de trois pieds fixée à un quart de

cerclé, qui a appartenu à M. de Maupertuis, a vu le commencement de l'Eclipse à 1h 14′ 07″ & la fin à 1h 11′ 58″.

A Francfort sur l'Oder; M. le Professeur Polack a déterminé le commencement à 10h 17′ 24″, la plus grande phase de 10 doigts à 11h 46′ 10″, la fin à 1h 15′ 45″. On ne nous apprend point quelle étoit la longueur d'un Télescope cata-dioptrique que M. Polack a employé à cette observation; il est dit seulement qu'un héliosco-pe étoit adapté à ce Télescope.

A Franckenfeld, à cinq lieues de Berlin vers l'Orient, l'Eclipse a commencé à 10h 16′ 55″; elle a fini à 1h 16′ 32″; la plus grande phase de 10 doigts 7 min. à 11h 45′ 53″. Observateur M. Kaestten; instrument, lunette de 15 pieds.

A Sagan en Silesie par 51d 42′

12″ de latitude M. Siegart a obſervé le commencement à 10h 23′ 34″ : la plus grande phaſe a été remarquée à 11h 52′ 18″ : enfin avec une lunette de 14 pieds on a obſervé la fin à 1h 21′ 37″ ; le dernier attouchement des bords s'eſt fait à 20 dégrés du zenith du Soleil vers l'Eſt. Les tems ont été réglés ſur une Méridienne, que l'on donne pour exacte, & dont le gnomon à 6 pieds 9 pouces de hauteur.

A Breſlau nous trouvons deux obſervations de cette Eclipſe ; elles ne s'accordent pas. La premiere eſt de M. le Profeſſeur Scheibel, qui avec une lunette de 12 pieds a déterminé le commencement à 10h 30′ à peu près, & la fin à 1h 30′ 15″ : le tems eſt réglé ſur des hauteurs correſpondantes du Soleil. Selon cette derniere obſervation qu'on nous aſſure être exacte, le Méridien de Breſlau

eſt de 59′ 24″ de tems plus Oriental que celui de Paris.

L'autre obſervation a été faite avec une lunette de 4 pieds ſeulement dans le College des Jéſuites par les PP. Wache & Geiſler; Profeſſeur de l'Académie ou de l'Univerſité : commencement à 10h 35′ 12″, plus grande phaſe de 9 doigts 27 min. à 11h 57′ 58″, fin à 1h 34′ 32″ : les tems ſont réglés ſur une bonne Méridienne & vérifiés par des hauteurs du Soleil. L'obſervation du commencement mettroit Breſlau à 1h 2′ 12″, & celle de la fin à 1h 1′ 44″ à l'Eſt de Paris, ce que nous ne croyons pas qu'on puiſſe admettre. Nous ſuppoſons la latitude de Breſlau de 51d 06′ 07″, telle qu'elle a été déterminée par M. Scheibe ſur les obſervations du P. Heinrich.

A Wernigerode en baſſe-Saxe, à 4 lieues de Halberſtadt, com-

mencement à 10h 03′ 10″, plus grande phase de 10 doigts & demi à 11h 31′ 10″, fin à 1h 01′ 30″. Observateur, M. Raſſmann; moyen, l'image du Soleil projettée à travers une lunette de 4 pieds, tems réglé ſur une Méridienne.

M. Sonnin, Architecte, a obſervé cette Eclipſe à Hambourg, ſur la Tour de l'Egliſe de Saint-Michel, avec une lunette de 15 pieds commencement à 9h 58′ 30″ fin à midi 55′.

A Altona dans la baſſe-Saxe, ſur la riviere de l'Elbe, M. le Profeſſeur Profe ſur des obſervations faites avec un hélioſcope, un Teleſcope Anglois & pluſieurs Lunettes a déterminé le commencement à 9h 58′ 30″. La fin a été obſervée à la même ſeconde, c'eſt-à-dire, à midi 53′ 32″ par M. Profe & M. Adler. Le tems a été réglé ſur une Méridienne dont on garantit l'exactitude.

A Leipsig M. Heinsius, avec une excellente lunette de six pieds François de longueur, a déterminé le commencement à 10h 06′ 32″ & la fin à 1h 05′ 54″ : cette observation est donnée comme très-précise.

A Schwezingen le P. Mayer vit l'Eclipse commencée à 9h 40′ 51″, il observa la fin avec précision à 12h 43′. 00″ : il jugea la plus grande phase à 11h 10′ 56″.

Nous passons sous silence les observations d'Elbing, d'Edimbourg, & de Greenwilch; parce que nous ne les trouvons déterminées qn'en heures & en minutes sans secondes : celles d'Edimbourg & de Greenwich, ont sans doute été faites avec plus de précision; mais elles n'étoient point encore parvenues à M. Reccard avec tous les détails nécessaires pour les rendre utiles.

A Stockolm commencement de l'Eclipſe à 10h 48′ 56″, fin à 1h 39′ 57″ : cette obſervation eſt de M. Ferner, qui y a employé une lunette acromatique de dix pieds.

A Upſal, fin de l'Eclipſe à 1h 39′ 10″.

A Coppenhague, commencement à 10h 14′ 30″, plus grande phaſe de 10 doigts à 11h 39′ 45″, fin à 1h 09′ 45″.

A Madrid dans l'Hôtel du Duc d'Uceda, M. l'Abbé Clouet n'a pu voir le commencement à cauſe des nuages; l'anneau s'eſt formé à 9h 47′ 38″, il a été rompu à 9h 52′ 01″, fin de l'Eclipſe à 11h 24′ 00″.

A Calais la durée de l'anneau, obſervée par M. Blondeau, a été de 6′ 08″.

Puiſque nous avons rapporté toutes ces Obſervations d'après le Mémoire de M. Reccard, pluſieurs de nos Lecteurs nous ſauront peut-

être gré d'ajouter ici ce que nous avons pu apprendre d'ailleurs de cette célebre Eclipſe.

A Sens, le Soleil ayant paru un inſtant entre les nuages, M. le Cardinal de Luynes a vu l'Eclipſe annulaire, de maniere cependant que l'anneau étoit très étroit vers le nord; & à Auxerre l'Eclipſe n'a point été annulaire, non plus qu'à Troyes, ni même à Châlons ſur Marne, où la plus grande phaſe a été de 11 doigts à 10h 50′, fin 0h 20′ 32″. Obſervateur, M. de Leſtrée, Teleſcope Grégorien de 32 pouces, pendule réglée ſur des hauteurs correſpondantes du Soleil. Cette obſervation paroît marquée au bon coin.

A Auxerre, avec un Teleſcope Grégorien de 32 pouces, on a déterminé le commencement de l'Eclipſe à 9h 16′ 43″ & la fin à 0h 16′ 34″: mais la Pendule n'étoit

réglée que sur une Méridienne.

Il en a été de même à Toulon où M. l'Abbé de Montigneos, & M. Chansine ont observé le commencement à 9h 29′ 18″, & la fin à 0h 28′ 16″ : instrument, lunette de 12 pieds. L'Eclipse auroit du durer davantage à Toulon.

A Calais formation de l'anneau à 10h 36′ 00″, rupture à 10h 42′ 08″ : M. Blondeau ne répond pas de la précision de ces instants, mais seulement de celle de la durée.

A Brest; commencement à 8h 37′ 38″ fin à 11h 32′ 05″ : il y a apparence que ces tems n'ont été réglés que sur une Méridienne, de l'exactitude de laquelle nous croyons avoir lieu de douter.

A Toulouse, M. d'Arquier a observé la fin à 11h 57′ 02″.

A Londres dans la rue de la Flotte (Fleet-Street) M. Short a déterminé le commencement à 9h

04′ 33″; Milord Morton au même endroit a observé cette phase à 9h 04′ 36″, il se servoit d'un Telescope qui grossissoit 40 fois. A 10h 30′ 43″, tems de la plus grande phase : les bords du Soleil & de la Lune n'étoient éloignés que de 2′ 36″ : ainsi l'Eclipse excédoit 11 doigts. Les nuages ont empêché de voir la fin.

A Nanci, les PP. Barles & Durosoi ont vu le commence- à 9h 29′ 26″, la fin à midi 29′ 33″ :

A Pont-à-Mousson avec une lunette médiocre de 18 pieds le P. Colas a observé le commencement à 9h 30′ 10″, la fin à oh 29′ 37″. Avec une lunette d'égale longueur le P. Bourgeois a déterminé le commencement 2 secondes plutôt, & la fin 3 secondes aussi plutôt que son Confrere.

A Rome, au College Romain

commencement à $9^h\ 49'\ 08''$; fin à $0^h\ 52'\ 49''$, Obſervateurs, les PP. Jéſuites; lunette de dix palmes.

A Bologne à $9^h\ 48'\ 45''$ M. Zanotti a vu l'Eclipſe déja commencée; fin à $0^h\ 51'\ 28''$.

A Milan, commencement à $9^h\ 37'\ 44''$, fin à $0^h\ 41'\ 44''$; l'Obſervateur eſt apparemment le P. de la Grange.

A Naples les nuages n'ont pas permis de voir la fin: ils auront nui ſans doute à l'obſervation du commencement qu'on fixe à $9^h\ 57'\ 03''$, c'eſt-à-dire environ deux minutes trop tard.

A Murano à une lieue au Nord de Veniſe, commencement à $9^h\ 54'\ 00''$, fin à $0^h\ 57'\ 00''$, cette obſervation eſt de MM Vincentio Miotti, & Valentin de Luques, Chanoine Régulier: nous en avons un détail circonſtantié, elle nous paroît faite avec beau-

coup d'intelligence. La pendule à ſecondes étoit réglée ſur le paſſage du Soleil au Méridien, on a employé dans l'obſervation différentes lunettes.

A Saint-Daniel du Mont dans le Padouan, au Sud de Padoue, commencement à 9h 56' 03'', fin à 9h 59' 02'', lunette de 12 palmes, Obſervateur, M. Daniel Stréboni, Chanoine Régulier! Nous ne répondons point de l'exactitude de cette Obſervation: elle mettroit le Padouan à l'Eſt de la mer Adriatique.

A Vienne, l'Eclipſe a eu ſept Obſervateurs, dont ſix Jéſuites ont obſervé dans l'Obſervatoire du P. Hell; le ſeptieme, M. Sambach, opéroit à part dans un des Fauxbourgs de la Ville. Voici ces obſervations telles que nous les trouvons dans les Ephémérides du P. Hell, 1765.

Le P. Hell, Télescope Neutonien de quatre pieds & demi grossissant 54 fois : commencement 10h 22′ 05″, fin 1h 22′ 54″.

Le P. Sajnovics, lunette de Dollond grossissant 27 fois : commencement 10h 22′ 11″, fin 1h 22′ 47″.

Le P. Pilgram, lunette grossissant 21 fois, commencement 10h 22′ 17″, fin 1h 22′ 42″.

Le P. Mæsbourg, Telescope Neutonien grossissant 32 fois ; commencement 10h 22′ 25″, fin 1h 22′ 45″.

Le P. Stoelzl Télescope Neutonien, grossissant 22 fois ; commencement 10h 22′ 31″, fin 1h 22′ 41″.

Le P. Hombeck, lunette ordinaire, commencement 10h 22′ 27″, fin 1h 22′ 32″.

M. Sambach, bonne lunette de 6 pieds, grossissant 54 fois ; commencement 10h 22′ 06″, fin 1h 22′ 55″.

A Schwezingen, outre l'observation du P. Mayer, dont nous avons parlé plus haut, on en trouve deux autres dans les Ephémérides du Pere Hell. M. Picart avec un Télescope Gregorien d'un pied a observé la fin de l'Eclipse à 0h 42' 54'', & M. Zeller deux secondes plus tard avec une lunette de deux pieds & demi.

A Pollingen en haute Baviere, M. Prosper Goldhover, Chanoine Régulier, s'est apperçu à 9h 53' 48'' que l'Eclipse étoit commencée; il en a observé la fin fort exactement à midi 55' 14''. M. l'Abbé de Pollingen avec une beaucoup moindre lunette avoit déterminé cette phase 10 secondes plutôt.

A Ingolstadt, commencement à 9h 56' 50'', fin à 0h 57' 54''. Observateur, le P. Kratz, Jésuite.

A Stokolm, outre l'observation de M. Ferner, rapportée ci-dessus, on en a une autre de M.

Wargentin : à 10h 49′ 10″, l'Eclipse étoit déja commencée, elle a fini à 1h 39′ 52″. Cette observation est faite avec une lunette ordinaire de 8 pieds.

A Coppenhague, commencement à 10h 14′ 32″, fin à 1h 09′ 46″ : cette observation est déja rapportée plus haut, mais avec moins de précision qu'elle ne l'est ici.

A Varsovie, commencement 10h 54′ 05″, fin 1h 50′ 33″; Observateurs, des PP. Jésuites.

A Leopol ou Lemberg, Capitale de la Russie Rouge en Pologne, commencement 11h 03′ 05″, fin 1h 8′ 55″; Observateur, M. Lysogorsky.

A Posnanie ou Posen dans la grande Pologne, commencement 10h 34′ 14″; fin à 1h 32′ 30″ avec un Télescope Grégorien de 32 pouces, & à 1h 32′ 34″ avec une lunette de trois pieds & demi : il est assez singulier que l'instrument

le plus foible ait fait obſerver cette phaſe quatre ſecondes plus tard. Obſervateurs, les PP. Rogalinsky & Sioneſt.

A Tirnau en Hongrie, commencement à $10^h\ 29'\ 14''$, fin à $1^h\ 29'\ 22''$: lunette de cinq pieds; Obſervateur, le P. Weiſſ, dont l'exactitude eſt déja bien connue.

A Nérac, petite Ville du Baſadois, ſituée preſque au Nord de Condom, à dix minutes & quelques ſecondes de diſtance de cette Ville, M. de Romas a trouvé qu'au plus fort de l'Eclipſe, la diſtance des cornes du Soleil n'étoit pas tout-à-fait la ſixiéme partie de la circonférence du diſque Solaire : il a meſuré cette phaſe ſur une image du Soleil qui avoit environ quinze lignes & demie de diamétre.

M. Reccard ne ſe contente point de rapporter des Obſervations, il montre comment on peut

en faire uſage pour la détermination des longitudes terreſtres. C'eſt ce dont il s'étoit déja occupé dans un Mémoire qui avoit précédé celui que nous annonçons, & dont il ſuppoſe dans celui-ci qu'on a connoiſſance (*a*). Dans ce premier Mémoire, il épuiſoit en quelque maniere toutes les Méthodes que l'on peut employer pour calculer une Eclipſe de Soleil : c'eſt un Océan de calculs que ce premier Mémoire. Dans le ſecond, M. R. fait l'application de ces calculs ; il en déduit des différences de Méridiens par deux Méthodes. La premiere conſiſte à prendre des meſures ſur une projection Orthographique de l'Eclipſe : on ne parvient ordinaire-

(*a*) Une ſeconde édition de ces deux Mémoires vient de nous parvenir, lorſque nous travaillions à cet Extrait.

ment par ces opérations graphiques qu'à des résultats *à peu près* exacts. La seconde méthode est celle d'un calcul rigoureux ; M. R. en donne un exemple ; il conclut de l'Eclipse la différence des Méridiens de Stokolm & de Berlin : Berlin est plus occidental que Stokolm de 18′ 41″ de tems selon l'observation du commencement de l'Eclipse, & de 18′ 51″ selon l'observation de la fin. Nous trouvons 18′ 49″ par le commencement, & 18′ 59″ par la fin : la différence n'est pas bien considérable : elle vient sans doute du changement de signes qui a échappé à M. R. & dont nous avons parlé plus haut. Cette erreur a dû influer sensiblement sur la conclusion qu'on a tirée pour la correction des Tables : mais par rapport à la différence des Méridiens, comme l'erreur étoit à peu près la même de part & d'au-

tre, l'effet en a du être beaucoup moins sensible.

M. Reccard donne ensuite les détails de son observation de l'Eclipse de Lune du 17 Mars de la même année. Nous nous dispenserons d'autant plus volontiers d'y entrer, que ces sortes d'Observations sont d'une utilité bien moindre que celles des Eclipses de Soleil. M. R. a observé le commencement de l'Eclipse à 11h 31′ 38″, la fin à 14h 18′ 32″, & la plus grande phase de 8d 22′ vers 13 heures, ou un peu avant.

Il finit son Mémoire par l'exposition de quelques autres observations faites à Berlin au commencement de la même année 1764.

Le 12 Janvier, une aiguille aimantée de quatre pouces de longueur déclinoit de 14d 15′ & le 23 de Janvier de 14d 10′ du Nord à l'Ouest.

Le 28 Février, émerſion du ſecond Satellite de Jupiter à 9h 20′ 08″, tems vrai ; il avoit repris tout ſon éclat à 9h 21′ 41″.

Le 11 Mars, émerſion du premier Satellite, à 11h 44′ 03″.

Le 27 Mars, émerſion du même à 10h 10′ 31″; il brilloit dans tout ſon éclat à 10h 11′ 17″.

Le 30 Mars, émerſion du troiſiéme Satellite à 9h 19′ 57″ : Ciel embrumé Il étoit très-brillant à 9h 20′ 49″.

Le 12 Avril, émerſion du premier Satellite à 8h 34′ 29″. Ces obſervations des Satellites de Jupiter ont été faites avec une bonne lunette de quinze pieds.

Le 15 Avril, immerſion de l'épi de la Vierge derriere le diſque de la Lune, à 11h 05′ 30″, obſervée avec une lunette de ſix pieds. L'émerſion a été inviſible.

ARTICLE XLVI.

OBSERVATIONS SUR LES Sermons de M. l'Abbé Torné

ON nous a adressé un Mémoire anonyme sur les *Sermons de M. l'Abbé Torné*, dont nous avons donné l'analyse en Juillet, premier volume. Ce sont des remarques tendantes à satisfaire les desirs que l'Orateur témoigne de connoître le jugement du Public pour être en état de réformer son ouvrage, & de perfectionner ses compositions. Elles n'ont d'autre arrangement que celui qui résulte de la lecture du Livre : c'est-à-dire, qu'elles ont pour objet le premier Sermon qui

ſe trouve dans le premier volume: c'eſt celui *des Grandeurs de la Vierge.* Nous préſumons que l'Auteur de ces Remarques nous permettra d'y joindre quelques réflexions.

On arrête ici le Prédicateur dès la premiere phraſe, ou même dès le premier mot : *Que cette cérémonie de la loi à laquelle ſe ſoumet la Mere du Sauveur, comme toutes les femmes de la Judée.* &c. » Il paroît, (ce ſont les termes » de ce Mémoire) qu'il eût été » plus exact de dire *cette loi* : S. » Luc dit *ſecundum legem.* On ſe » *ſoumet* à la loi, & on en *obſerve* » les cérémonies. D'ailleurs il n'eſt » pas queſtion d'une ſimple *céré-* » *monie*, mais d'un *précepte* qui « devoit être accompli : *Sicut ſcrip-* » *tum eſt in lege Domini.* Il paroît » en ſecond lieu, ajoute-t-on,

» qu'il eût été plus exact de dire
» toutes les femmes *Juives*, que
» toutes les femmes *de la Judée.*
» La loi de la Purification n'étoit
» pas pour la Judée seule ; mais
» pour toute la Nation. » M. l'A. T. conviendra sans doute que les femmes de la *Galilée* n'y étoient pas moins obligées que celles de la *Judée*, & il n'a pas oublié que Joseph & Marie étoient *de Nazareth en Galilée.* Mais le langage commun confond souvent ces noms, en renfermant ces deux Provinces sous le nom de *Judée*, comme on réunit leurs habitans sous le nom de *Juifs.* Du reste la loi dont il s'agit est dans celles qu'on nomme *cérémonielles* ; & il est à présumer que c'est ce qui a donné lieu à l'Orateur de dire *cette cérémonie de la loi.* Il est sans doute très-convaincu qu'il ne s'agit pas ici d'une pure cérémonie de simple usage, mais d'une cé-

rémonie prescrite, & il le marque en disant, cette cérémonie *de la loi.* D'ailleurs son texte ne parle pas de la *loi*, mais de la *cérémonie* que cette loi prescrivoit : l'Exorde doit se lier au texte.

Voici un point plus important. M. l'A. T. dit (pag. 17) : *Comme Jesus-Christ est vrai Dieu & vrai Homme tout ensemble, que ses deux Natures sont en lui inséparables, quoique distinctes en elles-mêmes, & qu'elles ne forment en lui qu'une seule personne*, &c. Sur cela voici la remarque de l'anonyme : Il se-» roit peut-être mieux & plus con-» forme au langage des Catéchis-» mes de dire *les deux Natures* » que *ses deux Natures*. Mais mon » intention n'est pas de disputer » ou d'incidenter ; il y a ici une » observation bien plus considé-» rable. Dire que *les deux Na-» tures ne forment* (en Jesus-» Christ) *qu'une seule personne*,

» eſt un langage nouveau. Il n'y » a en Jeſus-Chriſt, qu'une ſeule » perſonne : mais la perſonne en » Jeſus-Chriſt n'eſt pas le compoſé » des deux Natures. » La perſonne en Jeſus Chriſt, eſt *le Verbe*; & le Verbe eſt une perſonne ſubſiſtante avant l'union des deux Natures, une perſonne éternellement ſubſiſtante : voilà, ſans doute ce qui donne lieu de dire que *la perſonne en J. C. n'eſt pas le compoſé des deux Natures*, & nous ſommes perſuadés qu'en ce ſens M. l'A. T. en conviendroit. Mais il s'agit ici du *Verbe Incarné*, du Verbe uni à notre Nature; en un mot il s'agit de Jeſus-Chriſt, en qui la Nature humaine ſe trouve unie à Dieu de maniere que des deux ſubſtances ſe forme une ſeule perſonne; c'eſt l'expreſſion de S. Auguſtin. (*De Trinit. l. xiij. c. 17. vel n. 22.*) *Sic Deo conjungi potuit humana natura, ut ex duabus ſubſtantiis*

ſubſtantiis fieret una perſona. En Jeſus-Chriſt le Verbe & l'Homme ne ſont point deux perſonnes différentes : mais l'un & l'autre enſemble ſont une ſeule perſonne, comme dit encore ce ſaint Docteur : (*Tract. 69 in Joan. n. 3.*) *Non alia Verbi, alia eſt hominis perſona ; quoniam utrumque Chriſtus una perſona.* Ce Pere dit encore : Jeſus-Chriſt eſt une perſonne compoſée de deux ſubſtances, parce qu'il eſt Dieu & homme ; & cependant on ne peut pas dire que Dieu ſoit une partie de cette perſonne, parce qu'il eſt lui-même la perſonne à qui l'homme eſt uni : *Chriſtus una perſona eſt geminæ ſubſtantiæ, quia & Deus & homo eſt ; nec tamen Deus pars hujus perſonæ dici poteſt.* (*Contra Maxim. Ar. l. ij. c.* 10. *n.* 2.) Nous préſumons que telle eſt la penſée de M. l'Abbé Torné. On peut voir ſur ce point intéreſſant

Estius *in libro III. Sent. Distinct. 7. §. 2. Persona Christi an rectè composita dicatur.*

Il seroit peut-être plus difficile de répondre aux remarques suivantes. Considérant Marie aux pieds de la Croix (pag. 29) M. l'A. T. s'exprime en ces termes : *Quoique baignée de pleurs, qu'elle ne peut refuser à sa tendresse*, &c. Voici la remarque. « C'est un fait » controuvé, avancé sans preuve.

» *Non ejulantem cernimus*, (a)
» *Non ungue vellentem comas ;*
» *Silensque plus novit pati*,
» *Virtus dolore fortior.*

» Une personne de piété, se» lon la remarque de M. Baillet, (b)

(a) L'Hymne de Laudes pour la Fête de la Compassion de la Sainte Vierge dans le Bréviaire de Paris.

(b) Dévotion à la Sainte Vierge, V. part. ch. xij.

» a rendu les ſentimens de l'Egliſe
» exprimés par ces vers latins, in-
» telligibles au vulgaire par ces
» quatre vers :

» Nous ne la voyons pas s'abandon-
» ner aux pleurs,
» S'arracher les cheveux, perdre ſa
» patience :
» Mais ſa haute vertu ſurmontant ſes
douleurs,
» Sait d'autant plus ſouffrir, qu'elle
» ſouffre en ſilence.

» *Stabat*, dit S. Ambroiſe, (*De*
» *inſt. virg. c. 7. n. 49. tom. 2.*
» *pag.* 261) *ante crucem Mater,*
» *& fugientibus viris, ſtabat in-*
» *trepida . . . ſpectabat piis oculis*
» *Filii vulnera, per quem ſciebat*
» *omnibus futuram redemptionem.*
» La Mere de Jeſus-Chriſt ſe te-
» noit devant la croix; & tandis
» que des hommes fuyoient, elle
» s'y tenoit intrépide. . . . Elle con-
» ſidéroit avec les ſentimens de la
» piété les plaies de ſon Fils qu'elle

» savoit être celui par qui devoit
» s'opérer la rédemption de tous.»
M. l'A. T. dira peut-être que si
l'on en croit S. Augustin (*De civit. Dei, l. xx. c. 17.*) *Quantò quisque est sanctior, & desiderii sancti plenior, tantò est ejus in orando fletus uberior :* « Plus on
» est saint, plus on est embrasé
» de saints desirs, & plus on verse
» de larmes dans la priere. » Il en
conclura que la piété n'est point
incompatible avec les larmes,
puisqu'au contraire elle les rend
plus abondantes : qu'ainsi on lui
nie sans preuve les larmes qu'on
lui reproche d'avoir supposées sans
preuve. Nous laissons aux Athletes
le débat.

Mais voici un autre point sur
lequel tout l'avantage paroît être
du côté du Censeur. M. l'A. T.
parlant de Marie, (pag. 37) dit:
Elle ne dédaigne pas d'entreprendre un long voyage pour servir Elisa-

beth dans l'enfantement de celui qui n'eſt envoyé que pour préparer les voies au Meſſie. Remarque : « Ce » motif du voyage de Marie eſt » une ſuppoſition ſans preuve. S. » Luc le contredit formellement. » Marie étoit de retour dans ſa » maiſon .... avant *l'enfantement* » d'Eliſabeth ; & ce n'eſt qu'après » ſon départ, que S. Luc rapporte » *l'enfantement* d'Eliſabeth. *Man-* » *ſit autem Maria cum illa, quaſi* » *menſibus tribus, & reverſa eſt in* » *domum ſuam.* Luc. c. 1. 56. *Eli-* » *ſabeth autem impletum eſt tempus* » *pariendi.* Ibid. 57. » Nous laiſſons à M. l'A. T. le ſoin de répondre à cela, s'il le peut.

Nous paſſons quelques autres remarques pour venir à des obſervations plus étendues & qui touchent plus au fond de la compoſition. Car, comme le dit très-bien l'Auteur du Mémoire dont

nous parlons, « ces remarques
» plus ou moins importantes n'ont
» rapport qu'à des *inéxactitudes*
» échappées à la rapidité de la
» composition ; & la rapidité de
» la prononciation n'a permis à
» personne de les observer. Mais
» il est surprenant que M. l'A. T.
» qui sait traiter un sujet en mille
» manieres, ait insisté avec une
» sorte de complaisance sur des
» opinions contestées & disputées
» contradictoirement à son sen-
» timent avec plus de fondement
» & par de plus fortes preuves.
» M. l'A. T. auroit pu supprimer
» plusieurs endroits du Sermon
» sur les grandeurs de la Vierge;
» & le Panégyrique n'en auroit
» été que plus fini. On n'ajoute
» rien à un éloge par des conjec-
» tures ou par des convenances.
» Un Sermon est une instruction;
« un Sermon imprimé doit en-
» core plus instruire. Des opinions

» disputées peuvent-elles inf-
» truire ? Je veux parler de l'Im-
» maculée Conception de Marie,
» du Vœu de Virginité qu'elle au-
» roit fait dès la premiere année
» de sa vie ; de son Assomption,
» comme l'on dit, en corps & en
» ame. C'est, je crois, ce que
» signifie ce qu'on dit à la page 43 :
» *Venez, ma bien aimée, me mon-*
» *trer votre face aimable. Marie à*
» *cette voix s'éleve dans les Cieux.*
» On pourroit donc supprimer du
» Sermon sur les Grandeurs de la
» Vierge, tout ce qui est dit depuis
» l'*alinea* de la page 10 jusqu'au
» dernier *alinea* de la page 13, &
» depuis l'*alinea* de la page 30
» jusques vers le milieu de la page
» 33 où se trouve d'ailleurs un ta-
» bleau qui peut sans conséquence
» disparoître dans un Sermon. »
M. l'A. T. sera vraisemblablement étonné de cette critique : car nous savons qu'il prétend avoir mis tant

d'art dans ces parties ; qu'il n'eſt pas poſſible qu'aucun des contendans ſur ces points controverſés trouve priſe ſur lui : & voici qu'à force de ſubtilités, il a réuſſi à ſe faire imputer des ſentimens qu'il déſavoue. Le texte même que l'on cite ici, fait preuve de ce que nous avançons. On croit y voir *l'Aſſomption en corps & en ame* : M. l'A. T. pourra répondre que ce n'eſt qu'une figure de Rhétorique qui ne prouve rien ; & il faut avouer que ſi les défenſeurs de cette opinion n'avoient pas d'autre preuve, ils ſe croiroient ſans doute eux-mêmes bien dépourvus. Mais il eſt toujours vrai que des probabilités ne ſont pas un éloge.

Derniere obſervation. « M. l'A. » T. employant preſque partout » les paroles de l'Ecriture Sainte, » s'eſt trop ſouvent permis de les » employer dans des ſens très-

» éloignés & trop accommodés à » sa pensée. Aux pages 21 & 22 » un mot est ajouté au texte de » l'Ecriture, & le Lecteur n'en est » pas averti. Voici l'endroit : » *Beaucoup de femmes, s'écrie le* » *Sage, ont amassé des trésors de* » *mérites ; mais vous, ô Vierge* » *sainte, vous les avez toutes sur-* » *passées.* » « L'Orateur ajoute » ici, *ô Vierge sainte*, & rend par » *trésors de mérites* le seul mot *di-* » *vitias.* » M. l'A. T. répondra sans doute, que l'Eglise dans ses Offices, & surtout celle de Paris dans son Breviaire, applique ces paroles à la Sainte Vierge (*) : *Multæ filiæ congregaverunt divitias: tu supergressa es universas.* Si M.

(*) Brev. de Paris aux premieres Vêpres du jour de l'Assomption.

l'A. T. fût demeuré dans les mêmes termes, il pourroit espérer de trouver là sa justification. Mais il va plus loin : non seulement il applique ce texte à la Sainte Vierge, & il le paraphrase en ce sens; mais il met cette paraphrase dans la bouche même du Sage : Beaucoup de femmes, *s'écrie le Sage*, &c. mais vous, *ô Vierge Sainte*, &c. Le Sage ne dit point, *ô Vierge Sainte*; & il n'est pas même certain que cette *femme forte* dont il trace ainsi le portrait, soit la Sainte Vierge. Nous savons que même avant l'impression de ces Sermons, on a averti M. l'A. T. qu'il risque souvent de se méprendre en attribuant ainsi aux Auteurs Sacrés le sens qu'il donne à leurs textes : il nous permettra de lui réitérer ici cet avis. On peut employer le langage des Auteurs Sacrés, mais non pas leur

faire dire ce qu'ils ne disent pas.

L'Auteur du Mémoire d'où nous avons recueilli ces observations, se montre disposé à les continuer : nous le remercions sincérement de ce qu'il a bien voulu nous en communiquer : mais les bornes de nos Mémoires ne nous permettroient pas d'entrer dans un plus grand détail. Si ce détail intéresse M. l'Abbé Torné, on peut présumer qu'il trouvera bon qu'on l'adresse directement à lui-même.

ARTICLE XLVI.

LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires sur la derniere Edition du Dictionnaire de Boudot (*).

VOici, Messieurs, un contraste singulier qui se présente sous les yeux du Public.

A Rouen est mise au jour une *nouvelle édition du Dictionnaire de Boudot*, Edition *revue, corrigée & augmentée* & les Editeurs ou Imprimeurs ne croient pouvoir mieux relever le mérite de celle-ci qu'en déprimant le plus qu'ils peuvent les précédentes : la *Préface* entre sur cela dans un détail

(*a*) Voyez notre volume du mois d'Août dernier, pag. 409.

qui descend jusqu'aux *fautes de Typographie* : elle n'y suffit pas encore ; on prend soin de distribuer séparément un cahier de vingt-huit pages d'*Eclaircissemens sur les corrections faites par Messieurs Lallemant dans la derniere Edition du Dictionnaire de Boudot.*

A Paris, paroît une *nouvelle Edition de l'Apparat Royal ou Dictionnaire François & Latin* ; édition *revue, corrigée & augmentée:* mais à la tête se trouve un simple *Avertissement* qui contient à peine deux pages, où les Editeur & Imprimeur disent : « Il » seroit inutile d'entrer ici dans » le détail ennuieux des fautes qui » avoient échappé dans les précé» dentes éditions : il suffit au Pu» blic de ne les plus retrouver dans » celle que nous lui présentons. » Et sans insister davantage sur les défauts des précédentes éditions, on se contente de rendre un comp-

te très-ſuccint de ce que l'on a fait pour perfectionner celle ci. Cette annonce ſimple qui n'articule pas une ſeule faute, ne vaut-elle pas bien ce détail de critique qui en voulant relever les fautes des précédentes éditions, s'expoſe à leur en imputer, & leur en impute réellement, qui n'y ſont point, & n'y ont jamais été?

Perſonne n'ignore & ne peut ignorer avec quelle facilité les fautes d'impreſſion ſe gliſſent dans les ouvrages, & échappent aux yeux les plus attentifs. Les nouveaux Editeurs ne ſont pas ſur cela plus heureux que ceux à qui ils ſuccédent. S'il eſt échappé des fautes aux premiers, il en échappe aux derniers. Si non contens d'avoir corrigé les fautes de leurs devanciers, ils veulent encore ſe donner la ſatisfaction de relever ſous les yeux du Public les fautes qu'ils ont corrigées, ils s'expoſent

à y laiſſer échapper de nouvelles fautes qui alors ſe trouvent très-injuſtement imputées aux précédens Editeurs : & voilà préciſément ce qui eſt arrivé ici. MMrs. Lallemant imputent aux précédens Editeurs du Dictionnaire de Boudot des fautes que ces Editeurs n'ont point faites.

Pour ne point vous fatiguer ici par un détail minutieux, d'où il ne réſulteroit autre conſéquence, ſinon qu'il échappe des fautes à Meſſieurs Lallemant comme aux autres, laiſſons-là tout l'étalage de cette longue Préface, & venons à ces *Eclairciſſemens*, qui à la premiere vue ſemblent en effet offrir une critique intéreſſante : mais en matiere de critique, qu'il eſt aiſé de ſe faire illuſion ! Un ſeul homme ne voit pas tout. En relevant une faute, il ne s'apperçoit pas qu'il en fait une autre : & ſouvent le Lecteur entraîné par la

vraisemblance, reçoit avec docilité ce qu'une critique plus attentive ne lui permettroit pas d'admettre. Souffrez que je vous cite quelques exemples : peu d'articles suffiront pour prouver ce que j'ai avancé.

I. EXEMPLE. « Appetens. *Appetentius nihil similium suî. Cic.* » Cette phrase est louche, & on » n'y reconnoît pas Ciceron. Dans » son Oraison *Pro Domo suâ*, on » lit, *nihil est tam appetens similium suî ; nihil* &c. ce qui est » bon latin, au lieu que la phrase » qu'on rapportoit ne l'étoit gueres. Nous avons ainsi restitué » plusieurs passages d'après les Auteurs qu'on citoit d'une maniere » louche ou tronquée. »

Observation. 1°. L'Auteur des Eclaircissemens impute ici aux Editeurs du Boudot une faute qu'ils n'ont point faite : le texte de Cicéron porte *nihil est*, & les

Editeurs du B. l'ont mis ainſi : c'eſt l'Auteur des Eclairciſſemens qui lui-même tronque ici le texte en ſupprimant cet *eſt*. 2°. Il avance avec une confiance ſans pareille, que la phraſe ſe trouve dans l'Oraiſon *pro Domo ſuâ* ; il auroit dû citer le nombre ou paragraphe; car on lui ſoutient que la phraſe eſt du Traité *de Amicitia*, n. 50. où on lit : *Nihil eſt enim appetentius ſimilium ſuî, nihil rapacius, quàm natura.* Direz vous, MM. avec l'Auteur des Eclairc. qu'*on ne reconnoît pas là Cicéron ?* Quant à l'Oraiſon *pro Domo ſuâ*, voici ce qu'on y trouve n. 101. *Sp. Melii regnum appetentis domus eſt complanata.* Voilà bien le mot dont il s'agit, *appetens* : mais du reſte la phraſe reſſemble-t-elle à celle dont il eſt ici queſtion ? Comment donc l'Auteur des Eclairc. a-t-il pu confondre l'une avec l'autre ? Il n'eſt pas facile de le deviner : tout

ce que je puis vous dire, c'eſt que dans un certain *Apparatus Latinæ locutionis*, connu ſous le nom d'*Apparat de Cicéron*, parce qu'en effet il ne contient que des mots & des phraſes de Cicéron, on trouve au mot *Appétens* ces deux phraſes ainſi préſentées : « *de Ami-* » *cit. 30. Nihil eſt tam appetens ſi-* » *milium ſuî, nihil rapacius, quàm* » *natura. Pro Dom.* 101. *Sp. Melii* » *regnum appetentis domus eſt com-* » *planata.* » Vous y reconnoiſſez la leçon *tam appetens* de l'Auteur des Eclairc., & vous y voyez qu'il a attribué à cette phraſe la citation *pro domo* qui appartient au texte ſuivant. Cela eſt-il démontré ?

II. Exemple. Je trouve dans les *Eclairciſſemens* un article de quinze lignes pour prouver que le pluriel *levia ora* ne doit pas ſe traduire par le pluriel *viſages* ; & comme on prétend que nous l'avons mis, on montre très-bien qu'il faut

mettre *visage* au singulier. Le croirez-vous, Messieurs ? Ce même mot est au singulier dans nos Editions, & ce sont les Auteurs des *Eclairc.* qui l'ont mis eux-mêmes au pluriel dans l'Edition qu'ils viennent de donner. Ainsi ils nous imputent leur propre faute, & ils mettent dans ce Dictionnaire une faute qui n'y étoit pas. S'ils prétendent avoir trouvé cette bévue dans quelque Edition contrefaite, ils n'ont pas dû confondre les Editeurs avec les Contrefacteurs. J'ai donné huit Editions du Dictionnaire de Boudot ; la derniere est celle de 1760, imprimée à Paris sous mes yeux, & dont moitié a été vendue à MM. Lallemant, de sorte qu'elle porte sur le frontispice, *Parisiis, De Hansy & Rotomagi Lallemant*. Cette Edition doit répondre pour toutes les autres, parce que si dans les Editions précédentes il se trouve quel-

ques fautes qui ne ſoient pas dans celle là on ne doit plus me les imputer, puiſque je les ai corrigées. Or il eſt conſtant que dans celle-là j'ai mis *viſage* au ſingulier, & que MM. Lallemant dans leur nouvelle Edition ont mis *viſages* au pluriel. Peut-être qu'après avoir lû ces deux exemples qui ſuffiſent pour décider ſur la juſteſſe de la critique de MM. Lallemant, vous me diſpenſerez d'aller plus loin. Mais permettez-moi une nouvelle preuve. Je viens de vous donner un petit échantillon de Littérature Profane : paſſons à la Littérature Sacrée; elle ſera peut-être plus familiere à l'Auteur des Eclairciſſemens.

III. Exemple. « Ararat. *Bibl.* » Ararat, *Montagne d'Arménie*, » *ſur laquelle reſta l'Arche de Noé* » *après le Déluge.* Ce mot ne ſe » trouve point dans la Bible, & » l'Auteur ſacré dit ſeulement

» que l'Arche s'arrêta *ſuper montes*
» *Armeniæ.* Voyez ce que M. l'Ab-
» bé Saas a dit dans ſa lettre ſur
» le Dictionnaire de M. l'Abbé
» Lavocat. »

Obſervation. 1°. Ce mot, dit-on, *ne ſe trouve point dans la Bible* : & où ſe trouve-t-il donc ſi ce n'eſt pas là ? Pour moi je ne l'ai vû que là, & je l'y vois bien encore dans la Genêſe au Chapitre VIII. ℣. 4. *Requievit arca ſuper montes Ararat.* Voilà bien littéralement ce que porte le texte ſacré. 2°. Si nous en croyons l'Auteur des Eclairciſſemens, l'*Auteur ſacré* dit ſeulement que l'Arche s'arrêta *ſuper montes Armeniæ.* L'Auteur ſacré qui parloit Hébreu n'a jamais dit *Armeniæ* ; mais S. Jerôme, Auteur de notre Vulgate, a cru pouvoir ſubſtituer au mot *Ararat* le mot *Armeniæ*, en ſuppoſant qu'*Ararat* en cet endroit

désigne l'Arménie. Le Traducteur n'est pas l'Auteur ; & S. Jerôme n'est pas l'*Auteur sacré*. 3°. L'Auteur des Eclaircissemens nous renvoie à ce que *M. l'Abbé Saas* a dit *dans sa lettre sur le Dictionnaire de M. l'Abbé Lavocat*. MM. Lallemant savent très bien sans doute que M. le Bibliothécaire de Sorbonne se nomme *Ladvocat*, & non pas *Lavocat* : & voilà comme les *fautes de Typographie* échappent aux Typographes les plus attentifs : mais ce n'est pas de quoi il s'agit ici ; c'est de la citation même. Je prends cette lettre à laquelle l'Auteur des Eclairc. nous renvoie. Je l'avois déja lue : car je lis très-volontiers les productions de M. l'Abbé Saas. Je la repasse donc, & je n'y trouve point l'article indiqué. Je n'en crois pas mes yeux : je recommence une seconde fois, & je ne suis pas plus heureux qu'à la pre-

miere. Mais cette lettre est suivie d'une autre du même Auteur, non pas sur le Dictionnaire de M. Ladvocat, mais *sur l'Encyclopédie*: & c'est là que se trouve cet article *Ararat*. Ou plutôt j'y trouve d'abord *Ararath* avec une *h*, ensuite *Ararat* sans *h*, & enfin *Ararath* avec une *h*. Il est cependant bien certain qu'il n'y faut point d'*h*, parce qu'il vient de l'Hébreu *Ararat* terminé par un *teth* & non pas par un *thau* : & voilà encore comme les *fautes de typographie* se glissent jusques dans les ouvrages de M. l'Abbé Saas. Mais enfin que dit cet article ? Il se réduit à dire que le mot *Ararat* désigne l'Arménie, & M. l'Abbé Saas y insiste particulierement sur cette parole de Bochart : *Pro montibus Ararat Vulgatus interpres habet montes Armeniæ.* M. l'Abbé Saas fait donc distinguer l'*Auteur de*

la Vulgate d'avec l'*Auteur Sacré*: & l'Auteur des Eclairciſſemens feroit très-bien de prendre des leçons de ce ſavant Abbé, qui ne manqueroit pas de lui inſpirer ce ton de modeſtie qui convient ſi bien aux plus habiles Critiques. Car la réputation de M. l'Abbé Saas ne permet pas de douter de l'étendue de ſes lumieres : & l'étude fait ſi bien connoître les mépriſes ſi fréquentes de l'eſprit humain, que l'homme le plus ſavant eſt le plus modeſte.

Vous me diſpenſez, ſans doute, Meſſieurs, de vous donner d'autres exemples. Ces obſervations n'empêchent point qu'il ne puiſſe y avoir d'ailleurs d'excellentes remarques dans ces *Eclairciſſemens*, & que le zele de Meſſieurs Lallemant pour leur édition ne ſoit très-louable. Ceux qui connoiſſent leur équité ſont perſuadés qu'ils n'eurent jamais intention

d'établir

d'établir leur réputation en dépri-mant ceux à qui ils succédent, encore moins de leur imputer des fautes qu'ils n'ont pas faites. L'expérience leur apprendra combien il est aisé de se laisser surprendre.

J'ai l'honneur d'être &c.

L. E. R,

l'un des petits-fils de Jean Boudot.

P. S. Je m'apperçois que dans l'Apparat de Cicéron, au mot *Rapax*, on trouve la vraie leçon, *Nihil est appetentius* : & voilà le Dictionnaire de Boudot justifié par celui-là même qu'on avoit allégué en preuve contre lui.

ARTICLE XLVII.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ANGLETERRE.

D'OXFORD.

De Sacra Poësi Hebræorum prælectiones Academicæ Oxonii habitæ à Roberto LOWTH &c. c'est-à-dire, *Leçons Académiques sur la Poësie sacrée des Hébreux, auxquelles on a ajouté une courte réfutation du sentiment de M.* HARIUS, *Evêque de Cicestrensis, sur le metre de la Poësie hébraïque & l'Oraison funebre des Bienfaiteurs de l'Université d'Oxford, prononcée* (conformément à la fonda-

tion de M. Crewe) *en* 1751 *par Robert* LOWTH, *Professeur public de Poësie, Archidiacre de Winton* &c. A Oxford, de l'Imprimerie de Clarendon, 1763. in-8°. de 507 pages sans la Préface & les Tables. L'Ouvrage que nous annonçons est sans contredit le plus profond & le plus étendu que nous ayions sur la Poësie des Hébreux, sujet traité assez légérement par Calmet, Fleury & quelques autres. M. Lowth qui a envisagé la matiere en grand, n'a négligé aucun détail, & nous ne craignons pas d'assurer qu'il seroit difficile de faire sur l'ancienne Poësie des Juifs aucune question qui ne soit pleinement & savamment résolue par l'habile Professeur Anglois. Nous serions fort tentés d'en donner une analyse suivie : mais notre travail seroit-il agréable au grand nombre de nos Lecteurs ? Nous craignons

que non ; aussi nous nous en tenons jusqu'à plus ample informé à cette anonce très courte & très-inférieure au mérite du Livre. M. Lowth le publia pour la premiere fois en 1753 à Oxford, de format in-4°. Sept années après (en 1760 & 1761) le célébre M. Michaëlis de l'Académie de Gottingue en donna une seconde édition in 8°. enrichie de notes savantes (*). Aujour-

(*) Voici à ce sujet une anecdote très-singuliere : M. Michaëlis ayant lu dans quelques papiers publics l'annonce de la mort d'un M. Lowth, imagina que c'étoit l'Auteur de l'ouvrage sur la Poësie hébraïque ; d'apres cela il se détermina à ajouter tout ce qu'il voulut à l'ouvrage du défunt, & en le publiant il dit dans sa Préface que l'Auteur *étoit mort depuis plus de deux ans*. Quelle dut être la surprise de M. Lowth quand il reçut, plein de vie, son propre Livre dans lequel on le donnoit pour mort depuis long-tems !

d'hui M. Lowth réimprime ſon ouvrage en profitant des Remarques de l'Editeur Allemand, auſſi bien que de celles de M. *Hunt*, Profeſſeur des Langues Hébraïque & Arabe, & de M. Kennicot, ce ſavant ſi verſé dans la critique des Livres ſaints, qui prépare, comme l'on ſait, une édition de la Bible en Hébreu, enrichie des variantes de tous les manuſcrits de l'Europe. Cette ſeconde édition d'Oxford eſt donc très-préférable aux précédentes ; nous ajoutons que, pour la partie typographique, elle eſt comparable à tout ce qu'ont produit de plus beau les preſſes les plus célébres de l'Angleterre.

FRANCE.

DE PARIS.

Principes de Chorégraphie ſuivis d'un Traité de la Cadence qui apprendra les tems & les valeurs de chaque pas de la Danſe, détaillés par caractères, figures & ſignes démonſtratifs ; par M. MAGNY, *Maître de Danſe à Paris, aujourd'hui à Senlis.* Paris, Ducheſne & de la Chevardiere, 1765. in-8°. de 244 pages. On appelle *Chorégraphie* l'art de repréſenter la Danſe en figures & de l'écrire. Ainſi cet art eſt à la Danſe ce que la Muſique notée eſt au Chant. Il conſiſte à conſerver les pas, à les marquer & les déſigner auſſi bien que les différentes évolutions par le moyen de figures & de ſignes qui les repréſentent & les gravent par-là dans la mémoire. Cet art

n'eſt point nouveau, on en doit l'invention à Meſſieurs *Arbeau* & *Feuillet* que l'Auteur reconnoît modeſtement pour ſes Maîtres (*); mais il étoit ſuſ-

(*) *Arbeau* (Thoinot) eſt un faux nom pris par Jean *Tabourot*, Official de Langres; ſon livre devenu très-rare a pour titre : *Orchéſographie & Traité en forme de Dialogue, par lequel toutes perſonnes peuvent facilement apprendre & pratiquer l'honnête exercice des Danſes.* Langres, 1589. in-4°. Il y a des exemplaires ſans date, & d'autres qui portent celle de 1596; mais c'eſt toujours la même édition avec des titres différens. A l'égard de *Feuillet* qui cite Arbeau dans ſa Préface, ſon Ouvrage eſt intitulé : *Chorégraghie ou l'art de décrire la Danſe par caracteres, figures & ſignes démonſtratifs.* Paris, Michel Brunet, 1700. in-4° (petit format) de 106 pag. Ce volume dont on a caſſé les planches, eſt aujourd'hui rare, & des curieux le payent juſqu'à deux louis d'or. Nous en avons vu un abrégé ſous ce titre : *Elémens de Chorégraphie, contenant la deſcription de tous les pas & les mouvemens en uſage dans l'art de la Danſe, ſuivant*

ceptible de développement, de perfections, & c'est en joignant ses réflexions & une longue expérience aux principes déja connus que M. *Magny* est parvenu à donner un ouvrage qui doit faire époque dans l'histoire de la Danse. Il est écrit avec beaucoup de clarté & de précision, & les personnes les moins instruites des regles de la Danse peuvent avec quelque application entendre facilement la doctrine de l'Auteur. Le livre dont le *faire* typographique a été très-dispendieux, mérite l'attention du Public; il se

les principes de M. Feuillet, *rédigés augmentés & suivis d'une Contre-danse, par M.* Malpied. Ce petit Livret gravé (& non imprimé) ne porte point de date. Il n'a que 38 pages. L'article *Chorégraphie* dans l'Encyclopédie est dressé par un homme très versé dans l'art; mais les détails qui ont donné lieu à cette note ne s'y trouvent pas.

vend 6 liv. broché. Nous ſouhaitons que le débit en ſoit prompt, M. *M.* étant dans la diſpoſition de donner d'autres morceaux rélatifs à ſon art, ſi le Public paroît gouter ſon eſſai.

Hiſtoire de l'Agriculture ancienne, extraite de l'hiſtoire naturelle de Pline, Livre XVIII, avec des éclairciſſemens & des Remarques. A Paris, chez Deſprez, 1765. in-12. de 400 pag. environ. Dans le grand nombre d'ouvrages publiés depuis quelque tems ſur l'Agriculture, il eſt aſſez difficile de connoître quelles ſont les découvertes qui appartiennent réellement à notre ſiecle. Le ton plein de confiance de la plupart des Ecrivains donne très-ſouvent le change aux Lecteurs qui ſont portés à croire que des principes qu'on leur donne pour nouveaux ſont effectivement tels. La traduction

du XVIII^e Livre de Pline que nous annonçons servira à faire appercevoir la vérité sur ce point, & en prouvant l'antiquité d'un grand nombre de découvertes en Agriculture, elle pourra servir à faire respecter ces mêmes découvertes contre lesquelles on s'est élevé avec autant de témérité que d'injustice. Le Traducteur (M. *Desplaces*, Auteur du *Préservatif contre l'Agromanie*) ajoute à la partie de l'ouvrage de Pline qu'il fait passer en notre langue, un grand nombre de Remarques très-savantes, & qui seront d'un grand secours à bien des Lecteurs. Sa traduction nous a paru assez exacte, quoique le style n'en soit pas toujours aussi soigné qu'il auroit dû l'être. Elle mérite un accueil d'autant plus favorable qu'elle est faite dans l'unique vue d'étendre la connoissance des véritables principes de l'Agriculture dont le 18^e.

Livre de Pline eſt proprement un précis fait il y a dix-ſept ſiécles de ce qui avoit été écrit juſqu'alors ſur le labourage par les Grecs & les Romains, c'eſt-à dire par des hommes que l'expérience & non l'eſprit de ſyſtême avoit fait Laboureurs & Phyſiciens. Il eſt à deſirer qu'à l'imitation de M. Deſplaces, différens Hommes de Lettres inſtruits dans les divers objets traités dans l'hiſtoire naturelle de Pline, enrichiſſent notre langue de quelques livres particuliers de ce grand ouvrage en les accompagnant de bonnes obſervations; c'eſt peut-être le ſeul moyen de donner à la France une bonne traduction d'un ouvrage plus difficile à traduire par la multitude & la diverſité des matieres qui y ſont traitées, que par ſa vaſte étendue. Antoine Dupinet publia il y a plus de cent ans une traduction entiere de cet ouvrage;

mais la lecture n'en est plus supportable, & elle fourmille d'ailleurs de fautes plus essentielles que celles du langage. En publiant ce grand Livre par parties, (*) nos neveux l'auroient quelque jour tout entier, & ils l'auroient bien supérieur à une traduction qui seroit enrreprise par un seul homme quelqu'habile qu'on le supposât.

Tableau périodique du Monde, ou la Géographie raisonnée & critique, avec l'histoire de cette science dans tous les tems, accompagnée

---

(*) Nous avons déja l'*Histoire de la Peinture ancienne* & l'*Histoire naturelle de l'or & de l'argent*, par David Durand, imprimées à Londres, l'une en 1725, & l'autre en 1729, in-folio, lesquelles sont extraites de Pline. Ces deux Ouvrages dont on assure qu'il n'a été tiré qu'un petit nombre d'exemplaires sont assez rares en France.

de Cartes & de Plans, par M. BRION, *Ingénieur-Géographe du Roi.* C'eſt le titre d'un Ouvrage dont le Proſpectus paroît depuis quelque tems, & qui paroît mériter une attention très-particuliere. Il eſt certain que nous avons beaucoup de livres Géographiques : mais ſont ils auſſi parfaits qu'on le croit communément ? N'y a-t-il rien à ajouter aux productions de certains Géographes modernes ? M. Brion dit librement ſon avis ſur ces deux queſtions, & il penſe que ſon ouvrage juſtifiera ſon ſentiment à cet égard. A en juger par les promeſſes faites dans le *Proſpectus*, il eſt certain que malgré la quantité de livres de Géographie, celui de M. Brion ſeroit néceſſaire pour les progrès de cette ſcience. 1°. L'Auteur a beaucoup voyagé,

& depuis vingt ans il s'eſt occupé ſingulierement de tout ce qui a trait à la Géographie. 2°. Il doit traiter dans ſon livre pluſieurs objets que les autres Géographes ou n'ont pas touchés, ou n'ont touchés qu'imparfaitement. Il parlera des *mœurs extérieures*, ou des *uſages* & des *coutumes* des Peuples, des *forces* & des *revenus* des Souverains, de la *Population* & de *l'étendue* d'un pays, mais de l'étendue *en quarré*, la ſeule qui puiſſe faire bien juger de la grandeur reſpective des Etats; de la diſtance *itinéraire* des lieux, diſtance qu'il eſt tout autrement néceſſaire de ſavoir que celle *en ligne droite* &c. 3°. L'ouvrage annoncé ſera enrichi de Cartes & de Plans auxquels on apportera tout le ſoin poſſible. 4°. On aura attention de donner les noms des villes étrangeres tels qu'ils ſont, & non

pas de les *francifer* comme nous faifons, ce qui rend certaines villes méconnoiffables. 5°. On fera fuccintement l'hiftoire de la Géographie, & on s'attachera à donner des analyfes exactes & impartiales des ouvrages géographiques les plus accrédités aujourd'hui. Voilà pour le fond de cette nouvelle entreprife littéraire. A l'égard de la forme, l'Ouvrage fe diftribuera par cayers in-8°., chaque cayer fera partagé en deux fections : la premiere confacrée à l'hiftorique de la Géographie, & la feconde à la Géographie même. Les deux fections feront imprimées de façon qu'on puiffe les féparer l'une de l'autre pour la faire relier à part. Il paroîtra un cayer par mois de 60 pages au moins, & toujours accompagné de Cartes ou de Plans.

Le prix de la souscription est de 18 liv. par an pour Paris, & de 20 liv. en Province, *port franc.* Le premier cayer paroîtra après les vacances. On peut souscrire pour six mois seulement. *Delalain*, Libraire, & *Desnos*, Ingénieur-Géographe, reçoivent les souscriptions dès-à-présent. Ils avertissent qu'il ne sera tiré que mille exemplaires de l'Ouvrage, & qu'on donnera les meilleures épreuves à ceux qui auront plutôt souscrit.

Le sieur BENOÎT, Graveur, vient de mettre au jour le portrait du célébre M. de MONTESQUIEU, dessiné & gravé sur la Médaille de *Dassier*. Cette Estampe est d'une grande beauté, & elle fait honneur à l'Artiste qui mérite d'être encouragé. Nous l'avons comparée avec la médaille

même de Daſſier, & nous pouvons aſſurer que la copie eſt très-reſſemblante à l'original. On la trouve chez Joullain & Dulac, Cloître S. Germain l'Auxerrois. Prix 1 liv. 4 ſ.

Recherches ſur l'origine du Conſeil du Roi. A Paris, chez Babuty, fils, Quai des Auguſtins, 1765. in-12. Il y a effectivement des *Recherches* dans ce volume qui a dû couter bien du travail à celui qui les a faites. Comme on promet un ouvrage fort étendu ſur la même matiere, nous ne ferons qu'annoncer celui-ci, à la fin duquel on trouve un Mémoire préſenté au Roi en 1748, dans lequel toutes les prérogatives du Conſeil ſont expoſées fort clairement.

Voici les titres de quelques

Ouvrages qui reparoîtront dans nos Mémoires aussitôt que nous en aurons expédié d'autres plus anciens :

Observations sur l'Histoire de France, par M. l'Abbé de MABLY, (à Geneve) par la Compagnie des Libraires, (ou plutôt à Paris, chez Nyon, Quai des Augustins) 1765. in-12. 2 vol.

Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des Provinces de Lyonnois, Forez, Beaujolois, par M. ALLEON-DULAC, *Avocat.* A Lyon, chez Cizeron, 1765. in-8°. 2 vol. avec figures.

Abrégé chronologique de l'Histoire d'Espagne & de Portugal, avec des remarques particulieres sur le génie, les mœurs, les usages &c. de ces Monarchies. A Paris, chez Jean-Thomas Hérissant, fils, rue St. Jacques, 1765. in-8°. 2 gros volumes.

Diplomatique pratique, ou Traité de l'arrangement des Archives & trésors des Chartres, ouvrage nécessaire aux Commissaires à Terriers, aux dépositaires des Titres des anciennes Seigneuries, des Evêchés &c. par M. le MOINE, *Archiviste de l'Eglise de Lyon.* A Metz, chez Joseph Antoine, (& se trouve à Paris, chez Despilly) 1765. in-4°. avec 12 grandes Planches gravées en cuivre.

Nous avons encore reçu six Eloges imprimés de *Descartes* qui viendront les uns après les autres; dès le volume prochain nous ferons connoître les deux qui ont remporté le Prix à l'Académie Françoise.

Le sieur LATTRÉ, Graveur habile à qui nous avons eu souvent occasion de rendre justice, vient de publier un *Plan de Paris & de ses Fauxbourgs*, dédié à M. Bi-

gnon, Conseiller d'Etat, Prévot des Marchands &c. Ce morceau quoique sur une moyenne feuille, paroît bien complet; les objets y sont très-distincts, & tout l'ouvrage est proprement exécuté. En même tems qu'il sera très-utile à ceux qui ont besoin de connoître toutes les parties de la Capitale, il paroît très propre à figurer dans les cabinets. Il ne se vendra que lavé. *Prix en feuille 6 liv., collé sur une toile pour la poche 7 liv. 10 s., collé sur taffetas 9 liv.*, & ainsi en augmentant par proportion avec les ornemens dont on peut l'enrichir. Le même Artiste avertit qu'il a fait six nouveaux *Ecrans Géographiques*, lesquels ajoutés aux six qu'il donna l'année derniere, complettent l'Europe dans tous ses détails. *Prix 1 liv. la piece.* En Décembre prochain il publiera la suite de l'*Iconologie*, petit ouvrage très-joli.

Traité des Couleurs pour la Peinture en émail & ſur la Porcelaine, précédé de l'art de peindre ſur l'émail, & ſuivi de pluſieurs mémoires ſur différens ſujets intéreſſans &c. ouvrage poſthume de M. d'Arclais de MONTAMY, *premier Maître d'Hôtel de Mgr. le Duc d'Orléans.* A Paris, chez G. Cavelier, 1765. in 12. Le titre de ce Livre en annonce ſuffiſamment l'objet. Feu *M.* de Montamy a été très-connu par ſon goût & ſon génie pour les Arts; ainſi les connoiſſeurs feront cas de ſon ouvrage. Le *Traité des Couleurs* qui eſt écrit avec beaucoup de clarté, épuiſe tout ce que l'on peut dire ſur les fondans, ſur le blanc, les rouges, le brun & les autres couleurs tirées du fer, auſſi bien que ſur celles que donne l'or, telles que les pourpres &c. Partout l'expérience vient à l'appui d'une théo-

rie ſavante. On trouve dans le même volume pluſieurs Mémoires fort intéreſſans ſur le travail de ſa Porcelaine, ſur l'art du Stuccateur, ſur la maniere de faire des camées & autres pierres figurées, ſur le moyen de perfectionner le verre blanc & les glaces, ſur la *Manganèſe*, eſpèce de minéral qui entre dans le verre. On a ajouté à tout cela une nouvelle maniere de préparer le Safran de Mars, un vernis pour les vaſes & autres ouvrages en plâtre, un procédé pour avoir avec l'argent une couleur d'un jaune citron &c. &c. N'oublions pas de dire que l'habile Editeur donne dans ſon avertiſſement tout ce que l'on peut deſirer ſur la perſonne de l'Auteur, mort à Paris le 8 Février dernier à l'âge de 62 ans.

TABLE

DES ARTICLES

Du Journal d'Oct. II. vol. 1765.

ARTICLE XXXIX. *Lettre de M.* Mingarelli, *Chanoine Regulier, ſur un ouvrage anecdote d'un ancien Théologien*, pag. 961

ART. XLI. *Fables de La Fontaine, Nouvelle édition gravée en taille douce, par le Sr.* Feſſard 991

ART. XLII. *Eſſai ſur la raiſon, par M. de* Keranflech, 996

ART. XLII. *Témoïgnages des anciens Ecrivains, qui ſervent à prouver que* Didyme l'Aveugle *eſt Auteur des trois Livres de la* TRINITÉ *&c. par le P.* Mingarelli, *Moine Camaldule*, 1024.

ART. XLIV. *Epître ſur les Voyages, par M. l'Abbé* De Lille, 1055

ART. XLV. *Obſervations de l'Eclipſe du Soleil du premier Avril* 1764, *& de celle de la Lune du*

17 Mars de la même année, par M. Reccard, 1070

ART. XLVI. *Observations sur les Sermons de M.* l'Abbé Torné, 1096

ART. XLVII. *Lettre aux Auteurs de ces Mémoires, sur la derniere Edition du Dictionnaire de Boudot*. 1112

ART. XLVIII. Nouv. Lit. 1126.

N.B. *Dans le cours de ce Journal on a par erreur passé du* n°. XXXIX *des articles au* n°. XLI. ; *& répété deux fois le* n°. XLII. *Ce sont autant de fautes à corriger.*

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Octobre 1765.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Imprimerie de D'HOURY.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Novembre, 1765.

AVIS.

Le prix de l'abonnement pour les ſeize Volumes de ces Memoires, année 1765, rendus chez les Abonnés, à Paris aux adreſſes indiquées, ſera à l'ordinaire de 12 liv. 16 ſ., & de 17 liv. 12 ſ dans la Province, où ils ſeront néceſſairement reçus francs de port; la modération du port de chaque Journal à ſix ſols n'ayant continué d'être accordée par Meſſieurs les Administrateurs généraux des Poſtes, que ſous la condition expreſſe qu'il n'en ſera expédié aucun ſans être affranchi à Paris.

Le Bureau d'adreſſe pour les abonnemens, eſt chez CHAUBERT, Libraire, rue du Hurpoix, à l'entrée du Quai des Auguſtins.

C'eſt auſſi chez le même Libraire, comme ſeul chargé de ce qui regarde ce Journal, que l'on voudra bien adreſſer tous les avis concernants cet Ouvrage, même les Livres qu'on ſouhaitera faire analyſer. On aura la bonté d'affranchir les ports des lettres.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701. à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

NOVEMBRE, 1765.

SE DISTRIBUENT A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins à la Renommée & à la Prudence.
LE BRETON, premier Imprimeur Ordinaire du Roi, rue de la Harpe.

M DCC. LXV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui ci) 851 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1734.	12.
1702.	12.	1735.	14.
1703.	12.	1736.	15.
1704.	13.	1737.	13.
1705.	12.	1738.	13.
1706.	12.	1739.	14.
1707.	12.	1740.	13.
1708.	12.	1741.	12.
1709.	12.	1742.	12.
1710.	12.	1743.	12.
1711.	12.	1744.	12.
1712.	12.	1745.	12.
1713.	12.	1746.	15.
1714.	12.	1747.	14.
1715.	12.	1748.	15.
1716.	12.	1749.	14.
1717.	12.	1750.	15.
1718.	12.	1751.	14.
1719.	12.	1752.	15.
1720.	5.	1753.	16.
1721.	12.	1754.	16.
1722.	12.	1755.	16.
1723.	12.	1756.	16.
1724.	12.	1757.	16.
1725.	12.	1758.	16.
1726.	13.	1759.	16.
1727.	12.	1760.	16.
1728.	12.	1761.	16.
1729.	12.	1762.	16.
1730.	12.	1763.	16.
1731.	12.	1764.	16.
1732.	12.	1765.	15.
1733.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

NOVEMBRE, 1765.

ARTICLE XLIX.

LA PHARSALE DE LUCAIN, traduite par M. MASSON, Trésorier de France. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Dufour, Libraire, Quai de Gêvres, 1765. in-12. 2 vol.

IL eſt bien décrié ce Lucain, & on a beaucoup déclamé contre ſon ton emphatique, ſes mots bourſouflés, ſon ſtile inintelligible. Quel feu pourtant, quelle beauté d'images ne trouve-t-on pas dans ſon Poëme dont on a parlé auſſi injuſtement en bien qu'en mal ! Peut-être ſes détracteurs n'ont-ils jugé la Pharſale que par la prétendue copie qu'en a laiſſé Brebeuf ; mais qu'il y a loin de cette copie à l'original ! Brebeuf ſemble n'avoir écrit que pour rendre plus ſenſibles les défauts de ſon original ; on diroit que ſon but a été d'en faire diſparoître les beautés. Nous ne parlons pas de la Traduction publiée par l'Abbé de Marolles, ouvrage très-reſſemblant à tous ceux du même Ecrivain qui, pour avoir voulu traduire un grand nombre d'Auteurs, n'en a véritablement traduit aucun. C'eſt donc une

très bonne entreprise que celle de M. *Masson*, déja connu par des *Elégies sacrées*, & quelques autres Poësies dont nos Mémoires ont fait mention (*).

Ce Traducteur débute par une *Vie de Lucain* écrite avec beaucoup de précision. On sait que ce Poëte né à Cordoue en Espagne, l'an 39 de l'Ere Chrétienne, vint à Rome dès le plus bas âge; qu'il y étudia sous les plus habiles maîtres; que parmi ses amis il faut distinguer Perse dont il imite trop souvent le style obscur; qu'il fut avancé de bonne heure par le crédit de son oncle Séneque, l'Instituteur & le Ministre de Néron, qu'il trempa dans la conspiration de Pison, & qu'enfin condamné à choisir un supplice, il se fit ouvrir les veines dans un bain chaud

(*) Année 1754, mois d'Août, pag. 2104 & suiv.

où il mourut à l'âge de 27 ans. Après ce précis de la vie de son Auteur, M. *Masson* donne le morceau des *Jugemens des Savans* de Baillet sur Lucain, lequel tient lieu de Préface, & il se contente de présenter le résultat de ces jugemens, savoir que Lucain « a ses » beautés & ses défauts, qu'on y » trouve de quoi louer & de quoi » blâmer, & qu'on en a beaucoup » parlé en bonne & en mauvaise » part. » En finissant, M. *Masson* observe que Lucain n'ayant été traduit en françois que par Brebeuf & l'Abbé de Marolles, une traduction de ce Poëte est un ouvrage qui nous manque réellement, & il avertit qu'il n'a *ni ajouté* à son original *comme Brebeuf*, *ni tout rendu comme Marolles*.

Nous nous sommes agréablement occupés de cette Traduction; elle est bien écrite, le style

en eſt même très-rapide, ſi l'on excepte quelques expreſſions trop communes pour ne pas dire baſſement triviales; & il eſt certain que, priſe à part & ſans le texte latin, elle intéreſſe le Lecteur. Que ſi l'on vient enſuite à rapprocher ce françois de l'original (que M. *M.* n'a pas fait réimprimer), le mérite du Traducteur n'en devient ſouvent que plus ſenſible; on ſent qu'il doit ſavoir à merveille les deux Langues, & que généralement parlant, il traduit fidelement & heureuſement. Néanmoins il arrive fréquemment que des traits importans de l'original ne ſont pas même marqués dans la Traduction françoiſe; que les difficultés du texte ſont éludées & non vaincues; & que des tirades entieres de dix & douze vers de ſuite ſont abſolument omiſes par le Traduc-

teur, ce qui prouve que M. *M.* n'a dit que trop vrai en aſſurant qu'il n'*avoit pas tout rendu*, comme l'Abbé de Marolles. S'il eſt incontestable que ce dernier a pouſſé la fidélité juſqu'au ridicule, il ſeroit difficile de dire que M *M.* a repréſenté ſon Auteur tel qu'il eſt, & tel qu'on devoit le trouver dans une traduction. Citons quelques grands morceaux du texte latin, & en les rapprochant de la Traduction, faiſons connoître le mérite d'un ouvrage dont les beautés doivent ſans doute faire oublier ce qu'il peut y avoir de répréhenſible.

Après avoir décrit l'état déplorable de l'Empire ravagé par les guerres civiles, Lucain fait de Néron le portrait ſuivant qui rendroit le Peintre bien mépriſable, s'il n'étoit pas très-probable que l'ironie la plus amere a conduit le pinceau :

Quod si non aliam venturo fata Neroni
Invenere vium magnòque Æterna parantur
Regna Deis, Cœlumque suo servire Tonanti
Non nisi sævorum potuit post bella Gigantum :
Jam nihil ô Superi querimur : scelera ipsa, nefasque
Hac mercede placent : diros Pharsalia campos
Impleat & Pœni saturentur sanguine manes ;
Ultima funesta concurrant Prælia Munda.
His, Cæsar, Perusina fames, Mutinæque labores
Accedant fatis, &, quas premit aspera, classes
Leucas ; & ardenti servilia bella sub Ætna.
Multum Roma tamen debet civilibus armis,
Quod tibi res acta est. Te cum statione peractâ
Astra petes serus prælati regia cœli
Excipiet gaudente polo seu sceptra tenere,
Seu te flammigeros Phœbi conscendere currus
Telluremque nihil mutato sole timentem
Igne vago lustrare juvet : tibi numine ab omni

Cedetur : juriſque tui natura relinquet
Quis Deus eſſe velis, ubi regnum ponere mundi.
Sed neque in Arctoo ſedem tibi legeris orbe ;
Nec polus adverſi calidus quâ mergitur Auſtri
Unde tuam videas obliquo ſidere Romam.
Ætheris immenſi partem ſi preſſeris unam ;
Sentiet axis onus. Librati pondera cœli
Orbe tene medio : pars ætheris illa ſereni
Tota vacet, nullæque obſtent à Cæſare nubes.
Tunc genus humanum poſitis ſibi conſulat armis &c.

Il eſt certain que s'il falloit prendre ceci à la lettre, Néron mériteroit les hommages que nous rendons aux Tite, aux Trajan, aux Marc-Aurele, & au petit nombre des bons Princes qui ont fait le bonheur de leurs Peuples ; mais il eſt très-vraiſemblable que Lucain en paroiſſant faire l'éloge d'un homme dont il n'y avoit

que du mal à dire, en fait réellement une ſatyre d'autant plus cruelle qu'elle eſt cachée ſous le voile de l'ironie la plus amere. Par eſtime pour le Poëte, & ſans doute auſſi par amour pour la vérité on a donc cru que Lucain reprochoit ici à l'Empereur, 1°. Le ridicule de ſes prétentions au titre d'excellent cocher, *ſeu ſceptra tenere, ſeu te flammiferos Phœbi tranſcendere currus* &c. 2°. Sa vue louche : *ne videas obliquo ſidere Romam.* 3°. Sa groſſeur & ſa peſanteur : *ætheris immenſi partem ſi preſſeris unam ſentiet axis onus.* 4°. Son air ſombre & chagrin : *nullæ obſtent à Cæſare nubes* &c. Mais ſans examiner ſi le ſentiment des Critiques qui ont prêté cette intention à Lucain eſt bien juſte, & s'il ne faudroit pas pour le rendre vraiſemblable que Lucain eût encore parlé allégoriquement de la cruauté, des débauches & de

tous les vices de Néron, pour qu'on pût avec équité l'excuser de la flatterie la plus basse; donnons la traduction du morceau précédent par M. *M.* « Mais si le sort » ne pouvoit autrement élever » Néron à l'Empire, si le Ciel » coute cher aux Dieux, si Jupiter lui même n'a pu s'affermir » sur son trône qu'après la défaite » des Titans; Destins nous ne » nous plaignons plus. Que Pharsale soit jonché de morts, qu'on » assouvisse de notre sang les mânes des Carthaginois, que dans » les funestes champs de Munda » on se porte les derniers coups; » qu'on ajoute à ces horreurs Pe» rouse affamée, Modene aux » abois & nos vaisseaux abîmés » sous Leucade & les combats li» vrés aux pieds du brulant Ethna: » Néron tu regnes, les crimes » mêmes à ce prix ont pour nous » des charmes; Rome bien payée

» de ses maux ne t'a point trop
» acheté. Lorsque comblé d'ans &
» de gloire, tu préféreras les Cieux
» à la Terre, tu verras la Cour
» céleste te recevoir avec joye : tu
» pourras y porter le sceptre, ou
» monter le char du jour, & nou-
» veau Soleil éclairer le monde
» qui n'en sera point allarmé.
» Choisis quel Dieu tu voudras
» être : il n'en est point qui ne te
» céde son rang & le siége de son
» Empire : mais ne te places ni
» sur l'un ni sur l'autre pole, d'où
» ta Rome n'auroit de toi que des
» regards obliques. Assis sur l'E-
» quateur, tiens l'Univers en
» équilibre, sinon son axe plie-
» roit sous le faix. Qu'autour de
» toi l'air soit serain, qu'aucun
» nuage ne nous dérobe l'aspect
» bienfaisant de César ; alors le
» genre humain mettant bas les

» armes ne formera plus qu'un » peuple d'amis &c. » Tout ce morceau, comme l'on voit, est rendu avec beaucoup de vérité; l'on y retrouve la force, la chaleur, & même en quelques endroits la précision de l'original; néanmoins on pourroit, ce semble, desirer quelques degrés de perfection de plus. *Magno æterna parantur regna Deis* signifie-t-il sûrement *le Ciel coute cher aux Dieux*? Nous croirions que Marolles a plus approché du sens en disant: *Si les Royaumes éternels n'ont point été préparés pour les Dieux que par des labeurs infinis*, faisant tomber les travaux non sur les Dieux eux-mêmes, mais sur ceux qui en ont donné au Ciel, & qui n'ont pu parvenir à cette gloire que par des peines infinies.

Nous en disons autant des deux vers suivans qui sont quelques pages plus bas:

Plus illâ vobis acie quàm creditis actum
est
Arſacidæ : bellum victis civile dediſtis.

M. *M.* en les traduiſant : *Dans cette journée, Arſacides, c'eſt peu de vaincre les Romains, vous leur avez donné la guerre civile*, ne rend pas tout le ſens de l'Auteur, ou du moins ce ſens ne peut-il être ſaiſi qu'à l'aide du latin, ce qui oblige le Lecteur à prendre un autre volume, parce que, comme nous l'avons déja dit, le texte ne ſe trouve pas à côté de la nouvelle traduction.

Ce mot ſur Julie eſt de la plus grande beauté :

. . . . . . Nam pignora juncti
Sanguinis, & diro ferales omine tædas
Abſtulit ad manes Parcarum, Julia, ſævâ
Intercepta manu. Quòd ſi tibi fata dediſſent
Majores in luce moras, tu ſola furentem

Inde virum poteras, atque hinc retinere parentem
Armataſque manus excuſſo jungere ferro,
Ut generos ſoceris mediæ junxêre Sabinæ.
Morte tuâ diſcuſſa fides, bellumque movere
Permiſſum eſt ducibus: ſtimulos dedit æmula virtus.

Ce que M. *M.* traduit ainſi: » ô Julie! gage unique de leur al- » liance, toi dont les Parques » cruelles ont abrégé la trame, » tu vas porter aux furies les flam- » beaux de ton Hymen célébré » ſous les plus ſiniſtres auſpices. » Toi ſeule, ſi les deſtins avoient » prolongé tes jours, tu pouvois, » à l'exemple des Sabines, d'un » bras retenir un époux, de l'autre » un pere, déſarmer & joindre » leurs mains. Ta mort dégage » leur foi, & permet entre eux » une guerre ouverte. » On voit que la moitié du dernier vers ne

paroît pas dans cette traduction, & assurément elle ne devoit pas être négligée.

Puisque nous en sommes aux omissions du Traducteur, nous en remarquerons ici quelques-unes. 1°. Dans l'énumération que fait Lucain (Livre premier) des Nations qui se réunirent sous les ordres de César, il indique après les Bataves, des Peuples que *le Cingue abreuve de ses eaux*, comme a traduit Matolles, aussi bien que les habitans des bords du Rhone & de la Saône.

. . . . . Quà Cinga pererrat
Gurgite : quà Rhodanus raptum velocibus undis
In mare fert Ararim . . . (*V.* 432 & 433)

cela est oublié par M. *M.* aussi bien que trois ou quatre vers du même endroit. 2°. Le Poëte parlant au Livre second des cruautés

commises par Marius, dit entr' autres choses :

In numerum pars magna perit, rapuitque cruentus
Victor ab ignotâ vultus cervice recisos,
Dum vacuâ pudet ire manu. *Spes una salutis*
Oscula pollutæ fixisse tumentia dextræ.
(v. 111, 112 & seq.)

ce que M. *M.* rend ainsi, « la plûpart tombent sous ses coups, seulement pour faire nombre. Il n'est qu'un espoir de salut, c'est de baiser en tremblant la main sanglante du vainqueur. » Où l'on voit que les vers du texte que nous avons mis en caracteres italiques ne sont pas du tout rendus. 3°. Après avoir rapporté la mort de Marius, Lucain s'écrie dans le même Livre:

Jam quot apud sacri cecidere cadavera portum,
Aut collina tulit stratas quot porta catervas,
Tunc cum pene caput mundi, rerumque potestas

Mutavit tralata locum, Romanaque Samnis
Ultra Caudinas speravit vulnera furcas?
(v. 134. & suiv.)

or il ne paroît pas un seul mot de ces cinq vers dans la nouvelle traduction, où l'on a encore oublié plusieurs autres morceaux qui devoient nécessairement s'y trouver (*) Si M. *M.* croit justifier ces omissions, & une multitude d'autres que nous avons apperçues, en disant qu'il n'a pas *tout rendu comme Marolles*, nous n'avons rien à répliquer; Mais les Re-

(*) Nous ne citerons que les vers 162 & suiv : *Non Thracia tantum vidit Bistonii stabulis* &c. que M. *M.* a entiement omis, aussi bien que douze vers du Discours de Pompée à ses troupes après le désastre de Domitius, lesquels sont rendus en quatre lignes. Ces vers sont le 584e & les suivans du second livre.

marques précédentes serviront à faire entendre le sens de cette Réponse, qui auroit pu n'être pas saisi au premier moment.

Revenons maintenant sur nos pas, & hazardons quelques notes d'un autre genre. Lucain fait ainsi le portrait de César dans son premier Livre, V. 143 & suiv.

. . . Sed non in Cæsare tantum
Nomen erat, nec fama ducis, sed nescia virtus
Stare loco: solusque pudor non vincere bello.
Acer & indomitus, quò spes quòque ira vocasset
Ferre manum & nunquam temerando parcere ferro &c.

M. *M.* traduit ainsi: « César au nom d'un grand Capitaine, joignoit un courage qui n'ignoroit que le repos, & qui ne voyoit dans une guerre rien de honteux que la défaite: ardent, implacable, où l'ambition, où la van-

geance l'appelle, il vole le fer en main, & n'épargne jamais le sang &c. » Sans parler de la tournure du dernier membre de la phrase, il nous paroît certain que le Traducteur dit précisément le contraire de son original. Après avoir dit de Pompée qu'il n'étoit plus que l'ombre de ce qu'il avoit été (*magni nominis umbra*), il reprend : *Sed non in Cæsare tantum nomen erat nec fama ducis*, ce qui signifie évidemment que César n'avoit pas encore une réputation aussi bien établie que celle de Pompée. Marolles suit aussi ce dernier sens.

César après avoir passé le Rubicon, «c'est ici, dit-il, c'est ici que je laisse la paix & des loix déja violées ; fortune je m'abandonne à toi ; *brisez vos nœuds qui me lient*, le sort en est jetté ; la guerre sera mon Juge. » Nous n'entendons gueres le sens des

mots mis ici en italique ; mais nous croyons entendre les vers mêmes de Lucain :

Hîc ait, hîc pacem temerataque jura relinquo ;
Te fortuna ſequor : procul hinc jam fœdera ſunto
Credidimus fatis, utendum eſt judice bello. (v. 225).

Voici encore un endroit qui ne nous paroît pas exactement rendu. Céſar fait un diſcours véhément à ſes troupes, ſur quoi Lucain continue ainſi :

Dixerat : at dubium non claro murmure vulgus
Secum incerta fremit : pietas ; patriique penates
Quanquam cæde feras mentes animoſque trementes
Frangunt ; ſed diro ferri revocantur amore
Ductoriſque metu ... (v. 342 & ſeq.)

Ce que M. *M.* traduit : « Céſar « avoit ceſſé de parler : la mul- » titude

» titude flottante murmure, hé-
» site, *se consulte.* Ces guerriers
» hautains & endurcis au carnage
» se laissent attendrir; la piété,
» l'amour de la patrie *combattent*
» *dans leurs cœurs leur passion*
» *pour les armes & leur respect pour*
» *César.* » Cela est écrit avec beaucoup de rapidité, mais aux dépens de l'exactitude. Il est évident que dans l'original latin ce combat entre la piété & la passion pour les armes cesse, & que le penchant pour les armes aussi bien que la crainte de leur chef fait cesser l'incertitude des soldats. Marolles a encore bien saisi le sens dans cet endroit, quoiqu'il le rende à sa maniere ordinaire.

M. *M.* enchérit quelquefois sur son original en lui prêtant ses propres idées; comme quand il dit (pag. 97) « Et toi, vénérable vieillard, Scevola, *de Prêtre tu*

deviens victime : on t'immole dans le ſanctuaire de Veſta &c. Ces mots *de Prêtre tu deviens victime*, appartiennent au Traducteur, & non point au Poëte latin qui dit ſimplement :

Te quoque neglectum violatæ, Scævola, dextræ
Ante ipſum penetrale Deæ ſemperque calentes
Mactavêre focos.... (*Lib.* 2. *v.* 126).

Il arrive encore fréquemment au traducteur d'éviter les difficultés du texte, & de paſſer par deſſus, comme l'on dit. Nous avons, par exemple, été curieux de voir comment il auroit rendu le vers 183 du 3^e Livre, ſur le ſens duquel on ſait que les Commentateurs ſont très-partagés ; mais M. *M.* a eu ſoin d'éviter ce mauvais pas, & il ne paroît pas même avoir vû ce mot *treſque petunt veram credi Salamina carinæ*,

ſur lequel il n'a pas voulu ſans doute s'expliquer (*).

Il ſeroit très-facile de porter plus loin nos obſervations, la Traduction de M. Maſſon nous ayant beaucoup occupés, & méritant par ſa beauté qu'on en examine avec ſoin les plus légers défauts ; mais nous ſupprimons tout ce que nous aurions encore à dire, & nous finiſſons en deſirant que l'eſtimable Traducteur veuille bien mettre la derniere main à ſon Ouvrage ſur lequel nous nous ſerions gardé de hazarder quelques mots de critique, s'il eût été moins bon, & ſi M. *M.* ne ſe fût montré fort capable de le porter à ſa perfection.

(*) On en peut voir deux Traductions différentes de M. du Tot & du P. de Tournemine dans nos Mémoires de 1702, mois de Juillet, pag. 40.

ARTICLE L.

MÉMOIRE SUR LES ABUS du Célibat dans l'ordre politique, & sur le moyen possible de les réprimer ; avec cette Epigraphe : Ceux-ci sont déloyaux à l'Eglise & au Roi. *Par l'Auteur de la Physique de l'Histoire.* A Amsterdam, 1765. Brochure in-12 de 58 pages.

» A Dieu ne plaise, dit le célébre Auteur de l'*Esprit des Loix*, que je parle contre le célibat qu'a adopté la Religion. Mais qui pourroit se taire contre celui qu'a formé le libertinage ? . . . C'est une régle tirée de la nature que plus on diminue le nombre des mariages qui pourroient se faire, plus on corrompt ceux qui

ſont faits. Moins il y a de gens mariés, moins il y a de fidélité dans les mariages, comme lorſqu'il y a plus de voleurs, il y a plus de vols. « Cette obſervation dont la juſteſſe devient tous les jours plus frappante paroît être la baſe ſur laquelle porte le *Mémoire ſur les abus du célibat.* L'Auteur de ce Livre fait ſur des principes infiniment louables ſuppoſe avec raiſon que quiconque dans un Etat ne ſert pas la Société eſt puniſſable par elle. Partant enſuite de cette ſuppoſition ou plutôt de cette vérité, il prouve fort bien que les Célibataires font un tort irréparable à la Société, & que la véritable origine de cette multitude d'hommes iſolés qui renoncent volontairement au vœu le plus général de la Nature, ſe trouve ou dans l'excès effréné du luxe ou plus généralement encore,

dans la perverse dissolution des mœurs.

Néanmoins comme dans ce nombre prodigieux de Célibataires, il en est plusieurs dont le motif est aussi honorable que les fonctions en sont utiles à la Societé; l'Auteur du Mémoire fait des exceptions. Outre ceux qui renoncent au devoir du mariage pour pouvoir s'acquitter plus librement & plus purement du ministere sacré de la Religion, espece de Citoyens que de vrais Philosophes appuyés de l'exemple du Paganisme même distinguent unanimement des autres; outre les Ecclésiastiques, disons nous, l'Auteur du mémoire pense qu'il faut encore excepter ceux qui suivent la profession des armes & même les Magistrats, soit parce que les fonctions de leur état semblent peu compatibles avec le mariage, soit parce qu'on doit leur pardonner

cette délicateſſe en conſidération de l'importance des ſervices qu'ils rendent. Cette exception faite, l'Auteur veut que tous les Citoyens de l'un & de l'autre ſexe embraſſent le mariage, & que tous ceux qui s'abſtiennent de ce devoir achetent, pour ainſi dire, la diſpenſe d'une loi qui doit être générale en payant à l'Etat une compenſation qui quelle qu'elle ſoit ne pourra jamais être proportionnée au mal qu'ils lui font.

Ces préliminaires une fois établis, il eſt queſtion de donner un moyen ſûr & facile de réaliſer le projet propoſé. » Si tous les Habitans de la France, dit à ce ſujet le Mémoire, avoient une valeur intrinſeque & déterminée, il ſeroit beaucoup moins difficile d'aſſeoir un ſyſtême général d'impôt. Mais tant que tel homme vaudra autant

que vingt, tel autre autant que dix, que celui là ne vaudra rien & que celui ci vaudra moins que rien, comment se flatter de trouver un plan qui soit exactement assorti à cette variété presqu'infinie ? » Cette question n'empêche pas l'Ecrivain de prendre un plan qui est très-simple. Il consiste à mettre un impôt sur les Célibataires, & à en verser le produit sur ceux qui ont plus ou moins d'enfans.

On suppose d'abord, toujours sans parler de ceux des deux sexes à qui la Religion ou la délicatesse des emplois ordonne ou permet le célibat, qu'en France la vingtiéme partie de la Nation à peu près s'exempte de la Loi du Mariage ou plutôt de la procréation légitime, car on enveloppe dans la proscription les gens mariés sans enfans. Cela fait, on assujettit cette 20eme partie de la Nation (les hommes

depuis l'âge de 30 ans jusqu'à celui de soixante & les filles ou veuves sans enfans depuis 26 jusqu'à 50 ans) à un nouvel impôt, que l'Auteur appelle tribut *de tolérance*. Mais afin que la répartition soit juste, & pour que l'impôt soit proportionné à l'état & aux fortunes des imposés, on les partage en six classes différentes pour être taxés différemment.

La premiere qui est la moins étendue est de ceux des deux sexes qui jouissent de 20 mille livres de rente & au-delà. Comme ce sont les plus riches parmi les Célibataires, la taxe qu'on impose sur eux est très-forte, on les condamne à payer un nouveau dixiéme. En supposant que cette classe est composée de 200 personnes, le produit de cette classe est de 400 mille livres.

La seconde classe composée de 500 Célibataires qui ont chacun

un revenu annuel de 10 mille livres seroit taxée au quinziéme. Or le quinziéme de cinq millions produit du revenu total des 500 membres de cette classe donne trois cent trente-trois mille trente trois livres.

Les quatre classes suivantes, ainsi rangées & établies proportionnellement au nombre & au revenu des classes donnent encore des sommes considérables, comme le prouve le tableau suivant.

1ere. Classe	400000 liv.
2de. classe .	333333 l. 6 s. 8 d.
3e. Classe .	250000 liv.
4e. Classe . .	160000 liv.
5e. Classe . .	833333 l. 6 s. 8 d.
6e. Classe	2838900 liv.
somme totale	4815566 l. 13 s. 4 d.

Voilà donc un revenu nouveau de quatre millions huit cents quin-

ze mille cinq cens soixante-six livres avec lesquelles on peut récompenser les gens mariés qui ont plus ou moins d'enfans, & exciter au mariage ceux qui étoient éloignés de cette profession. Mais comment procédera-t-on dans la distribution des recompenses? Rien n'est plus simple dans le Mémoire qui nous occupe. Il faut d'abord distinguer les Habitans de la campagne de ceux des Villes, à raison de la différence des dépenses pour leur nourriture & leur entretien respectifs; puis l'opération est facile. Accordez dans les campagnes une pension annuelle de 25 livres à un Pere ou à une mere qui a six enfans; cinquante livres à ceux qui en auroient sept; soixante-quinze livres à ceux qui en nourriroient huit; cent livres à ceux qui en entretiendroient neuf; cent vingt-cinq li-

vres à ceux qui en éleveroient dix, cent cinquante livres à ceux qui en compteroient onze, & 175 à ces Peres *bienheureux* qui en auroient douze. Payez exactement chacune de ces sommes jusqu'à ce que le plus jeune des enfans ait atteint sa douziéme année. Si un d'eux vient à mourir, diminuez la pension en proportion. Ainsi un pere qui ayant sept enfans vivans aura le malheur d'en perdre un, ne recevra plus l'année suivante que 25 livres de pension &c. A l'égard des Habitans des Villes il suffit de doubler la pension, ensorte que celui d'entr'eux qui auroit douze enfans reçoive une pension annuelle de 350 livres jusqu'à ce que son plus jeune enfant ait atteint la douziéme année de son âge.

Selon ce plan combiné avec l'état actuel des choses, les revenus de l'impôt de la *tolérance* consti-

tueroient dans toute l'étendue du Royaume plus de 50 mille familles pensionnaires, & il n'est pas douteux qu'une récompense pareille contribueroit beaucoup à enrichir l'Etat qui n'est jamais plus pauvre que lorsqu'il manque de Sujets.

Que si le produit de l'impôt de la *tolérance* excéde les pensions à donner aux peres & meres, cet excès peut-être employé d'une maniere forr utile en faveur des Enfans trouvés, ces tristes victimes de la passion & du parjure dont l'éducation physique & morale est en général aussi mauvaise qne leur origine est malheureuse. En plaçant ces infortunés chez des Paysans qui outre les services qu'ils en retireroient, auroient encore la certitude de recevoir pendant douze années une pension honnête pour récompense des soins

qu'ils ſe donneroient ; les enfans trouvés ſeroient élevés dans l'habitude du travail & de l'induſtrie ; ils ſe familiariſeroient de cette maniere avec les exercices de ceux qui leur tiendroient lieu de Peres, & ils contracteroient dès l'âge le plus tendre l'heureuſe aptitude aux différens objets d'utilité dont la Nation profiteroit enſuite.

Le fond de ce projet n'eſt pas nouveau, il s'en faut bien ; mais les developpemens appartiennent à l'Auteur du Mémoire ; & ſans vouloir les diſcuter ni prononcer ſur les avantages ou les déſavantages qui réſulteroient de l'exécution entiere de ſon plan, il nous ſemble toujours que c'eſt mériter de la patrie & acquérir des droits inconteſtables à la reconnoiſſance publique que de réchauffer un peu le zele des Citoyens ſur un objet qui les intéreſſe autant, qui tient ſi eſſentielleement à leur bonheur

que celui de la population. Eh ! que pourroit-il y avoir de plus important dans l'ordre politique que le nombre des Sujets ? La population fut fortement encouragée par les Romains ; César qui connut ſi bien le prix des hommes accorda aux gens mariés dans tout l'Empire des priviléges qui donnerent naiſſance à une multitude d'hommes. Et ſans aller chercher des exemples dans l'Hiſtoire ancienne & étrangere , chez nous mêmes & de nos jours un Grand Prince a ſenti que les mariages avoient beſoin d'encouragement. Louis XIV en accordant par ſon Edit de Novembre 1666 aux peres de familles qui auroient douze enfans vivans l'exemption des tailles, taillons , de logement de gens de guerre &c. n'a-t-il pas montré combien il étoit ſenſible à l'accroiſſement du nombre de ſes Sujets ?

Pourquoi donc ne tenteroit-on pas aujourd'huï les moyens de remédier à des maux aussi cruels pour l'Etat que ceux qui résultent de cette quantité immense de Célibataires, vrais fléaux de la patrie? » Quand César (la remarque est » de l'Auteur du Mémoire) pro- » nonça contre les Célibataires po- » litiques, le luxe qui les multi- » plioit regnoit insolemment à » Rome. Maintenant n'est-il pas » porté aux plus grands excès en » France? « Espérons que sous un Roi aussi digne d'être aimé que Louis XV par l'inquiétude qu'il ne cesse de montrer pour tout ce qui peut contribuer au bonheur de ses Sujets, la population sera encouragée par tous les moyens praticables, & que ce célibat odieux, fruit du libertinage, du luxe & d'une prétendue Philosophie aussi ennemie de l'Etat que de la Religion, sera enfin pros-

crit, avili ou du moins tellement chargé d'impôts que la cupidité opérera ce que l'honneur, la vertu, l'amour du bien public n'ont encore pu produire.

ARTICLE LI.

ELOGE DE RENÉ DESCARTES. Discours qui a remporté le Prix de l'Académie Françoise en 1765; par M. THOMAS. Paris, Regnard, 1765. in-8°. de 126 pages.

ELOGE DE RENÉ DESCARTES. Discours qui a remporté le Prix de l'Académie Françoise en 1765. Par M. GAILLARD, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, avec cette Epigraphe : Felix qui potuit

rerum cognoſcere cauſas. Chez le même Imprimeur. in-8°. de 45 pages.

NOus réuniſſons dans un ſeul article l'analyſe de ces deux Diſcours également honorés de la Couronne Académique. Le premier eſt accompagné de notes, dont nous nous ſervirons pour rappeller à nos Lecteurs les principaux événemens de la Vie de DESCARTES, & les traits les plus marqués de ſa Philoſophie. C'eſt par ce premier éloge que nous commençons.

» S'il étoit vrai, dit M. Thomas, que l'axe incliné de la terre pût être un jour relevé par le mouvement d'un de ces Aſtres qui ſouvent ſe rapprochent de nous, ſon paſſage dans notre orbite ſeroit rapide, & à peine de quelques jours; mais les effets de ce paſſage ſeroient éternels,

» & se répandroient sur des géné-
» rations qui n'auroient jamais vu
» luire cet astre sur leur tête. «
Cette image exprime avec autant de grandeur que de justesse l'état du monde savant à la naissance de Descartes, la révolution importante qu'y produisit sa Philosophie, & la sorte d'immortalité que ce grand homme s'est acquise parmi ses descendans, qu'il a formés pour ainsi dire, sans les avoir connus.

Environné de la Nature, dont il ne faisoit qu'une très-petite partie, l'homme sentit en la voyant cette émotion vive, cette forte agitation qui le portent encore aujourd'hui à observer tous les nouveaux objets. Cette premiere passion, ce premier besoin furent le ressort qui tendit l'esprit humain aux observations & aux découvertes; M. Thomas donne, à l'entrée de ses notes, une idée des états

par leſquels la Philoſophie paſſa ſucceſſivement avant que d'acquérir ſous la main de Deſcartes cette conſiſtance qui, dans la variation perpetuelle d'opinions & de ſyſtêmes, reſtera toujours la même. La nature eſt interrogée ſucceſſivement par l'Egypte, la Perſe, l'Inde, l'Ethiopie, l'Aſſyrie. Mais partout l'eſprit humain eſt ſemblable à un enfant qui interroge, & qui ne ſait encore qu'en appeller à ſes ſens; qui obſerve plus qu'il ne reflêchit; qui imagine plus qu'il ne raiſonne. Cependant les hommes ſe confient les uns aux autres leurs découvertes; les voyages ajoutent les obſervations aux obſervations; & à force d'obſerver & de combiner les effets, l'homme commence à s'occuper des cauſes.

Telle eſt la ſource de ces ſyſtêmes par leſquels chacun des anciens Philoſophes prétendit rendre

compte de cet Univers, & deviner le ſecret de la Nature. Jeux d'enfans ſans doute aux yeux des ſiécles plus éclairés. Mais la marche des connoiſſances humaines devoit reſſembler à celle de chaque individu penſant.

Cependant, comme la jeuneſſe même préſente ſouvent des traits caractériſtiques, qui annoncent les merveilles de l'âge fait; il fut aiſé de voir par les Thalès, les Pythagore, les Socrate, les Platon, quel eſſor pourroient prendre dans la ſuite les têtes humaines, quand elles ſe feroient fortifiées par les raiſonnemens & les découvertes. Ainſi les premiers Philoſophes avoient formé Ariſtote qui lui-même en forma d'autres. Dix ſiécles s'étoient écoulés depuis la naiſſance de la Philoſophie, quand le Précepteur d'Alexandre commença ſes conquêtes

qu'il porta infiniment plus loin que ſon éleve. L'eſprit humain prit alors une croiſſance nouvelle, mais ſoit fatigue d'avoir franchi vigoureuſement ſes barrieres, ſoit cette préſomption qui fait croire encore à la jeuneſſe qu'il ne lui reſte plus rien à faire, lorſqu'elle penſe avoir beaucoup fait; cette ſecouſſe du génie fut ſuivie d'un repos de vingt ſiécles, eu égard au moins à la plûpart de nos connoiſſances. Cependant les ſciences dont nos ſens favoriſent les progrès, l'hiſtoire Naturelle, l'Anatomie, la Médecine, l'Aſtronomie même eurent une marche plus rapide. Il faut à l'homme moins de maturité pour voir & pour calculer que pour reflèchir. C'eſt après cette longue révolution d'idées & de ſyſtêmes que Deſcates paroît; la Philoſophie commence avec lui un nouvel âge.

Cette légere eſquiſſe des pro-

grès de la Philoſophie juſqu'au tems de Deſcartes, en faiſant ſentir ce que ce grand homme doit aux anciens, peut encore ſervir à faire apprécier les richeſſes qu'il ne doit qu'à lui-même. Obſervons néanmoins avec M. T. que le Philoſophe François trouva dans les ſiécles voiſins une fermentation propre à favoriſer ſon eſſor » La Nature, dit à ce ſujet » l'Orateur, ſemble être dans un » de ces momens de criſe où elle » fait les plus grands efforts. Tout » s'ébranle, tout s'agite. On veut » partout remuer les anciennes » bornes. On veut étendre la ſphè» re humaine. Vaſco de Gama dé» couvre les Indes. Colomb dé» couvre l'Amérique &c. L'eſprit » de découvertes anime toutes les » Nations. De grands changemens » dans la Politique & les Reli» gions ébranlent l'Europe, l'Aſie

» & l'Afrique. Cette secousse se » communique aux sciences. L'Astronomie renaît dans le quinzieme siécle. Copernic rétablit le » systême de Pythagore & le mouvement de la terre ; pas immense fait dans la Nature .... Le » Législateur des Cieux paroît ; » Képler confirme ce qui a été » trouvé avant lui .... & ouvre » la route à des vérités nouvelles. » ... La Géométrie est appliquée » à la Doctrine du mouvement. » La force accélératrice des corps » est mesurée ; on découvre la pésanteur de l'air ; on entrevoit » son élasticité. Bacon fait le dénombrement des connoissances » humaines & les juge. Il annonce le besoin de refaire des idées » nouvelles, & prédit quelque » chose de grand. «

L'éducation de Descartes ne servit qu'à lui faire comprendre ce qu'il devoit faire pour lui-

même

même. Plein de cette activité qui tourmente sans cesse le génie, il voulut connoître au-dedans & au dehors de lui tout ce qui pouvoit fixer ses principes. Au dehors les voyages le porterent dans la plus grande partie de l'Europe, & lui firent voir l'homme sous toutes ses faces. Dans ce déluge d'opinions qui s'entrechoquent sur la Religion, la morale, la politique & la Nature même, ce Philosophe recherche les causes & les aprétie; il frémit à la vue de cette foule de préjugés & d'erreurs, & l'incertitude qu'il voit répandue sur toute la terre, donne l'essor á son ame & y imprime ce nuage de doutes, & cette défiance des sens, qui causerent ses écarts.

Pour former l'ame de Descartes, c'étoit trop peu de voir, il falloit méditer. Le goût tourne

chez lui en habitude. Les idées naiſſoient alors en foule, elles ſe ſeroient préſentées ſans ſuccès, ſi la méthode Géométrique ne les eût habilement enchaînées. On ſait quelle force a la Géométrie non-ſeulement pour lier les idées, mais pour les fixer & les analyſer. Deſcartes ne put long-tems méditer, ſans appercevoir que la premiere réforme qui devoit l'occuper, étoit celle de ſon eſprit. Il lui fallut donc entrer avec ſes ſens dans le compte le plus rigoureux, interroger leur témoignage, apprétier leur dépoſition en la rapprochant des idées. Alors ne voyant par tout que préjugé, il ne s'occupa plus qu'à détruire tout ce qu'il avoit élevé dans ſa jeuneſſe; & après un combat de dix années ſuivi d'une victoire complette ſur lui-même, il chaſſa tout ce qui pouvoit nuire à ſes découvertes, & préſenta enfin à la Philoſophie

ſon eſprit, comme une table raſe, ſur laquelle elle pouvoit déſormais imprimer de nouveaux caracteres.

Dégagé des obſtacles qu'il avoit trouvés dans lui-même, Deſcartes n'eut garde de gêner l'eſſor de ſon eſprit par les entraves du monde. Le génie s'y rappetiſſe d'ordinaire par toutes les formalités qui compoſent la ſcience principale de l'homme du monde. » C'eſt » dans la ſolitude que l'homme » de génie eſt ce qu'il doit être, » c'eſt-là qu'il raſſemble toutes les » forces de ſon ame. Auroit-il be» ſoin des hommes ? N'a-t-il pas » avec lui la Nature ? Et il ne la » voit point à travers les petites » formes de la Société, mais dans » ſa grandeur primitive, dans ſa » beauté originale & pure. C'eſt » dans la Société que toutes les » heures laiſſent une trace, que

» tous les instans sont représentés
» par une pensée, que le tems est
» au sage, & le sage à lui-même.

Né pour être le Précepteur du genre humain, Descartes se dévoue à cette sublime fonction, & pour s'y livrer tout entier il a le courage de renoncer à tout engagement de profession, de patrie même. L'homme de génie peut seul prétendre à une pareille indépendance ; ainsi la rareté de ces Phénomenes ne laisse appréhender aucune conséquence fâcheuse pour les divers emplois de la Société.

Descartes retiré en Hollande, (*a*) est tout entier à lui-même, & à la nature ; au tems, à l'espace, à

(*a*) Il faut lire dans la Note 15e. une lettre qu'il écrivit de sa rettaite à Balzac ; il s'y peint admirablement lui-même. C'est une traduction que l'Orateur donne, & qu'il embellit encore.

l'esprit, à la matiere. La chaleur de la méditation a préparé ces différens matériaux, & le souffle du génie va leur donner comme une vie nouvelle.

Semblable, dit M. T. » à ces » grands Architectes, qui conce- » vant des ouvrages que l'esprit » humain n'avoit point imaginés » avant eux, commencent par se » faire de nouveaux instrumens » & des machines nouvelles, « il établit ce fameux doute Philosophique, qui écarte tout ce qui n'est point connu par l'évidence ; il y joint l'analyse, qui doit faciliter son travail, toutes les fois qu'il opérera sur l'esprit & sur la nature. Il entre ensuite d'un pas ferme dans la Métaphysique. Il a senti par son doute même & par ses raisonnemens, sa propre existence. Il voit aussi évidemment celle de Dieu & dans les attributs

de cet Etre infiniment parfait, les loix primitives de la Nature Rappellé à lui même, il voit que la penſée ſeule demeure immuablement attachée à ſon être, quand l'étendue, la figure & le mouvement s'anéantiſſent pour lui. L'eſprit & la matiere ſont donc deux ſubſtances eſſentie'lement diſtinguées entr'elles. Mai comment deux principes auſſi diviſés correſpondent-ils l'un à l'autre dans leurs opérations: C'eſt le ſecret de l'Auteur de la Nature. Le fait exiſte ; il s'agit b en moins de l'expliquer que de démontrer, malgré les erreurs des ſens, l'utilité conſtante de cette correſpondance pour l'homme. La véracité de Dieu & le penchant irréſiſtible de l'homme à rapporter ſes ſenſations à des objets réels qui exiſtent hors de lui ; voilà ſelon Deſcartes la garantie de l'évidence phyſique.

Cependant notre Philoſophe

trouvoit dans l'ame trop de grandeur, pour croire qu'elle fût toujours assujettie à opérer d'après les sens; delà ses idées innées, systême qu'on a sçu mieux attaquer que remplacer; il trouvoit à l'ame trop de noblesse pour en prodiguer la moindre faculté aux animaux; delà sa Physique de l'ame des bêtes » sûr de tous les principes de ses connoissances, Descartes, va maintenant s'élancer dans » l'Univers physique. « Même procédé que celui qu'il a employé dans l'ordre métaphysique. Il commence par perfectionner son instrument, la Géométrie; il profite des découvertes anciennes, mais à sa maniere, c'est-à-dire, en leur donnant une forme nouvelle. Delà sa fameuse méthode des *indéterminés.* Delà cette heureuse application de l'Algébre à la Géométrie. » Ces

» vérités abſtraites & pures, dit
» l'Orateur, faites pour être me-
» ſurées par le compas, échappent
» au pinceau de l'éloquence ; &
» j'affoiblirois l'éloge d'un grand
» homme, en cherchant à peindre
» ce qui ne doit être que calculé «
Un Orateur Philoſophe, auſſi lumineux que celui dont nous analyſons le diſcours, n'a point à craindre cet écueil. Il eſt des Ecrivains qui ſe plient à leur matiere ; mais c'eſt à lui de la plier à ſon génie & c'eſt ce qu'il fait partout avec un égal ſuccès.

Armé de toutes ſes forces, Deſcartes marche à la Nature. « Il ſe ſaiſit de la premiere fonction du génie. C'eſt une ſorte de création qu'il entreprend. Nos Lecteurs connoiſſent cette Phyſique, qui diſpoſe le monde entier comme une ſeule machine, dont le centre univerſel pour toute la Nature, n'empêche pas que chaque corps

n'ait ſon centre particulier; cet engrenage d'une roue générale avec les roues particulieres qu'elle fait mouvoir, pour donner le branle à toute la nature, au monde connu & à tous les mondes poſſibles; ce fluide inviſible & immenſe qui circule dans l'univers, & entraîne tous les corps, ſelon les loix que Deſcartes a ſçu lui preſcrire; ce Méchaniſme de l'impulſion plus propre à expliquer les Phénomènes, que ſuſceptible lui-même d'explication; enfin ce ſyſtême qu'on ne ceſſe d'admirer encore, même après l'avoir abandonné, & dont les beautés comme les défauts ont préparé cette belle ſimplicité du Newtonianiſme, fait ſans doute pour ſubjuguer les eſprits.

Deſcartes deſcend ſur la Terre. Au moyen de la force centrifuge, chaque partie prend ſa place, ſa forme & ſa conſiſtance. L'inté-

rieur du globe s'organiſe ; la variété prodigieuſe des minéraux, les merveilles de la vertu magnétique, l'activité du fluide électrique, tout ſe plie au gré de ce puiſſant genie. On a travaillé avant lui ſur l'Atmoſphere, cet Océan que ſa fluidité, ſon élaſticité & ſa peſanteur rendent un des principaux agens de la Nature; Deſcartes le ſoumet également à ſes *principes*, & preſcrit en quelque ſorte des loix aux vents, à la neige, à la grêle & aux tempêtes.

Antonio de Dominis avoit expliqué par les réfractions les merveilles de l'Arc-en-Ciel. Deſcartes corrige quelques erreurs de cette explication, & découvre le premier la cauſe de l'Arc extérieur. Dioptrique, Muſique, Méchanique, Anatomie; il n'eſt point de prodige dans la Nature dont il ne s'empare, & qui ne reçoive ici

de M. Thomas un coup de pinceau, plein de grandeur, de force & de justesse. Nous voudrions pouvoir le suivre dans le développement du Traité *de l'Homme*, de celui des *Passions* & de cette physique nouvelle, qui sans blesser les principes sacrés, assujettit jusqu'à un certain point le moral aux loix du méchanisme, & entretient l'action & la réaction continuelle de l'ame & du corps; car ce génie si hardi & si indépendant sur les objets de la raison, ne parloit de ceux de la foi qu'en Chrétien soumis, & l'on voit assez que cette soumission ne donna point d'entraves à son génie.

Forcés d'abréger, nous laisserons parler l'Orateur, qui dans un endroit de son discours, se résume lui-même, & présente un tableau frappant de la marche de son Héros, plus propre à le faire

connoître que tout ce que pourroit ajouter notre analyſe.

« On a vû Deſcartes, dit M. » Thomas, commencer par tout » abbattre, afin de tout reconſ- » truire; on l'a vû jetter des fon- » demens profonds, s'aſſurer de » l'évidence & des moyens de la » reconnoître; deſcendre dans ſon » ame pour s'élever à Dieu, de » Dieu redeſcendre à tous les » Etres créés; attacher à cette » cauſe tous les principes de ſes » connoiſſances; ſimplifier ces » principes pour leur donner plus » de fécondité & d'étendue; car » c'eſt la marche du génie, com- » me celle de la nature; appli- » quer enſuite ces principes à la » théorie des Planetes, aux mou- » vemens des Cieux, aux phé- » nomenes de la Terre, à la na- » ture des élémens, aux prodiges » des météores, aux effets & à la » marche de la lumiere, à l'orga-

» nisation des corps brutes, à la
» vie active des êtres animés; ter-
» minant enfin cette grande course
» par l'homme qui étoit l'objet
» & le but de ses travaux, déve-
» loppant partout des loix mé-
» chaniques qu'il a devinées le
» premier, descendant toujours
» des causes aux effets, enchaînant
» tout par des conséquences né-
» cessaires, joignant quelquefois
» l'expérience aux spéculations;
» mais alors même maîtrisant l'ex-
» périence par le génie; éclairant
» la Physique par la Géométrie,
» la Géométrie par l'Algebre,
» l'Algebre par la Logique, la mé-
» decine par l'Anatomie, l'Ana-
» tomie par les Méchaniques; su-
» blime dans ses fautes, métho-
» dique dans ses égaremens, utile
» par ses erreurs, forçant l'admi-
» ration & le respect, lors même
» qu'il ne peut forcer à penser
» comme lui. »

Novembre, 1765.

II. A ce pinceau mâle & fier, plein d'ame & de feu, qui distingue M. Thomas parmi tous nos Orateurs, M. Gaillard oppose une plume paisible, sérieuse, mais qui a certainement son prix, puisque l'Académie Françoise a cru devoir honorer l'ouvrage d'une récompense que cette année elle ne pouvoit accorder qu'au mérite. L'Orateur débute par rappeller le tribut de reconnoissance payé dans les années précédentes au grand Maurice de Saxe, à l'illustre d'Agueffeau, au brave du Gué trouin, & au fidele Sully. C'est ainsi que » les premiers hommages sont dûs » aux hommes utiles qui ont servi la patrie; (on doit) le second » aux hommes sublimes qui ont » éclairé l'humanité. » A ce titre Descartes mérite d'intéresser la postérité, & de survivre àl a décadence même du Cartésianisme » comme un Héros ne cesseroit

» point d'être admiré pour avoir » été vaincu, ni un grand Roi » pour avoir été détrôné. »

Deux hommes à considérer dans Descartes, l'homme privé & l'homme public ou le Philosophe ; cette distinction fournit la division du discours dont l'objet est de faire aimer les vertus de Descartes, & de faire admirer son génie.

L'éducation que reçut Descartes, mérite d'être observée par l'usage même qu'il sut faire des défauts qu'il y rencontra. Il n'eut garde d'imputer à ses maîtres les erreurs qu'il y découvrit ; il crut devoir en accuser plutôt la lenteur de l'esprit humain ; & pour élever dans la suite son système, il ne pensa pas devoir combattre au moins de front les préjugés qu'il avoit sucés dans l'enfance ; il lui suffisoit de les abandonner ; juf-

» ques dans la Philoſophie ſcholaſ-
» tique, dit M. G., il voulut reſpec-
» ter les Maîtres qui la lui avoient
» enſeignée. » Ses études ſe firent au Collége de la Fléche, & dès ce tems le Supérieur de cette Maiſon qui démêla dans Deſcartes un eſprit méditatif qui s'élançoit hors de la ſphere de ſes compagnons d'études, ſentit que l'éducation du génie n'étoit point celle des eſprits vulgaires, & que ſi l'on faiſoit travailler ceux-ci, il falloit laiſſer penſer Deſcartes.
« Par cette direction pleine de ſa-
» geſſe & d'intelligence, ce Maî-
» tre, dit notre Orateur, s'eſt
» peut-être acquis des droits,
» non-ſeulement à la reconnoiſ-
» ſance de ſon éleve, mais à celle
» même du genre humain que cet
» éleve a éclairé. »

Deſcartes abandonna donc dès ce moment la route commune qui ne conduit les hommes qu'à ſe

donner un eſprit factice, formé de tous les genres d'eſprits qu'ils ont interrogés par la lecture. Le génie né original en toute maniere de pénétrer, de concevoir, de raiſonner & de ſe faire entendre, ne ſe forme bien que par lui-même. Toute connoiſſance qu'on prétendroit enter ſur lui ne pourroit lui être qu'étrangere, parce qu'il eſt fait pour découvrir. Deſcartes lut peu, médita beaucoup; mais quel penſa être le fruit de ſa méthode? Le premier réſultat de ſes réflexions fut un mépris décidé pour tout ce qu'on avoit décoré du nom de ſcience. Tout lui devint ſuſpect; & dans le premier accès de ſon dépit, plus confus des erreurs de l'eſprit humain qu'encouragé par l'appas des découvertes, il abjura l'étude. Mais le génie eſt-il maître de garder de pareils ſermens? Non,

l'amant de la vérité revint à sa poursuite, & quitta les plaisirs pour suivre le drapeau de la Philosophie. Ce fut dans la ville la plus tumultueuse qu'il établit sa premiere solitude, & qu'il se remit à écouter en silence les instructions de la Nature. Le parti des armes l'en arracha; mais au milieu même du camp, le génie philosophique sut prendre ses droits, étudier les hommes & s'occuper continuellement du spectacle de leurs passions.

Descartes cependant étoit intrépide. Il entend pendant un trajet de mer des Matelots projetter ensemble de le tuer & de le dépouiller. Ils s'entretenoient de ce complot dans la langue du pays. Descartes dont ils ne soupçonnoient pas être entendus, « fond » sur eux l'épée à la main, armé » de toute la supériorité du cou» rage & de la vertu sur la bas-

» fesse & le crime. Les Matelots » surpris, effrayés, condamnés » par leur propre cœur, se croient » foudroyés par un Dieu qui lit » dans les ames, & punit les » pensées coupables; (ils se re- » tirent) & Descartes toujours » en leur pouvoir leur fait grace.» Ce trait est également rapporté dans le discours précédent. On le trouvera dans les notes.

Plus Descartes approfondissoit le monde & les hommes, moins il trouvoit à se fixer. A la vue des emplois de la vie civile, il éprouvoit dans le choix une incertitude indéfinissable à tout homme qui ne connoît point le tourment du génie. Descartes demeura long-tems irrésolu; il fut même inconstant. M. Gaillard n'hésite point à prononcer cette vérité dure; elle amene dans son discours la tirade suivante :

« Indigne de louer les vertus » de Descartes, nous dit l'Orateur, si j'avois déguisé ses foiblesses, cette ombre heureuse » au sein de la vérité, objet éternel de son amour rejetteroit » son vil Panégyriste. Tu oses » vanter un homme simple & » vrai, me diroit-elle, & tu » n'oses être simple & vrai comme lui... Ose avouer que mes » goûts furent trop changeans, » mes résolutions trop flottantes, » mes études même trop peu réglées ; ose observer que né, » nourri, élevé en France, j'ai » trop vécu en Hollande où j'ai » changé mille fois mon séjour, » & que je suis mort en Suéde » &c. » Tout ce morceau est un précis des reproches d'inconstance faits à Descartes. Il faut convenir qu'il y a de l'adresse à faire ainsi tracer à Descartes lui-même le ta-

bleau de sa vie, celui de ses égaremens & son apologie.

« Voilà mes malheurs ou plutôt mes fautes : en voici peut-être l'excuse. Mon enfance avoit vû finir les jours heureux de Henri IV, sans en avoir pu sentir le prix.... Ce fut parmi les orages de la minorité éternelle de Louis XIII, & de l'enfance déja auguste de Louis XIV, qu'un ascendant invincible m'entraîna vers la Plilosophie. Alors des Peuples mutins des Ministres tyrans, des Rois sans autorité armés contre leurs Sujets, des Grands sans soumission armés les uns contre les autres, le despotisme, l'anarchie, le fanatisme religieux, les factions politiques déchiroient & bouleversoient la France. La main terrible de Richelieu, en écrasant les têtes des

» Grands, rétablit le calme par les
» tempêtes. Cependant cette main
» foudroyante careſſoit & rele-
» voit les arts: mais trop d'intérêts,
» trop de paſſions agitoient ſon
» ame pour que la tranquille Phi-
» loſophie pût lui plaire. Riche-
» lieu me négligea. Mazarin m'ap-
» pella, il m'offrit un port dans
» la France moins agitée ; mais
» bientôt de nouvelles tempêtes
» le forcerent de chercher lui-
» même un aſile étranger ... Ce
» fut alors que Chriſtine daigna
» me ſourire : Chanut, le ſage
» Chanut .... m'appelloit auprès
» d'elle ... Je partis. L'Hôtel de
» l'Ambaſſadeur de France fut mon
» aſile; j'y mourus dans le ſein de
» l'amitié, dans les bras de mes
» Concitoyens. Tel fut mon ſort.
» Les hommes qui ont toujours
» tant beſoin d'indulgence, & qui
» ſavent ſi peu en uſer, pourront
» me condamner. Toi qui entre-

» prens de me louer, tu ne dois
» rien leur taire. »

L'Orateur dans sa réponse s'est ménagé l'occcasion d'enchérir sur cette apologie, de relever les vertus de Descartes, & de le venger de ses ennemis qui ont calomnié son cœur ou sa Religion. On y trouve le Chrétien soumis, l'homme sociable, le maître bienfaisant & l'ami fidele. Que de titres pour intéresser à la gloire du pere de la Philosophie !

Philosophe jusqu'ici pour lui-même, Descartes saura l'être pour son siecle & pour les siécles avenir. C'est la seconde partie de ce Discours, dans laquelle on parle rapidement des Ouvrages du Philosophe, sans doute pour s'occuper plus à l'aise de sa Philosophie même. « De cette proposi-
» tion si simple & si évidente, *je*
» *pense, donc je suis*, on vit, dit
» M. G., s'élever par une progres-

» ſion géométrique d'idées toutes » déduites les unes des autres, » & les notions exactes qu'on avoit » pu avoir jusqu'alors, mais qui » poſant ſur un fondement rui- » neux, avoient été privées de » l'avantage de la démonſtration; » & une foule de notions nou- » velles, dont au moins quelques- » unes ſont démontrées. De cette » premiere tige . . . ſortirent deux » rameaux immenſes qui embraſ- » ſerent & le Monde intellectuel » & le Monde matériel. »

Le ſiecle de Deſcartes fut étonné, les yeux furent éblouis, les écoles ſe partagerent. Il n'y eut pas d'indifférens. La révolution étoit trop frappante pour être apperçue ſans enthouſiaſme; elle étoit trop glorieuſe au Philoſophe pour ne point lui ſuſciter d'ennemis. Il en eut un violent & dangereux dans Voëtius.* Le portrait de ce fougueux Gomariſte, fameux

par la mort de Barnevelt, eſt un des beaux morceaux de ce Diſcours. Nos Lecteurs en jugeront.

« Un maintien grave, l'air du » recueillement & de la mortifi- » cation, une négligence étudiée » dans ſon extérieur, une morale » auſtere, des déclamations cy- » niques contre les Grands.... » un enthouſiaſme analogue à ce- » lui de la réforme, des mœurs » pures & ſauvages, du zele, de » l'exactitude à remplir les devoirs » qu'il aimoit, parce qu'il croyoit » y trouver l'occaſion de paroître » avec avantage : voilà ce qui lui » avoit attiré la faveur & l'eſtime » du Peuple. La diſcorde étoit » par tout ſur ſes pas; il avoit be- » ſoin de combattre & de haïr, » comme une ame honnête & » tendre a beſoin d'aimer & d'o- » bliger. » Voilà quel fut l'ennemi de Deſcartes, l'homme qui l'auroit perdu plus d'une fois par

ses calomnies, si l'autorité ne l'eût dérobé aux procédures des Tribunaux de Hollande.

Le Philosophe qu'on accusoit de nouveauté, étoit également taxé de plagiat par les mêmes délateurs, tant la calomnie est conséquente! Selon eux « il avoit pris » aux Académiciens leur doute, » aux Stoïciens leur morale, à » Zénon en particulier son plein, » à Epicure ses tourbillons, à Ro» ger Bacon sa Dioptrique, au » Chancelier Bacon une *foule d'i-* » *dées*, à l'Archevêque de Spala» tro ses météores, à Tycho-Brahé » sa génération des Cometes, à » Viete & à Thomas Harriot ses » équations, à Snellius ses loix » de la réfraction, à Pereira son » systême sur les animaux &c.

Rien de moins fondé que ces imputations. On accusoit d'Athéisme l'homme qui avoit donné les idées les plus nobles de l'Etre

ſuprême, de ſa grandeur & de ſa puiſſance. On traitoit de Plagiaire un Philoſophe qui n'avoit pénétré dans les connoiſſances humaines qu'après avoir laiſſé derriere lui tous les Philoſophes, & qui n'avoit cru pouvoir fonder un ſyſtême qu'en oubliant tous ceux qui avoient penſé avant lui. C'étoit mal attaquer Deſcartes; mais ſon ſiecle n'étoit pas plus fait pour le combattre que pour le comprendre.

Ce n'eſt pas, comme nous l'avons vu, que le Panégyriſte de ce grand homme s'aveugle ſur les erreurs philoſophiques qu'on peut lui reprocher; l'Orateur ne veut louer ici dans Deſcartes que ce qui ne périra pas; c'eſt d'avoir fixé les bornes de la Métaphyſique & de la Phyſique, d'avoir mis entre l'ame & la matiere une barriere qu'on ne peut renverſer,

d'avoir détruit le regne des mots, établi celui de la raison, Juge souveraine des choses sur le rapport de l'évidence, enfin « d'avoir été » le créateur sinon de la vraie Phi» losophie, du moins de la vraie » maniere de philosopher. »

Descartes est donc encore dans l'exacte vérité l'Auteur des progrès de nos découvertes ; il influera même perpétuellement sur l'accroissement futur des connoissances humaines. Il y a plus, en le surpassant, & jusqu'en le combattant, on ne pourra s'empêcher de lui rendre hommage. « On » peut, dit M. Gaillard, avoir » été plus loin que Descartes, » mais c'est dans la route qu'il a » tracée ; on peut s'être élevé plus » haut, mais c'est en partant du » point d'élévation où il a porté » les esprits ; on peut enfin l'avoir » combattu lui-même avec succès,

» mais c'eſt en ſe ſervant des ar-
» mes qu'il a fournies. »

Nous ne ferons point de parallele entre les deux diſcours dont on vient de voir l'extrait. L'Académie Françoiſe les a tous deux jugé dignes de la palme ; ils la méritoient donc tous deux. C'eſt la ſeule choſe qu'il nous ſoit permis de répondre à ceux qui après avoir lû ces pièces, douteroient encore que toutes deux euſſent remporté le prix.

ARTICLE LII.

TRAITÉ DE PEINTURE, *suivi d'un Essai sur la Sculpture, pour servir d'Introduction à une Histoire universelle relative à ces Beaux-Arts. Par M.* DANDRÉ BARDON, *Professeur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture* &c. Paris, Saillant, 1765, in 12. 2 vol.

IL y a plus de dix ans que M. *Dandré Bardon* s'occupe d'une *Histoire universelle, traitée relativement aux Arts fondés sur le dessin.* Cet ouvrage aussi vaste qu'il est intéressant pour les Artistes & les Amateurs est enfin achevé, & l'Auteur en publie aujourd'hui l'introduction dans laquelle il a rassemblé les différens principes

dont la connoiſſance eſt ſuppoſée dans l'*Hiſtoire*. Ce préliminaire étoit d'autant plus néceſſaire que les maximes Pittoreſques répandues dans l'Ouvrage même n'auroient fait qu'interrompre le fil hiſtorique, & que d'ailleurs le laconiſme dans lequel l'Auteur auroit été forcé de les propoſer, leur auroit fait perdre beaucoup de leur clarté, de leur force & de la juſte étendue qu'elles exigent. On trouve donc dans l'introduction, qui va nous occuper, tous les principes néceſſaires pour opérer avec facilité & avec ſuccès dans la Peinture & la Sculpture & pour juger ſainement des productions de ces deux Arts. Commençons par la peinture.

Le Traité que donne M. *D. B.* ſur cet objet eſt diviſé en trois parties dont la premiere traite du Deſſin, la ſeconde de la Compo-

ſition, & la troiſiéme du Coloris; trois objets dont la réunion forme tout le ſecret de la peinture. Suivons tout ceci après avoir dit un mot du Diſcours préliminaire auquel il convient de nous arrêter.

Il roule, ce Diſcours, ſur la néceſſité de connoître les principes. Eh à quoi bon les préceptes & les maximes, dit-on tous les jours? Le génie guidé par l'expérience ſuffit ſeul dans la route des Arts imitateurs. Pour détruire un ſentiment auſſi déraiſonnable, M. *D. B.* débute par une obſervation qu'il appelle avec raiſon fondamentale. Trois moyens généraux, dit cet Ecrivain, concourent ſolidairement aux productions & à l'excellence des beaux Arts: le Génie, la Théorie & la Pratique. Ce que le Génie enfante, la Théorie l'éclaire, la Pratique le nourrit & le ſoutient. » Le génie ſans

» principes ne sert souvent qu'à
» égarer; le génie sans pratique fait
» une dangereuse illusion, rend
» plus présomptueux sans rendre
» plus éclairé. La Théorie sans pra-
» tique apprend à bien discourir
» de l'Art; mais elle n'est vrai-
» ment utile qu'à celui qui opére
» & qui a reçu le Génie en par-
» tage. La Pratique sans principe
» & sans génie dégénere en pure
» routine, & la routine ne cons-
» titue que l'*Artisan.* « Bien dif-
férent de celui-ci, l'*Artiste* se for-
me en réunissant en lui ces trois
moyens. Son Genie guidé par
l'expérience est encore éclairé par
une étude profonde de la Théo-
rie de son Art. Sans une Théorie
savante on n'opérera jamais par-
faitement, on ne jugera point sai-
nement les ouvrages qui subsis-
tent; le génie le plus beau, l'ins-
tinct le plus heureux ne produi-

ront rien que de brut ; des pensées ingénieuses, sublimes seront rendues sans précision, sans facilité, sans délicatesse ; le goût & le sentiment, ces deux guides si souvent trompeurs, à cause des vicissitudes qu'ils éprouvent, ne seront jamais reglés ni éclairés ; en un mot sans cette Théorie si desirable il n'y aura jamais de véritable Artiste, de connoisseur qui mérite ce nom. La preuve de la certitude de ce principe est qu'il est applicable à tous les Arts ; à l'Eloquence, à la Poësie, à la Musique &c. dans lesquelles il est impossible de se distinguer véritablement, si au Génie que supposent toujours ces Disciplines, on ne joint encore la connoissance exacte des régles sur lesquelles elles sont appuyées. Ce Discours qui est plein de beautés de détail réunit l'élégance du style à la solidité des

raiſons. Paſſons au Traité de la Peinture.

Deſſin, *Compoſition*, *Coloris*, trois parties de l'Art de peindre qui forment la diviſion naturelle de l'Ouvrage. On ſait aſſez ce que l'on entend par *Deſſin*, mais quelles ſont les qualités eſſentielles du deſſin ? C'eſt ce que bien des gens ignorent & ce que leur apprend M. *D. B.* La correction, le caractere, le goût, le choix & la vérité tant dans les formes que dans les proportions, ſont autant d'attributs eſſentiels au deſſin, & ce n'eſt que par leur réunion qu'on lui donne toute l'excellence dont il eſt ſuſceptible.

La *correction* eſt au Deſſin ce que la juſteſſe des penſées & la pureté du langage ſont à l'Eloquence. Elle conſiſte dans l'obſervation exacte des juſtes proportions du corps conformément à l'indica-

tion qu'en donnent la Nature, les chefs d'œuvres de l'antique, & les ouvrages des grands Maîtres. Il faut donc étudier la Nature & se familiariser avec les monumens; ainsi donner à une figure plus ou moins de noblesse, de *Sveltesse*, de grandeur, suivant l'âge, l'état, le séxe, & le caractere du personnage; en travailler toutes les parties, en ressentir ou en passer légerement les contours & les muscles relativement au genre de son action; réformer sur les beautés de l'antique les défauts du modéle, accompagner tout cela des vérités de la Nature, voilà l'essence du dessin, voilà ce qui constitue sa correction. Mais comment l'acquérir cette correction? Avant tout il est essentiel de connoître parfaitement les proportions du corps humain & d'être suffisamment instruit dans l'Anatomie. Faute de ces connoissances & par-

ce qu'ils ſe bornent aux Modeles, des Artiſtes ignorans voient mal leurs modeles ou y trouvent ce qui n'y eſt pas. Ces connoiſſances ſuppoſées, il eſt encore néceſſaire que le Deſſinateur s'applique à rendre la pureté des formes, & c'eſt à quoi il ne ſera jamais propre s'il ne s'eſt accoutumé de bonne heure à évaluer les juſtes rapports des parties entr'elles & les plus précieuſes fineſſes des contours du naturel; ce qui ſuppoſe une grande application, un ſens froid très refléchi, une exactitude preſque géométrique. Ce ſens froid néanmoins & cette application n'excluent pas le Génie; ſon beau feu doit animer l'ouvrage dans lequel il eſt eſſentiel qu'on trouve autant d'eſprit & de ſentiment que de préciſion & de juſteſſe dans les contours. Si à toutes ces précautions on ajoute la comparaiſon exacte & ſévere de tou-

tes les parties du deſſin avec chaque portion du modéle, pour reporter enſuite ſur la copie toutes les beautés de l'original, on aura pris tous les moyens de deſſiner correctement, on aura acquis la premiere qualités du Deſſin & il ne reſtera plus, pour atteindre à la perfection dans cette partie que de ſuivre cet avis de M. *D. B.*: *Conſultez des Maîtres corrects ; étudiez des ouvrages corrects ; copiez des chefs-d'œuvres corrects.*

On appelle *caractere* du deſſin l'expreſſion des contours & des parties intérieures relativement à la nature des objets. Cette expreſſion doit être judicieuſe & ne jamais paſſer les bornes preſcrites par la Nature : ainſi il n'eſt pas moins eſſentiel de reſſentir foiblement les contours d'un *Lucain*, d'un *Séneque* expirans, que de prononcer fortement le jeu des Muſcles d'un *Achille* emporté, d'un

Oreste furieux ; ce n'est que dans certains sujets hors de la Nature qu'on doit se permettre des exagérations ; *Sysiphe* roulant son énorme rocher, *Hercule* étouffant *Anthée* sont de ce dernier genre. Au reste la souplesse & la légereté des contours sont les qualités principales du caractere ; en les opposant à la solidité & à la consistance on fait valoir à propos les unes par les autres, & on se trouve dans un milieu éloigné des deux extrêmités également vicieuses, la fadeur & la dureté.

Le *goût* de dessin est ce tact éclairé que l'Artiste imprime sur son ouvrage, relativement aux indications de la Nature ; » c'est, pour ainsi dire, le langage de son crayon, l'accent de sa main. « On le sent mieux qu'on ne peut le définir ; c'est à proprement parler cette lumiere intérieure qui nous éclaire avec vivacité & avec déli-

cateſſe ſur les beautés du Natutel. Il eſt abſolument parlant, indépendant de l'exacte vérité; mais il n'eſt point ſans valeur. Une tête de *Jupiter* ou d'*Apollon* ſans nobleſſe ni majeſté, mais faite avec eſprit, avec verve n'eſt pas la tête de ces Divinités; mais c'en eſt une, elle parle à mes yeux, ſon défaut eſt de ne pas me tenir le langage des Dieux auxquels on l'attribue; mais enfin elle me tient un langage, c'eſt une tête *de goût*, mais une tête qui manque de la vérité & du ſentiment qui lui conviendroient, ou ce qui eſt la même choſe, qui manque de *caractere*.

Il eſt encore important pour bien deſſiner d'étudier la Nature, & de s'inculquer les vérités qui lui ſont propres & qu'elle montre à tous ceux qui veulent lire ſes ouvrages avec attention; il faut conſulter les beaux monumens que nous ont laiſſé les Grecs & les Ro-

mains dont l'étude ſavante de la Nature a rendu leurs ouvrages des modéles qui ont des avantages ſur la Nature elle-même. Voulez vous deſſiner des figures de la premiere jeuneſſe ? Imitez celles de *Caſtor* & de *Pollux*. Si vous voulez des modéles pour un âge avancé, *Apollon* & *Lantin* (*a*) ſe préſentent; *Hercule*, ce chef-d'œuvre unique dans ſon eſpece, vous donnera un caractere de force.

Il faut voir tous ces détails dans M. *D. B.* qui termine cette premiere partie ſur le deſſin par des développemens très-curieux ſur l'Expreſſion dont il avoue modeſtement avoir emprunté un grand

(*a*) Liſez *Antinoüs*, M. D. B. ſe ſert du mot *Lantin* pour l'*Antinoüs* toutes les fois qu'il a occaſion de parler de ce beau monument.

nombre des conférences de le Brun ſur ce ſujet important.

Après le deſſin qui, comme on l'a vu, doit être *correct*, & réunir le *caractere*, le *goût*, le *choix* & la *vérité* dans les formes & dans les proportions, vient la *compoſition*, ſecond procédé de l'art de peindre. Or qu'eſt-ce que *compoſer* en peinture ? C'eſt retracer, reproduire, perpétuer ſur la toile les ouvrages du Créateur ou les faits héroïques & les événemens mémorables. Pour s'acquitter de ce bel emploi, il ne faut qu'avoir certaines idées, ſavoir les diſpoſer dans un bel ordre & ſous un aſpect lumineux. Delà la diviſion de cette ſeconde partie où l'on traite de l'invention, de la diſpoſition, du Pittoreſque d'une compoſition, du Poëtique & de l'Enthouſiaſme, du ſublime & du Pathétique en peinture. *L'invention* n'eſt autre choſe que

l'assemblage des pensées qui concourent à la composition du sujet; ces pensées doivent être vraies ou vraisemblables, nettes ou faciles à saisir, ingénieuses, neuves, variées & convenables, c'est-à-dire, assorties à la nature du Sujet. Toute autre idée dégraderoit une composition. Conseils au sujet de l'invention. Les Maîtres ne peuvent la donner, mais au moins peuvent-ils mettre leurs Eleves en état d'exciter en eux-mêmes & d'y faire naître en quelque sorte ce talent si essentiel.

Les idées trouvées, il s'agit de les *disposer* convenablement, & c'est ce que l'on ne fera point si l'on ne distingue avec soin trois especes de compositions, l'historique, l'allégorique, la mixte; & si l'on ne sait bien quelles sont les qualités essentielles à chaque espece. Dans la composition historique

qui n'a d'autre objet que de mettre sous les yeux un fait avec les circonstances rapportées par les Historiens, il est clair qu'on demande trois choses à l'Artiste, fidélité, clarté, bon choix des sujets. Dans la composition allégorique qui n'est rien autre qu'une moralité instructive rendue sensible par des figures symboliques, l'allégorie doit être intelligible, autorisée, nécessaire. *Intelligible*, il faut se servir de symboles connus ou du moins aisés à connoître; *autorisée*, l'antiquité est à cet égard l'autorité la plus respectable; *nécessaire*, c'est-à-dire que si l'on peut prendre une autre voie que l'allégorie, il faut abandonner celle-ci dont l'usage n'est raisonnable que dans les cas contraires. Les principes sont les mêmes pour l'allégorie mixte, c'est-à-dire pour les compositions dans lesquelles pour annoblir le trait

hiſtorique, on introduit des perſonnages fabuleux.

Après avoir diſpoſé les idées qui doivent entrer dans un ſujet, il eſt tems de ſonger à donner à l'enſemble le *Pittoreſque*, c'eſt-à-dire cette ſituation reſpective dictée par l'eſprit & le goût ſoutenus de la raiſon, & indiquée par une exacte obſervation des effets de la Nature. C'eſt ici que ſe préſentent les maximes de l'Art & qu'on en découvre toutes les reſſources. L'Auteur y traite avec beaucoup d'étendue de l'œconomie générale d'un Tableau, des Grouppes, des Contraſtes, des effets de lumiere, des demi-teintes, des ombres, des Reflets, de l'harmonie, & du *Beaufaire*, c'eſt-à-dire de cet art ſi difficile d'imprimer aux Sujets le *ſtyle* qui leur eſt propre, de cet art connu des grands Maîtres & que l'on retrouve dans les eſqui-

ſes & les cartons des *Raphael*, des *Dominiquin*, des *Carle-Marat*.

Nous voudrions pouvoir ſuivre tout ce que dit M. *D. B.* ſur la Poëtique & l'Enthouſiaſme, le ſublime & le pathétique en peinture; mais en abrégeant les préceptes, nous craindrions d'en affoiblir la force; ainſi nous paſſons bruſquement à la troiſieme partie du Livre ſur laquelle nous ſerons auſſi fort courts.

Imiter les couleurs naturelles des objets que l'on peint & donner aux artificielles le ton & l'effet le plus avantageux pour l'illuſion de la vue, telle eſt la ſcience du coloris qui forme tout à la fois l'eſſence & la perfection de la Peinture. Pour parvenir à cet artifice, il faut d'abord avoir une idée générale des principes du coloris, paſſer enſuite aux différens caracteres des couleurs pour les combiner heureuſement, étudier leur em-

ploi pour atteindre à l'harmonie par une manœuvre distinguée, en connoître les dégradations pour réussir à bien colorier; enfin il faut étudier les ouvrages des grands Maîtres dans lesquels cette partie de la Peinture est *écrite avec des pinceaux éloquents.* Les principes sur tous ces points essentiels sont ici établis, discutés, exposés avec autant de force que de netteté; & pour les rendre plus sensibles, M. *D. B.* en fait l'application aux Tableaux de la Galerie du Luxembourg qu'il passe en revue les uns après les autres, & dont il anatomise, pour ainsi dire, tous les traits qu'il présente comme autant de modeles du beau, du grand, du vrai, mais sans cette admiration servile, sans cet Enthousiasme aveugle qui dissimulent ou ne voient pas les défauts. Ce morceau qui est tout neuf intéresse le Lecteur en l'instruisant, & après

l'avoir lu on est tout surpris de trouver dans cet ouvrage de l'immortel Rubens une multitude de perfections, de beautés, qu'on n'y auroit pas même soupçonnées. M. Bardon termine son Traité par un plan d'Apothéose en l'honneur de Rubens, dans lequel il réunit avec beaucoup de goût & d'intelligence les principales maximes concernant les peintures des plafonds, espece de composition difficile & dans laquelle nous avons en France des chefs-d'œuvre dignes de l'admiration des connoisseurs les plus difficiles.

L'*Essai sur la Sculpture* qui ouvre le second Volume de M. *D. B.* est partagé en trois chapitres; des observations sur les Sculptures antiques & modernes forment la matiere du premier. On traite dans le second des Bas reliefs anciens

ciens & modernes & dans le troiſieme du Méchaniſme de la Sculpture tant ancienne que moderne. Diſons un mot ſur chacun de ces Sujets.

Si l'on conſidere dans la Sculpture la partie de l'imitation du naturel comme la plus importante, on ne pourra diſputer ſans injuſtice aux anciens la gloire d'avoir parfaitement réuſſi dans cet art. Les *Athenedore* & les *Phidias* ſemblent avoir animé le marbre & le bronze; leurs ouvrages réuniſſent le goût & le génie à la beauté des formes, à l'élegance des proportions & à la préciſion des contours; & les figures humaines parties de leur ſavant ciſeau ont cette nobleſſe reſpectable imprimée par la main du Créateur ſur ſon plus bel ouvrage. Mais peut-on faire des anciens le même éloge, ſi l'on enviſage la Sculpture comme l'art de faire concourir pluſieurs objets

au bel effet du tout enſemble, d'en former des grouppes iſolés qui contraſtent ingénieuſement & qui faſſent tableau ? M. *D.* B. penſe que non, & à cet égard il donne aux modernes la préférence ſur les anciens. Dans les Sujets compoſés les Grecs & les Romains ſemblent avoir donné des entraves à leur génie; ſouvent on n'y apperçoit aucun des ſignes qui peuvent ſervir à faire reconnoître le Sujet du monument; les convenances n'y ſont pas toujours obſervées; on y a négligé les vérités accidentelles de la Nature, telles que la fléxibilité des chairs, les gonflemens de muſcles dans certaines poſitions, la combinaiſon raiſonnée des accidens de lumiere &c. En un mot quoique les anciens ayent porté juſqu'à la perfection les parties de la Sculpture qu'ils ont connues & pratiquées, il eſt certain qu'ils en ont négli-

gé plusieurs auxquelles les modernes se sont attaché avec raison. Néanmoins quelle multitude de connoissances ne peut-on pas puiser dans l'étude des Statues antiques ? Beauté des caracteres, vérité des expressions, Drapperies savamment jettées, animaux traités dans le bon style; toutes ces perfections se trouvent répandues avec une supériorité incontestable sur les figures antiques & elles déposent d'une maniere authentique en faveur des Anciens.

Mêmes observations sur les Bas-reliefs. Ceux des anciens sont excellens quoiqu'en aient dit quelques Modernes ; on y trouve le style convenable aux Sujets, & ce qui les rend d'un prix infini, ils renferment les richesses du *Costume* sans lesquelles nous ne saurions presque rien sur les usages sacrés & profanes, sur les instrumens de toute espece, sur les ha-

bits, en un mot ſur tout ce qui concerne les mœurs des anciens. Mais en revanche outre qu'ils ont pratiqué toutes les eſpeces de Bas-reliefs connues à l'antiquité, les modernes en inventant ceux de *ronde boſſe à pluſieurs plans*, ont fait un pas de plus dans la carriere, & ils ont ouvert à l'Art une route nouvelle dans laquelle ils ont produit des ouvrages auſſi durables que les matieres qu'ils ont employées. Détails curieux ſur quelques-uns de ces Bas-reliefs modernes.

Le chapitre troiſieme de cet *Eſſai* eſt conſacré à l'examen du Méchaniſme de la Sculpture tant ancienne que moderne; ſculptures en marbre, ſculptures en bronze. L'Auteur remarque, par rapport à ces dernieres, que l'on ne ſait pas bien ſi les anciens connurent toute l'étendue de l'Art. Le Coloſſe de Rhodes & la Statue

équeſtre de Marc-Aurele ſont les ouvrages de ce genre les plus renommés & les plus conſidérables. Le premier monument n'exiſte plus, on doute qu'il eût été fondu; ſelon quelques Ecrivains il n'avoit été fait que de pieces de platinerie, & ſuivant d'autres il avoit été jetté en tonnes, c'eſt-à-dire par parties qui ſe raccordoient & ſe plaçoient les unes ſur les autres à l'aide d'un maſſif de pierres conſtruit dans l'intérieur de la figure pour rendre ſa poſition plus ferme. Pour le *Marc-Aurele* il eſt certain que le cheval a été fondu ſéparément du Cavalier, ce qui porte à croire que les anciens n'étoient pas auſſi inſtruits que nous ſur la fonte des grandes pieces. Nous abandonnons à regret cette partie du Livre, tant parce que nous nous propoſons d'en extraire dans un de nos Volumes l'expoſition des procédés concernant la

fonte d'une figure, que parce que nous voulons dire un mot du morceau qui termine tout l'ouvrage de M. *B*.

C'eſt un Catalogue des plus fameux Peintres, Sculpteurs & Graveurs de l'Ecole Françoiſe morts juſqu'en 1765. Ce n'eſt pas ici une Nomenclature ſéche d'Artiſtes telle qu'on en trouve dans bien des Livres. A un précis de leur vie M. Bardon a ſoin de joindre une énumération de leurs principaux ouvrages & un jugement raiſonné ſur leur mérite. Sa notice des Peintres commence à Jean *Couſin* le premier de l'Ecole Françoiſe dont les ouvrages méritent l'attention des curieux. *Il étoit ſavant dans le deſſin, inſtruit dans l'art des expreſſions & fécond en penſées ingénieuſes*; ce que prouve ſon Tableau du Jugement dernier qui eſt chez les Minimes de Vincennes. Outre le ſecret de peindre ſur

verre qu'il possédoit supérieurement (les vitres du Chœur de S. Gervais sont de lui) cet Artiste s'appliqua aussi à la sculpture, & c'est à lui qu'on doit le Tombeau de l'Amiral *Chabot* qu'on voit aux Céléstins de Paris. Jean *Cousin* qui a laissé plusieurs traités estimés sur la Géométrie, la perspective & les proportions du corps humain relatives aux Arts fondés sur le dessin, est mort en 1550 à l'âge de 88 ans. Les articles de Simon *Vouet*, d'Eustache *le Sueur*, de Nicolas *Poussin*, de Nicolas *Mignard*, de Sebastien *Bourdon* & de Noël *Coypel* nous ont paru dressés avec un soin particulier. Voici le jugement que porte l'Auteur de J. B. Henri *Deshais* mort cette année-ci à l'âge de 35 ans : » Les » productions de cet habile Artiste » sont marquées au coin d'un des- » sin ragoutant, d'une composi- » tion ingénieuse, d'un bon co-

» loris & d'une exécution facile. « C'eſt le dernier des Peintres dont M. Bardon fait mention.

A l'égard des Sculpteurs la notice commence par celle de Jean *Goujon* qui fut auſſi Architecte. *Il a quelquefois*, dit-on, *négligé la correction, mais il conſulte toujours les graces de la Nature.* Il étoit contemporain de Germain *Pilon* mort en 1590, Artiſte célébre & dont on admire encore pluſieurs ouvrages aux Céleſtins, à la Sainte Chapelle, à Sainte Geneviève, & ſurtout à Sainte Catherine-la Culture, où ſe trouve ſon Tombeau du Chancelier de Birague, production excellente eu égard au tems où elle a été miſe au jour. *Girardon* (mort en 1715) *Coyzevox*, *Couſtou* (tous deux nés à Lyon & morts le premier en 1720 & l'autre en 1733) *Bouchardon*, (mort en 1762 &c. figurent très-bien dans cette notice

terminée par René-Michel *Slodtz* dont la perte eſt très-récente, puiſqu'il n'eſt mort que l'année derniere.

Il n'eſt aucune Ecole qui ait donné tant d'habiles Graveurs que celle de France. Depuis Jacques *Callot* (mort en 1636) dont les Groteſques ſi connus ne doivent pas faire oublier ſes autres ouvrages tels que ſa grande & ſa petite *Paſſions*, ſes trois ſiéges, ſes Portraits en grand &c. juſqu'à Louis *Surugue* mort en 1762 & Auteur de pluſieurs bons morceaux, on trouve une multitude d'excellens Artiſtes; un Abraham *Boſſe*, un Grégoire *Huret*, un Jean *Morin*; un François *Chauveau*, un Robert *Nanteuil*, un Iſraël *Sylveſtre*, deux *Poilly*, Charles *Simoneau*, Sebaſtien *le Clerc* &c. &c. Nous remarquons que dans cette Liſte pluſieurs Lyonnois figurent avec diſtinction. Outre *Huret* déja nom-

mé on y voit Gerard & Benoît *Audran* oncle & neveu, les plus excellens Graveurs d'Hiſtoire, Pierre *Drevet* que ſon fils ſurpaſſa pourtant, Jean *Audran* ſi connu par ſon *enlevement des Sabines* gravé d'après le *Pouſſin*, ſans parler de Claudine *Stella* originaire de la même Ville, l'unique de ſon ſéxe qui ait parfaitement réuſſi dans la gravure.

Nous pourrions en finiſſant cet article faire quelques remarques ſur le ſtyle de M. *D. B.* qui n'eſt pas toujours clair ni même correct; mais ſon ouvrage peut-être ſi utile à l'avancement des Beaux Arts que l'on doit oublier aiſément les défauts qui le déparent. Il eſt plus agréable pour nous d'obſerver que l'Auteur plein de reſpect pour la Religion, & les bonnes mœurs s'exprime toujours ſur ces deux articles avec toute la ſévérité & toute l'exactitude d'un

homme vertueux & honnête. Nous finirons par cet avis, malheureusement trop nécessaire aujourd'hui qu'il donne à ses éleves (Tom. I pag. 95.) » Il est des Sujets... » libres, indécens, contraires aux » mœurs qu'on ne peut traiter » sans courir risque d'allarmer la » pudeur & de faire rougir l'in- » nocence. Malheur à l'Eleve qui » s'y détermine par goût ou qui » pressé par l'attrait du gain se » charge d'en tracer la peinture; » quelque mérite qu'il répande » dans ses ouvrages, ils seront peu » estimés des personnes d'un goût » épuré & d'un sentiment délicat; » le discrédit & le mépris, disons » tout, les remords seront tôt ou » tard la récompense de l'usage » avilissant qu'il a fait de son » Art. «

ARTICLE LIII.

LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires, dans laquelle on donne l'extrait d'un Discours sur les Loups carnaciers, & sur les Vers qui rongent les figues.

ON a tant parlé depuis quelque tems, Messieurs, du Loup du Gevaudan ; on a si généralement paru surpris de l'existence de cette bête féroce, que je crois l'occasion favorable pour faire connoître un Livret fort singulier & qui peut servir à détromper ceux qui persisteroient à voir quelque chose de fort extraordinaire dans ce malheureux événement. L'ouvrage dont il s'agit est intitulé : *Discours de Monseigneur Guillaume le Blanc Evêque de*

Grasse & de Vance à ses Diocésains touchant l'affliction qu'ils endurent des loups en leurs personnes & des vers en leurs figuiers en la présente année 1597. A Lyon pour Jacques Favre Libraire en Avignon. M. D. XVIII (lisez M. D. XCVIII) in-8°. de 221 pages. (*a*) Ce titre ne paroît présenter rien de fort intéressant, mais bien différent de la plûpart de ceux qu'on publie aujourd'hui, l'ouvrage renferme plus de choses qu'il n'en promet. En effet on croiroit que le bon Evêque se borne à consoler ses Diocésains & à profiter des malheurs qui sont le sujet de son Discours pour les exhorter à la pénitence & à la pratique des bon-

(*a*) J'en ai vu une seconde Edition, *revue* selon le Frontispice. Paris, Jean Richer, 1599. in-12. petit format de 88 feuillets. Le titre est la même chose que dans la premiere Edition, avec la seule différence qu'au lieu de *Monseigneur*, on a mis *R. P. en Dieu Messire.*

nes œuvres. Mais le zele de M. le Blanc ne ſe borne pas là.

D'abord il profite de la circonſtance pour rappeller tous les ravages cauſés en différens tems & en différens pays par les ſauterelles, les frélons, les lievres, les lapins, les *paſſereaux*, les perdrix, les ſouris, les ſerpents & les lions, en citant à la marge tous les Auteurs dans leſquels il a puiſé les faits; d'où il conclut que l'on ne doit pas être ſurpris que les loups & les vermiſſeaux ravagent actuellement tout ſon Pays; d'autant mieux que, comme il s'exprime d'après le Continuateur de Sigebert & Vincent de Beauvais, » Il » y a 449 ans qu'au terroir de Cevenes s'éleva un loup de nou» velle & démeſurée grandeur & » de cruauté extraordinaire qui » dévora publiquement & à la vue » d'une infinité de gens trente » perſonnes de divers âge & ſexe. «

L'objet de M. le Blanc eſt d'apprendre à ſes Diocéſains les cauſes & les remédes des maux qui les tourmentent, & ces deux points partagent ſon diſcours dans lequel il n'y a pourtant point de diviſion expreſſément marquée. Il dit donc que les Loups & les Vermiſſeaux qui dévaſtent ſon Diocèſe peuvent procéder de trois cauſes; ſavoir, la Nature, le Diable & Dieu. Il eſt certain, ſelon lui, que « par quelques cauſes naturelles les Vermiſſeaux ſe peuvent engendrer ez figuiers; comme par quelque putréfaction du bois ou corruption de l'air *ou autrement*, » ce que l'on peut dire encore des Loups. Ceux-ci ſe ſont multipliés en Provence, parce que les guerres ont empêché qu'on ne leur donnât la chaſſe, & ces mêmes guerres ayant rendu les troupeaux auſſi rares que les

Laboureurs, la faim les force à se jetter sur les hommes. D'ailleurs, ajoute l'Orateur, « quand bien les Brebis abonderoient aujourd'hui en Provence autant qu'avant les guerres, toutesfois les Loups ayant gouté la douceur de la chair humaine durant icelles, laisseroient maintenant les brebis pour courir aux hommes. Car la guerre attire grande quantité de loups d'un pays en un autre, & les loups suivent un camp pour les carnages qu'ils trouvent d'hommes morts & de chevaux occis... Que s'ils ne trouvent d'hommes morts, ils courent sus aux vifs, même aux petits enfans ou aux hommes mal accompagnés ». Voilà pour les causes naturelles. A l'égard du Démon, le pieux Evêque pense encore qu'on peut lui attribuer les Loups & les Vers qui dévastent son Diocèse. Il s'appuye de l'exemple des Magiciens de

Pharaon qui *firent des Serpents & des Grenouilles par leurs enchantemens*, ſur quoi il a ſoin d'expliquer comment le Démon opére de ſemblables merveilles. Viennent enſuite différens traits d'Ovide, de Pline le Naturaliſte, de Platon même, de Claudien, d'Hérodote, & de pluſieurs autres Ecrivains anciens & modernes qui ont rapporté des tranſformations d'hommes en loups, ou différentes merveilles de cette nature, leſquelles n'ont pu s'opérer, ſelon notre Orateur, que par l'entremiſe du Diable. Entre tous ces faits j'en choiſis un ou deux. « Ils ſe ſont trouvés ſemblablement deux Paſteurs, l'un » appellé Michel Verdun, & l'au- » tre Pierre Burgot qui avoient « pactiſé avec le Diable de ſe pou- » voir, par le moyen de quelque » onguent, transformer en loups » toutes & quantes fois qu'ils vou-

» droient, & tuer tant les hom-
» mes que les bêtes, lesquels fu-
» rent brulés tout vifs au Diocèse
» de Besançon il y a environ sep-
» tante-six ans. De notre tems,
» dit plus bas l'Orateur, au Du-
» ché de Cléves, on brûla publi-
» quement un infame sorcier qui
» avoit cet art de se changer en
» loup ». Après plusieurs traits de cette espèce M, le B. s'objecte que Pline, Pausanias & plusieurs autres Ecrivains les regardent comme autant de fictions imaginées à plaisir ; mais il résoud aisément la difficulté en citant des faits semblables rapportés par St. Augustin, (*De civit. Dei*, *lib.* 8, *cap.* 18) par Pallade (*Hist. Lausiaca in vita S. Macharii*) & Nicephore (*lib.* 8, *cap.* 35.) Ecrivains respectables, & dont l'autorité sur ce point doit, à son avis, renverser l'opinion de ceux qui n'ont pas voulu admettre des transforma-

tions ſemblables. Après avoir expliqué la nature de ces transformations, & prouvé que le Diable ayant fait tant de prodiges, peut fort bien être l'une des cauſes des malheurs de la Provence, l'Orateur pour venir à la troiſieme, ſe ſert de cette tranſition : *mais il eſt déja tems de quitter le Diable pour venir à Dieu, lequel je trouve être la troiſieme & principale cauſe de vos afflictions.*

M. le B. obſerve que quand la Nature ou le Démon ſeroient les cauſes des malheurs de la Provence, il n'en ſeroit pas moins vrai que Dieu en eſt le véritable & le ſeul principe, tant parce que le ſouverain Etre ſe ſert ſouvent des cauſes ſecondes & naturelles pour la punition des Pécheurs, qu'à cauſe de la dépendance du Démon qui ne peut rien faire ſans la permiſſion divine. « Il faut donc, dit enſuite l'Ora-

» teur, pénétrer plus avant, lever » les yeux au Ciel, & reconnoître » ces deux fléaux de la main de » Dieu qui donne aux vermisseaux » le venin & les morsures pour » ruiner vos figuiers, & com- » mande aux loups de courir con- » tre les hommes. » Pour appuyer cette vérité M. le B. remet sous les yeux de ses Diocésains les différents fléaux envoyés aux hommes en punition de leurs péchés ; il cite l'Ecriture, les Commentateurs, les Poëtes profanes, puis se rappellant son sujet il fait une longue digression sur les Figues, sur leurs propriétés, leur excellence, l'usage que l'on en a fait dans tous les tems ; ce qui lui donne occasion de citer Aristophane, Pline, Ælien, Plutarque, Coelius Rhodiginus, Pierius Valerianus, Athenée, Festus Pompeius, & à plus forte raison les différens endroits de l'Ecriture Sainte où il

eſt fait mention de ce fruit ; viennent enſuite à l'occaſion des Vers qui détruiſoient les figues de Provence , toutes les citations des endroits de la Bible où il eſt parlé de ces inſectes , ce que l'Orateur termine par le trait ſuivant : « J'ai autrefois remarqué que la » ſacrilége entrepriſe ſur la per- » ſonne des Evêques a été vangée » de Dieu le plus ſouvent par les » vers. Julien, oncle maternel de » l'Apoſtat, pour avoir donné un » ſoufflet à l'Evêque Euzoius qui » le reprenoit de ſon impiété, fut » mangé des vers qui ſortoient » de ſa chair. Honorius, Roi des » Vandales de la ſecte Arriene, » fut mangé des pous en Afrique » pour avoir banni 444 Evêques » Catholiques. Radbert fut ron- » gé & conſumé tout vif des vers » en Clermont d'Auvergne pour » avoir meurtri l'Evêque Projec- » tus. Et Dodo fut mangé des

» pous, & mourut de la maladie
» que les Grecs appellent Phthi-
» riaſe, pour avoir maſſacré un
» St. Evêque de Vultabure ap-
» pellé Lambert, à cauſe qu'il re-
» prenoit Pepin de ce qu'il entre-
» tenoit avec ſa femme une con-
» cubine appellée Alpias, ſœur
» dudit Dodo. »

Après avoir aſſigné les trois cauſes des maux qui affligeoient ſes Diocéſains, l'Evêque *le Blanc* paſſe aux remédes de ces maux. Il en trouve de trois ſortes, les humains, les diaboliques & les divins.

Les remedes humains ſont, dit-il, *ceux qui proviennent de la nature ou de l'art, & de l'induſtrie des hommes qui par force & par ſubtils moyens, ou par quelques vertus de la Nature, ſe délivrent de ces bêtes pernicieuſes.* Uſages des différens Peuples à cet égard en Corène, Province d'Afrique(*Plin.*

Hist. nat. Lib. 11. *cap.* 19.) Il eſt ordonné par une loi de faire trois fois l'année la guerre aux Sauterelles, ſoit en écraſant leurs œufs, ſoit en tuant les jeunes & toutes celles qu'on peut trouver. En Ethiopie on les détruit avec le feu au rapport de Diodore de Sicile &c. « On a découvert, ajoute l'Auteur, pluſieurs ſecrets de la Nature pour ſe préſerver des bêtes, comme pour empêcher que les chenilles ne gâtent rien au jardin, on trempe les graines qu'on ſéme en jus de joubarbe, & les herbes qui en ſortent n'en ſont jamais touchées ». Il y a donc auſſi des moyens de ſe défaire des vers qui rongent les figuiers ; l'Auteur n'en connoiſſoit pas ſans doute, car il n'auroit pas manqué de les indiquer ; en revanche comme ſes Diocéſains étoient auſſi fort tourmentés par les loups, il inſiſte ſur les moyens *humains* de

détruire ces terribles animaux. Il faut les chaſſer par la force comme faiſoient les Athéniens, les Troyens & les Myſes, & comme ont fait les Anglois, *ſi bien qu'aujourd'hui en toute l'île d'Angleterre ne s'en trouve un ſeul.* On peut encore employer les Limiers, les Chiens courans, les Levriers & même les Aigles. « En Tartarie y » a quelques Aigles domeſtiques » qui s'élancent impétueuſement » ſur les loups & les travaillent de » telle façon que les hommes les » peuvent prendre ſans aucun tra- » vail ou danger, d'où eſt ve- » nu le proverbe que le Loup fuit » l'Aigle, quand le péril immi- » nent ne ſe peut éviter pour ce » que l'Aigle ayant des aîles, le » Loup la fuit en vain. » On ſe ſert encore utilement des filets, des piéges & d'autres inſtrumens pour ſe défaire des Loups. Cet animal craint le feu auſſi bien que

le

le Lion ; ainsi en en allumant on se met en fuite, ce que l'on peut encore faire (toujours selon l'Auteur) en lui jettant des pierres : « car il ne craint ni l'épée ni le » bâton, mais bien les pierres, » & si quelqu'un lui en jette; il de- » meure incontinent tout effrayé » & se couche à terre : & là où la » pierre l'a blessé, les vers y nais- » sent & pullulent ». M. le B. indique encore d'autres moyens, comme de laisser tomber entre le loup & soi-même une ceinture ou un bâton que le loup ne passera pas dans la crainte de quelque piége ; de jouer de la flutte, de chanter quelques chansons *pies & spirituelles*, « CAR, ajoute l'Ora- « teur, le Poëte Horace dit que chantant des chansons amoureuses dans la forêt Sabine, le loup s'enfuit de lui, bien qu'il fût sans armes. »

Après avoir indiqué ces ma-

nieres & pluſieurs autres de ſe préſerver des loups, manieres toutes *humaines*, l'Auteur paſſe à celles qu'il appelle Diaboliques, *& qui ſe font par ſuperſtitions & par enchantemens.* Ici il compile tous les faits; toutes les hiſtoriettes ridicules qui ſuppoſent la puiſſance de la Magie. L'énumération en eſt très-longue, & elle ſeroit certainement fatiguante dans une lettre. Je me borne au trait ſuivant : « Que ſi nous trou-
» vons quelques ſaints perſon-
» nages s'être ſervis du Diable &
» l'avoir employé avec comman-
» dement, comme l'Apôtre S. Jac-
» ques qui commanda aux Diables
» de lui amener le magicien Her-
» mogenes lié & garotté, & com-
» me le pie Evêque de Tours An-
» tidius qui ſe fit porter par le
» Diable dans un jour de Tours
» à Rome pour parler au Pape
» Zoſime, & encore comme S.

» Theodore, Evêque de Sitten,
» qui fit porter au Diable de Ro-
» me jusques en son Eglise une
» grande Cloche que le Pape lui
« avoit donné, il nous faut rap-
» porter tels faits particuliers selon
» le dire de S. Thomas à quelque
» spécial instinct du St. Esprit,
» ou à quelque particuliere révé-
» lation de Dieu, sans les tirer
» aucunement en conséquence. »

A l'égard des moyens *divins* par lesquels les Provençaux peuvent se défaire des loups & des vers, M. le B. en indique trois, savoir, l'*Oraison*, *l'amandement de vie* & l'*Exorcisme*. Chacun de ces points fournit une vaste matiere à l'érudition du Prélat qui ne demande qu'à citer. Ainsi pour prouver l'efficace de l'Oraison, il remet sous les yeux de ses Diocésains tous les traits de l'Ecriture & de l'Histoire Ecclésiastique qui peuvent servir à appuyer l'utilité

de la priere ; il cite les Rogations instituées par S. Mamert, *lorsque les Loups & autres animaux venoient jusques dans les Cités, couroient sus aux hommes, & en tuoient plusieurs.* Et il fait observer que la Priere doit être accompagnée du jeûne & de l'Aumône, comme l'Ange l'enseignoit à Tobie : « Si les loups mangent vos personnes, dit l'Orateur, si les vers dévorent vos biens, il vous faut prier en jeûnes & jeûner en prieres, & par vos abstinences vous les ferez abstenir comme les Lions s'abstinrent de l'abstinent Daniel. »

L'*Amandement de vie* ou la conversion, second moyen de détourner les fléaux publics, est traité par le Prélat dans le même goût. Il montre qu'il est essentiel de changer de vie si l'on veut être écouté du Ciel dans ses prieres ; & comme les exemples sont tou-

jours fort de ſon goût, il rapporte toutes les merveilles opérées par le miniſtere de ceux qui ont mené une ſainte vie, ce qui ouvre un vaſte champ aux citations; il compile tous les exemples propres à ſon ſujet, puis il ſe rabat ſur l'île de Lerins, qui après avoir été long-tems un déſert affreux rempli de *ſerpens véneneux & mortels* devint par la préſence de S. Honoré un Monaſtere reſpectable, une *pépiniere d'Evêques*, ce qui eſt promptement juſtifié par une énumération exacte de tous les premiers Paſteurs que ce Monaſtere a fourni aux différentes Egliſes. « Il faut donc vivre ſainte-» ment, continue le Prélat, & » nous préſerver de tout péché, » ſi nous voulons être préſervés » des vers & des loups. Et *le princi-» pal péché* qui attire les bêtes nui-» ſibles, & mêmement les loups » en un païs, *eſt la retention de la*

» ou le sacrilége. Car le Sei-
» gneur dit par la bouche de
» Malachie que si on paye bien
» toute la dîme, il reprendra
» ceux qui dévorent (comme
» font aujourd'hui les vermis-
» seaux & les loups), & qu'ils ne
» gâteront point les fruits de la
» terre. » Cet article du payement
de la dîme paroît à M. le B. un
moyen si assuré de détruire les
vers & les loups, qu'il y revient
une page plus bas. Le Pasteur cite
d'abord d'après Ælien & Pausa-
nias, ce voleur du Temple de
Delphes découvert par un loup
qui entra dans le Temple & en-
traîna de force un Prêtre jusqu'au
lieu où on avoit caché le trésor;
puis il s'écrie : » Que si le loup
» s'est montré si animé contre un
» larron des choses profanes.....
» ne pensez-vous pas qu'aujour-
» d'hui il soit autant ou plus en-

» ragé contre les vrais ſacriléges
» qui retiennent la dîme ? »

Les Exorciſmes, troiſieme moyen de purger la Provence des vers & des loups, fourniſſent encore à M. le B. un champ très-ample aux diſcuſſions, & ſurtout aux citations. Cet endroit du diſcours n'eſt pas un des moins curieux, & j'en préſenterois volontiers quelques extraits, ſi je ne m'appercevois que ma lettre excéde déja les bornes ordinaires. Je renvoye donc au livret du bon Evêque Provençal tous ceux qui voudront connoître différens effets des Exorciſmes, & en particulier l'utilité de ces pratiques pieuſes pour détourner les fléaux publics. Il feroit inutile, Meſſieurs, que je portaſſe un jugement ſur le mérite & ſur les défauts de ce Diſcours; ce que j'en ai dit eſt plus que ſuffiſant pour le faire

apprétier, & pour forcer les Critiques les plus difficiles à convenir que si M. le Blanc ne fut gueres éclairé du flambeau de la critique, au moins étoit-il fort érudit, & savoit-il bien tirer parti de son érndit ion dont on peut encore profiter.

J'ai l honneur d'être &c.

R * * * C. D. S. N.

A Lyon ce 26 Septembre 1765.

ARTICLE LIV.

TRAITÉ HISTORIQUE ET critique sur l'origine & les progrès des caracteres de fonte pour l'impression de la Musique, avec des Epreuves de nouveaux caracteres de Musique présentés aux Imprimeurs de France, par M. FOURNIER le jeune. A Berne,

& se trouve à Paris, chez Barbou, rue & vis-à-vis la Grille des Mathurins, 1765. in-4°.

VOici un petit Ouvrage qui épargnera à nos neveux bien des recherches, bien des discussions, bien des disputes. Combien n'a-t-on pas écrit sur l'origine de l'Imprimerie? Combien de Livres n'a-t-on pas publié pour établir que cet Art merveilleux avoit été inventé dans telle ou telle Ville? Malgré tous ces Ecrits combien de nuages encore qui couvrent ce point de critique? Si du tems de Fauste & de Schoyffer à qui l'on est redevable de l'Imprimerie, un de ces Typographes eût eu l'idée de décrire l'origine & les progrès de l'Art, si l'un d'eux se fût avisé de consigner dans un Traité les procédés différens par lesquels les premiers inventeurs étoient par-

venus à l'Imprimerie, en indiquant nettement & distinctement tous les premiers essais si, disons-nous, quelqu'un d'entre les premiers Typographes eût laissé un Traité pareil on auroit moins écrit, moins disputé dans la suite & l'on sauroit mieux encore aujourd'hui qu'on ne le sait à quoi s'en tenir sur la véritable origine de l'Imprimerie (*a*). C'est donc un service essentiel que rend M. *Fournier* le Jeune en publiant la véritable histoire des caracteres de

(*a*) L'opinion la plus générale & qui paroît aussi la plus sure, est que la gloire de cette invention appartient à Faust & à Schoyffer, Artistes de Mayence ; néanmoins de très-savans hommes ont revendiqué cet honneur, les uns à Strasbourg, les autres à Harlem ; & on sait que M. Méerman, Syndic de Rotterdam, doit donner incessamment un ouvrage très-étendu pour favoriser les prétentions de la Hollande à cet égard.

fonte employés pour l'Impreſſion de la Muſique. Cette eſpece de caracteres a été perfectionnée par lui-même. C'eſt de ſon tems que des Artiſtes étrangers ont commencé à introduire la réforme dans cette partie de l'Art, leurs eſſais ſubſiſtent auſſi bien que les anciens ; on ſaura donc par la ſuite d'une maniere certaine la véritable époque des caracteres de fonte pour la Muſique, & à cet égard on ne pourra pas raiſonnablement élever des queſtions ſur ce point hiſtorique.

Le Traité de M. *Fournier* eſt diviſé en deux parties dont la premiere eſt conſacrée à l'hiſtoire des caracteres dont il s'agit & la ſeconde à l'examen d'un privilége excluſif pour l'impreſſion de la Muſique que prétend avoir un Artiſte de Paris. Cette ſeconde partie étant toute polémique & ayant

plus trait à la Jurisprudence qu'à l'histoire de l'Art, nous n'en dirons rien, & nous ferons seulement une remarque qui se présente bien naturellement. Il est très-honorable à M. *F.* d'employer ses veilles à l'examen d'une question aussi intéressante que celle-ci pour le corps des Imprimeurs de France & de restituer par là à ses confreres une branche considérable de commerce qui leur étoit inconnue ou qu'ils croyoient leur être interdite. C'est-là réellement mériter de son Corps & gagner à juste titre la reconnoissance & l'estime d'une Communauté toujours jalouse de connoître ses droits & d'en profiter.

Les premiers poinçons gravés pour des caracteres de Musique ne remontent pas au delà de 1525; on en doit l'idée à Pierre *Hautin*, Graveur, Fondeur & Imprimeur à Paris. Cet Artiste

grava sur ces poinçons les notes & les filets ou lignes de la Musique ; par conséquent le tout s'imprimoit en une seule fois. Il fit usage pour lui-même de ses nouveaux caracteres & en vendit aussi à différens Imprimeurs. M. *Fournier* cite plusieurs de ses premieres Editions depuis 1530 jusqu'en 1576, qu'Hautin publia un Volume in-4°. oblong des motets à cinq parties mis en musique par *Rolland Lassutio.*

Guillaume le *Bé*, très-célébre Typographe (*a*) grava aussi plusieurs caracteres de Musique en 1554 & 1555 pour Adrien le Roi

(*a*) Le titre de *Typographe* ne convient proprement qu'à ceux qui possédent l'art de graver, de fondre & d'imprimer les caracteres ; tout Graveur de caracteres est fondeur ; mais quelques Artistes se bornent à la Fonderie, & d'autres à l'Imprimerie.

& Robert *Ballard*, Imprimeur de Musique au service du Roi. Ces caracteres différents de ceux de Hautin *étoient faits*, dit M. F. *pour être imprimés à deux fois, d'abord les filets, ensuite les notes par rentrée les uns sur les autres.* Mais cette espece de caracteres sujette à beaucoup d'inconvéniens dans l'usage a été absolument abandonnée.

Nicolas du Chemin est encore un de ceux qui s'attacherent principalement à l'impression de la Musique, & M. Fournier cite plusieurs Livres donnés par cet Artiste depuis 1550 jusqu'en 1558.

Robert Granjon, très-renommé parmi les Graveurs & Fondeurs d'Imprimerie, le même qui quitta Paris pour se retirer à Lyon où il travailla beaucoup, a aussi gravé dans cette derniere Ville

plusieurs caracteres de Musique, plus parfaits que les précédens, parce que l'Art en avançant avoit aussi fait des progrès. Ses ouvrages sont de l'année 1572.

Mais de tous les Artistes que nous venons de nommer il n'en est aucun à qui la gravure des caracteres de Musique doive autant qu'à Jacques de Sanlecque & à son fils. Ces deux Typographes graverent vers 1635 trois caracteres distingués par *petite*, *grosse* & *moyenne Musique.* » Ces trois caracteres sont, au jugement de M. *F.* un chef-d'œuvre pour la précision des filets, la justesse des traits obliques qui lient les notes, & la parfaite exécution, « en sorte qu'on peut dire avec vérité que les Sanlecques porterent leur Art au plus haut degré de perfection qu'il fût possible d'atteindre alors. Ces Artistes ne graverent que

pour leur propre uſage auſſi bien que Duchemin ; au lieu que les autres Graveurs dont on a parlé travaillerent pour tous ceux qui les en avoient chargés ; ce qui fait que toutes les anciennes fonderies de France ſont encore fournies de leurs caracteres

Quelque perfection qu'euſſent donné les Sanlecques à leurs ouvrages, ils laiſſoient encore quelque choſe à deſirer. 1°. La figure de leurs caracteres étoit devenue inſenſiblement gothique. 2°. » Le chant étant toujours travaillé » de plus en plus, les croches » ſimples, doubles & triples ne » pouvoient être exécutées par le » Méchaniſme ordinaire avec la » préciſion qu'exigeoient les va» riations du chant, ce qui ren» doit les pieces compoſées de » beaucoup de croches, très diffi» ciles à lire pour les Symphoniſ» tes « Il s'agiſſoit de remédier à

ces inconvéniens ; les premieres tentatives furent faites par le *Sr Keblin*, Graveur & Fondeur de caracteres à Paris, dans un *Duo* composé en 1746 par M. Dornel Musicien & Organiste de Sainte Genevieve pour la Fête d'un de ses amis. Le Sr. *Keblin* en imprimant ce *Duo* contenant vingt lignes *in-folio* imita très-bien la figure des notes rondes telles qu'on les écrit; mais chaque ligne étant coulée ensemble & ne faisant qu'une seule piece, l'invention de l'Artiste devenoit inutile pour l'Imprimerie. Aussi se borna-t-on à ce seul Essai.

M. Breitkopf célébre Fondeur & Imprimeur à Leipsick fut plus heureux. Concevant qu'on pouvoit donner aux caracteres de fonte pour la Musique une forme plus agréable, il imagina des moyens d'opérer ce changement,

deſſina les figures & les donna à exécuter au Graveur Schmids ; celui-ci réuſſit aſſez mal comme on peut en juger par l'Eſſai qu'on donna de ſon travail en Juillet 1754 ; néanmoins M. Breitkopf ne ſe découragea pas ; il recommença l'opération & parvint enfin de degrés en degrés à faire des caracteres avec leſquels on imprima en Février 1755 un Sonnet mis en Muſique & compoſé à l'occaſion d'une Paſtorale de la Princeſſe Royale Electorale à Dreſde(*a*). Ce Sonnet parut ſi bien à la Princeſſe quant à l'impreſſion de la Muſique, qu'elle ordonna à Breitkopf d'imprimer ſon Drame même, ce qui fut exécuté. L'Artiſte pour ſe conſerver l'honneur de l'invention eut ſoin de mettre à la fin de

---

(*a*) Cette Paſtorale qui a pour titre : *Il trionfo della fedelta*, paroîtra bientôt traduite en notre langue.

cette Piece une Souſcription rapportée en entier par M. Fournier laquelle porte que cet ouvrage de Muſique, le premier imprimé avec des caracteres mobiles, a été commencé au mois de Juillet 1755 & fini en Avril 1756. Depuis cette époque M. Breitkopf a imprimé une très grande quantité de piéces de Muſique. Voici maintenant le Méchaniſme de ſon invention tel que l'expoſe M. *F.* » Ce caractere eſt fondu ſur un ſeul corps ou moule faiſant la cinquiéme partie du corps de chaque ligne de Muſique : toutes les figures qui compoſent cette Muſique y ſont aſſujetties, de ſorte que les clefs, les notes, les meſures, & autres figures qui ſont néceſſairement plus grandes que ne porte ce corps, ſont faites de pluſieurs piéces ajuſtées artiſtement les unes ſur les autres. Une note, par exem-

ple, est composée de trois ou quatre piéces, une clef de deux, l'une supérieure, formée par un poinçon, l'autre inférieure formée par un autre poinçon, & ces parties réunies font la figure de la clef entiere &c. Les basses transversales des mesures & autres piéces larges de l'épaisseur de la note, qui doivent être perpendiculaires dans l'impression sont fondues horisontalement; pour leur faire rendre leur effet, on les compose sur *la frotterie* ». Il faut assurément beaucoup d'adresse pour assembler toutes ces petites parties de maniere à n'en former qu'une seule piéce, & à cet égard on ne peut nier que l'invention ne soit très-ingénieuse. Mais la nécessité d'une très grande adresse dans le Compositeur, la longueur de l'opération, la difficulté de former une piéce solide de cette multitude de parties nécessaires pour la composition d'une

ſeule ligne de Muſique &c. étoient autant d'obſtacles qu'il reſtoit encore à ſurmonter.

Au lieu de s'occuper de cet objet pluſieurs Artiſtes ſe bornerent à imiter les caracteres de M. Breitkopf qu'il eut mieux valu perfectionner. Zinsk à Berlin, Trattner à Vienne & les Enſchedes à Harlem copierent ſervilement l'ouvrage du Fondeur de Leipſick, & ces derniers en annonçant en 1761 leurs caracteres dans le Journal Etranger n'héſiterent pas à ſe donner pour inventeurs. Il n'y a eu que le ſieur Roſard Graveur & Fondeur, aujourd'hui Habitant de Bruxelles, qui ait réellement perfectionné ſon caractere ; néanmoins comme il avoue lui-même dans une Lettre citée dans le Traité qui nous occupe, que ſon ouvrage *paſſe* 300 *pieces*, il eſt clair

qu'il avoit besoin d'être simplifié.

Cette gloire étoit réservée à l'Auteur même de ce Traité. Quelques années avant 1755, époque de l'invention de M. Breitkopf, il avoit médité sur le projet de donner aux caracteres Typographiques de Musique la perfection dont ils étoient susceptibles, mais prévenu de la fausse idée qu'un Artiste de Paris avoit un privilége exclusif pour l'impression de la Musique, il abandonna son projet, & il ne le reprit que lors qu'après avoir vu une différence considérable entre le Méchanisme de M. Breitkopf & celui qu'il méditoit lui même, il se fut encore assuré qu'il n'avoit rien à craindre du prétendu privilége exclusif. Dès 1755 M. *F.* commença donc à travailler; & aussitôt qu'il eut fait une trentaine de poinçons propres à imprimer à deux fois quelques airs, il en pu-

blia (au commencement de 1756) un *Essai* ainsi appellé parce qu'effectivement ce n'étoit encore-là qu'un Essai des caracteres que méditoit l'Artiste. Enfin lorsque son caractere fut entierement fini, tel qu'il l'avoit d'abord imaginé, il en donna communication à deux Magistrats respectables qui en présence de plusieurs hommes de goût en admirerent le Méchanisme. » Ils sont gravés, ces caracteres, pour être fondus sur cinq moules différens suivant l'étendue des figures qu'ils doivent porter; par-là les notes blanches, noires & simples croches, les clefs, mesures & autres figures de même hauteur sont d'une seule piéce, au lieu de trois ou quatre dont elles étoient ci-devant composées. La figure des croches courbées en rond y est conservée &c. » Ce Mé-

chanisme que l'Auteur décrira fort au long dans son *Manuel Typographique* (*a*) est très-supérieur aux précédens, puisque avec un moindre nombre de piéces, il rend la composition plus simple, plus sûre & plus prompte. C'est ce dont nous nous sommes convaincus par nous mêmes en l'examinant chez M. Fournier qui a eu la complaisance de nous en exposer tous les détails. Cet Artiste est donc proprement l'inventeur des caracteres d'impression pour la Musique les plus propres à faire proscrire la gravure sur cuivre trop couteuse, & les planches de bois toujours mal-exécutées à cause de la prodigieuse quantité des signes du chant. Aussi a-t-il reçu des marques non équivoques d'une protection décidée de la part du ministere qui

(*a*) Ouvrage important dont les premiers volumes vont paroître incessamment.

par un Arrêt du Conseil d'Etat (du 22 Mai 1762) lui accorde une place d'Imprimeur surnuméraire à Paris en le dispensant des épreuves prescrites par les ordonnances ; à quoi il faut joindre le suffrage de l'Académie Royale des Sciences qui lui a donné le certificat le plus honorable & le plus flatteur, sans oublier l'adoption qu'on vient de faire de ses caracteres dans l'*Anthologie Françoise*, ce beau Recueil de chansons dont nous nous serions occupés si l'objet du Livre n'étoit absolument étranger à nos Mémoires.

Telle est la substance du Traité curieux que vient de publier M. Fournier qui a eu soin d'y joindre un Essai de chacun de ces nouveaux caracteres pour la Musique ; morceaux qui justifient très-bien tout ce que nous avons dit d'avantageux sur son invention. Nous

invitons cet Artiſte à continuer de perfectionner les différentes parties de l'Imprimerie & d'enrichir la Littérature de ſes ouvrages qui ſeront certainement reçus très-favorablement du Public éclairé, & que nous nous ferons toujours un plaiſir d'accueillir comme ils le méritent.

Nous avertiſſons qu'à la page 6 de ce Traité, il s'eſt gliſſé deux fautes d'impreſſion conſidérables; on y dit que Guillaume le Bé grava en 1444 & 1445. *Liſez* 1554 & 1555. *Du reſte ce petit ouvrage eſt imprimé avec le plus grand ſoin.*

ARTICLE LV.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE

De Lucques.

M*Iscellanei di varia Letteratura ; in Lucca per Giuseppe* Rocchi 1762. C'est-à-dire, *Mélange de Littérature* ; à Lucques chez Rocchi 1762-1764 in-12, 4 volumes. C'est un Recueil de Mémoires, de Dissertations & d'Opuscules sur toutes sortes de matieres qui ont paru mériter d'être rassemblés. Les Editeurs (M M. Fabio *Cenami* & Sebastien *Donati* Académiciens de Lucques) ont

voulu par là ſauver de l'oubli & de l'injure des tems une multitude de Pieces qui par leur brieveté étoient ſujettes à ſe perdre. Comme ils ne ſe ſont pas attachés à une matiere plutôt qu'à une autre, ils ne ſe ſont pas non plus aſtreints à ne raſſembler que des opuſcules écrits en Italien ; on trouvera donc ici de la Théologie, des Mathématiques, des Antiquités, de la Médecine, de l'Hiſtoire Littéraire &c. le tout écrit indifféremment en Italien, en François ou en Latin. Nous ignorons ſi cette entrepriſe a été pouſſée au-delà du quatrieme Tome qui eſt daté de 1764 ; mais on pourra toujours juger de ſon mérite par l'indication que nous donnerons ici des morceaux qui rempliſſent les quatre Volumes qu'on vient ſeulement de nous adreſſer. Le Tome premier contient 1°. une hiſtoire de la Conjuration de Plaiſance contre

Pierre-Louis Farnese par Julien *Gosellini*, auteur de plusieurs ouvrages estimés & mort en 1587. 2°. La vie du Cardinal Jacques Isolani composée par le célébre *Petracchi* qui a eu soin d'y faire entrer le récit des principaux événemens du tems de son heros. Ce morceau n'avoit jamais été imprimé non plus que le suivant. 3°. Une relation très-curieuse des voyages faits au commencement du siecle dernier dans différens endroits de l'Asie, en Tartarie, dans la Circassie, dans la Mingrelie &c. par le P. Jean *Giuliani*, Dominicain de Lucques, & écrite par lui-même, laquelle est précédée d'un avis sur la personne & les écrits de ce Religieux dont on trouve une bonne notice dans les *script. ord. Prædicat.* du P. Echard. 4°. Enfin la vie du Comte Castruccio *Buonamici*, Historien profond

& élégant mort en 1761. Ces quatre morceaux ſont écrits en Italien.

Dans le Tome ſecond on trouvera 1°. une Lettre Italienne ſur un Contrat de mariage paſſé en 1288, rapporté par Galland dans ſon Traité latin *du franc-alleu*, pag. 323, & aſſez ſemblable à celui qu'a publié D. d'Achery dans le quatrieme Volume de ſon Spicilege, de l'Edition in-folio. A l'occaſion de ce vieux Contrat de mariage M. *Coltellini*, auteur de la Lettre, differte ſavamment ſur la forme des anciens Actes de donations, ſur les dotes &c. ce qui rend ce morceau curieux & intéreſſant. 2°. Un Eſſai ſur l'Art de la guerre par le Comte *Buonamici*. 3°. deux Opuſcules de M. l'Abbé *Cerutti* l'un (en Italien) ſur l'Eloquence Romaine, l'autre (en François) *ſur l'uſage de la raiſon & ſur l'au-*

torité des gens de Lettres, dans les matieres de Religion. 4°. Différentes observations Anatomiques faites sur les cadavres de personnes mortes de maladies singulieres. 5°. Une Dissertation du Marquis *Guasco* sur la renonciation à la Dictature faite par le fameux Sylla. On sait que celui-ci est assez généralement regardé comme le tyran de sa Patrie; le Dissertateur essaye de le donner pour un vertueux Citoyen, pour le vengeur de la liberté Romaine &c. Ce morceau plein d'éloquence & d'érudition attache les Lecteurs. 6°. Une Piéce badine sur la Cigale. Tous ces morceaux, excepté celui de M. *Guasco*, n'avoient pas encore été imprimés. Les Editeurs ont soin de mettre à la tête de chaque Volume une Préface dans laquelle ils donnent de bons éclaircissemens sur chaque Piéce qu'ils

publient. *Nous donnerons la suite de cette Notice dans le Volume du mois prochain.*

ALLEMAGNE.

DE RATISBONNE.

Versuche und Muster Papier zu machen &c., c'eſt-à-dire, *Eſſais & Echantillons de diverſes ſortes de Papiers faits ſans chiffons, ou drapeaux, ou du moins avec un très leger mélange de ces Drapeaux; par M. Jacques-Chrétien* SCHAEFFER &c. A Ratiſbonne 1765, in-4°. 2 Volumes, très-petit format.

L'œil d'un vrai Philoſophe eſt ſans ceſſe ouvert ſur la Nature, ſon eſprit eſt toujours attentif à en diriger les productions au but de l'utilité publique. Le Papier durant la derniere guerre étoit devenu rare en Allemagne; & cette diſette étoit manifeſtement occa-

ſionnée par la rareté des vils chiffons, ou des *Drapeaux* qu'on emploie ordinairement à la fabrique de toutes les eſpeces de papiers. M. S. ne doutoit pas qu'on n'y pût ſubſtituer bien d'autres matieres; il étoit plein de ce qu'ont écrit là-deſſus les *Séba*, les *Reaumur*, les *Guettard*, les *Gleditsch*: mais il paroiſſoit néceſſaire que l'expérience vînt au ſecours de la Théorie non-ſeulement pour le choix des matériaux, mais encore pour les méthodes qu'il falloit ſuivre en les mettant en œuvre. Notre Naturaliſte ſe promenoit un jour à quelque diſtance de Ratiſbonne : deux ſpectacles frappent ſa vue; à droite il voit un pré jonché de *Linagroſtis*; à gauche un bois de peupliers noirs : les uns & les autres ſont également couverts d'une laine, ou d'un duvet que M. *S.* juge propre à produire du pa-

pier d'un auſſi bon uſage que le papier ordinaire. Il fait des eſſais; celui qu'il tente avec le duvet du peuplier blanc réuſſit. Un nid de guêpes ſoumis à une ſemblable expérience procure un ſuccès heureux. Comme on ſait que les nids de guêpes ſont conſtruits de bois, M. *S*. conclut que le bois eſt une matiere propre à la formation du papier; il fait conſtruire chez lui un petit moulin à papier, il multiplie les tentatives, & parvient ſouvent à obtenir du papier de très-bon uſage. On peut regarder les deux Volumes que nous annonçons comme comprenant chacun deux parties diſtinctes. Dans la premiere M. *S*. rend compte de ſes eſſais, de ſes procédés, de ſes ſuccès ſoit heureux ſoit malheureux; après quoi il fait part au Public de ſes réflexions ſur les cauſes qui ont pu quelquefois nuire à la réuſſite de ſes expériences.

Enſuite, & c'eſt ce que nous regardons comme la ſeconde partie, il donne des échantillons de toutes les eſpeces de papier qu'il eſt parvenu à créer. Ces échantillons ſont du même format que le Livre. Ils ne ſont pas tous également blancs, également polis, également fermes, également ſouples : mais il n'en eſt aucun qui ne puiſſe être d'uſage, il en eſt beaucoup qui ſont bien ſupérieurs à la plûpart des papiers d'impreſſion dont on ſe ſert en Allemagne : d'ailleurs aucun d'eux n'a reçu le poli qu'on a coutume de donner au papier dans les Manufactures ; il eſt enfin à préſumer que les Ouvriers accoutumés à la fabrique du papier réuſſiroient beaucoup mieux en grand dans leurs moulins, que les éleves de M. Schaeffer n'ont pu le faire dans la petite Manufacture de ſa création.

Il y a donc tout sujet de croire que les essais de M. S. seront d'une utilité très réelle au Public Il nous en fait espérer la suite, nous l'attendons avec impatience. Les échantillons qu'il donne dans ces deux premiers Volumes ont pour matiere la laine ou le duvet du peuplier noir, le nid de guêpes, des sciures de bois, des coupeaux du bois de hêtre, du bois de saule, de la mousse d'arbres, de la coraline, du bois de tremble, des sarments de houblon & de vignes, des déchets des matieres précédentes mêlés ensemble, des déchets du chanvre, du bois de Murier, des feuilles d'aloès, de la clématite commune ou herbe aux gueux, des orties, de l'écorce de saule, des masses, de la mousse de terre, de la paille d'orge, des feuilles d'Arbres, des tronçons de choux, enfin de différents mélanges des rognures des

échantillons précédents : le tout est terminé par un carton mince & solide fait avec les déchets du chanvre, lorsque l'on en a tiré la filasse. Cet ouvrage nous paroît aussi digne de la curiosité du Public que le but qu'on s'y est proposé mérite ses éloges. L'Auteur est déja très-avantageusement connu par d'autres recherches sur l'Histoire de la Nature ; & en particulier par une *histoire des Champignons de Baviere* pleine de recherches savantes & imprimée magnifiquement en 2 Volumes in-4°. enrichis de plus de 100 planches enluminées.

FRANCE

DE MONTAUBAN.

Les droits de la Religion Chrétienne & Catholique sur le cœur de l'homme. A Montauban chez Fontanel & à Toulouse chez Birosse *Novembre* 1765.

1764 in-12, 2 vol. Cette production qui nous a échappé dans le tems mérite d'être connue. L'Auteur (M. l'Abbé Bellet) convaincu que la route du cœur est la seule à prendre quand il est question de faire connoître la Religion, s'attache aux preuves de sentiment & emploie contre les Incrédules & les Hérétiques l'onction de la charité plutôt que la force des raisonnemens. Son Livre est partagé en huit *Discours* qui doivent être suivis par tous ceux qui cherchent sincérement la vérité. Dans le premier on prouve que la Religion Chrétienne, véritable amie de l'homme, connoît seule les vrais intérêts & soutient tous les droits de l'humanité, qu'en un mot elle a toutes sortes de droits sur le cœur de l'homme. Le second roule sur les caracteres de l'Eglise Catholique très-propres à assujettir tous les cœurs droits, &

le troisiéme expose la futilité des moyens employés par l'incrédulité pour enlever à cette Eglise le droit de fixer la croyance. Les 4e, 5e, 6e, & 7e Discours ont pour objets l'éclaircissement de tout ce qui concerne la présence réelle du Corps & du Sang de J. C. dans l'Eucharistie, L'Auteur y montre d'une maniere également forte & pathétique, 1°. Que ce dogme se présente à un cœur chrétien avec tous les caracteres de la vérité, 2°. que tout Protestant qui a le cœur droit doit être disposé à rendre hommage au même dogme contre lequel on a élevé des doutes qui ne sauroient faire impression 3°. que la doctrine & la pratique de l'Eglise, c'est-à-dire la Transsubstantiation, l'adoration de J. C. dans l'Eucharistie, le Sacrifice de la Messe, la Communion sous une seule espece sont autant de oonsé-

quences de la présence réelle auxquelles on ne peut se refuser. Tout cela est discuté avec beaucoup de force & de droiture. On répond victorieusement aux difficultés de M M. Jurieu, la Roque, Tillotson, Saurin, & on fait voir en particulier que les principes de Calvin lui-même sont très favorables au dogme de la réalité, ce qui est digne de remarque. Enfin il est question dans le 8e & dernier Discours des Assemblées tenues par les Réformés. On leur montre que que ces Assemblées n'ont aucun caractere qui puisse leur concilier la confiance ni l'estime. Elles se font sans autorité & même contre les ordres du Prince; on n'y trouve ni la vérité du ministere, ni la vérité de la parole, ni la vérité du culte &c. Nous croyons que cet ouvrage lu & médité par des ames honnêtes & vertueuses doit opérer un très-grand bien. C'est

mériter réellement de l'Eglise & de l'Etat que de donner un Livre fait dans un si bon esprit.

De Paris.

Principes généraux & particuliers de la Langue Françoise, confirmés par des exemples choisis, instructifs, agréables & tirés des bons Auteurs; avec des remarques sur les Lettres, la prononciation, la quantité &c. par M. de WAILLY. Paris. Barbou 1765 in-12 de 600 pages environ. C'est la troisieme Edition de ce bon ouvrage, & à coup sûr ce ne sera pas la derniere. Celle-ci qui a été revue & considérablement augmentée par l'Auteur est dédiée à l'Université de Paris qui en a porté par la voix de ses Commissaires le jugement le plus favorable. Lorsque M. de *W.* donna un abrégé de son Livre,

nous hasardames quelques remarques (*) dans la vue de contribuer à le perfectionner. Elles n'ont pas toutes été inutiles puisque nous en voyons quelques-unes adoptées par l'Auteur lui même; apparemment que celles qu'il a négligées ne lui ont pas paru justes ou importantes. Quoiqu'il en soit la Grammaire de M. de *W*. ne peut, dans l'état où il la donne, qu'être très utile. Si cet Ecrivain adopte souvent des sentimens contraires à ceux qui l'ont précédé dans la même carriere, il donne toujours des raisons plausibles de ses opinions, & d'ailleurs il ne prétend point par là donner la moindre atteinte à la réputation de ceux qu'il *reconnoît pour ses Maitres*. L'Au-

---

(*) Dans nos Mémoires de 1763, Janvier second volume, page 354 & suiv.

teur a ajouté à cette Edition un abregé de la Verſification Françoiſe qui malgré ſa brieveté renferme les regles les plus néceſſaires. Enfin on y trouve une Table des matieres très-ample. Elle étoit indiſpenſable dans un ouvrage tel que celui-ci où les mêmes objets ſont traités dans différens endroits ſelon les différens rapports ſous leſquels on les conſidére. Il eſt inutile de parler du Volume quant à la partie Typographique. Il ſuffit déſormais de dire qu'un Livre ſort des preſſes de Barbou, pour en faire un éloge complet.

Réflexions critiques ſur les Ecrits qu'a produit la queſtion de la Légitimité des Naiſſances tardives, ſuivies d'une Diſſertation ſur les hommes marins. Par M^lle^ Plisson. Paris, veuve Ducheſne, 1765. in-8°. de 111 pages. Ces Ré-

flexions sont très-sensées, très-judicieuses, très-bien présentées. L'Auteur panche pour les naissances tardives; mais cela ne l'empêche pas de critiquer souvent quelques-unes des raisons données par les défenseurs de ce systême. La Dissertation sur les hommes marins est pleine de sens, & on n'y jette des doutes sur l'existence de cette espèce qu'après avoir discuté les faits sur lesquels porte la réalité des hommes marins. Depuis Mlle Plisson, un anonyme a encore publié le Livre suivant qui se trouve chez Didot le jeune, rue du Hurepoix. *Prix 18 sols.*

Recherches sur la durée de la grossesse & le terme de l'accouchement. Amsterdam (Paris) 1765. in-8°. de 71 pages. L'Auteur très-décidé pour les Naissances tardives, l'est encore davantage con-

tre MM. Louis & Bouvard, contre ce dernier ſurtout; il obſerve avec beaucoup de raiſon que la multitude des Livres écrits ſur cette queſtion contribuera plus à l'embrouiller qu'à l'éclaircir. Cependant tout n'eſt pas encore dit: car on nous aſſure qu'il ſe prépare encore plus d'un écrit ſur la même matiere. Nous avons promis d'indiquer tous ceux qui parviendroient à notre connoiſſance; ainſi nous devons encore mettre en ligne de compte la pièce ſuivante qui n'a que ſept pages in-8°. *Memoire à conſulter pour les héritiers de la veuve de Charles*; c'eſt une ſatyre amere contre M. Bouvart, une de ces pièces dictées par la méchanceté, & qui ſont lues avec plus d'avidité que celles qui touchent le fond de l'affaire.

Novembre, 1765.

Histoire critique du Gouvernement Romain, où d'après les faits historiques on développe sa nature & ses révolutions depuis son origine jusqu'aux Empereurs & aux Papes. Paris, Guillyn, 1765. in-12 de 400 pages environ. *Prix 2 liv. 10 sols relié.* Nous ne manquons pas d'Histoires Romaines, si ce mot ne signifie autre chose qu'une suite de dates, de noms, de faits contredits le plus souvent par des Ecrivains qui méritent autant de créance que ceux qu'ils ont réfutés. Mais si la constitution politique d'un Etat, si les variations de son Gouvernement, si la nature de ses loix sont autant de points essentiels à une véritable histoire, il faut convenir qu'à cet égard nous manquons de lumieres sur la partie la plus importante des Annales Romaines. Le Livre

que nous annonçons eſt deſtiné à remplir ce vuide ; il nous paroît au coup d'œil l'ouvrage d'un homme qui a bien médité ſon ſujet, & qui ne prononce que d'après une comparaiſon exacte & réfléchie de tous les faits. Il dévéloppe d'abord la conſtitution civile de Rome dès ſon berceau, en faiſant voir que cette populace qui vint ſe réfugier ſous les étendarts de Romulus, née dans l'eſclavage & dans l'abjection d'une naiſſance incertaine, n'eut aucune part au Gouvernement, & qu'elle vécut dans l'abbaiſſement le plus grand pendant près de trois ſiecles. Il ſuit après cela les différens âges de Rome, il inſiſte ſur l'enchaînement preſque néceſſaire des révolutions différentes qui ont varié les ſcenes de ſon Gouvernement, il voit naître & expirer

la liberté Romaine, & il conduit son récit jusqu'au tems où les Papes ont occupé le trône des Césars. Ce livre mérite d'être suivi avec attention ; il reparoîtra vraisemblablement dans nos Mémoires.

Bibliographie instructive ou Traité de la connoissance des Livres rares & singuliers &c. par Guillaume François DE BURE *le Jeune.* A Paris, chez l'Auteur, Libraire, Quai des Augustins, 1765. *in* 8o 2 *vol. le premier de* 734 *& le second de* 544 *pages.* C'est la suite de l'ouvrage de M. de Bure dont il a été souvent question dans nos Mémoires. Cette suite contient les Livres de Belles-Lettres dont le grand nombre a obligé de former deux Volumes. La partie de l'Histoire qui complettera l'ouvrage, devant aussi fournir beaucoup,

M.

M. de Bure avertit que les derniers Volumes ne paroîtront que dans le courant de 1767. La Bibliographie finie, il se ptopose de publier le Catalogue du précieux Cabinet de M. Gaignat si riche en Livres de la plus grande rareté. Tout cela prouve le desir ardent qu'a M. de *B*. d'être utile au Public. On n'attend pas sans doute que nous fassions connoître les deux Tomes qu'il vient de donner. Notre parti est pris à cet égard; nous nous bornerons à annoncer les nouveaux Volumes à mesure qu'ils paroîtront sans en faire d'Extraits, sans en dire notre sentiment, & nous observerons seulement que la partie des Belles-Lettres que nous venons de parcourir nous a paru généralement parlant mieux travaillée & faite avec plus de soin que les précédentes; ce qui, pour le dire en

paſſant, prouveroit peut-être que les critiques du 1er Volume n'ont pas été auſſi inutiles qu'ont paru le croire M. de *B.* & ſes Partiſans. Parmi ces derniers il faut bien diſtinguer M. Capperonnier, Cenſeur & Auteur (*a*) d'une partie de l'ouvrage, qui perſiſte, comme de raiſon, dans ſon premier jugement. Nous eumes ſoin l'année derniere de publier l'approbation qu'il avoit donnée au 2d Volume; celle qu'on lit à la fin du 4e mérite encore cette diſtinction, & elle eſt d'autant plus remarquable qu'elle ſuppoſe que les Critiques ſont auſſi mécontens du 2d Volume qu'ils l'avoient été du 1er, quoiqu'aucun d'eux n'ait voulu s'expliquer ſur ce ſecond Volume.

(*a*) Voyez le Diſcours préliminaire de la Bibliographie inſtruct. Pag. xije.

Nous avons vu des personnes qui soutenoient qu'au lieu de se porter pour défenseur d'un ouvrage qu'on n'a plus critiqué, M. Capperonnier auroit servi plus utilement le Public en motivant son premier jugement par une réponse solide à certaine Lettre où on l'y invitoit, ce semble, de maniere à devoir le déterminer à prendre la plume. (*a*) Mais quoiqu'il en soit, voici la nouvelle Approbation donnée par ce Censeur » J'ai » lu par ordre de M. le Vice-» Chancelier la partie de la Biblio-» graphie instructive qui com-» prend la classe des Belles-Let-

(*a*) La lettre dont on parle ici n'avoit point été destinée à l'impression ; mais puisqu'elle étoit devenue publique, & qu'elle contenoit un défi très-exprès d'attaquer en forme les critiques du premier volume de M. de *B*, n'est-il pas surprenant que M. C. ait gardé le silence le plus profond ?

» tres. Elle est travaillée avec le » même soin que les précédentes ; » les titres des Livres y sont fidé- » lement représentés, les descrip- » tions en sont simples , vraies, & » *suffisantes pour éclairer* les Ama- » teurs dans leurs acquisitions ; les » Anecdotes n'y sont ni prodi- » guées mal-à propos , ni étrán- » geres á l'objet de l'ouvrage. M. » de *B*. en un mot semble acqué- » rir de nouvelles forces en » avançant dans la carriere. S'il a » le malheur de ne pas réunir tous » les suffrages , on (*a*) lui con- » seille de répondre aux Critiques

(*a*) En abandonnant l'Egoisme si justement relevé dans son approbation de l'année derniere , M. C. auroit pu prendre une autre tournure : car cet *on* qui ne désigne ici que lui ; pourroit bien rappeller à ceux qui le connoissent le proverbe si connu,

» les plus opiniâtres par ces mots
» de Ciceron *in Lucullo* : *Nescio*
» *quo modo plerique errare ma-*
» *lunt eamque sententiam quam*
» *adamaverunt pugnacissime defen-*
» *dere, quam sine pertinatiâ quid*
» *constantissime dicatur exquirere*,
» fait à la Bibliotheque du Roi
» &c. *Signé*.

CAPPERONNIER.

Citer Ciceron pour faire l'éloge de la Bibliographie de M. de *B.*, pour essayer de décrier ses Critiques ! Quelle finesse de tact ! Quelle force de jugement ! Quelle dépense d'érudition ! Mais surtout quelle justesse dans le choix de la Sentence latine ! Jamais peut-être on n'appliqua plus heureusement, plus à propos un adage de l'Orateur Romain. Si nous connoissions aussi parfaitement que M. *C.* les ouvrages de Ciceron,

nous pourrions à l'exemple de ce Censeur en transcrire ici quelques passages qui l'intéresseroient beaucoup ; mais en nous rappellant la Lettre sans réponse dont il étoit questions tout à l'heure , il se présente un mot de l'Orateur Romain,& ne fût-ce que pour paroître avoir lu les bons Auteurs, nous le citons tout naturellement. *Negligere quid de se quisque sentiat* dit Ciceron (offic. 1. 16) *non solum arrogantis est sed etiam omnino dissoluti.* Rapprochez ce mot de cet autre d'Ovide;

Si fueris Censor primò te crimine purga.

& voyez quelle impression doit faire nécessairement cette seconde approbation de M. C.

Table générale des Pièces contenues dans les 108 *Volumes du* CHOIX DES JOURNAUX, *ran-*

gées par ordre des matieres & des Volumes ; avec un Catalogue par ordre Chronologique de tous les ouvrages Périodiques qui ont paru jusqu'à ce jour. Paris Bauche, 1765 in-12. On a bien fait de terminer ce Recueil qui commençoit à s'étendre trop ; peut-être même auroit-on dû se borner à la moitié des Volumes pour faire une collection piquante, curieuse & réellement intéressante: au reste en disant ceci nous ne voulons pas dégrader le mérite de ce *Choix* qui présente dans chaque partie de la Littérature & des Sciences des morceaux dignes de la curiosité publique. Mais ceux de ce genre aussibien que tous les autres étoient absolument confondus & mêlés, malgré la différence des matieres ; ensorte qu'on avoit besoin d'un bon Catalogue à l'aide duquel on

pût au besoin fouiller dans cette mine. C'est ce que l'on a exécuté par la *Table générale* que nous annonçons, Table assez bien réduite pour qu'en peu de tems on puisse trouver dans les 108 Volumes les Piéces dont on aura besoin. Le Rédacteur de cette Table auroit bien fait, à notre avis, d'ajouter à la fin de chaque article après l'indication du Volume du *Choix*, celle de l'ouvrage Périodique dont l'article a été extrait. Par-là on auroit vû d'un coup-d'œil ceux des Journaux qui ont le plus fourni à la collection, & il n'auroit pas été nécessaire d'aller chercher la Piéce même pour voir dans quel Journal elle a été copiée. On voit par le titre de cette Table que l'on y ajoute un *Catalogue de* TOUS *les ouvrages Périodiques qui ont paru* JUSQU'A CE JOUR; il falloit dire un Cata-

logue des seuls Journaux d'où l'on a tiré les morceaux qui composent la collection dont il s'agit ; car il est faux que dans cette liste on trouve *tous* les Journaux qui ont paru *jusqu'à présent*. Le Libraire avertit le Public que les 30 derniers Volumes du *Choix* ont été tirés à petit nombre & qu'il n'a que 25 Exemplaires complets de tout l'ouvrage ; jusqu'à la fin de Décembre, ces corps complets ne couteront que 120 l., mais après ce terme on ne les payera pas moins de 170 liv. Quoique chaque Volume se vende séparément 1 liv. 16 f. broché, on offre de donner jusqu'à la fin de l'année ceux des 92 premiers qui manqueront aux acheteurs, à un rabais proportionné au nombre qu'ils en prendront.

TILLIARD, Libraire, Quai des Augustins, vient de mettre en ven-

te un ouvrage qui a pour titre *Observations Historiques & Géographiques sur les Peuples barbares qui ont habité les bords du Danube & du Pont-Euxin par M. de* PEYSSONNEL, *Consul à Smyrne* &c. Volume in-4°. avec cartes & figures en taille douce. Ce Livre est divisé en trois parties. La premiere est une Dissertation sur l'origine de la Langue Sclavone, de toutes les Langues vivantes la plus étendue, puisqu'elle est commune à plus de quarante Nations actuellement existantes. La seconde qui donne le titre à l'ouvrage est remplie de recherches savantes sur les origines des Peuples voisins du Danube & de la Mer noire, & ces recherches donnent de très-grandes lumieres tant sur l'Histoire que sur la Géographie. La troisieme partie est un *voyage à Magnesie, à Thyatire & à Sardes* dont on fait con-

noître avec ſoin les monumens de tout genre, Inſcriptions, Médailles &c. qui peuvent intéreſſer les Savans. Nous tirons cette courte notice d'une feuille imprimée, diſtribuée par le Libraire. Si l'ouvrage même nous parvient, nous nous empreſſerons de le faire connoître par un ou pluſieurs Extraits. *Ce Volume ſe vend treize livres relié en veau*; il eſt, dit-on, très bien exécuté quant à la partie Typographique.

Didot le Jeune, Libraire rue du Hurepoix, débite une Brochure in-12 de 92 pages qui a pour titre : *Diſſertation ſur un nouveau remede Antivenerien Végétal.* Ce remede qui eſt de l'invention de M. de *Velnos* eſt un ſirop composé d'un certain nombre de plantes dans leſquelles on n'avoit pas même ſoupçonné juſqu'ici la proprie-

té de détruire cette funeſte & affreuſe maladie. Ce ſirop eſt agréable au goût, il paſſe aiſément dans les ſecondes voies, il purge doucement, les évacuations ſe font ſans tranchée &c. Reſte à ſavoir ſi le remede eſt auſſi généralement bon que le prétend l'Auteur de cette Brochure qui cite bien des Sujets ſur leſquels il a puiſſamment & effectivement agi. C'eſt aux gens de l'Art à prononcer ſur ce point. Nous remarquerons ſeulement que dans la Diſſertation annoncée on s'éleve fortement contre l'uſage du Mercure pour les maladies véroliques, & que l'on y avance que Boerhaave, Sydenham & Fernel, ces trois Oracles de la Médecine moderne, ont regardé ce Minéral ſinon comme contraire à la curation, au moins comme inſuffiſant pour toutes les eſpeces des maladies dont il s'a-

gir. Les membres de la Faculté Salubre doivent lire cette Brochure & fixer les sentimens du Public par rapport au Remede qu'on y annonce.

L'Art de cultiver les Pommiers, les Poiriers, & de faire des Cidres selon l'usage de la Normandie; par M. le Marquis de CHAMBRAY. Paris, Ganeau, 1765. in-12 de 66 pages. Il n'y a gueres plus de trois siecles que l'usage du Cidre s'est introduit en Normandie; les Biscayens qui le tenoient de l'Afrique l'ayant communiqué aux Normands qui venoient commercer chez eux, les vignes furent bientôt arrachées en Normandie, & remplacées par des Pommiers. Telle est l'histoire abrégée du Cidre, selon M. le M. de C. Après l'avoir tracée, l'Auteur traite des

Pepinieres, de la maniere de former les plans dès que les Arbres sont bons à lever, de la Greffe, des espèces différentes de Pommes à Cidre (l'Auteur en indique 52) de la maniere de les cueillir, de la façon des Cidres &c. Il n'oublie pas non plus de parler des Poiriers, des dix espèces de Poires à Cidre & du Poiré, cette liqueur qui outre qu'elle supplée au Cidre, sert encore à faire du Vinaigre, l'un des principaux objets du Commerce de Dreux. Cette brochure très-courte n'en est que plus digne de l'attention du Public, M. de C. n'y disant rien qu'il n'ait appris par sa propre expérience.

Le sieur Cathelin, Graveur, a entrepris de graver quatre Tableaux faits pour S. M. par M. Vernet, Peintre du Roi, de

l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, & qui ont été exposés au Salon du Louvre.

Ces Tableaux qui ont cinq pieds de largeur ſur trois pieds de hauteur, repréſentent les quatre Parties du jour exprimées par des accidens naturels, que des Marines & des Payſages rendent plus ſenſibles.

Les quatre Eſtampes, qui feront pendans, auront 22 pouces de largeur ſur 17 de hauteur, & la gravure en ſera conduite par M. Vernet.

Comme par les ſoins & par le travail qu'exige néceſſairement la beauté des Originaux, les frais de cette agréable entrepriſe ſeront aſſez conſidérables, le ſieur Cathelin, pour en aſſurer le ſuccès, eſt obligé de recourir à la voie de la Souſcription. Il offre en con-

ſéquence aux Amateurs, & il s'oblige de leur livrer les quatre Eſtampes gravées dans deux ans, à compter depuis le premier Octobre 1765, juſqu'au premier Octobre 1767.

La Souſcription eſt ouverte pendant tout le reſte de l'année, à commencer du 10 Octobre dernier, juſqu'au 10 Janvier 1766. Le prix en eſt fixé à 16 livres, dont on payera moitié en ſouſcrivant, & les 8 livres reſtant à la réception des Eſtampes.

Ceux qui n'auront pas ſouſcrit, les payeront 24 liv. ſans aucune diminution ni remiſe.

Les Souſcripteurs auront de plus les premieres & les meilleures Epreuves. On ſouſcrit chez le ſieur *Cathelin*, Graveur à Paris, Quai de l'Ecole, dans l'allée entre les deux Caffés.

AVIS

Sur plusieurs Journaux François à vendre (*).

Le sieur Musier Pere, Libraire Quai des Augustins, près la rue Pavée, avertit qu'on trouve chez lui & à juste prix les Journaux suivans, savoir;

1°. Un corps complet du *Journal des Savans* in-4°, avec les Tables. Prix 600 liv. & sans les Tables 500. Le même ouvrage in-12 complet, à peu de chose près, 250 liv. Plus, un grand nombre de volumes séparés, tant de l'in-4° que de l'in-12 de ce Journal, parmi lesquels on fait

(*) L'abondance des matieres nous a empêché de donner plutôt cet *Avis* que nous avons reçu depuis long-tems.

que plusieurs, & surtout les anciens sont très-rares.

2°. Un corps complet des *Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des Beaux-Arts*, & un grand nombre de mois & années séparées du même ouvrage pour ceux qui l'auroient incomplet.

3°. Une Collection du *Mercure Galant* & du *Mercure de France* très complette, & collationnée avec la plus nombreuse que l'on connoisse. Prix 550 liv. On donnera pour 400 liv. un autre recueil de cet ouvrage qui n'est pas si complet que le précédent.

4°. La suite entiere du *Mercure de France* seulement depuis 1717 où il a commencé jusqu'en 1764 inclusivement *à bon compte*. Plus, un certain nombre d'années & de mois séparés du même Mercure à 4, 6, 10 & 12 s. la pièce, suivant leur dégré de rareté.

5°. Corps complet du *choix de Mercure* formant 109 vol. & des volumes séparés de ce même recueil.

6°. Quatre corps complets de *l'Année Littéraire* de M. FRERON, dont les 13 premiers volumes ont pour titre : *Lettres sur quelques Ecrits de ce tems*, & qui jusqu'en 1764 inclusivement forme 100 volumes. *Prix* 120 liv. ou quatre louis d'or seulement, si les acheteurs exceptent l'année 1764.

7°. Deux corps complets des *Observations sur les Ecrits modernes* de feu M. l'Abbé DES FONTAINES, faisant, y compris les onze volumes des *Jugements sur quelques Ouvrages nouveaux*, 44 volumes.

8°. La collection entiere des *Observations sur la Littérature*

moderne, par M. l'Abbé DE LA PORTE, avec la continuation sous le titre d'*Observateur littéraire*, le tout en 27 volumes. Plus, des cahiers & volumes séparés du même ouvrage.

9°. Corps complets des *Bibliothéques de* LE CLERC, de l'*Histoire des Ouvrages des Savans de* BASNAGE, du *Journal Encyclopédique*, du *Journal Etranger*, du *Journal Œconomique*, du *Conservateur ou choix de Morceaux rares*, de *la Religion vengée*, de l'*Avant-coureur*, du *Journal de Médecine*, du *Journdl Chrétien*, du *Journal Eccléſiaſtique*, de celui dit *de Verdun* &c. & volumes séparés de chacun de ces Ouvrages.

Pour faciliter aux particuliers les moyens de se procurer l'achat de ces Journaux en entier ou en partie, & autres bons Livres qui

leur feroient plaiſir, mais qu'ils ne voudroient ou ne pourroient dans l'inſtaant payer en argent, le ſieur *Muſier* leur offre de prendre en payement ou échange tous Livres, Brochures, papiers ou parchemins inutiles, qui ſouvent tiennent la place d'objets abſolument néceſſaires, & dont l'on ſe paſſe pourtant faute d'endroit où les plaçer.

Autre Avis. Mérigot Pere, Libraire, Quai des Auguſtins, vient de mettre en vente *les Contes de Madame de Villeneuve*, in-12 5 vol. imprimés à La Haye. Nous ne connoiſſons que le titre de ce livre, ainſi nous n'en garantiſſons ni le fond ni la forme.

TABLE

DES ARTICLES

Du Journal de Novembre 1765.

ARTICLE XLIX. *La Pharſale de Lucain, traduite par* M. Maſſon, pag. 1153

ART. L. *Mémoire ſur les abus du Célibat dans l'ordre Politique, & ſur le moyen poſſible de le réprimer*, 1176

ART. LI. *Eloge de René Deſcartes, par* M. Thomas, 1189

Autre Eloge de René Deſcartes, par M. Gaillard, 1210

ART. LII. *Traité de Peinture, ſuivi d'un Eſſai ſur la Sculpture, par* M. Dandré Bardon, 1226

ART. LIII. *Lettre aux Auteurs de ces Mémoires, dans laquelle on donne l'Extrait d'un Diſcours*

sur les Loups carnaciers, & sur les Vers qui rongent les Figuiers, 1256

ART. LIV. *Traité historique & critique sur l'origine & les progrès des caracteres de fonte pour l'impression de la Musique, par* M. Fournier *le jeune,* 1276

ART. LV. Nouvelles Littéraires, 1295

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 21 Octobre 1765.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Imprimerie de D'HOURY.

Faute à corriger dans le Journal d'Octobre, ſecond volume.

Page 1126, *ligne* 13, Evêque de Ciceſtrenſis, *liſez* Evêque de Chicheſter. Cette bévue groſſiere a échappé à l'ignorance du Copiſte.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

DÉCEMBRE, 1765.

AVIS.

Le prix de l'abonnement pour les seize Volumes de ces Memoires, année 1765, rendus chez les Abonnés, à Paris aux adresses indiquées, sera à l'ordinaire de 12 liv. 16 f, & de 17 liv. 12 f dans la Province, où ils seront nécessairement reçus francs de port; la modération du port de chaque Journal à six sols n'ayant continué d'être accordée par Messieurs les Administrateurs généraux des Postes, que sous la condition expresse qu'il n'en sera expédié aucun sans être affranchi à Paris.

Le Bureau d'adresse pour les abonnemens, est chez CHAUBERT, Libraire, rue du Hurpoix, à l'entrée du Quai des Augustins.

C'est aussi chez le même Libraire, comme seul chargé de ce qui regarde ce Journal, que l'on voudra bien adresser tous les avis concernants cet Ouvrage, même les Livres qu'on souhaitera faire analyser. On aura la bonté d'affranchir les ports des lettres.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701. à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

DÉCEMBRE, 1765.

SE DISTRIBUENT A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins à la Renommée & à la Prudence.
LE BRETON, premier Imprimeur Ordinaire du Roi, rue de la Harpe.

M DCC. LXV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui ci) 852 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1734.	12.
1702.	12.	1735.	14.
1703.	12.	1736.	15.
1704.	13.	1737.	13.
1705.	12.	1738.	13.
1706.	12.	1739.	14.
1707.	12.	1740.	13.
1708.	12.	1741.	12.
1709.	12.	1742.	12.
1710.	12.	1743.	12.
1711.	12.	1744.	12.
1712.	12.	1745.	12.
1713.	12.	1746.	15.
1714.	12.	1747.	14.
1715.	12.	1748.	15.
1716.	12.	1749.	14.
1717.	12.	1750.	15.
1718.	12.	1751.	14.
1719.	12.	1752.	15.
1720.	5.	1753.	16.
1721.	12.	1754.	16.
1722.	12.	1755.	16.
1723.	12.	1756.	16.
1724.	12.	1757.	16.
1725.	12.	1758.	16.
1726.	13.	1759.	16.
1727.	12.	1760.	16.
1728.	12.	1761.	16.
1729.	12.	1762.	16.
1730.	12.	1763.	16.
1731.	12.	1764.	16.
1732.	12.	1765.	16.
1733.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Décembre, 1765.

ARTICLE LVI.

DIPLOMATIQUE PRATIQUE, ou Traité de l'arrangement des Archives & Trésors des Chartes, Ouvrage nécessaire aux Commissaires à Terriers, aux

Dépoſitaires des Titres des anciennes Seigneuries, des Evêchés &c. par M. Le Moine, Archiviſte de la Métropole de Lyon &c, avec cette Epigraphe : *In antiquis enunciativa verba probant.* A Metz, chez Antoine (& à Patis, chez Deſpilly) 1765. in-4° de 400 pages environ, ſans y comprendre douze Planches gravées.

En annonçant cet ouvrage d'après le *Proſpectus*, nous en montrâmes l'utilité & la néceſſité & nous encourageâmes de tout notre pouvoir M. le Moine à ne pas ſe laiſſer rebuter par la difficulté de l'entrepriſe (*a*) Nos vœux ſont aujourd'hui remplis & l'Au-

(*a*) Voyez nos Memoires de l'année derniere, Janvier premier volume, pages 167-173.

teur, en publiant ſon Livre, juſtifie très-bien le jugement que nous en avions porté d'avance. L'ouvrage eſt diviſé en deux parties dont la premiere renferme en 16 chapitres tout ce qu'il eſt eſſentiel de connoître à un Archiviſte ou à toute autre perſonne qui veut mettre en ordre un Chartrier. La ſeconde préſente différentes formules d'actes anciens, des modeles d'inventaires de titres, & deux Dictionnaires, l'un du François du moyen âge, l'autre des différentes abréviations employées dans les titres François. Entrons dans quelques détails qui donnent une idée plus complette de ce bon ouvrage.

Quelles ſont les qualités d'un bon Archiviſte ? Comment doit-il s'y prendre pour s'accoutumer à la lecture des anciens monumens ? Quelles précautions a-t-il à garder

pour conſerver ſa ſanté au milieu de tous ces papiers poudreux, humides, ſouvent à demi pourris? Trois queſtions réſolues dans les deux premiers chapitres. 1°. Un Archiviſte doit être familiariſé avec les ſtyles, les abbréviations & les caracteres des différens âges, au point d'être en état de fixer, à quelques années près, la date d'une Piéce que d'autres peuvent à peine lire. Il eſt à deſirer qu'il ait reſté quelque tems dans l'étude d'un Notaire ou d'un Procureur pour poſſéder les ſtyles, les conventions des actes, auſſi bien que les Coutumes, les Ordonnances & les formalités de toute eſpece. Il faut encore qu'il ſache aſſez de Latin pour entendre facilement les titres qui juſques à la déclaration donnée en 1535 par François I, étoient tous écrits en Latin; qu'il ſoit initié dans l'ancien Comput Eccléſiaſti-

que, dans l'Hiſtoire de notre Monarchie, ſurtout des deux dernieres races &c. Enfin à toutes ces qualités il doit eſſentiellement joindre une probité à l'épreuve de tout, un ſecret inviolable, une grande ardeur pour le travail, & cet eſprit d'ordre, de préciſion, d'Analyſe ſans lequel, avec toute la bonne volonté poſſible, il ne rempliroit jamais ſes fonctions que d'une maniere très-imparfaite. 2°. Pour parvenir à lire les écritures les plus difficiles, il ne faut pas s'obſtiner dans les commencemens à lire ou à déchiffrer un titre tout entier à la premiere inſpection; il ſuffit de parcourir tous les mots, de paſſer d'abord ceux qu'on ne peut deviner, de revenir une ſeconde fois à la charge, de faire une copie avec des lacunes, & de les remplir enſuite, ce qui ſe fera petit à petit, tant

en consultant les Auteurs de Diplomatique pour les abregés qui auront arrêté, qu'en expliquant certains mots indéchiffrables par les mots précédens & suivans &c.

3°. Les Archives sont ordinairement placées pour la plus grande sûreté dans l'endroit le plus fort d'un Château, d'une Eglise, d'un Cloître; le Chartrier est communément vouté par-dessus & par-dessous, il est fermé par une porte très-épaisse, les fenêtres fort petites sont armées de barreaux, de crampons & de grillage. Toutes ces précautions essentielles pour la sûreté des titres deviennent autant de dangers pour l'Archiviste qui doit être perpétuellement dans cette espece de cachot. L'air que l'on y respire est corrompu faute de circulation, l'humidité y est très-grande, & les papiers y contractent une odeur aussi insupportable qu'elle est pernicieuse aux

hommes même les mieux constitués. Pour éviter de devenir la victime de tous ces fléaux, on peut avoir recours au Ventilateur ou même à un simple crible à vent propre à renouveller l'air ; on peut brûler de tems en tems une mêche souffrée qui en purifiant l'atmosphere & dissipant l'humidité fera encore mourir les vers qui rongent les papiers ; on doit avoir auprès du Chartrier même un endroit bien exposé dans lequel on transportera les uns après les autres les papiers pour y mettre de l'ordre ; on n'entreprendra la lecture d'un titre qu'après avoir secoué la layette où il étoit renfermé & le titre même &c. Les yeux étant l'instrument le plus nécessaire à l'Archiviste, il doit encore les ménager en ne lisant jamais à faux jour, en variant leur exercice, en les bassinant plusieurs fois

le jour avec l'eau de roſe & de plantin ou ſimplement avec partie égale d'eau commune & d'eau-de-vie &c.

La connoiſſance des droits utiles & honorifiques eſt ſans contredit le but principal auquel tend un Archiviſte qui met en ordre un Chartrier ; mais cet objet n'eſt pas le ſeul qu'il doive ſe propoſer. Un homme intelligent porte ſa vue plus loin & fait ſes efforts pour ſe rendre utile à la Société même en faiſant des notes de tout ce qu'il trouve d'avantageux pour elle. Parmi les notes de cette eſpece, étrangeres au but principal de l'Archiviſte, il faut diſtinguer celles qui intéreſſent l'Hiſtoire, & qu'il eſt à propos de porter ſur un cahier particulier à meſure que les différens titres en préſentent quelques-unes. Pour mettre plus d'ordre & donner plus d'utilité à ce

travail particulier, les notes hiſtoriques auront ſix objets.

1°. L'hiſtoire particuliere de la Seigneurie ou de l'Egliſe dont on range les titres; ainſi une Piéce datée de l'an 1098, *anno tertio a combuſtione templi*, donne la véritable époque de l'incendie de l'Egliſe de Saint Martin de Tours, & ſert à prouver l'erreur de D. Rivet qui aſſure (*hiſt. Litter. de la France* Tom. 1. pag. 140) que cette Egliſe ſubſiſte encore telle que le B. Hervé la fit conſtruire au commencement du onziéme ſiécle.

2°. L'Hiſtoire particuliere de la Ville principale de la Province où l'on travaille. Un titre de Saint Martin de Tours apprend qu'en l'année 1446 les Anglois traverſerent la Ville de Donnemarie en Montois & y firent les plus grands dégats.

3°. L'Histoire de la même Province en général. Il est prouvé par les Archives de l'Eglise de Toul qu'en 1399 il se faisoit dans le Barrois un si grand commerce d'Abeilles, que le miel & la cire faisoient partie des menues dîmes.

4°. Le Nobiliaire de la Province. Combien de Seigneurs mentionnés dans les titres avec toutes leurs qualités, dont les noms forment un vuide dans la suite généalogique de leurs descendans, faute de la part de ceux-ci de connoître ces mêmes titres ?

5 . L'Histoire générale, Ecclésiastique ou Civile de la France, les mœurs, les Loix, les Coutumes des tems différens &c. Un Cartulaire de Toul prouve qu'en 1228 & en 1343 les offrandes des confessions faisoient partie du casuel d'une Cure. Dans un titre de la même Ville on apprend que

l'épreuve du fer rouge étoit encore en usage vers l'an 1150.

6°. La valeur des anciennes monnoyes & les prix des denrées dans chaque siécle. En 1395 le franc d'or valoit à Tours 20 sols Tournois. A Toul 12 gros valoient un franc de Lorraine en 1417 & en 1547 &c. En un mot des notes de cette espece portées sur un cahier séparé à mesure qu'on les rencontre peuvent être de la plus grande utilité & apprendre en un instant aux Savans qui visiteront un Chartrier rangé par un Archiviste intelligent & attentif une multitude d'Anecdotes curieuses, & de faits intéressans, inconnus aux Historiens qui n'ont pas été à portée de consulter de pareilles sources. M. le Moine ne propose pas aux Archivistes cette méthode comme une simple invitation, comme une perfection digne d'éloges, mais

comme un devoir indispensable ; auquel ils ne peuvent manquer sans une négligence très-coupable qui les fait rentrer dans la classe obscure des simples déchiffreurs.

Après avoir développé dans ses trois premiers chapitres les qualités & les devoirs principaux d'un Archiviste, l'Auteur fait dans le quatrieme une exposition critique des différens plans ou systêmes employés pour l'arrangement des Chartriers, & dans le cinquiéme il propose le sien, au développement duquel il employe ensuite plusieurs Chapitres. Dans ce plan proposé par M. le Moine, il y a six opérations à faire 1°. La division générale des titres & la distribution des armoires. 2°. La subdivision des titres & la formation des liasses. Il faut 3°. déplier & dater les Piéces. 4°. les Analyser. 5°. en faire des Extraits, les mettre au net & les cotter par Let-

tres ou par chiffres, 6°. enfin en dreſſer des Tables générale & particulieres. Ces différentes opérations ſont expoſées & juſtifiées dans le plus grand détail, & l'Auteur a grand ſoin d'accompagner ſes préceptes d'obſervations toujours utiles, qui ne peuvent que venir d'un homme très-verſé dans la connoiſſance de tous les objets qui ont trait à ſon Art. Sur la quatrieme opération, par exemple, ſavoir ſur l'Analyſe des titres, M. le *M.* donne dix-huit remarques qu'il faut lire dans ſon ouvrage depuis la page 36 juſqu'à 53e, parce que nous ne pourrions les abréger ſans les affoiblir.

Toutes ces opérations au reſte, quelque néceſſaires qu'elles ſoient, ne forment encore que la partie méchanique de l'Art. Pour qu'un Archiviſte mérite ce nom il faut qu'il ſache diſtinguer les titres

ſuppoſés d'avec les véritables, & qu'au travers d'une multitude de piéces il ait l'habileté de diſcerner celles qui ſont vraiment authentiques. C'eſt cette partie de l'Art qui ſuppoſe la connoiſſance propre de l'Archiviſte, celle de la Diplomatique ſur laquelle nous avons depuis le P. Papebroch Jéſuite, qui en jetta les fondemens, juſqu'au R. P. Taſſin Bénédictin, des ouvrages excellens & connus de tous ceux qui cultivent les Lettres. Mais ces ouvrages étant ou très-volumineux, ou rares, ou très-chers, il a paru néceſſaire à M. le Moine de donner dans un Livre deſtiné principalement aux Archiviſtes, un précis des principes ſur cette matiere importante. C'eſt ce qu'il fait dans deux chapitres différens où il développe les caracteres extrinſéques & intrinſéques de tout acte antique, c'eſt à-dire, tant ceux qui appartiennent à l'eſ-

ſence même de cet acte, comme le ſtyle & les formules différentes, que ceux qui en ſont les attributs eſſentiels, tels que le parchemin, le papier, l'encre, les écritures & toutes leurs eſpèces, les ſceaux, les ſignatures des parties, des témoins & des Notaires &c. Nous ne ſuivrons pas tous ces objets dont le développement nous meneroit trop loin, & qui d'ailleurs ont été ſouvent touchés dans nos Mémoires à l'occaſion des ouvrages différens qui ont paru ſur ces matieres. Nous nous contenterons d'obſerver que M. le *M.* ſans être diffus, expoſe les principes dans une juſte étendue, & que ſes préceptes ſont intelligibles pour quiconque voudra le lire avec la plus légere application. Nous deſirerions ſeulement que les deux chapitres dans leſquels il développe les principes de la Diplomatique ne ſe trouvaſſent pas

dans l'endroit de ſon Ouvrage où ils ſont & où ils coupent bruſquement le détail des travaux méchaniques de l'Archiviſte. Ces deux chapitres (le X^e & le XI^e) auroient été beaucoup mieux à notre avis après le III^e ou après le XIII^e. Ceci au reſte n'a trait qu'à l'ordre & non au fond de l'Ouvrage. Suivons-en la marche.

Outre les pieces volantes & détachées, il n'y a preſqu'aucun Chartrier dans lequel on ne trouve des volumes reliés qui méritent encore l'attention de l'Archiviſte; ces volumes ſont ou des Cartulaires, ou des Regiſtres capitulaires, des Comptes, des Terriers, des Nécrologes, des Pouillés &c. M. le *M.* employe ſon XIV^e chapitre à montrer l'utilité de chacune de ces pieces, à enſeigner comment elles doivent être arrangées, les Extraits qu'il en faut faire, & les différens avantages,

les lumieres de tout genre qu'elles peuvent donner. Dans le XV^e^ Chapitre il expose plusieurs plans ou systêmes d'arrangement d'Archives, ces Plans sont aussi multipliés qu'il y a d'especes différentes d'Archives ; en sorte que quelque Chartrier que l'on ait à arranger, celui d'une Terre titrée ou d'un Evêché, d'une Cathédrale ou d'une Abbaye, d'un Hôtel-de-Ville ou d'un corps de Marchands; on trouvera dans l'Ouvrage de M. le Moine le plan ou le systême qui paroît à cet habile homme le plus commode, le plus avantageux, le plus facile à comprendre.

Dans le XVI^e^ & dernier chapitre de sa premiere Partie, l'Auteur a réuni divers objets relatifs aux Archives, lesquels n'ont pu trouver place ailleurs. On trouve donc ici, 1°. des secrets pour faire revivre les Ecritures effacées,

pour compoſer une Encre perpétuelle & indélebile, & pour former des Layettes incorruptibles. 2°. Des obſervations générales ſur les Titres, ſur leur autorité en Juſtice quand ils ſont endommagés, ſur les Apoſtilles, les interlignes & les ratures qui s'y trouvent, ſur l'origine de la Langue françoiſe que l'Auteur croit venir du Latin plutôt que du Celtique, ſur la maniere dont on prononçoit avant le XVI^e ſiecle &c. 3°. Des Remarques fort inſtructives ſur les inconvéniens des Baux à vie ou emphytéotiques que l'Auteur prouve être très-contraires au bien public & à l'avantage des Propriétaires. 4°. Un modéle d'un Traité avec un Archiviſte, des avis aux Gardes des Archives, une bonne méthode pour dreſſer une Généalogie &c. Nous ſommes forcés d'omettre tous ces objets, parce que nous

voulons dire quelques mots de la ſeconde Partie de ce bon Ouvrage.

Parmi les difficultés que rencontrent ceux qui veulent s'appliquer à l'intelligence des anciens Titres, une des plus grandes eſt ſans contredit le ſtyle barbare de ces pieces antiques, ſtyle qui varie ſelon la nature des Pieces. C'eſt donc une très-bonne idée que celle qu'a eu M. le Moine de publier un certain nombre de ces formules d'actes, à l'aide deſquelles il ſera très-facile d'entendre toutes celles qui peuvent ſe trouver dans les Chartriers. Il ſuffira pour cela que l'Archiviſte ſe familiariſe avec toutes ces formules, qu'il les apprenne même par cœur, afin de ſe borner dans la lecture d'un acte aux choſes eſſentielles à en extraire; ce qui ſera encore fort utile, tant aux Notaires ou autres perſonnes pu-

bliques dont la fonction est de collationner les Pieces, qu'aux Littérateurs mêmes qui une fois instruits du style des expressions & des phrases usitées dans tel & tel siecle, seront à l'abri de la surprise à l'égard des actes supposés ou falsifiés. Cette partie de l'Ouvrage de M. le *M.* est sans contredit séche & aride; il n'y a rien de bien piquant dans la lecture de Formules barbares, de pieces antiques écrites dans un style aussi ennuyeux qu'il est gothique; mais il suffit que cette représentation des vieilles formules ait pû être utile pour que M. le *M.* ait dû ne la point négliger, & nous pensons que c'est ici le cas où l'utile doit faire oublier l'agréable.

Après ces formules latines & françoises usitées pendant les 12, 13, 14 & 15e siecles, l'Auteur pour faire mieux sentir les prin-

cipes

cipes qu'il a posés pour l'arrangement des Archives, donne des modeles de différens inventaires de Titres. Ce sont autant d'exemples qui, en faisant mieux connoître le prix des maximes de l'Auteur, serviront en même tems de guides surs pour tous ceux qui voudront mettre de l'ordre dans leurs Archives. M. le *M.* qui, dans ces différens modeles n'a oublié aucun objet, aucune espece de titre, les présente avec une si grande clarté que quiconque aura des Archives à ranger, pourra le faire très-facilement avec le secours de son Livre, & en substituant seulement les titres locaux à ceux qui y sont indiqués.

Deux morceaux bien entendus, & dont l'utilité ne sera certainement contestée par qui que ce soit, sont ceux par lesquels M. le *M.* termine son Ouvrage, nous voulons parler de deux Dictionnaires,

l'un des anciens Mots françois, l'autre des Abréviations en usage dans les anciens Titres. A l'égard du premier de ces vocabulaires, il faut observer que l'Auteur ne remonte pas au delà du XII^e^ siecle, & que de plus ce n'est pas un Léxique universel de l'ancienne Langue françoise, telle que celui qu'a annoncé depuis si long-tems M. de la Curne de Sainte Palaye, mais seulement un Dictionnaire *Praticien Gothique*, c'est-à-dire, un répertoire alphabétique de tous les vieux mots françois employés dans les titres. Or pour juger du mérite de ce Dictionnaire tel qu'il est, il suffit de remarquer, 1°. qu'il est très étendu, puisqu'il occupe 70 pages in-4° à deux colonnes. 2°. Qu'outre l'explication du mot on y trouve souvent l'indication non du siecle seulemeut, mais de l'année même où il a été employé. Par exemple, au mot

Congiey, l'Auteur ne se contente pas de dire qu'il signifie *permission*, il ajoute encore la date 1380, parce qu'il a vû ce mot employé dans un titre de cette année. 3°. Le plus souvent on trouve après le mot françois le latin d'où est dérivé le premier, ainsi *Coustu* ou *Marguillier* vient de *Custos ; Poeste, puissance, de Potestas; Boise, finesse ou tromperie* de *Boscus*, bois, d'où est aussi venu le vieux mot *emboiser* &c. En un mot ce Dictionnaire qui a dû couter beaucoup de travail à l'Auteur, est une clef avec laquelle on entrera facilement dans les sentiers les plus difficiles de notre ancienne langue. Nous n'en donnerons qu'un exemple : Dans un acte de l'année 1287 on lit cette phrase : *Une meson fondue & TRABUCIE par fablece de MARIEN.* En cherchant les mots *Trabucie &* *Marien* dans le Dictionnaire, vous

trouvez que le premier ſignifie *tombée*, & le ſecond *poutres*, la phraſe devient alors très-intelligible, & vous comprenez à l'inſtant qu'il eſt queſtion là d'une maiſon tombée en ruine par le mauvais état de la charpente.

A l'égard du Dictionnaire des Abréviations, il étoit d'autant plus néceſſaire à cette *Diplomatique-pratique*, que l'ouvrage manquoit abſolument. Il eſt renfermé en XI planches gravées qui repréſentent ſur pluſieurs colonnes les Abréviations uſitées dans différens ſiecles, avec l'explication à côté & la date du titre dans lequel l'Auteur les a vues. On a ſuivi la même marche que Waltherus dans ſon excellent *Lexicon-Diplomaticum*, & comme ce dernier ouvrage eſt le ſeul qui ſoit d'un uſage commode & ſûr pour les Abréviations latines, celui de M. le *M.* ne ſera pas moins néceſ-

ſaire pour celles qui ſe trouvent fréquemment dans les anciens actes. Quand on jette les yeux ſur ces abréviations ſingulieres, & ſurtout ſur celles qui étoient en uſage dans les XV & XVIe ſiecles il ſemble qu'elles ſoient indéchiffrables, on les compareroit aux Hiéroglyphes des Egyptiens ou aux notes de Tiron; néanmoins en les conſidérant avec une grande attention, on démêle à travers tous ces traits le mot de l'énigme, mais ce n'eſt point ſans admirer la patience, le grand travail, la perſpicacité & les ſoins de toute eſpece de M. le Moine. Nous n'avons donné de ſon Ouvrage qu'une notice très-imparfaite, & propre tout au plus à faire naître aux Seigneurs, aux Chapitres, à tous ceux qui ont des Archives, aux Gens de loix même le deſir de ſe procurer un Livre dont la matiere ne ſe prête gueres à l'analyſe.

Nous souhaitons que nos vues soient remplies, & que ce que nous avons dit de cette bonne *Diplomatique* engage le Public à accueillir cet essai de l'Auteur qui mérite des encouragemens par son zele, par l'emploi qu'il fait de ses talens, & par les dépenses considérables qu'a exigé l'impression de son Livre & la gravure des Planches qui ajoutent encore au mérite de l'Ouvrage.

ARTICLE LVII.

L'APOSTOLICITÉ DU MINISTÉRE de l'Eglise Romaine, par le R. P. Hubert HAYER, Recollet, Auteur de l'Ouvrage intitulé : La Regle de Foi vengée des calomnies des Protestans. *Magister vester unus est, Christus* (Matth. c. 23). Paris,

Desprez, 1765. in-12 de 320 pages.

L'Objet principal du Ministére Evangélique étant de présenter la Doctrine de la Foi, il ne devroit y avoir évidemment qu'une seule maniere de présenter cette Doctrine. Il se trouve néanmoins des Ministres qui se disent également Evangéliques & qui suivent dans l'enseignement deux voies essentiellement différentes. D'un côté le Catholique annonce sa Doctrine d'un ton ferme & assuré; il prononce que c'est celle de Jesus Christ même, & que sans elle il n'y a point de salut à espérer. De l'autre le Protestant se borne à avertir que la Doctrine qu'il propose est celle que le plus sérieux examen lui a fait reconnoître pour divine, & il invite ceux qui l'écoutent à examiner à

leur tour & avec une entiere liberté si cette Doctrine est celle de Jesus-Christ. Ce contraste très-frappant suffiroit seul pour montrer de quel côté se trouve la vérité. Qu'est ce en effet qu'un Ministére qui laisse la liberté de ne pas recevoir la doctrine qu'il annonce ? Ce n'est assurément pas celui de J.C. qui exigea toujours une soumission pleine & entiere, qui ne laissa jamais à ceux qui l'écouterent la liberté de recevoir ou de rejetter sa doctrine. Le *Ministére d'Autorité* exercé sans interruption depuis les Apôtres par une Société est donc une note, un caractére distinctif de cette Société, lequel prouve en même-tems qu'elle est dépositaire de la vraie foi, exclusivement à toute autre.

Cette preuve paroît si forte & si solide au R. P. *Hayer* qu'il se propose de la développer dans ce

nouvel Ouvrage dicté par le zéle le plus éclairé & le plus pur. Toutes les autres notes de l'Eglise, l'Unité, la Sainteté, la Caholicité & l'Apostolicité distinguent à la vérité la Société Catholique de toutes les Sociétés Chrétiennes; mais ces caractéres de l'Eglise Romaine ayant fourni aux *Sophistiqueries* des Protestans une multitude de difficultés que l'envie de la dispute rend interminables, notre Auteur s'arrête à l'usage non interrompu du Ministére d'autorité dans l'enseignement; & en établissant la perpétuité de cet usage il réduit à un simple fait la controverse entre la vraie Eglise & toutes les autres, ce qui simplifie prodigieusement les moyens d'attaque & de défense des Catholiques. En effet dans le systême du P. *H.* toute la question se réduit à ce mot: l'Eglise Chrétienne n'a jamais laissé

à ses membres la liberté de se décider sur la doctrine, en sorte que chacun d'eux fût en droit d'adopter une croyance qu'il pût qualifier de Chrétienne. Or l'Eglise Romaine est la seule qui soit précisément dans ce cas, & les Sociétés Protestantes adoptent essentiellement le systême opposé. L'Eglise Romaine est donc la seule Eglise réellement Chrétienne, à l'exclusion des autres Sociétés.

Si, comme on n'en peut douter, l'excellence d'une méthode consiste principalement dans la simplicité & la clarté, il est aisé de voir que celle du P. Hayer est préférable à celle des autres Controversistes, au moins à l'égard de ceux qui voulant connoître la vérité, ont besoin pour l'embrasser de preuves faciles à saisir. Exposons donc avec quelque étendue la marche de l'Auteur.

Son Ouvrage est divisé en deux

Parties. Dans la premiere il montre que le *Ministére d'autorité* dans l'enseignement est le seul ministére Apostolique. Et dans la seconde il établit l'opposition du *Ministére de liberté*, en usage dans l'Eglise Protestante, au Ministére Apostolique. Tout ceci mérite d'être suivi.

Pour prouver que le Ministére *d'autorité* est le seul Apostolique, il n'est question que d'établir la nécessité d'un pareil ministére dans toute Religion révélée, & de montrer l'existence de ce même Ministére dès les commencemens du Christianisme, aussi bien que sa perpétuité constante jusqu'à nous. Or rien n'est plus facile.

Toute Religion révélée, vraie ou fausse, doit avoir nécessairement des Ministres pour en prêcher, maintenir & défendre les maximes, sans quoi la Révélation

ne ſauroit ſe perpétuer. Mais ſi l'enſeignement de ces Miniſtres n'eſt pas revêtu de l'autorité même de la Révélation, à quoi ſerviront-ils ? N'eſt-il pas clair que leur Miniſtére n'aura point d'objet ? Auſſi telle eſt la nature du Miniſtére exercé par J. C. & établi dans ſon Egliſe. Partout il exige une ſoumiſſion pleine & entiere ; une fois qu'il a prouvé ſa miſſion, ce ton d'autorité eſt le ſeul qu'employe ce divin Légiſlateur ; quand il parle à ſes Apôtres ſur la nature de leur enſeignement, il met leur autorité au niveau de la ſienne ; en un mot il n'enſeigne, lui & ſes Apôtres, qu'en maître fait pour ſubjuguer tous les eſprits ; jamais il ne laiſſe à ceux qui l'écoutent la liberté de contredire ſa doctrine.

Mais, diſent les Proteſtans, Jeſus-Chriſt paroît lui-même avoir

réprouvé plusieurs fois le Ministére d'Autorité ; tantôt il dit : *Enquerez-vous diligemment des Ecritures*, tantôt il tient ce langage aux Juifs : *Si quelqu'un veut obéir à la volonté de Dieu, il connoîtra si la Doctrine que je prêche vient de Dieu.* Ailleurs il leur fait ce reproche : *Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas ?* Or tous ces textes peuvent-ils se concilier avec une autorité absolue, pleine & entiere de la part de ce divin Maître sur l'esprit de ceux qui l'écoutoient ? Oui sans doute, répond le P. *H.* 1°. à l'égard du premier texte, les Protestans qui ont le plus étudié l'Ecriture avouent de bonne foi qu'ils ne peuvent en fixer le sens; ainsi, de leur aveu même, on ne sait pas si ce texte exprime un commandement ou un simple conseil, ou même si ce n'est pas un récit purement historique de ce

que pratiquoient les Juifs à qui J. C. parloit. Mais quand on accorderoit aux Adverſaires des Catholiques, que ce mot contient un commandement exprès d'examiner les Stes Ecritures, pourront-ils conclurre de-là que J. C. ait voulu dire aux Juifs que quand même après avoir examiné ſa Doctrine ils ſe déclareroient contr'elle, il les regarderoit toujours comme ſes Diſciples? Cette conſéquence ſeroit le comble de l'abſurdité. On convient qu'il faut examiner l'autorité, c'eſt à-dire, s'aſſurer de la miſſion du Légiſlateur, & c'eſt là tout ce que peut ſignifier ce texte; mais une fois que l'autorité eſt reconnue, tout examen ceſſe, il ne reſte plus qu'à écouter & à ſe ſoumettre. 2°. Il n'y a pas plus de difficulté pour les deux autres textes; ils doivent s'expliquer tant par une multitude d'autres paſſages formels,

que par la nature même de la Révélation qui, comme on le disoit plus haut, exige nécessairement de la part de ceux qui l'embrassent un sacrifice entier de leurs lumieres. « Prétendre, dit le P. *H.* » qu'un desir vague d'obéir à la » volonté de Dieu suffit pour con» noître la Doctrine de J. C. & » avoir la vraie foi; ou, ce qui » revient au même, pour s'attri» buer la liberté de se décider » pour ou contre, par exemple, » la Divinité de J. C., c'est ou» vrir la porte au fanatisme & à » l'irréligion. En effet rien de » plus facile que de se persuader » à soi même qu'on a un desir » sincere de connoître la volonté » de Dieu & de s'y conformer. » D'après cette persuasion, cha» que homme transformera à son » gré, en vérités divines, toutes

» les chimeres de ſon imagina-
» tion : chacun reconnoîtra pour
» divin tel Livre qu'il lui plaira,
» & rejettera de ce nombre tous
» ceux que nous reconnoiſſons
» pour tels. S'agira-t-il d'inter-
» préter ces Livres ? La fantaiſie
» de chaque particulier décidera,
» & attribuera à l'eſprit de vérité
» les plus folles viſions, les er-
» reurs les plus impies. » Eſt-ce à de pareils caracteres qu'on peut reconnoître l'Eſprit Evangélique ? Il eſt donc manifeſte que les paſſages allégués ne peuvent être interprétés dans aucun autre ſens que celui-ci : examinez ſi réellement ma miſſion eſt divine ; mais ſi je vous prouve clairement ce point, ne raiſonnez plus & croyez. Jeſus-Chriſt en effet n'a point prouvé ſon autorité par la vérité de ſa Doctrine, mais la vérité de ſa Doctrine par ſon autorité.

Que ſi malgré la force de ces raiſons, on n'eſt pas encore convaincu, il ſuffit de conſidérer avec attention la nature du Miniſtére exercé par les Apôtres, par tous les Conciles univerſels, & reconnu par tous les Peres Grecs & Latins. Or ce Miniſtére étoit certainement celui *d'autorité* & non de liberté, comme le prouve en détail le ſavant Auteur qui démontre encore que du tems de Luther ce même Miniſtére étoit celui de l'Egliſe Romaine; d'où il conclut avec raiſon qu'elle l'avoit toujours exercé, puiſqu'on ne ſauroit la convaincre de changement à cet égard.

Mais, dira-t-on, la Loi Evangélique eſt appellée par S. Jacques *la loi parfaite de notre liberté*, & S. Paul aſſure que, *Où eſt l'eſprit du Seigneur, là eſt auſſi la liberté.*

Que devient donc un Miniſtére qui en exigeant une ſoumiſſion entiere, détruit viſiblement cette liberté?

« La liberté, répond le P. *H.* dont parloient les Apôtres, étoit preſque toujours l'affranchiſſement du joug de la loi Moſaïque. C'eſt dans ce ſens que comparant la Synagogue à l'Eglise Chrétienne, S. Paul dit aux Galates : *Nous ne ſommes pas les enfans de l'eſclave, mais de la femme libre, & c'eſt par J. C. que nous avons obtenu cette liberté.* Une autre liberté que l'Evangile tend à procurer eſt celle qui conſiſte à n'être point ſous le joug de l'erreur & du péché... Auſſi la liberté Evangélique ne dit point abſolument exemption de tout joug; c'eſt comme un *joug* au contraire que l'Evannous eſt annoncé (Matth. XI. 29, 30), joug pour l'eſprit, joug pour le cœur. Il en coute à la raiſon

humaine naturellement préſomptueuſe, de ſe ſoumettre à l'autorité, & de recevoir d'elle un ordre de croire ce qu'elle ne ſauroit comprendre. Il en coute au cœur naturellement porté au vice, de regler ſes affections ſur les maximes ſéveres de la Morale de J. C. Cependant le joug que nous impoſe ce divin Légiſlateur eſt doux, & ſon fardeau eſt léger; parce que, ſitôt qu'on eſt convaincu qu'il faut l'écouter comme ſon Maître, on ſent la néceſſité de ce joug & les avantages incomparables qu'il procure. »

Ce joug au reſte & cette autorité n'otent pas à ceux qui y ſont ſoumis la liberté d'examiner les preuves que donne l'Egliſe Romaine de ſon infaillibilité. Non-ſeulement elle permet cet examen, mais elle engage & ſes enfans & ſes ennemis à s'y livrer,

persuadée que plus la foi est éclairée & plus elle est parfaite. Les Ecoles Catholiques retentissent perpétuellement de cette discussion, le Protestant est très-libre de la faire aussi; mais s'il étend cette liberté jusqu'à l'opposition aux Décisions de l'Eglise, s'il exige que nous reconnoissions en lui cette liberté, nous ne le ferons jamais, parce qu'elle est destructive de l'Œconomie Evangélique; inutilement il nous appellera des *Esclaves spirituels* stupidement asservis à des *tyrans spirituels*; nous ne nous croirons pas moins aussi libres que nous devons l'être, & que nous le sommes en effet. Pour prouver aux Protestans la réalité de cette liberté qu'ont tous les Fideles de discuter les preuves que donne l'Eglise Romaine de son infaillibilité, le savant Auteur établit lui même cette prérogative, & expose les

différentes preuves ſur leſquelles elle eſt appuyée, il la trouve conſignée dans le Nouveau Teſtament, dans les différens caractéres de J. C. ſon fondateur, dans les déciſions des Conciles, dans les Ecrits des Peres, dans la croyance même de cette partie de l'Egliſe Grecque, qui malgré ſon ſchiſme, reconnoît elle-même l'infaillibilité de l'Egliſe de Jeſus-Chriſt; enfin il réſout habilement toutes les difficultés propoſées par les Proteſtans contre cette infaillibilité. Nous ne ſuivrons pas cette partie du travail de notre Auteur, parce qu'elle nous meneroit trop loin; mais nous invitons les Proteſtans de bonne foi à la méditer avec attention, à lire ſurtout le chapitre 51e, dans lequel on répond d'une maniere triomphante à cette objection ſi ſouvent renouvellée, que les Ca-

tholiques prouvent l'infaillibilité de l'Egliſe par l'authenticité de l'Ecriture & l'authenticité de l'Ecriture par cette infaillibilité de l'Egliſe ; & nous ne craignons pas d'aſſurer que s'ils veulent ſe dépouiller de toutes préventions injuſtes, ils n'héſiteront point à ſe convaincre de la fauſſeté de leurs principes.

Revenons au Miniſtére *d'autorité*, & dévéloppons-en d'après l'Auteur toutes les prérogatives. Il a d'abord celle de regler la Foi, la choſe eſt évidente : écrite ou non écrite la parole de Dieu eſt la regle de notre foi, parce qu'elle eſt toujours la parole de Dieu. Il y a deux ſortes de parole de Dieu *non écrite* ou de tradition divine : l'une ſe trouve conſignée dans les monumens authentiques de l'Egliſe, l'autre purement *orale*, conſiſte dans l'enſeignement de l'Egliſe actuelle, enſeignement

qui forme néceſſairement une régle de foi, puiſque dans les premiers tems du Chriſtianiſme où il n'y avoit encore ni Nouveau Teſtament écrit ni Tradition écrite, lui ſeul a réglé la Foi des Fideles, & qu'il doit évidemment la regler encore; cette auguſte qualité n'ayant pû lui être ravie. Or cet *enſeignement de l'Egliſe actuelle* (qui eſt proprement l'enſeignement de l'Egliſe depuis l'origine & dans tous les moments de ſon exiſtence) ne dépouille point l'Ecriture & la Tradition de la qualité de regle de foi; mais au contraire il leur aſſure cette qualité, puiſqu'elles ne ſont autre choſe que la doctrine publique de l'Egliſe qui exiſtoit, lorſqu'elles ont été couchées par écrit par des hommes inſpirés ou par des Conciles ſimplement aſſiſtés de l'eſprit de vé-

rité. Notre regle de Foi peut donc se définir *la parole de Dieu écrite ou non écrite, présentée & interprétée par une Eglise infaillible.*

Ici le Protestant se récrie en disant que l'Eglise étant Juge dans sa propre cause, dès-lors ses décisions peuvent être rejettées. Nul n'est Juge dans sa propre cause, répond le P. *H.*, le principe est constant, lorsqu'il s'agit de particulier à particulier; mais il est très-faux dès que les contestations roulent entre le Particulier & le Souverain. Pour juger dans propre cause il faut n'avoir au dessus de soi aucun autre Juge: ainsi dans l'ordre politique juge le Souverain en tant que tel, ainsi juge l'Eglise; mais avec cette différence que le premier peut s'écarter des regles de l'équité, au lieu que l'autre revêtue de l'infaillibilité est exempte d'erreur, sans quoi il faudroit dire qu'on

pourroit

pourroit recuſer J. C. lui-même lorſqu'il ſe rend témoignage, & c'eſt ce que fait auſſi le Proteſtant en recuſant l'Egliſe qui n'eſt que l'organe de ſon Fondateur ; en quoi il erre doublement, puiſque par là il condamne lui-même le Proteſtantiſme qui eſt certainement Juge dans ſa propre cauſe, lorſqu'il condamne & l'Egliſe Romaine & tout homme qui ne penſe pas comme lui.

Il faut voir dans l'Ouvrage du P. Hayer les conſéquences qu'il tire du Miniſtére *d'autorité* exercé par l'Egliſe ; comment ſous ce Miniſtére il eſt vrai que la foi du Catholique eſt une foi divine ; comment l'unité de foi eſſentielle à l'Egliſe Chrétienne ſe trouve dans l'Egliſe Romaine ; combien il eſt facile dans le ſyſtême Catholique de parvenir à la Foi ; combien eſt ridicule l'accuſation

de Pyrrhonisme intentée contre la regle de foi des Catholiques, puisque notre Eglise convient unanimement que son infaillibilité se trouve nécessairement dans les décisions dogmatiques émanées des Conciles Généraux &c. Le savant Auteur termine ces discussions importantes, en faisant voir que l'obéissance du Catholique aux décisions de son Eglise est tout à la fois aveugle & éclairée, & que cette docilité s'accorde parfaitement avec la simplicité & l'humilité Evangéliques, aussi bien que la Foi implicite dont l'Eglise reconnoît la suffisance en certains cas.

Il seroit question à présent de venir à la 2de Partie de cet Ouvrage dans laquelle le R. P. *H.* attaque le Ministére *de Liberté* adopté par les Protestans, en montrant son opposition au Ministére Apostolique, ses abus,

ſes inconvéniens inévitables, ſes dangers certains, le Pyrrhoniſme qu'il entraîne néceſſairement par rapport à la Foi &c. Mais tous ces points qui ne ſont que des conſéquences néceſſaires de la premiere partie, étant en quelque ſorte étrangers à l'ouvrage qui a pour objet direct d'établir l'Apoſtolicité du Miniſtére Catholique, nous terminerons ici notre analyſe par quelques Réflexions.

Cet Ouvrage écrit avec beaucoup de clarté eſt auſſi très-fort de choſes ; on penſera peut-être que ſi d'une part les raiſonnemens ne ſont pas toujours auſſi développés qu'on pourroit le deſirer, de l'autre il ſe trouve quelquefois des preuves aſſez foibles à côté des plus fortes. Mais il ne faut pas perdre de vue que l'Auteur ne prétend donner aujour-

d'hui qu'un précis des raiſons qui ſervent à prouver l'Apoſtolicité du Miniſtére, ſans vouloir répéter les développemens qu'il a mis dans la *Regle de Foi vangée* &c. Ouvrage auquel celui ci ſert de ſuite, & qu'il ſuppoſe preſque néceſſairement. A l'égard des preuves foibles miſes à côté des plus fortes, loin de mériter des reproches à l'Auteur, elles montrent qu'il a voulu mettre ſon Livre à la portée de tout le monde. Or il eſt certain que telle preuve très-forte en elle même n'auroit gueres d'efficace ſur ceux qui ne peuvent en appercevoir toutes les faces, & dès-lors le R. P. Hayer a dû donner à cette eſpece de Lecteurs des preuves qui ne fuſſent pas au deſſus de leur intelligence. S'il reſtoit d'ailleurs aux Critiques les plus difficiles quelques doutes ſur certains endroits de cet Ouvrage, ils ſeroient bientôt diſ-

ſipés à la vue des ſuffrages honorables dont il eſt revêtu. N. S. P. le Pape, Noſſeigneurs les Archevêques de Paris & d'Auch, les Evêques du Puy, d'Amiens, de S. Malo, & l'ancien Evêque de Troyes ont comblé d'éloges l'Auteur & ſon Livre dans des Lettres que le R. P. Hayer a ſoin de publier. Peu d'Ecrivains aſſurément pourront ſe flatter de réunir un auſſi grand nombre de ſuffrages plus précieux, plus déciſifs, plus honorables.

ARTICLE LVIII.

TRAITÉ HISTORIQUE ET Pratique des Proportions harmoniques, & de la fonte des Cloches, par M. ROUJOUX, Curé de Fiſmes. A Paris, chez Nyon, Quai des Auguſtins,

à l'Occaſion, 1765. in-8° de 138 pages, *ſans la Préface & la Table*, avec figures.

ON voit par ce ſeul titre que M. *Roujoux* embraſſe deux objets dans ſon Ouvrage, ce qu'il appelle les proportions harmoniques des Cloches, & leur fonte. Il ſeroit difficile d'analyſer cette derniere partie : nous allons tâcher de donner une idée ſuccinte de la premiere.

L'Auteur dès la Préface convient qu'*il a eu recours au P. Merſenne* ; « les bons Artiſtes, » ajoute-t-il, qui voudront faire » de même, feront très-bien : » mais après m'avoir lu, ils ver- » ront que ce grand Artiſte n'a pas » tout dit, & je peux dire qu'ils » trouveront ici des développe- » mens, des éclairciſſemens, des

» démonſtrations & des tables que
» perſonne n'a dreſſées avant moi.
» C'eſt le fruit de mon travail
» & de mes récréations. Je ne
» parle pas de M. Pluche : il n'a
» fait que copier de l'ouvrage de
» ce Religieux ce qu'il en a voulu,
» & a laiſſé l'eſſentiel ».

M. R. veut d'abord, & avec raiſon, qu'une Cloche commence par s'accorder avec elle-même, & contienne *intrinſequement* toute l'octave de la Muſique, c'eſt-à-dire, ſelon lui, qu'elle doit monter de tierces en tierces, & former ces *ſix* tierces, *ut*, *mi*, *ſol*, *ſi*, *re*, *fa*, *la*, *ut*. Cette progreſſion de l'Harmonie eſt un des fruits du travail & des récréations de M. le Curé de Fiſmes : nous ne croyons pas en avoir vu le moindre veſtige dans les meilleurs Traités de Muſique. Dans les premiers Chapitres M. R.

traite en général des *Proportions harmoniques* : il ne prend point ce terme dans la signification stricte que lui ont donné les Géométres : les proportions harmoniques, selon lui, sont les proportions de longueur, de grosseur, de tension qui doivent se trouver entre deux corps sonores, pour que leur son fasse entendre une harmonie déterminée, comme celle de seconde, de tierce, de quinte &c. Il rapporte fort exactement ces proportions, excepté celle de la seconde mineure, qu'il dit plusieurs fois être celle de 10 à 9 ou celle de 16 à 15. Ces deux proportions, ou pour parler plus correctement, ces deux rapports de 10 à 9 & de 16 à 15 sont très-différents : le premier est celui du ton mineur, & le second celui du sémiton majeur, ou de la seconde mineure. Les autres rapports que l'Auteur assigne sont

exacts : mais il se trompe en donnant *ce petit travail de combinaisons* comme son *propre ouvrage :* il n'a certainement pas lu les excellens Traités de Musique moderne donnés au Public par les Rameau, les d'Alembert, les Betisy, & mille autres grands Maîtres ; toutes ces combinaisons y sont traitées, & peut être avec plus d'ordre, plus de netteté & plus de précision que dans ce nouvel Ouvrage. Au reste nous ne faisons point cette remarque pour rabbaisser en rien le mérite de M. R. Il est très-naturel qu'un Curé de Fismes manque de plusieurs livres de l'espece de ceux que nous avons cités : mais à ne juger de M. R. que par son Livre, il est impossible de ne le pas regarder comme honnête homme, & incapable d'en imposer. Nous croyons donc que cet Auteur n'a vu nulle part les combinaisons

qu'il nous donne comme son *propre ouvrage*. Nous le regardons en conséquence comme inventeur : si d'autres l'ont précédé, son mérite intrinséque n'en est pas moins réel : il seroit peut être à souhaiter qu'il fût placé sur un autre théâtre, où son génie inventif pût faire des découvertes utiles & véritablement neuves.

M. Roujoux fait aux Cloches l'application des principes qu'il a posés sur les proportions, ou plutôt sur les rapports des Sons. Il donne à la Cloche la plus grave des bords de différente épaisseur, & calcule quelle doit être l'épaisseur des Cloches d'un son plus aigu dans toute l'étendue de l'octave. Ces calculs sont exacts, nous n'y avons trouvé de fautes que celle que nous avons relevée plus haut : l'Auteur suppose l'intervalle du *si* naturel à l'*ut* formé par le rapport de 9 à 10, & celui

du *ſi b* mol au même *ut* par le rapport de 8 à 9: cela donneroit deux *ſi b* mols, dont l'un ſeroit ſeulement un peu plus foible que l'autre; le vrai rapport du *ſi* naturel à l'*ut* eſt celui de 15 à 16.

Nous n'admettons pas non plus ce que dit l'Auteur, page 24, que le *mi mineur* & le *ſi mineur* ſont un peu aigres de leur nature, & qu'en conſéquence « on peut » augmenter la nuance de leurs » tons par un rien d'épaiſſeur (des » Cloches) priſe entre le *ſi* mi- » neur & le *ſi* majeur, que ces » deux tons en ſeront un peu » mieux nourris, & ne déran- » geront en rien l'harmonie.

M. R. ne ſe contente pas de faire l'application de ſes principes à différens bords de Cloches; il montre de plus comment on peut les adapter à toute épaiſſeur de bords, ſoit par le calcul, ſoit par des figures géométriques. Ces ex-

plications ſont exactes, mais peut-être quelquefois un peu prolixes. Il indique les poids que doivent avoir les différentes Cloches pour former les différents intervalles de l'octave. Il ſuppoſe par tout, & avec raiſon, que pour que deux Cloches faſſent entendre entre leurs ſons l'intervalle de l'octave, l'une doit avoir le double de l'autre, non-ſeulement en bord ou en épaiſſeur, mais encore en hauteur & en largeur, & qu'ainſi le poids de la plus groſſe Cloche doit être en raiſon double triplée du poids de la premiere.

Après avoit traité la théorie & la pratique des rapports harmoniques des Cloches, M. R. entre dans ce qui regarde leur fonte : il donne les regles de l'échantillon, de la qualité & du mélange des métaux ; de la cuiſſon, du déchet, du reſtant du métal des Cloches, de la conſtruction des

moules, du modele, du ſur-tout, du réverbere, de la fuſion, en un mot de toutes les parties qui peuvent contribuer au ſuccès de la fonte. Il enſeigne tous les moyens que l'on peut employer pour empêcher les effets de la mauvaiſe manœuvre des Fondeurs : il réfute enfin tous les faux prétextes que ceux-ci peuvent mettre en uſage pour excuſer leurs mauvais ſuccès. M. R. dès le frontiſpice donne ſon Livre comme un *Ouvrage curieux aux Savants*, c'eſt ce que nous n'examinons pas, & *utile aux Chapitres, aux Fabriques & aux Communautés ;* à cet égard notre avis eſt abſolument le même que celui de l'Auteur.

ARTICLE LIX.

PROBLÈME HISTORIQUE & Littéraire.

VOici une question que M. *Jamet* le jeune nous propose d'insérer dans ces Mémoires pour être éclaircie par quelque amateur des Anecdotes de notre Histoire & de la Critique littéraire : elle intéresse deux Maisons illustres ; Ainsi nous ne doutons pas que ces deux familles ne concourent à fournir, chacune de son côté, des documens pour constater les faits qu'il s'agit d'éclaircir.

En 1611 DAUDIGUIER publia & dédia au jeune Roi Louis XIII un ouvrage dont voici le titre : » Maximes & instructions de » l'Art de la Guerre, de Messire

» Armand GONTAULT DE BIRON,
» Maréchal de France, *au Roi.*
» A Paris, chez Touſſaints du
» Brai, au Palais, 1611, avec
» privilége du Roi. » (l'extrait du privilége du Roi rapporté à la fin, eſt daté de Paris, 23 Octobre 1611) in-12, petit format, de 79 feuillets, ou 158 pages, caractere *Gros Romain* (*a*). Ce titre eſt ſuivi de deux Epitres: l'une de l'Editeur à Louis XIII, l'autre de l'Auteur à Henri IV; il faut d'abord rapporter ces deux pièces curieuſes.

Epître de l'Editeur.

SIRE,

« Ayant tiré ce diſcours d'un
» lieu où la barbarie & l'ignorance

(*a*) M. Jamet poſſéde un exemplaire de ce Livre regardé comme une rareté Par feu M. l'Abbé Sallier.

» de ceux qui l'avoient tranſcrit, » avoit contrefait & défiguré les » plus beaux traits de ſa face ; j'ai » été marri de le voir courir ainſi » *barbouillé* parmi des perſonnes » qui d'ailleurs étoient incapables » de le cognoiſtre. Le nom de ce» lui qui l'a fait, (qui eſtoit feu » M. le Maréchal de Biron, pere » du dernier) m'a fait entre» prendre de le revoir & de lui » redonner une partie du luſtre & » de la grace que l'inſuffiſance » d'autrui lui avoit oſtée ; & la » mémoire de celui pour lequel » il a été fait, qui eſtoit noſtre » GRAND HENRI voſtre Pere, très» heureuſe entre celle de tous » nos Rois, m'a fait hazarder de » le vous offrir. Il eſt vrai, Sire, » qu'en cela je ne vous donne rien » du mien que *la poliſſure*, parce » que la forme & la matiere ap» partiennent à l'Autheur, ou » pour mieux dire à Voſtre Ma-

» jeſté, comme ſucceſſeur de ce
» grand Monarque auquel il l'a-
» voit donné; mais je vous rends
» ſeulement le voſtre, & rap-
» porte fidellement à l'uſage du
» fils, ce qui avoit été fait & dé-
» dié pour le ſervice du pere. Les
» paroles n'en ſont pas ſi belles;
» elles n'en ſont pas auſſi tant
» mauvaiſes; mais les choſes y
» ſont très bonnes & dignes d'un
» chef qui ne s'eſtudioit pas tant à
» bien parler qu'à bien faire; ce
» qui m'a fait juger qu'elles ne
» ſont pas tant eſloignées de voſtre
» mérite qu'elles ne puiſſent avoir
» l'honneur de vous eſtre préſen-
» tées. Puiſſe advenir, Sire, que
» pratiquant ces maximes avec
» autant de valeur & de bonne
» fortune que de conduite, vous
» repreniez un jour toutes les
» conqueſtes de Charlemagne; &
» qu'auſſi brave, mais plus heu-

» reux que S. Louis vostre ayeul
» & vostre parrain ; vous puissiez
» voir vos armes victorieuses,
» parfaire le tour de la terre, &
» ne borner votre Empire que
» du rond de nostre hémisphere.
» Que suivant vos Drappeaux
» vainqueurs & triomphans, blanc
» comme un cigne, je chante les
» Hymnes de vos victoires, &
» vous tesmoigne par autant de
» plaies que j'en ai reçues pour le
» service du *Grand Henri*, qu'un
» bon sujet ne se peut jamais las-
» ser de servir son Prince ; &
» qu'entre tous ceux qui ont ja-
» mais mérité ce nom, j'aie l'hon-
» neur de me pouvoir dire,

» SIRE,

» Votre très-humble,
» très-fidele, & très-af-
» fectionné serviteur &
» Sujet DAUDIGUIER ».

Epître du Maréchal de Biron au Roi HENRI IV.

SIRE,

« Il a pleu à V. M. par plu- » sieurs fois, me commander de » dresser par écrit des maximes » & des avis du maniement de la » Guerre, en ce qui concerne » tant l'estat du Général & Chefs » principaux d'une armée, que » surtout le devoir & office d'un » Mareschal de Camp qui en est la » plus importante charge, d'autant » que de la dextérité & suffisance » d'icelui dépend de gagner ou » perdre l'avantage d'une bataille: » mais (SIRE) ce n'est sans cause » que je redoute de m'embarquer » en ce vostre réitéré commande- » ment, mesme à l'endroit d'un » tel Roi, pourveu d'une si grande » dextérité d'esprit, d'un si meur

» & raſſis jugement, d'une ſi lon-
» gue & bien fortunée pratique
» & experience au fait des armes,
» & de la notice de toutes choſes :
» mais j'eſtime que (tout ainſi
» qu'un Maiſtre d'Eſcole fait réïté-
» rer & rendre la leçon à ſon diſ-
» ciple devant lui) vous voulez
» ſonder & faire eſſai de tout ce
» que je puis avoir retenu & apris
» de vos ſi excellens diſcours,
» avis & réſolutions en tant de
» rencontres ; ſtratagêmes, ba-
» tailles, aſſauts de villes & au-
» tres *factions* militaires où V. M.
» s'eſt ſi ſouvent trouvée en per-
» ſonne pour y commander avec
» un ſi heureux ſuccès, (teſmoing
» de voſtre ſuffiſance en ce meſ-
» tier-là) comme vous eſtes en
» toutes choſes vraiement noſtre
» maiſtre. Toutes ces conſidéra-
» tions, à la vérité (joint la baſ-
» ſeſſe de mon ſtyle plus ſolda-
» teſque qu'éloquent) ſont bien

» ſuffiſantes pour me donner crain-
» te d'entreprendre de paſſer ou-
» tre : mais qui de vos plus hum-
» bles, obéiſſans & fideles ſer-
» viteurs & Sujets pourroit rien
» refuſer à celui auquel Dieu &
» la Nature n'ont rien deſnié ?
» Meſme un ſi eſtroitement obligé
» à ſon Prince & libéral bienfaic-
» teur, lequel outre ce, m'a dai-
» gné tant honorer que de me deſ-
» partir un commandement digne
» des plus excellens Capitaines
» qui ſauroient eſtre. Recevez
» donc, très-grand, très-magna-
» nime & très-généreux Roi,
» (ſelon voſtre accoutumée bonté)
» ceſte marque d'obéiſſance & non
» point de préſomption : n'ayant
» regret ſinon que les moyens de
» m'en démeſler ne ſont tels qu'ils
» ne correſpondent à la volonté
» & déſir que toute ma vie j'ai
» eu & apporterai à l'exécution

» de vos entiers commandemens,
» pour le fidelle acquit de,

» Voſtre ſerviteur
» très-humble,
» De Biron ».

Il résulteroit de ces deux Pièces que le Livre des *Maximes de la Guerre* doit être réputé l'ouvrage du fameux Maréchal de Biron, tué au ſiége d'Epernai, le 26 Juillet 1592 : au moins ne voit on dans aucun écrit ou papiers du tems de cette publication, que M. Jamet a parcourus exprès, que perſonne ſe ſoit élevé contre la déclaration préciſe de Daudiguier pour l'attribuer à un autre.

Pourquoi donc ce même ouvrage a-t-il reparu dans l'édition complette des Œuvres de Brantome 1741. 15 volumes, avec les notes de feu M. Lancelot, de l'Acedémie des Belles-Lettres, & dans l'édition contrefaite de 1743,

(éditions dans lesquelles on voit plusieurs morceaux qui n'avoient point encore été imprimés, & cela sans doute d'après les manuscrits conservés dans la maison de Bourdeille dont cet Académicien avoit eu communication) d'où vient, disons-nous, que M. Lancelot cet Argus dans notre Histoire anecdote & dans la Littérature en général, a-t-il attribué les *Maximes de la Guerre* du Maréchal de Biron à André de Bourdeille, frere aîné de Brantome, & les a-t il fait imprimer sous son nom (*a*) dans le 13e tome

(*a*) La même supercherie eut lieu pour la *Pratique & Maximes de la Guerre* du Chevalier de la Valliere, qu'un Plagiaire eut le front de s'attribuer & de faire imprimer après la mort de ce brave & savant Officier tué à l'âge de 26 ans au siege de Lerida. Voyez la Préface de cet Ouvrage par Daigre-

des Œuvres de Brantome, ſans avoir rien obſervé ſur cet article important? Auroit-il ignoré l'éxiſtence de l'édition de Daudiguier de 1611? Et ce Savant, s'il

---

mont, édition de *1666.* Paris, Etienne Loyſon. Les Anecdotes de la Littérature fourniſſent pluſieurs autres exemples de pareilles fraudes, ou menſonges ou bévues. Telle a été celle du prétendu Teſtament politique du Cardinal de Richelieu, ouvrage d'imagination du ſpéculatif Paul HAY, Marquis du Chaſtelet, fils de l'Académicien, Auteur de la *Politique militaire*; ainſi que le même Lancelot l'a démontré dans un écrit particulier qui doit ſe trouver parmi les 528 portefeuilles d'analectes qu'il a légués à la Bibliothéque du Roi. Ce dernier écrit mériteroit bien de voir le jour à l'occaſion du démêlé qui vient de s'élever pour & contre l'autenticité de ce Teſtament politique, & ce ſeroit une bonne pièce dans le ſac de M. de Voltaire. Le Mercure de Novembre 1765 fournit un nouvel exemple frappant des brigandages commis dans le monde littéraire.

avoit connu cette édition, auroit-il osé participer sciemment à un pareil plagiat, s'il n'eût supposé que l'écrit en question venoit véritablement de la plume d'Antoine de Bourdeilles, & que Daudiguier s'étoit trompé en l'attribuant au Maréchal de Biron, dont la mémoire cependant étoit encore fraîche? Enfin ne convenoit-il pas à l'Editeur d'avertir que Daudiguier avoit avancé faux sur le point dont il s'agit, & de donner de bonnes preuves de son assertion? Voilà le problême & le point de la difficulté qu'il est question de débrouiller.

ARTICLE LX.

ÉLOGE DE RENÉ DESCARTES, avec cette Epigraphe : *l'Eloge d'un grand homme est mon premier Ouvrage*, (par M. FABRE DE CHARIN) Paris, Jorry, 1765. in-8° de 69 pages.... *Eloge* du même, *par M. MERCIER*, avec cette Epigraphe tirée de Lucrece : *Tu Pater & rerum inventor, tu patria nobis suppeditas præcepta.* Paris, veuve Pierres, 1765. in-8° de 83 pages.... *Eloge* du même, *par l'Auteur de* Camedris (Mlle MAZARELLI) avec cette Epigraphe tirée de Tite-Live : *Cujus gloriæ neque profuit quisquam laudando nec vituperando quisquam nocuit.* Paris, veuve Duchesne, 1765. in-8° de 82 pages, *avec le Portrait de Descartes.*

EN reprenant la ſuite des Eloges qu'a produit l'invitation de l'Académie Françoiſe, nous ne reprendrons pas les différentes circonſtances de la vie de Deſcartes aſſez développées dans l'Extrait des deux Diſcours qui ont remporté le prix ; il ſuffira de donner une idée, & de tracer le caractere des autres Piéces, & c'eſt ce que nous allons faire.

I. La premiere eſt écrite avec beaucoup de chaleur ; l'Auteur peint partout, & ſi ſon pinceau manque quelquefois de correction, il eſt le plus ſouvent mâle & vigoureux. Il eſt glorieux pour *M. F.* de débuter dans la carriere des Lettres par l'*Eloge d'un grand homme* & de ſe montrer admirateur ſincere des vertus & des talens. » J'ai été, dit-il, entraîné par un motif de reconnoiſſance qui me donne une eſpece de droit

à l'indulgence de tous les hommes ; ſi nous jouiſſons aujourd'hui des lumieres de la raiſon, ſi le progrès qu'elle a fait parmi nous a produit tant d'heureux changemens dans les Loix, les mœurs & les gouvernemens de l'Europe, à qui le devons-nous ? Platon remercioit le Ciel de ce qu'il étoit né du tems de Socrate ; pour moi je lui rends grace de ce qu'il m'a fait naître dans un ſiécle que Deſcartes a éclairé & au ſein d'une Nation où l'humanité regne, où la raiſon commande & où les Arts, & les Sciences ſe perfectionnent tous les jours » Ce début qni inſpire de l'intérêt pour la perſonne de l'Ecrivain, répond parfaitement à l'ouvrage diviſé en deux parties, la premiere ſur les ouvrages de Deſcartes & la ſeconde ſur la vie de ce Philoſophe.

Après un Tableau des différens

ſyſtêmes Philoſophiques qui précéderent Deſcartes, ſyſtêmes qui *en roulant à travers les ſiécles, s'étoient encore chargés du limon de la barbdrie*, » dans cet état, dit M. *F.*, il falloit un homme qui aimât aſſez la vérité pour oſer ſe faire jour juſqu'à elle, malgré les monſtres qui l'environnoient; il falloit un homme qui aimât aſſez ſes ſemblables pour les délivrer de la tyrannie de l'opinion, pour les *régénérer* dans les droits qu'ils avoient perdus, & pour leur rendre enfin le *ſigne* qui doit les diſtinguer dans la foule des Etres. » C'eſt ce qu'oſa Deſcartes & c'eſt ce qu'il fit; ce Philoſophe commence par ſecouer tous les préjugés de l'éducation, il s'efforce d'oublier toutes ſes connoiſſances, ou plutôt il les cite toutes au Tribunal de la raiſon pour y être jugées, & ſemblable à un

homme qui ſe plie à un régime nouveau pour rendre ſa ſanté inaltérable, il met en uſage toutes les forces de ſon ame pour *ſe former*, en quelques ſorte, *un nouveau tempéramment d'idées.* Tableau des différens ouvrages de Deſcartes : ce Philoſophe « débuta par ſa *méthode* qui eſt le chef-d'œuvre de l'eſprit humain & qui ſervira d'époque éternelle pour marquer le retour de la raiſon dans le monde. La Logique qu'il a établie eſt le plus beau monument qu'on lui ait jamais élevé ; Deſcartes ſimplifioit tout parce qu'il voyoit tout... Cette méthode... étoit accompagnée de trois eſſais qui la rendirent aiſément victorieuſe ; je veux parler de ſa Dioptrique, de ſes Météores & de ſa Géométrie, ouvrages où il parut ſi ſupérieur à toute l'antiquité qu'il commença à détruire le reſpect qu'on avoit pour elle, & à l'avilir même aux

yeux de ſes propres adorateurs. Il en eſt de l'Arithmétique, de l'Algèbre & de la Géométrie comme de tous les Arts méchaniques en général dont la perfection conſiſte dans la ſimplicité de l'éxécution. Deſcartes reconſtruiſit en quelque ſorte ces ſciences ſur de nouveaux principes.... Mais ce qui immortaliſera ſurtout ce grand homme, c'eſt l'application qu'il a ſçu faire de l'Algèbre à la Géométrie, & de la Géométrie à la Phyſique : voilà l'invention qui a ſervi à perfectionner toutes nos connoiſſances; voilà le coup de génie qui nous a facilité toutes nos découvertes : la nature elle-même ſurpriſe n'a pu échapper à la nouvelle maniere dont elle s'eſt vue attaquée. Paſſerois-je ſous ſilence l'avantage qu'il nous a encore procuré en nous donnant ainſi le moyen de bannir de la

Philoſophie toutes les hypotheſes? Comment oſeroient-elles y reparoître? La Géométrie régne à préſent dans tout l'Univers; aidée de l'Algêbre elle a pris un vol plus étendu & plus rapide que jamais, & portant dans l'infini ſon regard audacieux, elle eſt allé juſqu'à ſonder ſes profondeurs .... Sa lumiere a été pour les Philoſophes ce qu'eſt aujourd'hui l'aiguille aimantée pour les Navigateurs ſur les plaines de l'Océan. »
Après avoir ainſi caractériſé les premiers ouvrages de Deſcartes, l'Orateur parle de ſa Phyſique dont les écarts marquent, ſelon lui, à l'intelligence humaine les bornes qui lui ſont preſcrites; de ſa Métaphyſique dans laquelle il refondit en quelque ſorte l'entendement humain; de ſon Traité des paſſions qui prouve ſa ſupériorité dans la morale comme dans toutes les autres ſciences;

puis il considére les changemens opérés en Europe par son Héros; il compare Newton & ses découvertes avec Descartes & son systême, & il finit sa premiere partie par cette Réfléxion aussi juste qu'elle est noblement exprimée: « Ces deux grands hommes qui ont été dans une si grande opposition de sentimens ont eu cependant de grands rapports; tous deux ont créé une Géométrie nouvelle, tous deux ont connu la nécessité de la transporter dans la Physique; mais l'un n'écoutant que l'inspiration du génie soumettoit l'univers aux Loix de son imagination, l'autre n'écoutant que la voix de la Nature s'élevoit aux découvertes par le chemin tortueux des expériences... Descartes créa la Philosophie, Newton la perfectionna; le premier environné des ténebres de l'Ecole

foulant à ses pieds les opinions & marchant sur la tête des préjugés se fraya une route nouvelle ; le second en suivant les sentiers de lumiere qu'il trouvoit tracés alla plus loin sans doute ; mais ce fut Descartes qui *lui* aida à le surpasser : il eut ainsi part à la gloire même de son vainqueur, & l'on peut appliquer à Newton ce que Clitus disoit à Alexandre : *Tu as vaincu, mais c'est avec les Soldats de Philippe.* »

Tout homme qui s'éleve au-dessus de la Sphere ordinaire doit s'attendre aux traverses & aux persécutions de toute espece. Descartes l'éprouva bien sensiblement; il eut à combattre le préjugé & l'ignorance qui de concert avec l'envie firent tous leurs efforts pour troubler sa vie & l'empêcher, s'il eût été possible, d'entrer dans le Temple de la Gloire. Tel est à peu près le précis de la vie de

Descartes, presque toujours attaqué, persécuté ; après l'avoir poursuivi pendant sa carriere, ses ennemis ou plutôt ceux du genre humain creuserent eux-mêmes son tombeau. L'Orateur peint les différens évenemens de la vie de son Héros avec des traits de flamme ; sa plume semble prendre une nouvelle force quand il veut faire connoître Voëtius, cet odieux persécuteur de Descartes. » Erostrate brûla le Temple d'Ephese pour s'immortaliser, Voëtius persécutoit le grand homme du 16e siécle pour avoir part à sa gloire ; que celui-ci surtout soit l'opprobre du genre humain, il en fut le fléau : Descartes, il est vrai, conserva toujours une ame ferme & inaccessible au milieu des persécutions ; mais qui sçait si la calomnie n'a pas détruit en lui, sinon l'amour de la vérité, du moins

cette audace qu'elle inſpire, ce courage avec lequel on oſe avouer ſes penſées, & cette liberté mâle qui eſt comme la ſéve féconde qui fait germer les vérités? » Le ſtyle de M. *F.* eſt comme on le voit très-vif, très-pittoreſque, très-ſéduiſant; on y deſireroit ſeulement un peu plus de maturité & de correction; mais c'eſt ici l'ouvrage d'un jeune homme qui (s'il eſt vrai que l'on ſe peigne ordinairement dans ſes écrits) doit avoir beaucoup d'honnêteté & qui a certainement des talens, dont le Public eſt en droit d'attendre des effets très-avantageux.

II. Le diſcours de M. *Mercier* eſt dans un genre tout différent. Plus jaloux de convaincre que d'émouvoir, cet Orateur traite ſon ſujet avec force, avec netteté; il ſéme peu de fleurs, mais celles qui naiſſent ſous ſa plume ſont belles, durables, elles ſemblent

ne devoir leur éclat qu'à l'excellence du terrein qui les produit; en un mot ſon tableau du Philoſophe Deſcartes ſemble avoir été deſſiné par la Philoſophie elle-même. » O Deſcartes, s'écrie-t-il en commençant, quand mon œil obſerve la ſublimité de ton vol, je conçois un nouveau reſpect pour ſa profondeur de l'eſprit humain. Je te lis & je ſuis fier du nom d'homme. Je médite avec toi & mon être s'aggrandit; je ſuis orgueilleux de te ſuivre. Ton eſprit brûloit pour la vérité, ton ame s'enflammoit ponr la ſageſſe &c. » Ces derniers mots fourniſſent la diviſion naturelle du Diſcours. Les travaux & les découvertes de Deſcartes font l'objet de la premiere partie; dans la ſeconde on conſidére ſa morale ſublime confirmée par l'exemple de ſa vie.

Avant que de ſonger à renver-

ser cette Philosophie inintelligible qui régnoit sur la terre, Descartes médita beaucoup ; constance, application, méthode, il employa tour à tour ces différens moyens dans la solitude où il s'étoit retiré.» Vous qui sçavez goûter les charmes de la méditation, dit à ce sujet M. M. avancez avec moi, pénétrons dans cet azyle qu'entoure le silence, où l'ame de Descartes est profondément occupé d'objets sublimes, & se trouve plongée dans de doux ravissemens inconnus au vulgaire. Le voilà qui jouit d'un contentement qu'il n'est pas au pouvoir des Rois d'acheter.... C'est loin des mortels profanes ou frivoles qu'il prépare cette flamme pure & sacrée, dont il doit éclairer le monde. Ainsi dans les entrailles profondes de la terre, s'élaborent dans un majestueux silence, ces mines précieuses qui feront un jour les richesses & la splen-

deur des Etats. » Quel fut le fruit de ces méditations profondes ? Il fut douter, & le doute fut la clef mystérieuse avec laquelle il pénétra dans le Sanctuaire de la vérité. » Hommes frivoles, endormis dans la paresse & dans le luxe, vous parlez au hazard, vous décidez avec une orgueilleuse ignorance. Vous ne savez peut-être pas qu'il est un art de penser & combien il demande de soins, d'attentions & d'études. Apprenez le & soyez plus modestes en voyant Descartes méditer long-tems & douter encore. » Il avoit quarante ans lorsqu'il livra le premier fruit de la maturité de son génie, son *Discours sur la méthode.* Voici comment M. *M.* parle de cet ouvrage immortel : « ce fut un trait rapide de lumieres qui pénétra tous les esprits. C'est là qu'on voit Descartes former le véritable art de

penſer, écarter d'une main ſûre les préjugés comme des ombres phantaſtiques, préparer l'eſprit à n'adopter que ce qu'il conçoit clairement. Il converſe familierement avec ſon Lecteur ; il lui rend compte de ſes études, de ſa marche, de ſes erreurs, des écarts de ſon imagination, du frein puiſſant qu'il lui impoſe ; il marque les écueils ; il indique la voie de la vérité ; il ne diſſimule pas les obſtacles qu'il faut vaincre, les chimeres qui occupent le paſſage, il regle la bouſſole du jugement & apprend aux hommes à s'en ſervir. » Le Philoſophe ſe ſurpaſſa lui-même dans ſes *meditations* ouvrage dans lequel il découvrit diſtinctement à l'Univers un monde intellectuel. Avant qu'il eût donné ce chef-d'œuvre admirable, « nos idées étoient confuſes, nous n'appercevions que ce qui tomboit ſous nos ſens. » Nous ſa-

vons aujourd'hui que l'esprit s'apperçoit lui-même avec la plus grande certitude, que l'intelligence n'a rien de commun avec la matiere brute; que leurs modifications étant incompatibles, la pensée ou le raisonnement n'est pas moins contradictoire avec l'étendue; que la pensée est l'opération simple d'un Etre aussi simple qu'elle, Etre émané de Dieu même, doué de liberté & par une suite nécessaire de l immortalité. Heureux systême! s'écrie l'Orateur. » Eh! ne doit-on pas l'embrasser avidement! Tout autre » n'est il pas triste, affreux, faux » dans son principe, dangereux » dans son exécution, en ce qu'il » ôte tout espoir à l'homme, tout » motif à la vertu, toute crainte » au crime? « A qui devons nous cette découverte du monde intellectuel? Au même homme qui

d'un pas hardi franchit les limites de la Géométrie, de l'Algèbre, de la Physique, de toutes les Sciences qui en dépendent. Il est vrai que son systême de Physique a été depuis renversé par un génie heureux qui ne dut vraisemblablement la hauteur de ses vues qu'aux spéculations profondes qu'il vint détruire. » Je vois, dit M. *M.*, ces deux génies comme deux aigles élevés à une immense hauteur. L'œil ne peut plus comparer leur vol. Si Descartes ouvrit la carriere, Newton sçut la remplir. L'un habile Physicien, fut le premier Géometre, l'autre porte la Géométrie au plus haut degré. Le premier satisfait au premier coup d'œil, mais les détails font crouler son systême. Le second part d'un principe obscur; mais à mesure qu'il entre dans les détails, la lumiere luit & brille enfin dans tout son éclat. Le Philosophe Fran-

çois vouloit ramener à un ſeul point les effets les plus compliqués & rien ne paroiſſoit plus clair. Le Philoſophe Anglois remonte par l'examen des Phénomenes à un principe inconnu mais qui paroît certain. Celui-ci ardent, impétueux, vouloit deviner la Nature ; celui-là, tranquille obſervateur, décompoſa l'Univers, étudia ſes reſſorts & combina leurs jeux mutuels &c. «

Dans ſa ſeconde partie conſacrée à la morale de Deſcartes, M. *M.* peint l'héroïſme privé de ce Philoſophe ; toujours vrai, ſans ambition, ſans reſſentiment contre ſes Adverſaires, toujours ami de la médiocrité, ſans vaine gloire, ſans ambition, ſans autre deſir que celui d'étendre la Sphère des connoiſſances humaines, Deſcartes donna au monde une leçon à jamais mémorable, pour qui-

conque ose aspirer à la gloire de porter le nom de Philosophe. Plein de respect pour la Divinité, son amour pour la Religion fut égal à l'étendue de son génie, & ses écrits ne sont, comme s'exprime son panégyriste, qu'un long Cantique d'admiration où il rend hommage au Créateur, où il l'annonce aux Sages sous des rapports nouveaux. Nous quittons à regret cette énumération pleine d'intérêt des vertus morales de Descartes; notre Extrait s'avance & nous avons encore à parler du Discours de M^lle^ *Mazarelli.*

III. Ici point de méthode marquée, point de divisions symmetrisées, point de plan combiné; la Nature paroît avoir dicté cet éloge; & la Nature, comme l'on sait, dédaigne toutes les symétries de l'Art. Comment arrive-t-il que le Discours de Mlle *M.* entraîne tous les Lecteurs, que l'intérêt est tou-

jours le même, que l'on arrive à la fin de l'ouvrage sans avoir eu l'idée de le quitter, sans s'appercevoir pour ainsi dire, qu'on l'ait lu tout entier? C'est que l'Auteur a commencé par étudier son héros & ses ouvrages, & que fermant ensuite tous les Livres, elle a écrit cet Eloge sans gêne, sans contrainte, tout d'un trait. Ici nous avouons l'embarras où nous sommes dans le choix des morceaux à présenter aux Lecteurs; le Discours est si rapide, les parties en sont si intimement liées entr'elles qu'on ne peut que dénaturer l'ensemble en prenant un morceau plutôt qu'un autre. Transcrivons en donc autant que nous pourrons.... » Persuadé, dit Mlle *M.*, que la Raison, cet attribut précieux de l'humanité, suffit au bonheur, Descartes s'occupa toujours à cultiver la sienne; il étoit

le plus ſage des hommes, il voulut & dût être le plus heureux. Sans ceſſe en garde contre les préjugés de l'éducation, contre le poids de l'autorité, il ne ſe rendit qu'à l'expérience & ſe fit des Loix qu'il ne ſçut jamais enfreindre. Il en eſt de générales, mais il y ajouta pour lui-même, de ſe gouverner ſuivant les opinions les plus modérées. Plus vertueux ſans doute que le commun des hommes, il mettoit dans la claſſe des extrêmes toutes promeſſes, tout ſerment, tout ce qui peut gêner la liberté; non qu'il déſapprouvât les Loix qui remédient à l'inconſtance des eſprits foibles & qui font la ſureté des Citoyens & la ſainteté de leurs engagemens; mais deſirant toujours connoître la vérité, *il ſe reſervoit le droit de juger ſi ce qu'il avoit cru voir comme un bien l'étoit en effet, pour y renoncer quand il s'étoit trompé.* «

Dans la perſuaſion que l'Eloge d'un Philoſophe doit être une leçon de ſageſſe pour le genre humain, plutôt qu'un récit de ſes vertus & de ſes talens, Mlle *M.* ne laiſſe échapper aucune occaſion d'inſtruire les hommes, & de les inviter à la pratique des vertus. » Rien, dit-elle, ne peut-être réellement en notre puiſſance que nos penſées. Soyons juſtes. Jamais notre ame ne recevra d'atteintes douloureuſes, ſi le remords & le déſeſpoir n'y peuvent entrer. Les vertus donnent tous les biens, elles ſont de tout âge. Les vices n'ont qu'un tems, & ne cauſent que des peines. Employons notre force à vaincre nos deſirs, à combattre nos paſſions, à dompter la fortune. Si le prix de notre ſageſſe, de notre modération, de nos travaux échappe à notre perſévérance, que le plaiſir de l'avoir mérité nous

consôle, & ne cessons de nous en occuper encore. Rien ne peut dispenser l'homme de servir son Dieu, l'humanité & sa patrie ». Cet ouvrage est rempli de traits semblables qui décelent une ame elevée, un cœur droit, un esprit solide & nourri des bons principes. S'agit il, par exemple, de parler des persécutions de l'implacable Voëtius? Sans s'irriter ou s'échapper contre ce monstre, Mlle *M.* nous dit paisiblement : » Il est souvent & presque toujours sage d'ignorer d'où partent les traits que la calomnie lance sur nous, d'éviter ses approches, de mépriser ses fausses imputations. Certains de la pureté de nos mœurs, avec nos amis pour témoins de nos actions on peut oublier le reste de la terre; mais il n'en est pas des dogmes & des principes comme des torts arbitraires ou de quelques ridicules, & ce seroit un crime de garder

garder le silence quand la Religion & l'honneur sont attaqués. Descartes se crut obligé de se défendre ; ce fut en homme tranquille sur la droiture de ses intentions, & convaincu des vérités qu'il enseignoit sans se permettre la moindre personnalité contre le Ministre qui l'insultoit, & dont les injures atroces auroient dû exciter la défense la plus cruelle. A quoi servent la douceur & les égards ? Le méchant croit toujours qu'ils sont une preuve de foiblesse. Il s'irrite de son propre aiguillon ; il répand tout le venin de son ame, persuadé que le Sage ne peut être un ennemi dangereux. Voëtius parvint à faire condamner Descartes ...... Ses écrits devoient être l'objet de quelques dissertations, pouvoient exercer la critique, étonner l'ignorant ; mais dictés par la vertu la plus austere ;

ſubordonnés aux vérités du Chriſtianiſme même, après avoir établi l'exiſtence d'un Dieu rémunérateur & vengeur, l'immortalité de l'ame, la néceſſité d'être juſte, Deſcartes ne pouvoit pas imaginer qu'on l'accuſât de ſcepticiſme & de méchanceté . . . . Il ne devoit inſpirer ni crainte ni haine, puiſqu'il n'étoit ni courtiſan ni riche; il avoit jugé les hommes, il avoit pu ſe convaincre que la faveur ou la fortune dont un particulier jouit, fait plus d'ennemis que le mérite même. »

Les voyages de Deſcartes fourniſſent à ſon panégyriſte ces Réflexions ſi judicieuſes: » En ſervant ſous des Princes étrangers, il ſçut apprécier les différens peuples de l'Europe; leurs mœurs, leurs loix, leurs uſages & la nature des divers climats, tout étoit pour lui un ſujet d'inſtruction; c'eſt ce qu'il appelloit le grand Livre du mon-

de, dans lequel il trouvoit la ſcience & la vérité. Eſt-ce dans la retraite qu'il eſt poſſible de développer les replis du cœur ? Il faut aux ſens des ſujets de comparaiſon, il faut à l'ame des objets de ſentiment. Spéculateurs oiſifs, renfermés dans vos cabinets, croyez-vous connoître la Nature? S'offrit-elle jamais à vos yeux ſous ſes vrais rapports ? Quand on a pu quelque tems ſe ſouſtraire au tumulte du monde, affecter le mépris des hommes, d'un trait de plume hardie ébranler tous les fondemens de la Morale la plus pure, on penſe être parvenu aux plus ſublimes connoiſſances. Deſcartes, après vingt années d'examen, d'expériences & de réſultats, n'oſoit affirmer qu'il en poſſedât aucune. »

Au reſte ce ſeroit connoître mal cet ouvrage que de penſer que la

morale y eſt amenée pour remplir des vuides, & que l'Auteur s'eſt jetté ſur cette partie dans l'impuiſſance de traiter convenablement les autres Mlle. *M.* propre à traiter tous les genres fait connoître ſon Héros ſous chacun de ſes rapports ; elle analiſe ſes ouvrages de Philoſophie, de Géométrie, ſes Livres les plus abſtraits avec une aiſance, une facilité, qui feroient penſer que toute ſa vie elle s'en eſt occupée. Elle parle Phyſique, Méchanique, Métaphyſique, Aſtronomie, comme feroient des Savans qui n'auroient d'autre objet dans leurs études. On peut en juger par le morceau ſuivant ſur la Phyſique. « En ſubordonnant les Météores à des Loix, Deſcartes les ſoumit à notre prévoyance. Les éclairs, la foudre & les volcans ne ſont plus des effets de la colere d'un Dieu vengeur ; ce ſont des feux

élémentaires ou électriques, nourris des exhalaisons sulphureuses de la terre. Ces Cometes qui nous inspiroient tant de crainte ; dont les fanatiques, les méchans & les adulateurs ont trop souvent abusé, rentrerent sous les Loix de la Philosophie, dans l'ordre des astres ; & leurs cours réguliers sont annoncés dans ce Ciel qui nous environne, où le vulgaire ne voit qu'un Soleil, mais où Descarres en découvrit autant que d'Etoiles. Les nues s'abaissant avec plus ou moins de rapidité, compriment l'air & sont une cause de ces vents doux ou furieux qui rafraichissent nos plaines, ou les obscurcissent par des tourbillons de poussiere. Pressées les unes sur les autres, elles se décomposent, répandent ces pluies qui fertilisent nos campagnes & qui souvent les inondent. Comme le vent

n'eſt qu'une agitation ſenſible de l'air, Deſcartes en trouva la cauſe dans le mouvement des vapeurs dilatées par l'action du Soleil; chargées des glaces du pole boréal, elles nous font ſentir le froid le plus piquant; imprégnées des feux de la Zone torride, elles portent la chaleur: ce vent enfin qui répand autour de nous cette humidité plus fatigante que la glace & les feux, a contracté ſa molle conſiſtance en paſſant ſur l'étendue des mers, comme celui qui cauſe la ſéchereſſe de la terre & la deſtruction de ſes plantes & de ſes fruits, a parcouru l'immenſité des plaines de ſables que la nature abandonne à l'aridité &c.»

Nous aurions bien d'autres morceaux à emprunter de cet excellent Diſcours; mais, encore une fois, nos Lecteurs ne le connoîtroient toujours que fort imparfaitement; pour en avoir

une juſte idée, ils doivent ſe procurer l'ouvrage même. Ils trouveront à la fin de l'éloge une multitude de notes qui n'ont pas dû entrer dans le Diſcours. Ces notes ſont claires & aſſez étendues pour donner une idée des principaux Ouvrages de Deſcartes. Mlle. *Mazarelli* ayant envoyé ſon Mſ. trop tard à l'Académie Françoiſe, ce Diſcours n'a point concouru; nous croyons être aſſurés qu'il auroit réuni le très grand nombre des ſuffrages.

ARTICLE LXI.

TRAITÉ DE LA CULTURE des différentes Fleurs, des Narcisses, des Girofliers, des Tubéreuses, des Anémones, de la Jacinthe, des Jonquilles, des Iris, des Lys & des Amaranthes. vol. in 12 *de* 316 *pages. A Paris, chez Saugrain le jeune, Libraire, Quai des Augustins, à la Fleur de Lys d'or.* 1765.

L'Auteur a donné le Sommaire de son Ouvrage dans le titre, il entre tout de suite en matiere, sans préface & sans avertissement.

Des Narcisses. Parmi les fleurs à oignons, celle-ci est une des plus belles de nos parterres. Il est étonnant combien il y en a d'especes. l'Auteur les traite toutes séparé-

ment, & assigne à chacune son terrein, son exposition & sa culture. Il y a plusieurs sortes de couleurs dans les Narcisses : le blanc, le jaune, la couleur de citron &c. On les distingue aussi par leur grandeur, le plus ou moins de feuilles, & selon qu'ils sont plus ou moins hatifs. Il y a des Narcisses communs, tels que *le Constantinopolitain*, ou *Chalcédonien*, le *Boncore*, ainsi appellé du nom de celui qui l'a trouvé ; *le Ragusé*, qui a pris le nom de la Ville où il a commencé d'être plus connu, le grand & le petit *Crenellé*, le *jaune*, grand ou petit, mais dont les feuilles & les fleurs sont toujours semblables, & dont le *godet* est d'un beau jaune doré, le *Sauvage étoilé* : celui de la grande espece se nomme *Sylvestre ultramontain* dont la fleur unique ressemble beaucoup à une rose jaune ; ce-

lui de la petite espece est appellé *Narcisse frisé*, parce que ses feuilles sont crêpues ; mais il est moins estimé ; le *Montagnard tardif*, le *Narcisse de Narbonne*, que tous les Fleuristes préférent aux autres espéces ; mais dont notre Auteur ne fait point le même cas, *l'Anglois*, le *Tiers de Mathiole*, ou autrement la troisiéme espéce rapportée par cet Ecrivain ; & l'*Emerocale de Valence*, qui tire ce nom de sa durée éphémere. Il est d'autres espéces deNarcisses plus rares, telles que le *grand Narcisse Nompareil*, qui contient six subdivisions, *& le Narcisse d'Inde*, dont on a pareillement six espéces. Ce ne sont point encore là les plus beaux Narcisses. On doit leur préférer le *Narcisse-violier-blanc-bulbeux*, fort cultivé en Italie, mais très-difficile à élever dans les Pays froids ; le *Narcisse à plusieurs fleurs*, qui craint encore plus le froid, le

Campanette, qui ſe plaît dans tous les climats plus ou moins tempérés, enfin le *Narciſſe totus albus*, dont le *godet* eſt blanc; cependant l'Auteur nous dit enſuite qu'il n'eſt pas de la même couleur que ſes fleurs qui ſont blanches. Il eût été à propos d'éviter cette petite contradiction, en diſtinguant les nuances.

Voila comme on voit une nomenclature bien étendue ; c'eſt preſque tout ce que nous pouvons donner dans une pareille matiere. Elle peut ſervir à montrer l'étendue des connoiſſances de l'Ecrivain dans cette partie, & à faire admirer la variété prodigieuſe des dons de l'Auteur de la Nature dans une ſeule fleur.

Des Giroſliers. La durée de cette fleur, la variété de ſes couleurs & ſon odeur agréable ont toujours attaché les Fleuriſtes à ſa culture & l'ont fait regarder, comme un des

principaux ornemens de nos jardins. Les Botanistes l'appellent *Leucoion incanum*, à cause du duvet blanchâtre qui couvre ses feuilles. Les Hollandois tirent des Moluques un Giroflier dont le fruit est une sorte d'épice. Il n'est ici question que du Giroflier des Fleuristes, appellé quelquefois *Violier*. Il y a des Giroflées doubles, il y en a de simples; mais la premiere distinction à établir, c'est de partager toutes les Giroflées en deux espéces, la petite qui est annuelle & la grande qu'on nomme vivace. La premiere convient aux Amateurs qui sont pressés de jouir du succès de leur culture. Sa tige montre des boutons dès qu'elle s'éleve à quatre à cinq pouces de terre. On la seme en planche, au mois d'Avril; on la sarcle soigneusement, & sa fleur, à la durée près, ne le céde point pour l'odeur

& la beauté à celle de la Giroflée vivace.

Celle-ci se conserve quelquefois, jusqu'à huit ou dix ans, lorsque le terrein lui est favorable; elle est ennemie des terres grasses, qui l'épuisent trop tôt. Elle se séme en Mars, soit en couche, soit en caisse, *la Lune étant dans son plein ou dans son croissant.* Six pages plus bas, l'Auteur dit » que » la transplantation des fleurs, » sous un certain aspect de la Lune, » n'est qu'une chimere, qu'on doit » mettre au rang des superstitions » consacrées par le Peuple. « Faut-il avoir plus d'égard aux phases de la Lune pour semer une fleur, que pour la transplanter? La Physique de l'Auteur ne nous indique point la solution de cette question, que nous laisserons décider aux Fleuristes.

Suivons la pratique qu'on doit observer à l'égard des Giroflées

ſemées ſur couches. Les premiere précaution eſt de les garantir des gelées en les couvrant. Vers le mois de Mai, on les découvre, on les ſarcle juſqu'en Juin, qu'on les tranſplante à la premiere pluie. La Giroflée demande beaucoup de Soleil. Au commencement d'Octobre, on les tranſplante une ſeconde fois dans des caiſſes pour qu'elles puiſſent paſſer l'Hyver à l'abri des gelées. Dès ce tems le Giroflier marque aſſez ordinairement & montre ſa fleur double ou ſimple. On n'a encore à cet égard d'autre indice certain que le bouton.

On peut obtenir juſqu'à deux tiers de Giroflées doubles d'une bonne graine. C'eſt préciſément celle qu'il convient de ſavoir choiſir. Il eſt conſtant qu'elle ne ſe tire que d'un Giroflier ſimple. Peu de fleurs doubles produiſent de la graine; ce que les Naturaliſtes at-

tribuent à l'appauvrissement de sucs qu'occasionne dans une plante l'entretien des fleurs doubles. On ne découvre alors dans ces plantes que des ébauches de fécondité. On prétend que pour le choix des graines, on doit préférer celles des Girofliers cultivés dans une terre maigre, sans doute par le principe qu'une graine trop engraissée est trop féconde, & qu'elle produira plutôt d'autres graines qu'une multitude de petites feuilles, c'est-à-dire des fleurs doubles. Quoiqu'il en soit, les Fleuristes sont persuadés que cette graine gardée quatre ou cinq ans, donnera plus de piés à fleurs doubles. Parmi les Girofliers simples, il ne faut point s'arrêter pour le choix des graines à la beauté de la tige ou du feuillage, les branches & les gousses même les plus infor-

mes sont celles dont on peut espérer de bonnes graines.

On a des Girofliers doubles de boutures ; c'est la seconde pratique que développe notre Auteur, & qu'il faut lire dans l'ouvrage qui ne laisse rien à désirer sur cet objet. Nous avons lu avec plaisir tous les articles de cet agréable volume. Celui de l'Amaranthe, dont la culture exige beaucoup de soin & d'intelligence, nous a paru traité avec beaucoup d'exactitude, & dans le plus grand détail, quoique sans inutilitéss. L'Auteur avoue qu'il a négligé le style ; on s'en apperçoit dans quelques endroits ; mais il s'y trouve des morceaux qui prouvent qu'il n'eût tenu qu'à lui de le soigner davantage.

ARTICLE LXIII.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE.

DE LUCQUES.

S*Uite de la Notice des* Miſcellanei di Litteratura *commencée dans notre volume de Novembre*, *pag.* 1295. Le 3^e^ Tome de cette Collection s'ouvre par des Réflexions Phyſico-Mathématiques ſur la cauſe & la nature de la force centrifuge, par M. le Comte *Riccati.* Viennent enſuite pluſieurs Traductions en Italien de différens fragmens d'Auteurs Sacrés & Profanes, Hébreux, Grecs, Latins & François, par M. l'Abbé *Cerutti*, parmi leſquelles on doit diſtinguer deux ou trois chants de la Henriade de M. de

Voltaire mis en vers Italiens. Après ces morceaux nos Editeurs donnent 1°. la suite très-étendue des Observations anatomiques commencées dans leur volume précédent. 2°. Une Imitation libre en vers Italiens de l'Ode d'Horace : *Ctium divos rogat* &c. [la 16e du 2d Livre]. 3°. Un Discours (Italien) à la louange de la Vie pastorale que l'Orateur tient pour la plus heureuse de toutes, & 4°. la *Question sur les Dictionnaires*, Dissertation lue en 1754 dans l'Académie de Montauban, par M. l'Abbé *Bellet*, qui examine si la multitude des livres de ce genre ne nuit pas à la Littérature plutôt qu'elle n'en avance les progrès. Ce dernier morceau est le seul de ce volume qui eût déja été imprimé; nos Editeurs assurent que tous les autres étoient Anecdotes.

Le 4e volume commence par une 2de suite des Observations

Anatomiques écrite comme les deux précédentes en latin. Ces Observations sont suivies d'un Projet sur le desséchement des environs de Bologne, Ferrare &c. proposé par M. *Perelli*, Mathématicien envoyé pour cet objet par M. le Cardinal Conti. Viennent ensuite quatre morceaux différens, savoir, 1°. une Vie du Pape Alexandre V. écrite (en latin) par un Moine Olivetan appellé Matthieu Rõnti, Domestique de ce Pape, & par conséquent à portée de le connoître. 2°. Un Mémoire dans lequel on examine pourquoi les *Innamorati* s'adonnent à la Poësie. 3°. Des Remarques très-curieuses de M. Manni de Florence, pour servir à la Vie de Jean-Christophle Flavio, Imprimeur de Louvain dans le XVI^e siecle. 4°. Enfin un Poëme Italien sur l'Aurore Boréale de M. *Franceschi*, Docteur de Lucques.

AVIS. La suite des Nouvelles Littéraires qui ne peut entrer ici à cause de la Table suivante, se trouvera au mois de Janvier prochain qui paroîtra certainement avant le 5 du mois.

ARTICLE LXIV.

CATALOGUE

DES OUVRAGES

dont il est fait mention dans les XVI. Volumes de ces Mémoires pour l'année M. DCC. LXV.

*On désigne par cette marque * les Livres qui sont annoncés dans les Nouvelles Littéraires.*

THÉOLOGIE.

§. I.

ÉCRITURE-SAINTE, LITURGIE, PERES DE L'EGLISE.

* Bible manuscrite. Juillet, I. Vol. 189

* Traduction des Pſeaumes de David faite ſur l'Hébreu, par M. *Laugeois.* Septembre, 758
* Commentaire ſur la Sainte Bible, par M. *Thomas Haweis.* Septembre, 738
Explication de différens morceaux de l'Ecriture Sainte, par les *PP. Capucins.* Avril, II Vol. 1052
Principes diſcutés pour faciliter l'intelligence des Livres Prophétiques &c. par les mêmes PP. Tomes XIII, XIV & XV. Mars, 608
* Les Rapports des Pſeaumes avec Jeſus-Chriſt. Octobre, I Vol. 949
* Chaîne ſacrée des quatre Evangéliſtes, avec des notes. Avril, I Vol. 924
* Diſſertation ſur ce qu'on lit dans St. Paul (1ere Ep. aux Corinthiens, ℣. 12 & 13) au ſujet du Mariage &c., avec une ana-

lyſe des deux Lettres de St. Auguſtin ſur les Mariages adulterins Mai 1312

* Maximes tirées de l'Ecriture Sainte ſur les principales Vérités de la Religion &c. imprimées par ordre de M. le Chantre de l'Egliſe de Paris. Janvier, II Vol. 405

* Breviarium Novionenſe. Février, 560

Remarques ſur les Lettres de St. Ignace d'Antioche. Juillet, II Vol. 223

* Témoignages des anciens Ecrivains qui ſervent à prouver que Didyme l'Aveugle eſt Auteur des trois Livres de la Trinité &c. par le P. *Ferdinand Mingarelli*, Moine Camaldule. Septembre, 733

Le même. Octobre, II Vol. 1024

Lettre de M. *Mingarelli*, Chanoine Regulier, ſur un Ouvrage anecdote d'un ancien

Théologien. Octobre, II Vol. 961
* Sentences & Instructions Chrétiennes tirées des Peres de l'Eglise (publiées) sous le nom du sieur de Laval. Janvier, II Vol. 404

§. II.

THÉOLOGIENS DOGMATIQUES, POLÉMIQUES ET MORAUX.

* Traduction Italienne du Traité de M. Onfroy Ditton, sur la Vérité de la Religion Chrétienne & de la Résurrection de Jesus-Christ. Janvier, I Vol. 171
* Histoire de l'Etablissement du Christianisme tirée des seuls Auteurs Juifs & Payens &c. par M. *Bullet*. Janvier, I. Vol. 185
La même. Avril, II Vol. 1015

* Le Philosophe Chrétien, ou Lettres à un jeune homme entrant dans le monde, sur la Vérité & la nécessité de la Religion. Juillet, II Vol. 331
* Réfutation du Celse moderne. Juin, 1531
* Le Pirrhonien, ou Méthode nouvelle proposée aux Incrédules. Juillet, II Vol. 328
Réponses de M. *l'Abbé François*, aux difficultés proposées contre la Religion Chrétienne, par *J. J. Rousseau*. Avril, II Vol. 983
Lettres sur le Christianisme de J J. Rousseau, par M. *Jacob Vernes*. Avril, II Vol. 965
* Le Déisme réfuté par lui-même, ou Examen des Principes d'Incrédulité de J J. Rousseau, par M. *Bergier*. Juillet, II Vol. 340
* Lettres écrites de la Plaine (par

M. *Sigorgne*) en réponse à celles de la Montagne (de M. J. J. *Rousseau*) &c. Septembre, 740

* Les Droits de la Religion Chrétienne & Catholique sur le cœur de l'homme, par M. *l'Abbé Bellet.* Novembre. 1305

Examen du Catéchisme de l'Honnête-Homme, ou Dialogue entre un Caloyer & un Homme de bien. Janvier, II Vol. 209

* L'Apostolicité du Ministére de l'Eglise Romaine, par le P. *Hubert Hayer.* Août, 569

Le même. Décembre, 1370

* Petit Supplément à la Regle de Foi vengée. Janvier, II Vol. 405

* L'Esprit de M. Nicole. Mai, 1326

* Table des Matieres des XII volumes du Dictionnaire Apos-

tolique du Pere de Montargon. Février, 558
* Sermons de M. *l'Abbé Torné.* Avril, I Vol. 951
Les mêmes. Juillet, I Vol. 121
Obſervations ſur les Sermons de M. l'Abbé Torné. Octobre, II Vol. 1096
Sermon prêché à la Cérémonie d'une Vêture Religieuſe, par le P. *Berlin*, Théatin. Février, 528
Panégyrique de St. Louis, par M. l'Abbé *Le Cren.* Octobre, I Vol. 870

§. III.

THÉOLOGIENS ASCETIQUES, ET MÉLANGES DE THÉOLOGIE.

Voyage dans un Pays peu connu, ou le Temple de la Piété, par M. *Compan.* Mai, 1155
* Prieres d'un Pécheur Pénitent, &c. Avril, I Vol. 956

* Dictionnaire Universel des Sciences Ecclésiastiques, par les PP. *Richard* & *Giraud.* Juillet, II Vol. 352
Le même. Septembre, 598
Dictionnaire Ecclésiastique & Canonique portatif &c. Avril, II Vol. 1094

JURISPRUDENCE.

§. I.

Droit Canonique.

* Discours sur les Libertés de l'Eglise Gallicane, par M. *l'Abbé Fleuri*, avec un Commentaire (par M l'Abbé de *Chiniac de la Bastide*). Janvier, II Vol. 393
* Le même Ouvrage. Juin, 1521
* Traité des Bénéfices & Ma-

tieres Eccléſiaſtiques, par M. *Gohard*, ſeconde Edition. Septembre, 755

§. II.

DROIT CIVIL.

* Idée Générale, ou Abrégé de l'adminiſtration de la Juſtice &c. Mai, 1313

Réponſe de l'Univerſité d'Orléans au Mémoire ſur les moyens de rendre les Etudes de Droit plus utiles. Mars, 688

* Les Loix puiſées chez les Grecs, développées par les Romains, aujourd'hui la baſe du Droit Public & Civil des Nations policées. Mai, 1325

Lettres d'un Avocat à MM. les Auteurs du Journal des Savans, ſur un Projet de Traduction du Corps entier du Droit Civil.... Lettres de M. Hullot à MM.

les Auteurs du Journal de Trévoux, en Réponse aux précédentes. Septembre, 707

* Calendrier des Reglemens, ou Notice des Arrêts, Déclarations, Lettres Patentes &c. qui ont paru pendant l'année 1763. Juillet, II Vol. 350

* Journal du Grand Conseil, par M. *Moussier.* Janvier, II Vol. 387

Nouveau Commentaire sur l'Ordonnance Criminelle &c. par M. *Jousse.* Avril, I Vol. 838

* Avis au Public, ou Liste des Ouvrages de Jurisprudence commentés par M. *Jousse*, ainsi que des Ouvrages de M. *Pothier.* Mai, 1317

Plaidoyers & Mémoires contenant des Causes intéressantes, &c. Tome XII, par M. *Mannory.* Février, 511

* Les mêmes Plaidoyers, Tomes XIV & XV. Octob. I. Vol. 948

Traité du Droit de Garde-Noble & Bourgeoise &c. par M. *Merveilleux*. Avril, II Vol. 1080

Dissértation sur l'origine de la Loi Papia Poppæa &c. Par M. *Graverel Florgrhevar*. Janvi er, II Vol. 309

SCIENCES.

§. I.

PHILOSOPHIE EN GÉNÉRAL, LOGIQUE, MORALE, ECONOMIE, POLITIQUE ET MÉTAPHYSIQUE.

* Considérations sur les Mœurs de ce siécle par M. *Duclos* Avril, I Vol. 953

* Essais sur les moyens de réformer l'éducation particuliere, &c. par M. *Fleuri*, Avril II Vol. 1748

*Méthode d'éducation nationale, Mai, 1333
De l'éducation Civile par M. *Garnier*, Juin, 1549
Lettre à Philopenes ou reflexions sur le régime des Pauvres par M. *Soret*, Mars, 700
Lettre d'un Mendiant au Public Mars, 713
Mémoire sur les abus du Célibat dans l'ordre politique (par M. l'Abbé *Pichon*) &c. Novembre, 1176
* Prix proposé sur la meilleure maniere d'éclairer pendant la nuit les rues d'une grande Ville &c. Juin, 1512
* Nouvelle France ou France commerçante, Septembre, 739
*Lettre sur la Monnoye fictive &c. suivie de la dissertation sur le Commerce par le *Marquis Belloni*. Mai, 1304

Decembre, 1765.

Recherches ſur l'eſprit humain d'après les principes du ſens commun par *Thomas Reid.* Mars, 720

Eſſai ſur la Raiſon par M. *de Kéranflech.* Octobre, II. Vol. 996

§. II.

Physique, Histoire Naturelle, Générale et Particuliere.

* Examen des Syſtêmes du Monde. Juillet, II. Vol. 354

Traité de Paix entre Deſcartes & Newton par le *Pere Paulian.* Janvier, I. Vol. 91 Février 413

* Hiſtoire de l'Agriculture ancienne extraite de l'hiſtoire Naturelle de Pline, livre XVIII. par M. *Deſplaces.* Octobre, II. Vol. 1133

Agriculture complette &c. tra-

duite de l'Anglois de *Mortimer.* Avril, I. Vol. 773
* Traités d'Agriculture de M. *Philibert de la Salle de l'Estang.* Mai, 1337
* Défense de plusieurs ouvrages sur l'Agriculture. Juin, 1530
Agriculture expérimentale &c. par M. *Sarcey de Sutieres.* Juillet, I. Vol. 156
* Nouveau système d'Agriculture pratique &c. par M. *Mills.* Septembre, 737
* Observations Physiques sur l'Agriculture, les Plantes, les minéraux & les Végétaux &c. Avril, I. Vol. 935
Le même Juillet I. Vol. p. 8.
* Le Socrate Rustique &c. traduit de l'Allemand de M. *Hirzel* Janvier, 547
* Nouvelle maniere de semer & de cultiver le grain. Avril, I. Vol. 926

* Art de cultiver les Pommiers, les Poiriers & de faire les cidres ſelon l'uſage de la Normandie, par M. le Marquis *de Chambray*, Novembre. 1329

* Examen du ſyſtême de M. *Dupont* ſur la Culture faite avec des chevaux & celle faite avec des Bœufs. Juillet, I. Vol. 176

* Manuel du Jardinier traduit de l'Italien du Sr *Mirandola* par M. *Randi*. Juillet, II. Vol. 369

* La Culture du Jardin fruitier par M. *Steven Swilzer*. Septembre, 758

* Le bon Jardinier, Almanach, pour l'année 1765. Janvier, I. Vol 194

* Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire Naturelle des Provinces de Lyonnois, Forêtz, Beaujolois, par M. *Alleon-du Lac*. Octobre II. Vol. 1142

* Proſpectus de l'hiſtoire Naturelle des végétaux de la France

par M. *Buchoz.* Octobre I. Vol. 938

Traité hiſtorique des Plantes qui croiſſent dans la Lorraine &c. par M. *Buchoz.* Octobre, I. Vol. 769

Lettre aux Auteurs de ces Mémoires ſur le Traité précédent. Octobre, I. Vol. 791

* Avis de M. *Buchoz* ſur la ſouſcription pour les Plantes de Lorraine. Octobre, I. Vol. 943

Traité de la Cultnre des différentes Fleurs &c. Décembre, 1441

* Avis ſur le Recueil de planches, des Plantes & animaux utiles en Médecine publié par M. *de Garſoult.* Septembre, 755

* Diſſertation ſur l'Hyenne. Juillet, I. Vol. 182 & ſuivantes.

Lettre contenant l'Extrait d'un Diſcours ſur les loups carnaciers & les vers qui rongent les figuiers. Novembre, 1256

Dccembre, 1765.

Histoire abregée des Insectes par M. *Geoffroy*. Janvier, I. Vol. 44

§. III.

MÉDECINE, CHIRURGIE, ANATOMIE, &c.

* *Hippocratis Aphorismi atque Præsagia latinè versa ex recognitione & cum notis andreæ Pastæ*. Mars 734

* *Hoffmanni, opera Medica*. Juillet, II. Vol. 345

* *Nosocomii Civici Parmanniani annus Medicus. tertius* &c. Mars 709

* *Synopsis universæ praxeos Medicæ autore J. Lieutaud*. Juillet, II. Vol. 345

Observations & recherches médicales par une société de Médecins de Londres. Juillet, II. Vol. 284

Recherches

Recherches sur quelques points d'histoire & de Médecine relatifs à l'inoculation. Janvier I. Vol. pag. 5. Janvier II. Vol. pag. 239
* Ecrit de M. *Calvi* sur l'inoculation. Février, 546
Histoire de l'Inoculation de M. d'Andresel par M. *A. Petit*. Janvier, II. Vol. 372
* *De Melancholia & de Morbis Melancholicis*. Juin, 1510
Parallele des différentes méthodes de traiter les maladies vénériennes. Février, 550
* Dissertation sur un nouveau reméde antivénérien végétal. Novembre. 1327
* Dissertation sur l'origine de la maladie vénérienne &c. Mai 1331
*L'Onanisme, Dissertation sur les maladies produites par la Masturbation &c. par M. *Tissot*. Janvier, I. Vol. 183

* Essai sur les fievres &c. par M. *Jean Huxam.* Avril, II. Vol. 1140
* Consultations sur la plûpart des maladies qui sont du ressort de la Chirurgie par *Henri-François* le *Dran.* Juillet, II. Vol. 363
* Instructions simples & aisées sur les maladies de l'urethre & de la vessie &c. par *Georges Arnaud.* Février, 548
Extrait d'une Lettre du 4 Janvier 1765 sur la méthode de tailler de M. *le Cat.* Février, 552
* Dissertation sur la Nature, les espéces & les usages des anti-spasmodiques par M. *Guill. Lambert.* Juillet, II. Vol. 333
* L'Ostéologie traduite de l'Anglois de M. *Monro* par M. *Sue.* Mars, 1336
* *Dissertatio nova de suffusione seu Cataracta &c. autore* D. Colombier. Juillet, II. Vol. 363
Lettre aux Auteurs de ces Mémoi-

res au ſujet d'une Thèſe ſoutenue dans la Faculté de Médecine de Paris ſur la queſtion *an ex avulſis ab utero maturæ Placentæ radiculis partûs naturalis neceſſitas*. Avril, II. Vol. 1043

* Traité de l'Exiſtence, de la Nature & des propriétés du fluide des nerfs &c. par M. le *Cat.* Juin, 1505

* Eléments de l'Ar des accouchements &c. par M. J. G. *Roederer*, nouvelle édition. Mars, 759

* Traité complet des accouchements naturels, non-naturels & contre nature &c. par le ſieur *de la Motte.* Juillet, II. Vol. 360

* Obſervations ſur les accouchemens &c. traduites de l'Anglois de M. *Smellie.* Septembre 753

* Supplément au Mémoire contre la légitimité des naiſſances

prétendues tardives par M. *Louis.* Avril, I. Vol. 942
Nouvelles obſervations ſur les naiſſances tardives par M. *le Bas.* Juillet, I. Vol. 52
Lettre de M. *Meſchinet* maître en Chirurgie à Genève, au ſujet des naiſſances tardives. Juillet, I. Vol. 76
* Conſultation ſur une naiſſance tardive pour ſervir de réponſe à deux écrits de M. le Bas &c. Août, 559
* Lettre à M. Bouvart au ſujet de ſa derniere Conſultation ſur une naiſſance tardive. Août, 560
Refléxions critiques ſur les écrits précédens, avec une Diſſertation ſur les hommes marins par Mlle *Pliſſon*; & autres ouvrages ſur la même matiere. Novembre. 1311
* Mémoire ſur la vitalité des enfans par M. *Hoin.* Avril, I. Vol. 942

§. IV.

MATHÉMATIQUES. ARITMÉTIQUE ET ALGÈBRE, GÉOMÉTRIE, ASTRONOMIE, MUSIQUE, MÉLANGES DE MATHÉMATIQUE.

* Cours de Mathématiques à l'usage des Gardes du Pavillon & de la Marine par M. *Bezout*. *Mars*, 755
* Opérations des Changes des principales places de l'Europe &c. par M. *Joseph René Ruelle*. Avril, II. Vol. 1137
* Tableau d'Escomptes & de Changes gravé par le sieur *Lattré*. Juillet, II. Vol 372
* Elémens & traité de Géométrie par M. de *Puisieux*. Octobre, I. Vol. 944
Du Calcul integral par M. *le Mar-*

quis de Condorcet. Juillet, II. Vol. 252

Principes d'Astronomie Sphérique ou Traité complet de Trigonométrie Sphérique &c. par M. *Mauduit.* Septembre, 693

Astronomie par M. *de la Lande.* Avril, I. Vol. 866

* Supplément à la page XVe de la Préface de l'ouvrage précédent par M. *Trebuchet* d'Auxerre. Septembre, 759

* Théorie de la Lune déduite du seul principe de l'Attraction &c. Septembre, 747

* Calendrier Astronomique ou Ephémérides pour l'année 1765 par M. *Goldhover.* Avril, I. Vol. 932

* Exercice Astronomique sur l'Eclipse du Soleil de l'année 1764 fait au College de Varsovie. Juillet, I. Vol. 169

* Observations de l'Eclipse de Soleil du premier Avril 1764 & de l'Eclipse de Lune du 17

Mars de la même année par M. *Reccard*. Octobre, II. Vol. 1070

Remarques sur un article de ces Mémoires concernant une régle de l'Analyse des jeux de hasard. Juin, 1432

Théorie de la Musique par M. *Balliere*. Février, 478

Mémoires donnés à l'Académie Royale des Sciences par M. *Fontaine*, non imprimés dans leur tems. Avril, II. Vol. 1001, Mai 1156 & 1348.

ARTS ET JEUX.

§. I.

ECRITURE, ARCHITECTURE CIVILE, MILITAIRE ET NAVALE, PEINTURE &c.

* Les fideles Tableaux de l'Art d'écrire par colonnes de dé-

monſtrations &c. par M. *Roylet*. Septembre, 752
* Eſſais & échantillons de diverſes ſortes de papiers faits ſans chiffons &c. par M. *Schœffer*. Novembre, 1300
* Mémoire contenant des obſervations ſur la diſpoſition de la nouvelle Egliſe de Sainte Genevieve (par le ſieur *Des Bœufs*. Août, 564
* Extrait des Regiſtres de l'Académie Royale d'Architecture au ſujet du Mémoire précédent. Octobre, I. Vol. 946
Nouvelle Théorie de la manœuvre des Vaiſſeaux .... la Mature diſcutée & ſoumiſe à de nouvelles Loix par M. *Saverien*. Avril, II. Vol. 1129
Le Manœuvrier ou Eſſai ſur la Théorie & la pratique des mouvemens du Navire &c. par M. *Bourdé de Villehuet*. Avril, II. Vol. 1115

Traité de Peinture ſuivi d'un eſſai ſur la Sculpture par M *Dandré Bardon.* Novembre, 1226
Expoſitions des différents procédés pour la fonte d'une Figure en bronze, par le même. Décembre 1453
Traité des Proportions harmoniques & de la fonte des Cloches, par M. *Roujoux.* Décemb. 1393
*Traité des Couleurs pour la peinture en émail &c. par M. *d'Arclais.* Octobre, II. Vol. 1145
* Le Deſſinateur pour les fabriques d'Etoffe d'or, d'argent & de ſoie &c. Mai, 1306
* La Théologie des Peintres, &c. Juillet, II. Vol. 358
Le même. Août, 519
* Principes de Chorégraphie &c. par M. *Magni.* Octobre, II. Vol. 1130
* Francion l'anti-Whisk ou le jeu François &c., Juillet, II. Vol. 373

BELLES-LETTRES.

§. I.

GRAMMAIRE, RHÉTORIQUE, POËTIQUE, MYTHOLOGIE, FABLES, ROMANS.

Lettre à M. M** sur le Dictionnaire Hébreu des Carmes Déchaux d'Avignon. Septembre, 654
* *Sanctii Minerva.* Juillet, II. Vol. 345
* Introduction à la Sintaxe latine traduite de l'Anglois de M. *Clarke.* Avril, II. Vol. 1147
Dictionarium Universale Latino-Gallicum ex omnibus latinitatis autoribus collectum, vulgairement appellé le Dictionnaire de Boudot. Août, 409
Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur l'Edition précéden-

te. Octobre, 1112

* Principes généraux & particuliers de la Langue Françoise par M. *de Wailly.* Nov. 1309

* Dictionnaire Etymologique de la Langue Françoise par M. *Ménage.* Mai, 1334

* Prospectus d'un nouveau Dictionnaire Universel François, Latin, Italien & Espagnol. Juillet, II. Vol. 345, Septembre, 760

* Nouvelle Edition des Philippiques de Démonsthene & des Catilinaires de Ciceron, traduites par M. l'Abbé *d'Olivet.* Juillet, II. Vol. 343

* Histoire raisonnée des Discours de Ciceron &c. Septembre. 743

Oraison Funebre du Prince de Condé par le P. *Bernard.* Janvier, II. Vol. 350

* Recueil des Oraisons Funebres

prononcées par M. *Pierre-Robert le Prevôt*, Chanoine de Chartres &c. Février 561

Le même Juin, 1412

* Discours de M. *le Moyne* Procureur au Parlement à l'occasion de son entrée dans la Chambre des Tiers Reférendaires. Mars, 765

* *De Sacra Poesi Hebreorum prælectiones academicæ Oxonii habitæ à* Roberto Lowth. Octobre, II. Vol. 1126

* Essai d'une Traduction en vers de l'Iliade d'Homere par M. *de Rochefort*. Janvier, II. Vol. 391

L'Iliade d'Homere traduction nouvelle par M. *Bitaubé*. Janvier, II. Vol. 286. Avril, I. Vol. 804

La Pharsale de Lucain traduite par M. *Masson*. Novembre 1153

* Typopraphia, carmen. Cecinit Lud. Ant. *Prosper Herissant* ....

l'Imprimerie, Poëme par M. *Gillet* Mai, 1109

* Odes ſacrées, ou les Pſeaumes de David en vers François &c. Mars, 741

L'Art de converſer Poëme par le feu P. *André*. Juillet. II. Vol. 318

* Ode ſur le rétabliſſement de la Bibliotheque publique de Saint Victor. Avril *I*. Vol. 946. Avril, II. Vol. 1149

* Nouveaux contes en Vers & Epigrammes. Avril, II. Vol. 1136

* Calas ſur l'Echafaud à ſes Juges. . . l'ombre de Calas le Suicide, à ſa famille & à ſon ami &c. Mai, 1328

* Recueil de Poëſies préſentées à l'Académie des Belles-Lettres de Marſeille en 1764 &c. Juin, 1507

Epitre ſur les Voyages par M. l'Abbé *de Lille*. Octobre, II. Vol. 1055

Decembre, 1765.

* Nouvelle Edition du Théatre des Grecs du *Pere Brumoy*. Janvier, II. Vol. 392
* Apologie du Théatre François par M. *Petit*. Mars, 757
* Pieces de Théatre par M. *Marin* Juin, 1524
Les Amans malheureux ou le Comte de Cominge, Drame en trois Actes & en Vers &c. Février, 448
* Le Siége de Calais, Tragédie par M. *de Belloy* .... Lettre & observations à une Dame de Province sur le Siége de Calais. Juin, 1518
* Fables de Phedre, nouvelle Edition. Juillet, II. Vol. 344
Fables de la Fontaine, nouvelle Edition gravée en taille douce par M. *Fessard*. Octobre, II. Vol. 991
* Fables nouvelles Morales & Philosophiques. Mars, 751
* Dictionnaire Portatif de My-

thologie par M. l'Abbé *de Claustre.* Août, 562
Ariste ou les Charmes de l'honnêteté. Mars, 675
* Soliman & Almena (Roman) traduit de l'Anglois. Mai, 1335
* Lettres de Sophie & du Chevalier de * * * &c. Juin, 1514

§. II.

PHILOLOGIE. CRITIQUES, SATYRES, APOLOGIES, BONS MOTS.

* Lettre à M. De. * * * Docteur de Sorbonne, sur la Piéce qui a remporté le prix de l'Académie Françoise par le P. *Gudi* de l'Orat. Janvier, I. Vol. 191
Lettre d'un Particulier (l'Abbé *de Gournay*) à un Seigneur de la Cour, ou observations irénaiques sur la science métalli-

que & le ſtyle lapidaire. Juillet, II. Vol. 632

Lettre des Libraires aſſociés à l'impreſſion du Dictionnaire des Héréſies aux Auteurs de ces Mémoires contre le Dictionnaire Eccléſiaſtique & Canonique portatif. Juillet, II. Vol. 297

* Lettre ſur l'Hiſtoire générale des Voyages & ſur le Voyageur François. Septembre 750

Problême hiſtorique & littéraire. Décembre, 1402

* Déclaration de Me de *BOUFFLERS* qu'elle n'eſt point auteur du *Traité de l'Amitié* ni de celui des paſſions. Septembre, 761

* Eloge de la Folie nouvelle Edition. Avril, II. Vol. 1146

* Penſées de Ciceron traduites par M. *l'Abbé d'Olivet*. Janvier II. Vol. 390

* Penſées de Seneque. Janvier, II. Vol. 391

§. III.

POLYGRAPHIE. DIALOGUES ET ENTRETIENS, EPISTOLAIRES.

* Magaſin des Adoleſcens. Janvier, II. Vol. 394
* Variétés ſerieuſes & amuſantes. Avril, I. Vol. 934
Le même Mai, 1270
* Recueil d'introductions & d'amuſemens littéraires. Avril, II. Vol. 1135
Le même Juillet, II. Vol. 26
* *Miſcellanei di varia Letteratura.* Novembre, 1295 Déc. 1465
* Dialogues ſur les mœurs des Anglois & ſur les voyages &c. traduit de l'Anglois. Janvier, I. Vol. 178
Recueil des Œuvres de Madame *du Bocage.* Mars 582
* Proſpectus d'une Edition com-

plette des œuvres de Leibnitz. Janvier, I. Vol. 172

* Lettre ſur l'Edition projettée des Œuvres de M. de Leibnitz. Février, 553

* Diſſertation de M. *Manni* ſur le vrai Peintre Saint Luc. Mars 732

Lettres anecdotes de M. Boſſuet, Evêque de Meaux. Avril, I. Vol. 913

Placet de J. B. Boſſuet Evêque de Meaux au Roi Louis XIV. Février, 534

HISTOIRE.

§. I.

INTRODUCTIONS. HISTOIRE GÉNÉRALE, HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE EN GÉNÉRAL ET EN PARTICULIER, HISTOIRE DES SAINTS ET DES HÉRÉSIES.

* Précis ſur le Globe terreſtre &c.

par M. *Maclot*. Mai, 1311
* Atlas Historique, Géographiques & Chronologique. Janvier, I Vol. 199
* Le petit Tableau de l'Univers, Almanach pour 1765. Janvier I. Vol. 197
* Tableau Périodique du Monde, ou la Géographie raisonnée & critique, avec l'histoire de cette Science &c par M. *Brion*. Octobre, II. Vol. 1136
* L'Indicateur fidele ou Guide des Voyageurs. Janvier, I. Vol. 199
* Ecrans Géographiques. Octobre II. Vol. 1144
* Petit Atlas Maritime. Janvier, II. Vol. 401
* La Physique de l'Histoire (par M. l'Abbé *Pichon*) Juillet. I. Vol. 174
Le même Octobre, I. Vol. 806
* Mémoires sur les Historiens an-

ciens & modernes. Avril, I. Vol. 929
* L'Art de vérifier les dates, nouvelle Edition. Juillet, II. Vol. 337
Spectacle Historique. Janvier, I. Vol. 124
* Cours d'Histoire & de Géographie universelle, par M. *Luneau de Bois-jermain*. Juin, 1527
* Mémoires secrets tirés des archives des Souverains de l'Europe (traduits de l'Italien de *Vittorio Siri* par M. *Requier*) &c. Juin, 1616
Mémoires militaires & voyages du P. de *Sainglande* Juin, 1436
Problême Historique. Comment concilier S. Sulpice Sévere avec lui-même & avec S. Grégoire de Tours sur diverses époques de la vie de S. Martin. Mai, 1238
* *Demonstratio Historiæ Ecclesias-*

tica quadripartita , &c. Mai, 1297
* Mémoires pour l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de Geneve, Tarantaiſe, Aoſte & Maurienne & du Décanat de Savoye par M. B*ellon*. Octobre, I. Vol .951
Vies des Peres, des Martyrs & des autres principaux Saints &c. ouvrage traduit de l'Anglois, Tom. II. & III. Août, 477

§. II.

HISTOIRE ANCIENNE GRECQUE, ROMAINE, D'ITALIE ET DE FRANCE.

* Obſervations Hiſtoriques & Géographiques ſur les Peuples barbares qui ont habité les bords du Danube & du Pont-Euxin, par M. *Payſſonnel*. Novembre, 1325
* Hiſtoire critique du gouverne-

ment Romain, où d'après les faits, on développe sa nature & ses révolutions. Nov., 1314
* Essai sur le Sénat Romain traduit de l'Anglois de M. *Chapman.* Août, 568
Le même, Octobre, I. Vol. 893
Nouveaux Mémoires ou observations sur l'Italie & les Italiens (par M. *GROSLEY*, Avocat à Troyes) Mai, 1157
* Histoire des Révolutions de Florence sous les Médicis traduit du Toscan de *Ben. Varchi* par M. *Requier* Avril, I. Vol. 950
* Mémoires concernant l'Histoire, le gouvernement & la description de la Ville & de la campagne de Milan. Mars, 737
* Histoire de la République de Venise, Tom. VI & VII. par M. *l'Abbé Laugier* Juil. II. Vol. 358
* *Thesaurus alter antiquitatum Beneventanarum medii ævi.* Février, 543

FRANCE.

Mémoires Géographiques de quelques antiquités de la Gaule par M. *Paſumot.* Août, 510
Atlas Hiſtorique de la France ancienne & moderne. Juillet, II. Vol. 215
* Tableau Analytique de France. Janvier I. Vol. 199
* Tableau Hiſtorique & Géographique de la France &c. gravé par le Sieur *Lattré.* Juillet, II. Vol. 371
* Le Voyageur curieux, ou vue des routes de France. Juillet, II. Vol. 367
* Atlas Corographiques, Hiſtorique & portatif des Elections du Royaume. Janvier, I. Vol. 100
* Banlieue de Paris détaillée topographiquement. Janvier, I. Vol. 201

Decembre, 1765.

* Nouveau plan de Paris. Janvier I. Vol. 201
* Plan de Paris & de ſes Fauxbourgs, gravé par le Sieur *Lattré*. Octobre, II. Vol. 1143
* La Généralité de Soiſſons. Janvier, I. Vol. 201
* Hiſtoire abrégée de la Ville de Dunkerque, en douze plans. Juillet, II. Vol. 349
* Obſervations ſur l'Hiſtoire de France par M. l'Abbé *Mably*. Octobre, II. Vol. 1142
Diſcours ſur la révolution opérée dans la Monarchie Françoiſe par la Pucelle d'Orleans. Janvier, II. Vol. 268
Maximes d'Etat, ou Teſtament Politique du Cardinal de Richelieu .... Lettre ſur le Teſtament du Cardinal de Richelieu .... Doutes nouveaux ſur le Teſtament attribué au Cardinal de Richelieu. Janvier, I. Vol. 145

Lettre aux Auteurs de ces Mémoires touchant les Ecrits précédens sur le véritable Auteur du Testament Politique. Mars. 650

* Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV, précédés d'un Tableau du progrès des Arts & des Sciences sous ce regne &c. par M. *Patte.* Avril, I. Vol. 940

Le même Mai, 1208. Septembre. 666

Dissertation Historique & critique sur la Chambre des Comptes en général &c. Septembre, 577

* Recherches sur l'origine du Conseil du Roi. Octobre, II. Vol. 1141

* Essai Historique sur les Régiments d'Infanterie, Cavalerie & Dragons par M. *de Roussel.* (Picardie) Juillet, II. Vol. 373

* Description de la Ville de Paris

par M. *Piganiol de la Force*, nouvelle édition. Sept., 754

Histoire du Duché de Valois par M. *Carlier*. Juin 1379, Septembre, 625

* Almanach pour le Beauvoisis, année 1765, Juillet, II. Vol. 335

* Histoire Civile Ecclésiastique & Littéraire de la Ville de Mondidier par le *P. Daire*. Juillet, II. Vol. 346

* Histoire Ecclésiastique, Civile, &c. des Diocèses de Langres & de Dijon par M. l'Abbé *Mangin*. Juillet, II. Vol. 364

§. III.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE, DES PAYS-BAS, DE LORRAINE, D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL, D'ANGLETERRE ET DU NORD, DE L'EUROPE.

* Carte d'Allemagne pour servir

à l'intelligence de l'Hiſtoire de la derniere guerre par le Sieur de *Beaurain fils*. Février, 567
Mai, 1340

* Abregé Chronologique de l'hiſtoire d'Eſpagne & de Portugal. Octobre, II. Vol. 1142

Sentimens du Roi de Portugal (Dom Pedro) touchant ſon mariage &c. Mars, 632

* *A New Hiſtory*, nouvelle Hiſtoire d'Angleterre &c. par M. *Mortimer*. Septembre, 756

* Hiſtoire du Regne de la Reine Anne d'Angleterre. Juillet, II. Vol. 356

§. IV.

HISTOIRE DES PAYS HORS DE L'EURODE. HISTOIRE HERALDIQUE ET GÉNÉALOGIQUE.

Deſcription de la Ville de Peking &c. par MM. *de l'Iſle & Pingré*. Juin, 1493

* Proſpectus des Généalogies Royales &c. traduites de l'Anglois de Jacques *Anderſon*, par le P. *Joſeph Brunet* du Vezis Mars, 747

Hiſtoire de la maiſon de Montmorency par M. *Déſormaux*. Juin, 1473

§. V.

ANTIQUITÉS GRECQUES, ROMAINES *&c.* INSCRIPTIONS, MÉDAILLES, POIDS &c. MÉLANGES D'ANTIQUITÉS.

* Mélange de diverſes Médailles pour ſervir de ſupplément aux Recueil des Médailles de Rois & de Villes par M. *Pellerin* imprimés en 1762 & 1763. Mars, 744

Supplément à l'Ouvrage précédent par le même Auteur. Août, 558

* Recherches ſur l'Epoque de l'E-

quitation & de l'uſage des Chars Equeſtres chez les anciens par le P. *Fabricy*. Avril, II. Vol. 1130

§. VI.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS DE GENS DE LETTRES. BIBLIOGRAPHIE. VIES DES PERSONNES ILLUSTRES. DICTIONNAIRES ET EXTRAITS HISTORIQUES. ESTAMPES.

Traité ſur l'origine & les progrès des caracteres de fonte pour l'impreſſion de la Muſique par M. *Fournier* le jeune. Novembre, 1276

* Le ſixieme & dernier Tome du nouveau Traité de Diplomatique. Janvier, II. Vol. 389

* Diplomatique-pratique ou traité de l'arrangement des Archives & Tréſors des Chartres, &c. par M. *le Moine*. Octobre, II. Vol. 1145

Le même Décembre 1345
Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres Tom. XXIX. Juillet, I. Vol. 80. Août 427. Tome XXX. Octobre II. Vol. 843
* Journal de l'Académie de Metz. Avril, I. Vol. 939
* Sujet du Prix proposé par l'Académie de Dijon pour l'année 1766. Février, 551
* Sujet du prix d'Eloquence proposé par l'Académie des Belles Lettres de Montauban. Octobre, I. Vol. 943
* Mémoires de l'Académie Electorale de Baviere. (Tome II.) Avril, I. Vol. 931
* Extrait d'une Lettre de Strasbourg au sujet de l'Académie de Baviere. Mars, 746
* Bibliographie instructive ou Traité de la connoissance des Livres rares & singuliers (*Bel-*

les-Lettres) par M. *De Bure* le jeune. Novembre. 1316

* Catalogue des Livres de Madame la Marquise de Pompadour. Avril, II. Vol. 1143

Notice d'une ancienne Edition du IV^e^ Livre de la Doctrine de Saint Augustin, par M. *Mercier* Juin, 1454

* Table des 108 Volumes du choix des Mercures & autres Journaux. Novembre, 1322

* Avis des Libraires Panckouke, Brocas, Lottin le jeune & Durand le Neveu. Février, p. 565 & suiv.

* Avis des Libraires Panckouke, Musier fils & Marchenoir. Juillet, II. Vol. 377 & suiv.

* Avis concernant le Journal Etranger. Avril I. Vol. 957

* Avis au sujet de l'Histoire Ecclésiastique & de celle des Empereurs par M. de *Tillemont.* Mai, 1338

Avis du Libraire Musier pere sur différens Journaux à vendre. Novembre, 1333

* *De vitis Philologorum nostrâ ætate clarissimorum*, *autore* Theoph. Christoph. Harlesio. Avril, II. Vol. 1133

Mémoires pour la vie de François Petrarque (par M. l'Abbé *DE SADE*) Tom. II. Août, 386

* Eloge de Louis *Durey* par M. *J. B C. Chomel*. Mars, 761

Eloge de René Descartes par M. M. *Thomas* & *Gaillard*. Novembre, 1189

Autres Eloges du même Descartes, par MM. *Fabre* & *Mercier*, Mlle *Mazarelli*. Décembre, 1414

Eloge de M. *RAMEAU* par M. *Chabanon*. Janvier, I. Vol. 74

* Annonce de la mort de M. Clairaut. Juin, 1532

* La vie & la description des ouvrages du Chevalier Hedlinguer. Septembre, 757

* Almanach des Centenaires. Février, 561
* Arrivée prochaine de M. le Chevalier de Taylor à Paris. Octobre, I. Vol. 930
* Suite des Gravures d'Architecture par M. *Dumont*. Fév. 563
* Recueil de Gravures donné par M. *André Sacciati* sur les dessins de la Gallerie impériale. Février, 544
* Collections de planches gravées de Villes, Châteaux, Edifices, Théatres, Places publiques &c. avec des explications 1ere partie. Septembre, 756
* Suite de l'Iconologie. Octobre. II. Vol. 1144
* Portrait de M. de Montesquieu dessiné & gravé d'après la Médaille de Dassier par le Sieur Benoît. Octobre. II. Vol. 1140
* Estampes gravées d'après M. Vernet par *M. Cathelin*. Novembre. 1330

Fautes à corriger dans le Journal de Novembre.

Pag. 1159, lig. 2, vium, *lisez* viam. Pag. 1273, ligne derniere, *ajoutez* le mot *dîme* oublié à la fin de cette ligne. Pag. 1302, lig. 4 Peuplier blanc, *lisez* peuplier noir. Pag. 1313, lig 5, après les mots cette question, *ajoutez*, *par quelques-uns des Contendants*; l'addition de ces mots oubliés par mégarde, est d'autant plus nécessaire que sans elle nous ferions dire (contre notre intention) à M. D. B. Auteur de la Brochure dont il est question, le contraire de ce qu'il dit réellement.

TABLE

DES ARTICLES

Du Journal de Décembre 1765.

ARTICLE LVI. *Diplomatique-Pratique*, ou *Traité de l'arrangement des Archives*, &c. *par* M. le Moine, pag. 1345

ART. LVII. *L'Apostolicité du Ministère de l'Eglise Romaine*, *par* le R. P. Hubert Hayer, 1370

ART. LVIII. *Traité historique & pratique des Proportions harmoniques & de la fonte des Cloches*, *par* M. Roujoux, 1393

ART. LIX. *Problême historique & littéraire*, 1402

ART. LX. *Eloge historique de* RENÉ DESCARTES, *par* M. Fabre de Charin. Autre *par* M. Mercier. Autre *par* Mlle Mazarelli, 1414

ART. LXI. *Traité de la Culture des Fleurs, Narcisses, Giroffliers &c.* 1444

ART. LXII. *Exposition des différens procédés en usage pour fonte d'une Figure en bronze, tirée d'un Ouvrage de* M. Dandré Bardon, 1453

ART. LXIII. Nouvelles Littéraires, 1465

ART. LXIV. Catalogue des Ouvrages dont il est fait mention dans les XVI vol. de ces Mémoires pour l'année 1765, 1468.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 2 Novembre 1765.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Imprimerie de D'HOURY.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00672 0342